LA

LIBERTÉ DE L'ENSEIGNEMENT

ET LA

COLLATION DES GRADES

I.

Une loi importante sur la liberté de l'enseignement supérieur a été votée par la dernière assemblée. Le nouveau ministère a proposé d'abroger un des articles essentiels de cette loi, à savoir celui qui confie la collation des grades à des jurys mixtes, composés mi-partie de professeurs de l'état et de professeurs libres. Cette proposition a été présentée à la chambre des députés et votée à une grande majorité; elle est actuellement ou va être très prochainement soumise aux délibérations du sénat. Il est donc opportun d'examiner cette question tandis qu'elle est encore pendante et qu'il peut y avoir quelque chance de persuader les esprits incertains. Le point en litige est de savoir si le droit de conférer des grades qui ouvrent l'accès de certaines carrières fait ou non partie de la liberté d'enseignement. Si ce droit est une conséquence légitime de la liberté, on a tort de vouloir le reprendre aux facultés nouvelles. Si c'est au contraire un droit de l'état, qui a été indûment livré à l'enseignement libre, le gouvernement est fondé à le réclamer, car il n'y a pas de prescription contre l'état. Toute la question est là.

Nous prétendons que, les carrières protégées ou fermées par l'état étant par là même sous sa responsabilité, il ne doit en permettre l'accès que grâce à des conditions dont il assume lui-même la responsabilité. On peut soutenir que la médecine doit être libre : il n'y

aura plus alors d'autre responsabilité que celle des individus; mais tant qu'il y aura des conditions exigées par l'état pour l'exercice de cette profession, ces conditions doivent être telles que l'état puisse juger de leur valeur, et c'est ce qu'il ne peut faire que pour ses propres établissemens. Comment serait-il responsable en effet de conditions et de garanties qui n'émaneraient pas de lui?

Ce qui est une conséquence nécessaire et incontestée du droit d'enseigner, c'est le droit d'interroger, de s'assurer que les élèves ont suivi le cours, l'ont bien compris, s'en sont assimilé la substance : c'est le droit de donner des notes, des prix, des certificats. C'est encore, si l'on veut, le droit d'examiner d'une manière plus solennelle à certaines époques ou même à la fin de l'année, et en conséquence de décerner aux jeunes gens un témoignage plus ou moins public de leur capacité et de leur valeur. Rien n'empêchera par exemple les professeurs de déclarer, à la fin d'une première année, que tels élèves ont une capacité égale à celle d'un bachelier, l'année suivante à celle d'un licencié, l'année suivante à celle d'un docteur. Ces certificats pourront être appelés des diplômes, si l'on veut, et même, si l'on veut encore, être rédigés sur parchemin, etc. Voilà en effet des conséquences légitimes de la liberté d'enseignement, si légitimes même qu'elles n'ont pas besoin d'être insérées dans la loi, tant elles naissent de la nature des choses. Même aujourd'hui où la loi n'existe pas encore, il y a des établissemens qui décernent des diplômes de ce genre : par exemple, l'*École libre des sciences politiques* fait passer tous les ans des examens à ses élèves, et leur donne un témoignage de capacité qu'elle appelle diplôme; seulement ces diplômes ne donnent aucun droit à être préfet ou sous-préfet. Du temps où l'École centrale était un établissement privé, elle donnait des diplômes de ce genre, qui n'en étaient pas moins recherchés, quoique ne conférant aucun titre légal, et aujourd'hui encore, devenue établissement de l'état, elle continue à délivrer des diplômes qui légalement n'ont aucune utilité, et qui ont cependant une très grande valeur morale : ainsi en est-il des diplômes donnés aux élèves libres de l'École des mines, qui ne leur ouvrent aucune carrière de l'état, mais qui n'en ont pas moins leur prix pour cela. On voit par là très clairement la différence qu'il y a entre la capacité scientifique et la capacité professionnelle : la première est évidemment du ressort de tout corps enseignant libre ou non, la seconde est du ressort exclusif de l'état.

Même les facultés de l'état, considérées comme corps enseignans, n'ont pas, sous ce rapport, un droit essentiel de plus que les facultés libres, et si leurs diplômes ont une valeur légale, c'est seulement en vertu d'un acte de confiance de la part de l'état, qui les

connaît, qui les institue et qui les surveille, acte de confiance qu'il ne peut avoir envers des corps libres qu'il ne connaît pas, et qui sont en dehors de son action. Les facultés en elles-mêmes n'ont donc aucune vertu particulière pour ouvrir ou fermer les carrières. Le privilége dont elles jouissent en cela vient de l'état et non d'elles. Elles ne sont que des corps scientifiques jugeant de la valeur scientifique des élèves, et pas autre chose : si l'état entend attribuer à leur témoignage telle ou telle valeur, c'est au nom de l'intérêt public et social, c'est en son nom d'état, et nullement comme une conséquence nécessaire du droit d'enseigner.

Rien de plus évident par exemple pour ce qui concerne les facultés des lettres et des sciences; ces facultés n'ont d'autre fonction que de s'assurer si tel élève sait le latin ou les mathématiques, mais non s'il est apte à entrer dans les finances et dans l'enregistrement. Le certificat d'aptitude, la seule chose que décernent les professeurs, ne contient rien autre que ce que nous venons de dire, à savoir que le candidat sait le latin et le grec, la physique et la géométrie, et jusque-là il y a parité entière avec les facultés libres, car rien ne les empêchera de décerner des certificats de ce genre. Quant aux droits utiles qui en résulteront, l'état seul en est juge, et s'il attribue aux uns une valeur qu'il refuse aux autres, c'est encore une fois parce qu'il connaît les uns et qu'il ne connaît pas les autres, c'est qu'il est responsable de ses propres facultés et qu'il ne l'est pas des facultés libres. C'est ce qui a été accordé et consenti d'un commun accord pour ce qui concerne les diplômes de baccalauréat ès-lettres et ès-sciences; mais ce sont les mêmes principes qui régissent la matière à tous les degrés de l'échelle.

Considérons en effet les examens de l'École de droit et les carrières auxquelles ils donnent accès. Par exemple pour être notaire, il suffit d'être bachelier en droit; pour être avocat ou magistrat, il faut être licencié en droit. Qui a établi ces distinctions? C'est l'état; ce ne sont pas les facultés de droit. Lorsque les professeurs examinent un candidat, ils ne lui disent pas : Tu seras notaire, tu seras avocat; ils déclarent seulement que tel candidat a un certain degré de science juridique, tel autre un degré supérieur. C'est l'état ensuite qui, sachant par expérience que tel degré d'examen correspond, suivant la moyenne des cas, à telle capacité, exige telle condition pour une carrière, telle autre pour une autre. On n'est pas même avocat de droit parce qu'on est licencié, il faut en outre être inscrit au tableau des avocats, ce qui exige des conditions spéciales qui ne sont pas purement scientifiques : par exemple, un failli ne pourra pas exercer. Autre chose est donc l'aptitude scientifique, autre chose l'aptitude professionnelle. Il a été beaucoup question

dans ces derniers temps d'exiger le doctorat pour l'entrée dans la magistrature : c'est une question à examiner; mais si cette mesure était prise, ce serait l'état qui la prendrait et non la faculté de droit, de laquelle il ne dépend nullement d'élever ou d'abaisser la barrière qui ouvre et ferme l'entrée de la magistrature. Sans doute elle serait consultée, car elle seule peut dire en quoi consiste l'examen de doctorat et s'il convient ou non à l'usage en question; mais importe-t-il d'exiger des conditions nouvelles ou de s'en tenir à celles qui existent? C'est ce qui ressortit certainement au ministre de la justice.

Ce qui prouve même la distinction que nous prétendons exister entre l'aptitude intellectuelle et l'aptitude professionnelle, c'est que les conditions de celle-ci sont non pas exclusivement du ressort du ministre de l'instruction publique, mais, selon l'espèce, de chaque ministre compétent. Par exemple, l'entrée dans la magistrature est fixée par le ministre de la justice, l'entrée des finances par le ministre des finances, l'entrée des écoles spéciales par le ministre de la guerre. C'est même un tort que l'on a eu dans cette question de la livrer exclusivement au ministre de l'instruction publique, comme si elle ne regardait que lui. C'est là une des causes de la confusion qui s'établit dans les esprits : on ne voit qu'une question d'enseignement là où il y a une question d'intérêt social; l'on croit qu'il s'agit des priviléges de l'université, tandis qu'il est question des droits de l'état en général.

Il en est de la médecine comme du droit : ce sont les facultés de médecine qui jugent de la capacité médicale, c'est l'état qui fixe les conditions de l'exercice pratique de la médecine. Par exemple, il y a aujourd'hui deux ordres de médecins : les docteurs et les officiers de santé, ceux-ci n'ayant que la moitié des diplômes exigés pour ceux-là. Théoriquement rien n'est moins admissible que cette distinction. Il semble qu'un demi-médecin ne l'est pas du tout, et depuis longtemps les facultés et les académies ont protesté contre cette dualité; mais pourquoi l'état ne les écoute-t-il pas, et pourquoi a-t-il raison de ne pas les écouter? C'est qu'il y a des nécessités pratiques dont les corps savans font trop bon marché. Sans doute un demi-médecin n'offre pas toutes les garanties désirables; mais il vaut encore mieux que rien, et là où il n'y a personne autre, par exemple dans les campagnes éloignées, dans certains quartiers des villes, il est bon qu'il y ait un homme ayant reçu une instruction élémentaire solide, suffisamment préparé pour les cas les plus simples et les plus fréquens, et qui vaudra mieux qu'une somnambule ou un charlatan. La détermination des conditions d'exercice de la médecine dépend si bien de l'état, qu'il pourra,

suivant les circonstances, resserrer ou relâcher ces conditions. En cas d'épidémie, en cas de guerre, de simples étudians, sans aucun diplôme, pourront être appelés à soigner et à opérer. Réciproquement on admettra, en théorie, le cas où le titre de docteur lui-même pourrait être jugé insuffisant, et où l'on exigerait par exemple le titre d'interne dans les hôpitaux ou telle autre condition pratique équivalente. Ce plus ou moins dans les conditions d'exercice, qui peut en décider? L'état seul. Dans un certain nombre de professions, le grade n'a qu'une valeur de condition préalable et suppose en outre un examen professionnel. Par exemple, pour le conseil d'état, il faut présenter le diplôme de licencié en droit, mais il faut passer un autre examen spécial. Pour l'enseignement du droit; il faut présenter le diplôme de docteur, et cela ne suffit pas, il faut passer le concours d'agrégation. On voit par là que les diplômes des facultés sont essentiellement des certificats de capacité, et que c'est l'état qui tantôt leur confère immédiatement l'accès de telle ou telle carrière, tantôt exige des conditions nouvelles et différentes.

En un mot, le sophisme en cette matière consiste à dire : les facultés de l'état ont le droit d'ouvrir ou de fermer les carrières; si on n'accorde pas le même droit aux facultés libres, il y aura inégalité, et par conséquent la liberté ne sera pas pleine et entière; mais nous prétendons que les facultés comme telles, c'est-à-dire comme corps enseignans et examinans, n'ont aucun droit spécial d'ouvrir ou de fermer les carrières : elles n'ont que le droit de décerner des certificats de capacité, et les facultés libres auront le même droit. C'est l'état qui, en dehors d'elles et au-dessus d'elles, a fixé certaines conditions, et qui, en étant responsable, accepte les diplômes des corps qu'il connaît et rejette ceux des corps qu'il ne connaît pas. Introduire tout le monde dans la place, c'est donc entreprendre sur le droit de l'état. Ce n'est plus partager la science, qui appartient à tout le monde, c'est partager avec l'état, dont c'était jusqu'ici la fonction propre, le droit de désigner des magistrats, des fonctionnaires, des médecins. Ce qu'on demande, ce n'est pas la liberté d'enseignement, c'est la liberté des carrières.

II.

Examinons la question de plus près. Faut-il des conditions à l'entrée des carrières, et quelles doivent être ces conditions?

Les grades délivrés par les facultés ouvrent l'accès des carrières suivantes : les fonctions publiques, les offices ministériels, le barreau, la médecine et l'enseignement. Pourquoi fixer des conditions

préventives à l'entrée de ces diverses carrières? Pourquoi ne seraient-elles pas libres comme les autres? Pourquoi chacun n'y entrerait-il pas à ses risques et périls? On voit que cette question, en supposant qu'elle en soit une, n'a aucun rapport avec la liberté d'enseignement. Autre chose est le droit d'enseigner, autre chose est le droit de plaider ou de soigner les malades sans diplôme. Si l'on veut cette sorte de liberté, qu'on le dise franchement; mais c'est une question nouvelle. On la discutera en elle-même comme elle le mérite, mais on ne doit pas l'introduire subrepticement sous prétexte de liberté de conscience ou de liberté de méthodes, car c'est tout confondre et tout fausser.

En réalité, le parti qui demande la liberté des grades ne veut nullement la liberté des carrières; excepté une seule personne peut-être, nos sénateurs ne sont pas si ardens pour les libertés à l'américaine. Au contraire, ce que l'on veut, c'est que les conditions préventives subsistent précisément pour pouvoir les partager, et partager ainsi les droits de la puissance publique. Par là même on décrète la liberté des carrières pour une certaine classe de personnes; les facultés libres ouvriront les carrières à qui elles voudront; des corps sans contrôle disposeront de l'administration de l'état, de la santé publique; tandis que l'état, par des examens sévères, continuera à fermer avec un soin jaloux l'entrée des carrières difficiles, car c'est son intérêt, des corps inconnus pourront, s'ils le veulent, supprimer toute barrière, et réaliser la liberté des carrières pour eux et leurs amis. On voit donc clairement par là que la liberté d'enseignement n'est qu'un prétexte, et que de fait, si on la confond avec la liberté des grades, elle est un moyen de s'assurer à bon marché l'accès aux fonctions et aux professions.

Revenons sur les principes, et expliquons pourquoi certaines carrières sont et doivent être protégées. Cela est de toute évidence pour les fonctions publiques. L'état a évidemment le droit de déterminer les conditions d'après lesquelles il donnera sa confiance. Dans toute administration, même privée, certaines conditions sont requises des prétendans aux emplois; mais quand il s'agit de positions très humbles, on peut s'assurer souvent à première vue de la capacité : par exemple, rien de plus facile que de savoir si un postulant sait lire et écrire. Dans les autres cas, on s'assure de la capacité à l'essai et par l'expérience. Si le candidat ne convient pas, on le renvoie, et on en prend un autre. Pourquoi n'en serait-il pas de même pour l'état? Nous répondrons d'abord que pour la première et la principale de ces carrières publiques qui exigent des diplômes, la magistrature, l'emploi à l'essai est impossible, puisque, en partie du moins, elle est inamovible. Qui dit inamovibilité dit

évidemment condition préventive de capacité, car comment revenir sur un mauvais choix en cas d'erreur, et comment même choisirait-on dans l'absence de tout signe caractéristique de capacité (1)? Nous n'avons pas à nous occuper du cas hypothétique où la magistrature serait élective et amovible, car je ne pense pas que nos conservateurs penchent vers cette solution, et même alors, surtout alors, des conditions préventives de capacité seraient utiles et nécessaires. Pour le parquet ou la magistrature debout, qui n'est pas inamovible, on sent cependant combien le système d'un emploi à l'essai serait périlleux et inconvenant. Sans doute il y a toujours une part d'inconnu dans l'expérience que l'on fait d'un nouveau fonctionnaire, mais cette part doit être limitée autant que possible, en s'assurant à l'avance d'une certaine capacité générale qui sera le minimum d'aptitude que l'on puisse atteindre et exiger.

Quant aux autres carrières publiques, il y a deux raisons pour lesquelles des conditions préventives sont nécessaires. La première, c'est que l'état, étant la plus haute des administrations, a le droit d'exiger de ses employés non-seulement une aptitude spéciale et technique, qui suffira au courant habituel des choses, mais une culture élevée, qui, développant toutes les facultés de l'esprit, tend à former des hommes plus distingués. Sans doute cette culture n'est pas tout, et il faut encore l'aptitude spéciale, technique, professionnelle, que donne la pratique; mais l'instruction sera une garantie sans laquelle l'aptitude technique tend à devenir purement machinale et routinière. C'est ainsi, par exemple, qu'on exigera le diplôme de licencié en droit pour l'entrée au conseil d'état et à la cour des comptes, et c'est pour le même motif qu'on exige le diplôme de bachelier de la plupart des fonctions publiques.

Une seconde raison, c'est que les fonctions publiques assurent d'ordinaire une grande sécurité. Est-ce un bien? est-ce un mal? Nous ne l'examinerons pas; mais en fait tous les fonctionnaires sont arrivés à considérer une place comme une sorte de propriété. L'état s'est presque dépossédé du droit qui appartient à toute administration de renvoyer les fonctionnaires insuffisans. Il les révoque en cas d'indignité, et encore avec toutes les précautions possibles: il les déplace et leur impose des disgrâces, très rares encore, en les faisant déchoir dans l'échelle hiérarchique, il ne les destitue pas,

(1) A la vérité, il y a pour la magistrature une sorte d'épreuve préliminaire, car on n'entre guère immédiatement dans ce qu'on appelle la magistrature assise, laquelle seule est inamovible, sans passer par le parquet; mais ce n'est là qu'un usage, ce n'est pas une règle absolue. Et d'ailleurs il est bien rare qu'une fois entré dans la place on en soit écarté. C'est quelquefois même pour avoir montré son insuffisance au parquet qu'on obtient, comme on dit, le droit de s'asseoir, c'est-à-dire l'inamovibilité.

au point même que l'immobilité des fonctionnaires dans toutes nos révolutions est devenue un thème de plaisanteries. Il peut y avoir à cela quelques inconvéniens, mais la stabilité des fonctions maintient la force des traditions, et le spectacle d'un état changeant continuellement de commis n'offrirait pas une grande dignité. Quoi qu'il en soit d'ailleurs, telles sont nos mœurs actuelles, et tant qu'elles n'auront pas changé, des conditions préventives sont nécessaires. Ceux qui accusent notre administration publique d'être un mandarinisme peuvent ne pas tenir beaucoup aux grades et aux diplômes; mais ceux qui n'ont nullement l'intention ni le désir de rien changer à ce mandarinisme sont tenus de garder ces conditions et garanties préventives qui en sont le contre-poids.

Ainsi rien de plus nécessaire, rien de plus légitime que les conditions fixées par l'état à l'entrée des carrières de l'état. Étant responsable de l'administration publique, il ne peut l'être que s'il désigne lui-même les garanties d'aptitude des fonctions publiques, et nul autre que lui ne peut avoir ce droit. En est-il de même des autres carrières qui ne relèvent pas immédiatement de l'état?

Les offices ministériels ne sont pas précisément des fonctions publiques et ne sont pas non plus des professions tout à fait privées : ce sont des industries d'intérêt public protégées et par conséquent plus ou moins garanties par l'état, non que l'état soit le moins du monde responsable de l'honnêteté de ces sortes d'agens; mais ils gèrent des intérêts sociaux de si grande conséquence, et l'incapacité peut y être une telle source de ruines, sans qu'il soit possible de s'assurer d'avance par aucun moyen de cette incapacité, qu'on a cru nécessaire d'imposer certaines conditions de science juridique. On dit que l'état ne doit pas se faire le tuteur des individus, que c'est à ceux-ci, à leurs risques et périls, à choisir leurs agens, que c'est l'expérience qui apprendra à distinguer les bons des mauvais, etc. Encore une fois, il n'est nullement probable que ces argumens à l'américaine soient du goût de nos conservateurs, et il nous semble que là où une certaine capacité scientifique est nécessaire, où la présence et l'absence d'une telle capacité ne peut être découverte par aucun moyen extérieur et est livrée par conséquent au hasard, il n'est que juste d'exiger une preuve publique et palpable de cette capacité, car, après tout, quel droit peut avoir un individu d'exercer une fonction dont il est incapable, et qu'il ne peut apprendre qu'aux dépens des autres?

Si l'on pouvait accepter la liberté, ce serait pour une autre carrière voisine de celles-ci et n'ayant aucun caractère de fonction publique et officielle : c'est le barreau. Le barreau est essentiellement une fonction réservée à la liberté individuelle. C'est l'état qui

juge, ce n'est pas l'état qui plaide. Quant à la capacité, elle est facilement appréciable. Chaque plaidoyer est un examen passé devant un jury des plus compétens, à savoir des juges et des plaideurs. Tout le monde sait qu'il ne faut pas beaucoup de plaidoyers pour être classé au palais; l'opinion se fait très vite sur nos jeunes avocats. On comprendrait donc sans trop de difficultés que la profession d'avocat fût libre, sans aucune condition préventive, et d'un autre côté cependant cette absence totale de conditions de capacité n'aurait-elle pas pour conséquence un certain abaissement du niveau commun? La facilité de gagner quelque argent, pourvu qu'on montrât immédiatement quelque aptitude aux affaires, quelque facilité de parole ferait bien vite négliger les fortes études : vous pourriez encore avoir des avocats habiles, vous n'auriez plus ce barreau savant et profond qui a été une des gloires de notre pays.

Quoi qu'il en soit, les doutes qui pourraient s'élever relativement au barreau ne s'appliquent en aucune manière à la médecine. Ici vous avez affaire à une profession qui exige une grande science, science que ne suppléent ni la routine ni le savoir-faire. Par exemple, comment suppléer à la connaissance de l'anatomie, à la connaissance de la matière médicale? Ce qui est aléatoire en médecine, on le sait, c'est la thérapeutique : combien plus encore si elle est absolument ignorante! On comprend le scepticisme un peu naïf qui consiste à dire que la médecine est toujours inutile, et qu'il faut laisser agir la nature; mais souvent ceux qui sont si sceptiques à l'égard des médecins compétens sont d'une crédulité ridicule à l'égard des charlatans et des ignorans, et c'est là ce qui est dangereux. Le scepticisme médical, s'il devait avoir une sanction légale, conduirait à l'interdiction, non à la liberté de la médecine. Si les médecins, comme on dit, tuent leurs malades, comment donner ce droit de tuer à tout le monde? On sent d'ailleurs combien il serait ridicule de résoudre une question pratique de cette importance avec les plaisanteries de Molière. Tout le monde reconnaîtra donc qu'une certaine capacité scientifique est de toute nécessité chez le médecin : c'est là que les conditions préventives sont particulièrement indiquées, car d'une part on ne peut pas s'en rapporter à l'expérience seule pour former un médecin, ici l'expérience se fait aux dépens d'autrui : c'est un *experimentum in animâ vili*. De plus, la capacité médicale ne peut en aucune façon être appréciée extérieurement : le fait même de sauver ou de perdre ses malades n'a qu'une signification incertaine, car le médecin n'est pas responsable de la gravité des maladies. Il peut même arriver que le meilleur soit précisément celui qui a le plus de victimes dans sa clientèle, parce que tous viennent à lui. Ainsi,

d'une part, l'absence totale de critérium extérieur, et, de l'autre, le danger des expériences expliquent et justifient la réglementation en cette matière.

On cite l'exemple des États-Unis, où l'exercice de la médecine est libre. C'est là un fait qui se rattache à l'ensemble des mœurs et des institutions de ce pays, et qu'il ne faut pas séparer de cet ensemble. Les États-Unis ont été originairement et sont encore aujourd'hui un peuple de colons et de pionniers, un peuple dont la fonction propre a été le défrichement de l'Amérique du Nord. Une telle œuvre ne se fait pas sans audace et sans liberté. Lorsqu'un vaisseau plein de colons débarquait sur un sol vierge, on ne demandait pas qui avait un diplôme; celui qui avait quelque aptitude médicale soignait les autres : ce n'était pas le moment d'être difficile. La société américaine, en s'avançant toujours de plus en plus vers les déserts de l'ouest, a dû toujours conserver son caractère d'audace aventureuse : aussi, dans ce pays, tout est marqué au coin de la témérité. Tout y est plus audacieux, plus risqué; l'individu y est plus abandonné à lui-même, habitude prise dans les déserts et les solitudes, où l'on n'a pas toujours à côté de soi une police pour vous protéger et vous surveiller; de là l'ensemble des mœurs et des lois dans ce pays. Nos sénateurs sont-ils disposés à introduire en France la liberté américaine tout entière avec ses bons et ses mauvais côtés? Nous ne le pensons pas: ce sont là des idées d'extrême gauche dont il n'est pas vraisemblable qu'ils soient très épris. Commencer par la liberté médicale, tout en prêchant la restauration du vieil ordre social, serait une singulière tactique. — Nous ne réclamons pas la liberté de la médecine, dira-t-on, — soit; il faut donc des conditions : dès lors on conviendra que ces conditions doivent être des conditions et non pas des apparences, et nous arrivons ainsi à la seconde question, à savoir de quelle nature doivent être les conditions non-seulement pour la médecine, mais pour toute carrière protégée en général.

III.

Dès que l'on accorde que l'accès des carrières doit être soumis à certaines conditions ou garanties, on accorde que ces garanties doivent avoir elles-mêmes leur garantie : autrement on n'aurait rien fait, et, sous prétexte de liberté des grades, on reviendrait à la liberté des carrières. Là est le nœud de la question.

Que signifie une condition exigée par l'état pour l'accès des carrières, si cette condition est vague, indéterminée, et si l'état lui-

même ne peut se rendre aucun compte de sa valeur? C'est ici le cas d'insister sur la responsabilité de l'état, qui naît évidemment de la réglementation des carrières. Supposons en effet que la profession médicale soit libre; chacun choisit le médecin qui lui plaît et en qui il a confiance. L'état n'a rien à y voir. Si vous vous trompez, c'est votre affaire, ce n'est pas la sienne. Mais lorsque l'état interdit l'exercice de la médecine, sauf certaines conditions, lorsqu'il défend ainsi de s'adresser aux uns, ne garantit-il pas par là implicitement les autres? N'est-ce pas comme s'il disait publiquement qu'on peut avoir confiance en eux : le diplôme signifie qu'aux yeux de l'état le médecin qui le possède a la moyenne de capacité à laquelle on peut se fier sans danger : s'il reste quelque degré d'incertitude, c'est seulement celle qui tient à la difficulté de la science et aux inégalités du talent. Un médecin diplômé est censé posséder la condition *sine qua non* de sa profession. En le désignant ainsi au choix du public et en excluant les autres, il est indubitable que l'état contracte une responsabilité morale et indirecte. Quant aux fonctions publiques, la responsabilité de l'état est non plus indirecte, mais directe; elle n'est plus seulement morale, elle est concrète et positive, car il est positivement responsable de la bonne administration du pays. Mais qui acceptera une responsabilité à des conditions qu'il ne connaît pas? Or des grades délivrés par des facultés privées sont évidemment pour l'état des conditions indéterminées. Ces facultés n'existent même pas encore : elles n'existaient pas du moins quand on a fait la loi. Comment pourrais-je savoir ce que seront leurs verdicts? Comment pourrais-je garantir d'avance au public que les médecins qu'elles feront auront une science solide et suffisante? Comment pourrais-je m'assurer d'avance que les licenciés en droit qu'elles me fourniront seront de bons fonctionnaires, de bons magistrats?

La question de la magistrature est, avec celle de la médecine, la plus importante du débat. La magistrature est un pouvoir public, gratifié d'un privilége unique ou presque unique, l'inamovibilité. Sans doute ce privilége est établi dans l'intérêt public : c'est une garantie pour les citoyens. Il en résulte seulement pour l'état l'obligation d'être extrêmement sévère dans l'admission à des fonctions si élevées. Ajoutez que la magistrature tient en sa main les plus grands intérêts des hommes, la fortune, la liberté et même la vie; enfin que ce ne sont pas des fonctions qu'on exerce par le simple bon sens ou à l'aide de la seule conscience : il y faut encore une grande science, égale à celle qui est nécessaire à la médecine ou à l'enseignement. C'est à peine si les conditions existantes sont suffisantes, car on n'exige pas plus pour un magistrat que pour un avo-

cat. Or la profession d'avocat a sa sanction : c'est le succès. Un mauvais avocat ne trouve pas de plaideurs, car nul n'est tenté de perdre son procès; l'avocat ignorant, paresseux et incapable est bien vite connu comme tel. Il n'en est pas de même dans la magistrature, où un juge incapable est juge pour toujours et ne peut être déplacé : bien plus, avec les habitudes de faveur qui dominent beaucoup trop dans toutes nos administrations publiques, il peut comme un autre, s'il est bien apparenté, faire son chemin. On a donc pensé qu'il y aurait lieu à élever le niveau des conditions de capacité des carrières judiciaires, et ce serait évidemment l'intérêt de l'état. Est-ce donc le cas au contraire d'abaisser ce niveau en ouvrant la carrière à des diplômes inconnus, d'une valeur aléatoire, dont l'état ne peut en aucune façon accepter la responsabilité, puisque les corps qui les dispensent sont indépendans?

Supposez en effet que telle faculté de l'état laisse un instant fléchir le niveau. L'état le sait aussitôt; il sait, par la comparaison avec les autres facultés, que l'on penche ici ou là beaucoup trop du côté de l'indulgence. Il peut, par un avertissement soit bienveillant, soit sévère, ramener la faculté complaisante à ses devoirs. De plus les facultés de l'état n'ont aucun intérêt à cet excès de complaisance, et si les droits pécuniaires d'examen ont pu fournir quelquefois un prétexte à des soupçons de ce genre, ce prétexte a disparu depuis la sage mesure qui a consolidé pour toutes les facultés de l'état l'éventuel des examens et en a fait un traitement fixe. Enfin l'état même alors n'était pas sans moyen d'action en cas d'abus. De même, si l'enseignement faiblit dans une faculté, ce qui peut arriver accidentellement, l'état en est averti immédiatement par ses agens, et il est armé de toutes sortes de moyens de remédier au mal dès qu'il se déclare. Supposons au contraire que les mêmes faits se présentent dans les facultés libres, quel recours l'état peut-il avoir? Comment peut-il y relever l'enseignement et exiger des examens plus sévères? Si même il s'établissait des facultés qui n'auraient pour but que de donner des diplômes, comment pourrait-il l'empêcher? et ne serait-il pas obligé d'accepter également les grades, de quelque côté qu'ils vinssent?

Il y a plus, et ceux qui demandent la liberté des grades ne voient pas qu'ils réclament une arme à deux tranchans, qui peut aussi bien tourner contre eux que pour eux. Sans doute, tant que l'administration de l'état sera entre des mains impartiales, les grades décernés par les facultés libres seront pour celles-ci et pour leurs cliens un avantage, car, une fois le principe admis, on ne fera plus de distinction entre les grades, et l'état n'aura pas à s'enquérir de leur origine. On peut même imaginer tel cas où, le gouvernement

étant entre des mains amies, les grades libres seraient un motif de préférence et de choix; mais on peut aussi faire l'hypothèse inverse. L'état, dans ce temps-ci, peut très bien passer entre les mains d'un parti contraire pour qui l'origine des grades serait précisément un motif d'exclusion. Aujourd'hui, par exemple, les grades étant uniformes, nul ne sait l'origine des candidats aux fonctions; qu'ils viennent des jésuites ou de l'université, cela n'est pas marqué dans le diplôme. Avec la nouvelle institution au contraire, il y aura deux sortes de grades qui chacune portera son origine. Ainsi, suivant les changemens de ministère, tel diplôme sera bon ou mauvais, et il faut être bien sûr d'être toujours les plus forts pour croire à l'utilité d'une telle institution. Sans doute pour les carrières privées, le barreau et la médecine, de telles conséquences ne sont pas à craindre; mais elles peuvent se présenter pour les carrières publiques et se présenteraient vraisemblablement.

Nous avons établi que les garanties exigées par l'état sont nulles, si elles n'ont pas elles-mêmes aux yeux de l'état leur garantie, ce qui ne peut être que si elles sont instituées par lui-même. Il ne peut pas répondre de l'aptitude aux carrières, s'il ne répond pas des diplômes eux-mêmes. Supposons, par exemple, une interpellation parlementaire où l'on citerait de nombreux exemples d'accidens causés par des médecins qui ignoreraient l'emploi du chloroforme. Dans l'état actuel des choses, le ministre s'enquerrait de la situation de l'enseignement et verrait s'il y a là quelques lacunes à combler, quelque faiblesse à corriger; mais pour ce qui regarde les facultés libres, il n'aurait qu'à dire une chose : Cela ne me regarde pas. Dès lors pourquoi garantirait-il une capacité qu'il ne peut contrôler, et dont les défaillances sont en dehors de son action? Des grades libres sont semblables à des actes légaux qui ne seraient point légalisés. J'exige que vous me présentiez votre acte de naissance; si cet acte est rédigé par n'importe qui, ce n'est plus un acte : c'est un papier. De même, j'exige que vous me présentiez le diplôme de licencié; si ce diplôme est décerné par n'importe qui, ce n'est plus un diplôme : ce n'est qu'une lettre de recommandation.

On a si bien compris tous les inconvéniens précédens que l'on a essayé d'un compromis par lequel les droits de l'état seraient, disait-on, sauvegardés et conciliés avec les droits des facultés libres. Ce compromis, qui est précisément en cause, et qu'il s'agit d'abroger, est l'institution des jurys mixtes. C'est là, dit-on, une transaction sage entre les deux principes, puisque d'une part l'état est représenté par deux professeurs et que les facultés le sont également : l'état même aurait, dit-on, la prépondérance. Cette prétendue transaction nous paraît au contraire une concession beaucoup

plus grave que ne serait la pure liberté, car elle tend à donner un caractère demi-officiel à des examens dont l'état après tout n'est nullement responsable : c'est attacher l'estampille officielle aux produits des facultés libres; c'est leur conférer une demi-garantie émanant de l'état; c'est instituer le partage, — ce qui est le vrai but vers lequel on tend. La liberté absolue des grades est contraire aux principes, nous l'avons dit, mais au moins l'état n'y serait pour rien. Les facultés libres conféreraient leurs grades à leurs risques et périls, et l'opinion pourrait servir de contrôle et de sanction. Au contraire, dans les jurys mixtes, l'état intervenant pour une part couvre par là même les résultats. L'état accepte la demi-responsabilité de ce qui ne vient pas de lui, et cela sans moyen suffisant pour exercer un contrôle réel et efficace. Les jurys mixtes sont un coin que les universités libres introduisent dans l'état pour y faire pénétrer leur propre action.

On nous dira peut-être que ces facultés ne sont pas du tout des corps inconnus, sans compétence, sans responsabilité, sans garantie : ce sont, dit-on, des universités. Elles doivent être composées de trois facultés au moins; ces facultés doivent avoir le même nombre de chaires que celles de l'état, elles doivent être occupée par des docteurs aussi bien que celles de l'état. D'aussi grands établissemens, qui exigeront de si grands capitaux, ne peuvent pas être des établissemens pour rire : ce seront nécessairement des corps sérieux, et leurs examens auront une valeur réelle. Elles auront au reste intérêt à maintenir leurs études au niveau de celles de l'état et à donner à leurs grades une valeur égale. Autrement elles sentiraient elles-mêmes qu'elles seraient abandonnées; les grades de l'état reprendraient bien vite l'avantage. On peut donc s'en rapporter uniquement à l'émulation et à la concurrence.

Nous répondrons : Sans doute il peut en être ainsi, mais nous n'en savons rien. Les facultés seront seules juges de ce qui concerne leur intérêt. Peut-être seront-elles sévères, peut-être seront-elles indulgentes et complaisantes, peut-être se partageront-elles les deux rôles : les unes pourront se donner le rôle de lutter par la solidité des études avec celles de l'état, tandis que d'autres, moins ambitieuses, se contenteront du rôle modeste et lucratif d'ouvrir à bon compte l'accès des carrières difficiles. De plus, rien ne garantit l'avenir, ni même le lendemain. Aujourd'hui les facultés feront bonne figure; qu'arrivera-t-il demain? Enfin c'est là une affaire d'appréciation morale, et non de garantie légale. Les affaires humaines ne se traitent pas par les sentimens : on demande des gages aussitôt qu'il s'agit d'intérêts graves et positifs. Nul ne prête par amitié, sur une simple parole. Il faut des titres réels, des actes,

des contrats, des hypothèques, toutes choses concrètes et palpables. La bonne volonté des facultés libres est un fait purement moral dont rien ne répond, qui est laissé à leur libre arbitre et dont l'état ne peut au hasard endosser toutes les conséquences. Il ne peut se subordonner d'avance, dans une partie grave de ses attributions, à des corps privés qui échappent entièrement à son gouvernement.

En se réservant par exemple la rédaction des registres de l'état civil, l'état n'a pas obéi à un sentiment d'hostilité contre le clergé; mais il a obéi au sentiment de sa responsabilité propre. Les actes de l'état civil sont des pièces authentiques qui font foi devant les tribunaux. Or c'est l'état qui est chargé de la justice. Il en est responsable auprès des citoyens; comment le pourrait-il être si les conditions élémentaires de la vie sociale, la naissance et la mort, la filiation, l'adoption et le mariage, n'étaient pas sous sa juridiction directe? Sans doute le clergé pouvait offrir des conditions de capacité et de moralité égales à celles des fonctionnaires de l'état : un curé de village vaut bien un maire de village; seulement l'état a voulu que les garanties primordiales de la vie civile relevassent directement de l'autorité publique, de laquelle relèvent tous les intérêts civils. Il en est des grades comme des actes civils. Moralement parlant, ils peuvent être aussi bien décernés par Pierre que par Paul; mais ce n'est pas la question. Il s'agit de savoir si l'état peut s'en rapporter à autrui autant qu'à lui-même, et si la valeur légale des diplômes doit résulter d'une action purement privée.

On ne peut exercer une fonction publique qu'à la condition d'être fonctionnaire public. Ouvrir ou fermer des carrières réglementées par la loi est une fonction publique : elle ne peut donc être exercée par des corps libres et indépendans. Si on admettait une fois ce droit, il faudrait admettre en même temps comme contre-poids, pour garantir les intérêts de l'état, un droit de contrôle et de surveillance, et même un droit de révision; mais dès lors les facultés libres ne seraient plus facultés libres : elles deviendraient facultés de l'état. Il ne s'agirait plus de liberté d'enseignement : il s'agirait d'instituer, au nom de l'état, des facultés catholiques de manière à partager l'enseignement supérieur comme on se partage l'enseignement primaire. On voit à quelles conséquences graves nous conduit le principe de la liberté des grades. Les jurys mixtes ne sont nullement un moyen d'atténuer ces conséquences : elles sont au contraire un des chemins qui peuvent y conduire.

Nous touchons ici au point le plus délicat de la question. Il est évident que l'état et ses adversaires ne s'entendent en aucune façon sur le principe de la loi. L'état accorde et veut accorder la liberté

d'enseignement, c'est-à-dire une liberté comme les autres, un exercice indépendant de l'activité individuelle, en dehors de la tutelle et de l'omnipotence de l'état. Cette liberté, comme toutes les libertés, a ses inconvéniens; elle a aussi ses avantages : elle peut être un principe de concurrence généreuse; elle peut être un ressort pour l'initiative individuelle et, comme on dit, un refuge ouvert à la liberté des méthodes. Enfin tout est tranché par ce dernier mot : c'est un droit. C'est donc au nom des droits de l'homme et du citoyen, au nom des principes de 89 que l'état accorde la liberté d'enseignement. Ainsi compris, il est manifeste que la liberté d'enseignement n'entraîne en aucune façon la liberté des grades : on peut même dire qu'elle l'exclut, car enseigner est un acte privé, conférer des grades professionnels est une fonction publique.

Les adversaires se placent à un tout autre point de vue. Il ne s'agit pas pour eux du droit naturel d'enseigner sous certaines conditions, droit inhérent à tout homme aussi bien que le droit de guérir ou le droit de plaider. Il s'agit d'un autre droit, antérieur et supérieur aux droits humains, le droit catholique. L'église a éminemment, et par institution divine, le droit d'enseigner, et même elle l'a seule. A elle seule appartient le gouvernement du monde moral. L'enseignement de l'état n'est lui-même qu'une usurpation; un enseignement laïque équivaut à un enseignement athée. Ce n'est pas le monopole de l'université qui est en question, c'est son existence même. Sans doute, dans l'état actuel des choses, on se contenterait de la liberté; mais il y a mieux que cela. Le premier point, c'est d'entrer dans l'état : le reste viendra plus tard. Or par l'institution des jurys mixtes on entre dans l'état; on compromet l'état dans les affaires des universités catholiques. Les deux puissances tendent à se confondre, ce qui a toujours été le rêve du parti ultramontain.

Il n'y a donc pas le moindre doute que la question, telle qu'elle est engagée, ne soit la lutte entre l'état laïque et l'état chrétien. Avoir la clef des carrières peut paraître au premier abord un moyen bien humble et bien modeste pour les disciples de Joseph de Maistre et les apologistes de Grégoire VII; aussi ont-ils eu bien soin de nous avertir que ce n'était qu'une « transaction; » mais on sait que rien n'est à dédaigner pour les habiles. Tenir les intérêts positifs à sa disposition, faire des avocats et des médecins au même titre que l'état lui-même, fournir des candidats à la magistrature, de même que l'état, et le tout sans contrôle, c'est là un moyen d'influence dont on ne peut contester l'efficacité. Qui verrait là autre chose qu'un partage de la puissance publique?

Nous comprenons que dans le débordement de folies révolution-

naires que nous avons vues et que l'on peut voir encore, quelques personnes aient cru utile de s'assurer la coopération de l'église. Un corps éminemment moral, porté par sa pratique et ses fonctions à la culture des sentimens nobles de la nature humaine, renfermant un grand nombre d'âmes d'élite, pourrait être sans aucun doute un auxiliaire moral utile contre de basses passions, à la condition seulement que ce concours fût entièrement libre et séparé de l'action de l'état. Celui-ci a pour lui la puissance de la loi et la force. L'église a pour elle l'exemple, la parole et la prière. Ces deux sortes de moyens d'action doivent être séparés, car toute tentative de l'église à entrer dans l'état a pour effet d'exaspérer les passions contraires et de leur fournir un aliment. Rien de plus juste, par exemple, que la liberté d'enseignement. Que l'église coopère à sa manière à l'instruction et à la moralité des jeunes générations, nous ne pouvons que nous en féliciter : ce sera, nous l'espérons, une source de généreuse concurrence entre les deux corps. Quelques esprits ardens craignent, non sans raison, que cette concurrence, cette noble lutte que rêvent les libéraux sincères ne dégénère en guerre et ne sépare la France en deux camps, que l'état, en instituant des facultés libres, n'institue des citadelles destinées à battre en brèche ses principes fondamentaux, que les concessions faites par la liberté ne tournent contre elle-même; ils craignent enfin l'accomplissement de cette parole célèbre : « Quand nous sommes les plus faibles, nous réclamons la liberté au nom de vos principes; quand nous sommes les plus forts, nous vous la refusons au nom des nôtres. » De telles craintes ne sont certainement pas sans fondement : soit, la liberté accepte ces conséquences, elle se croit assez forte pour les supporter, mais elle ne peut aller plus loin. Autoriser la lutte même contre soi, c'est générosité; laisser pénétrer chez soi et abandonner une parcelle de la puissance publique, ce serait faiblesse.

Nous nous sommes placés exclusivement dans ce travail au point de vue des principes : nous n'avons pas à entrer dans l'examen particulier des raisons ou objections secondaires mises en avant par les adversaires de la loi nouvelle. Quelques-unes seulement méritent d'être relevées ici. Comment, dit-on, peut-on revenir sur une loi avant même qu'elle ait été essayée? Ne faut-il pas attendre l'expérience? Est-il sage de faire des lois pour les défaire aussitôt? Cette objection modeste, sous son apparence d'innocence, n'est autre chose que la question elle-même. Si en effet la collation des grades est un droit de l'état, il n'est jamais ni trop tôt ni trop tard pour le ressaisir. L'expérience n'a rien à y voir. L'état réclame ses attributions propres; il n'a pas à attendre l'usage que vous en fe-

rez. Si, par impossible, l'état se trouvait avoir abandonné une partie de la puissance judiciaire, il n'y aurait pas à attendre l'expérience et le temps pour ressaisir cette partie aliénée de l'autorité publique. Demander que l'état attende, c'est lui demander qu'il reconnaisse que ce n'est pas son droit qui a été entamé. C'est donc résoudre la question par la question. Au contraire, si c'est un droit de l'état, il est urgent de le ressaisir le plus tôt possible, avant qu'aucun acte soit venu constituer une position prise et un fait acquis.

Un autre argument est celui-ci : si vous retranchez aux facultés, dit-on, le droit de délivrer les grades, vous leur ôtez les moyens de vivre. Vous leur donnez un titre vain dont elles ne peuvent faire usage. Étrange argument! L'état vous doit la liberté, non la subsistance. Cet argument rappelle celui des ouvriers en 1848, qui demandaient non-seulement la liberté du travail, mais encore le droit au travail. A quoi nous sert, disaient-ils, d'avoir la liberté de travailler, si nous n'avons pas de travail? — A quoi nous sert, disent nos adversaires, d'avoir la liberté d'enseigner, si nous n'avons pas d'élèves? — Donnez-nous du travail pour vivre, disaient les ouvriers. — Donnez-nous des grades qui nous feront vivre, disent nos universités nouvelles. — Partager le budget, voilà ce qu'on demande de part et d'autre, tant il est vrai que tous les partis sont les mêmes et enfantent les mêmes erreurs lorsque leur intérêt est en jeu!

Ces réflexions sont de nature, nous l'espérons, à frapper tous les hommes impartiaux décidés à juger la question en elle-même, indépendamment de tout esprit de parti. Ce n'est pas une question qui soit particulièrement solidaire de la forme actuelle du gouvernement. Tous les gouvernemens, quelle que soit leur forme, ont intérêt à ne pas laisser entamer le droit de l'état. Tous s'y sont refusés et ont, à un moment donné, su opposer des barrières aux prétentions excessives du clergé. La république même aura été sous ce rapport plus libérale qne les autres, car elle lui aura donné la liberté d'enseignement à tous les degrés. N'est-ce pas assez? Faudrait-il qu'on puisse dire que l'on n'a pas craint de mutiler l'état uniquement parce qu'on n'a pas le gouvernement de son choix?

PAUL JANET.

LORD PALMERSTON

I.

LES DÉBUTS DE PALMERSTON ET SON ROLE JUSQU'EN 1848.

I. *The life of viscount Palmerston*, by lord Dalling (sir H. Lytton Bulwer), 3 vol. 1873. — II. *Life of viscount Palmerston*, 1846-1865, by the hon. Evelyn Ashley, M. P., 2 vol. 1876. — III. *Mémoires de Greville*, 1875.

I.

Yvan Tourguenef, chassant un jour dans les marais d'une des provinces les plus reculées de son pays, vit sortir des roseaux un paysan demi-sauvage qui s'approcha timidement et lui dit : « Qui est donc ce *Palmistron?* Pouvez-vous m'apprendre quelque chose de lui? » — « Je m'étais souvent, disait Tourguenef en racontant cette anecdote, demandé ce que c'est que la gloire; je le savais maintenant. Avoir son nom écorché par la bouche de cet homme et dans ce lieu, oui, si quelque chose était la gloire, c'était cela. »

Ce n'est pas seulement dans les steppes marécageuses de la Russie, et pendant et après la guerre de Crimée, que le nom de Palmerston a été plus d'une fois prononcé. En Asie, en Afrique, il est arrivé à des oreilles que les bruits de l'Europe ne touchent guère, car il a été dans la destinée de Palmerston de s'armer pour le croissant, comme les Normands, ses aïeux, s'armaient pour la croix. Il a été longtemps, pour une foule de peuplades barbares, l'incarnation de l'Angleterre; mais ne doit-il pas rester, dans son pays même, comme le représentant d'une politique et le type d'une classe?

Ce gentilhomme sans morgue et de belle humeur, qui avait fait deux parts dans l'humanité, l'Angleterre et ce qui n'était pas l'Angleterre, plein d'un sincère mépris pour tout ce qui sortait de l'horizon de Pall-Mall et de Westminster, aimant mieux les vices de ses compatriotes que les vertus de l'étranger, ce *Pam*, comme le peuple aimait à l'appeler, est assurément une figure originale et digne d'une étude attentive. On peut l'étudier sans amour ni colère, comme un naturaliste étudie une espèce, car il avait pris au rebours le vers fameux de Térence : *nihil humani a me alienum puto*. Il ne concevait rien de bon qui ne fût utile à son pays : son esprit était essentiellement insulaire; les événemens des deux mondes ne l'intéressaient que par leurs rapports directs ou détournés avec les intérêts anglais; mais il n'avait pas, sur la mesure de ces intérêts, les idées basses d'un marchand ou d'un économiste, il ne séparait pas la grandeur matérielle des grandeurs d'imagination. Il voulait l'Angleterre riche, puissante, et la richesse n'était à ses yeux qu'un élément de puissance; il l'aimait cependant pour elle-même et ne comprenait guère une aristocratie besoigneuse. Il sut à merveille flatter toutes les passions de la noblesse britannique; il se donna tous les goûts des tories et se débarrassa de leurs préjugés et de leur entêtement. Les vieux conservateurs ne purent jamais détester un adversaire qui avait les traditions d'un gentilhomme; les libéraux, contens d'être servis par lui, s'habituèrent à son dédain peu déguisé pour leurs chimères et leurs idoles. Sous une certaine rudesse plébéienne qui plaisait à la nation, Palmerston était aristocrate autant que n'importe quel représentant des « grandes familles gouvernantes. » Il était né Temple (le 20 octobre 1784) et ne l'oubliait pas; les Temple étaient venus en Angleterre avec Guillaume le Conquérant et avaient une généalogie bien suivie depuis Jean sans Terre. Ils avaient eu de grands biens, mais, ayant suivi le parti vaincu sous le règne de Richard III, ils ne gardèrent que Temple Hall, qui dut bientôt être vendu. Cette famille ne devint pourtant illustre qu'avec sir William Temple, qui fut longtemps employé dans les ambassades en Hollande, et laissa des mémoires qui sont encore lus avec fruit par les historiens.

Lord Palmerston descendait directement d'un frère cadet de ce grand diplomate : il avait le même sang dans les veines, et l'on peut observer sur ces deux personnages un vrai phénomène d'atavisme politique. La vie publique de sir William Temple fut, on peut le dire, une longue lutte contre la France; il osa engager cette lutte au moment où la cour anglaise était asservie à Louis XIV et quand la Hollande et l'Angleterre étaient brouillées. Le premier il montra au grand pensionnaire de Witt le péril qui menaçait les Pays-

Bas : il le détacha de la France, le réconcilia avec la Grande-Bretagne, et couronna son ouvrage en négociant avec la Hollande et la Suède le fameux traité de la triple alliance, qui arrêta Louis XIV dans l'ivresse de ses triomphes. Plus tard, à Nimègue, il lutta obstinément contre les tendances françaises de sa cour, et il ne signa qu'à contre-cœur les articles d'une paix qu'il regardait comme boiteuse. Il n'eut pas de regrets pour la royauté des Stuarts, qu'il avait toujours jugée trop française ; il n'avait point pris part à la révolution, mais le triomphe de Guillaume III était aussi le sien ; s'il refusa de sortir de son repos pour servir un roi qui depuis longtemps était son ami personnel, ce n'est pas seulement parce qu'il lui en coûtait d'abandonner son repos, ses livres, ses jardins, il voyait sa politique suffisamment couronnée dans la personne d'un prince d'Orange.

Lord Palmerston ne ressemblait certes pas de tout point à son illustre ancêtre : ce n'est pas lui qui eût dit que, passé quarante ans, l'homme n'est propre ni à l'amour ni aux affaires, il n'avait ni l'humeur mélancolique, ni les goûts bucoliques du philosophe de Sheen, mais on trouve chez tous deux une sorte d'aversion, dirai-je républicaine ou aristocratique, pour la cour. Palmerston rappelle surtout Temple, comme politique : ni l'un ni l'autre ils ne furent, à proprement parler, hommes de parti; ils furent tous deux des patriotes, jaloux de la grandeur anglaise, adversaires implacables, habiles à nouer des alliances contre la puissance française, qu'ils regardaient comme l'ennemie héréditaire de leur pays.

Sir William Temple avait un frère cadet qui devint attorney-général et président de la chambre des communes irlandaises. Le fils de ce frère cadet porta le premier le nom de *lord Palmerston*. Cette pairie irlandaise fut créée pour lui le 12 mars 1722 : le nouveau pair siégea plusieurs années à la chambre des communes ; il eut un fils qui mourut jeune, laissant pourtant un enfant qui devint le deuxième vicomte Palmerston; celui dont nous nous occupons, le ministre, fut le troisième vicomte.

Il y a bien peu de chose à dire de ses premières années : le jeune Henry Temple fut élevé à Harrow; il alla ensuite passer trois ans à Édimbourg, où il suivit les cours de Dugald Stewart. « C'est dans ces trois années, écrivait-il plus tard, que j'ai jeté les fondemens de tout ce que je possède de connaissances et d'habitudes d'esprit utiles. » En 1803, il entra à l'université de Cambridge. Il trouva tout naturel, à peine arrivé à sa majorité, et avant même de prendre son degré de maître ès arts, de briguer les voix de son université pour entrer à la chambre des communes, après la mort de M. Pitt en 1806. Il rencontra deux concurrens dans lord Althorp et lord Henry Petty. Il passa ses examens en même temps qu'il fit sa campagne

électorale, qui se termina par une défaite honorable; c'était déjà beaucoup, à son âge, d'être accepté comme candidat dans une grande université.

On le vit dès cette époque prendre goût à la politique, tout en se livrant avec ardeur aux plaisirs de son âge; il commence en 1806 un journal où sir Henry Bulwer a puisé les principaux élémens de sa biographie. Il observe tout : son ambition juvénile suit tous les grands acteurs de l'époque; ses notes sont brèves, mais pleines de substance. Il a des remarques profondes : « C'est une circonstance singulière, dans la conduite politique de *Buonaparte*, que, loin de cacher ses desseins, il publie jusqu'aux projets les plus violens, avant de les mettre à exécution, et la conséquence uniforme de ce plan a été que le monde, au lieu d'être alarmé et prêt à la résistance, à force d'attendre des conquêtes et des changemens, devient réconcilié avec l'idée de ces conquêtes et de ces changemens et se soumet sans murmurer aux ordres du tyran. » (26 août 1806.) A vingt-deux ans, il juge sainement Napoléon, Fox, « l'homme d'état que le peuple aime le mieux et dans la politique duquel il a le moins de confiance. » Le jeune lord entre dans la vie comme tory, il adopte les opinions des conservateurs comme il a hérité des domaines de son père. Il est curieux de lire dans son journal l'impression produite sur un jeune Anglais par la bataille d'Austerlitz, par la paix « abjecte » de Presburg, par Iéna. Çà et là on trouve une anecdote qui a son prix. Après Iéna, Palmerston raconte que le roi de Prusse se retire à Osterode, près Dantzig. « Telle était son apathie que lorsque le comte Woronzof, envoyé en mission auprès de lui, le joignit à Osterode, il fut immédiatement invité à suivre le roi à la chasse : on fit bonne chasse et l'on tua un ours. La reine malade, et dégoûtée de cet amusement intempestif, fut contrainte de suivre. » Palmerston eut toute sa vie l'humeur frondeuse vis-à-vis des têtes couronnées.

Toutes les dissertations de Blackstone ne valent pas les notes de Palmerston sur les élections anglaises. On y saisit sur le vif la vieille Angleterre et les détails de son système représentatif à la fois si bizarre et si efficace. Palmerston avait échoué à Cambridge; un de ses tuteurs, lord Malmesbury, le fit cependant nommer lord de l'amirauté dans le ministère du duc de Portland. Le parlement dissous, il se présenta encore une fois à Cambridge et fut encore battu; enfin il trouva un siége dans l'île de Wight, le bourg de Newtown. Sir Leonard Holmes, qui en était le patron, lui fit promettre de n'y jamais paraître, même pendant l'élection, tant il redoutait qu'une nouvelle influence vînt se substituer à la sienne.

Lord Palmerston conserva jusqu'au bout une prédilection secrète pour un système électoral qui donnait le monopole du gouverne-

ment à la fortune et à la qualité; il ne fut jamais un réformiste ardent, et les libéraux attendirent sa mort pour faire la seconde réforme électorale.

Le voilà à vingt-cinq ans législateur et dans un poste obscur du gouvernement; il ne lui restait plus qu'à faire son *maiden speech.* Voici le ton dégagé dont il en parle à sa sœur Élisabeth (lettre du 6 février 1808) : « Mes amis ont eu la bonté de m'affirmer que je n'ai pas trop dit de sottises, les journaux ne m'ont pas fait une place très libérale dans leur compte-rendu; mais voici en substance ce que j'ai dit. » Il explique alors, avec la gravité d'un vieux diplomate, qu'il a parlé contre la production des pièces relatives aux affaires du Danemark et au bombardement de Copenhague. Il n'y avait pas besoin de ces pièces pour justifier l'expédition. La France voulait prendre la Zélande et la flotte danoise : le Danemark n'était pas en mesure de faire respecter sa neutralité. Il fallait arracher à Bonaparte une proie qu'il était sur le point de saisir. « Je fus une demi-heure *sur mes pieds*, et n'eus pas aussi peur que je m'y attendais. » Ce fut sans doute un pur hasard parlementaire qui fit du nouveau lord de l'amirauté le défenseur d'une des violences les plus fameuses de l'histoire; on ne saurait guère le blâmer quand on connaît les ordres donnés par Napoléon à Bernadotte : « Si l'Angleterre n'accepte pas la médiation de la France, il faut que le Danemark lui déclare la guerre ou que je la déclare au Danemark. Vous serez destiné, dans ce dernier cas, à vous emparer de tout le continent danois. » (2 août 1807.) Il est étrange pourtant de voir aux prises celui qui était alors le maître du monde et un jeune homme dont personne en Europe ne connaissait encore le nom.

Il est plus singulier peut-être qu'à peu de temps de là Perceval, pendant une crise ministérielle produite par la querelle de Castlereagh et de Canning, offrit à ce débutant le poste important de chancelier de l'échiquier. Palmerston fut un peu surpris; mais, avec la gravité d'un vieil homme d'état, il demanda du temps pour réfléchir et « pour consulter ses amis. » Il consulta son tuteur, lord Malmesbury, et, sur son conseil, repoussa le poste qu'on lui offrait comme étant au-dessus de ses forces. Pour ne pas faire preuve d'une trop grande modestie, il accepta celui de ministre de la guerre, qu'on avait mis à sa disposition si le ministère des finances l'épouvantait. Il entra en fonctions le 28 octobre 1809.

Une carrière qui commençait aussi brillamment que celle de Pitt ne devait pas suivre les mêmes phases. Il y eut comme une éclipse de près de vingt ans dans la vie de lord Palmerston; secrétaire de la guerre en 1809 dans le cabinet de Perceval, nous le reverrons secrétaire de la guerre en 1828 dans le cabinet de Wellington.

En présentant en 1810 le budget de la guerre, il exposait en ces termes l'état militaire de l'Angleterre : « Nous avons en ce moment 600,000 hommes sous les armes (armée, milice, volontaires), sans compter 200,000 marins. L'énergie virile de la nation n'a jamais été plus éclatante, et le pays n'a jamais eu une attitude plus fière et plus glorieuse. Après une lutte de quinze ans contre un ennemi dont le pouvoir a toujours été en augmentant, nous pouvons continuer la guerre avec des forces plus nombreuses et avec une population que la pression des circonstances a consolidée en une masse militaire impénétrable, et si nous ne présentons pas à une invasion l'obstacle de ces nombreuses forteresses qu'on trouve sur le continent, nous lui offrons la barrière plus insurmontable d'un peuple brave, patriotique et enthousiaste. » Cette vibration d'un patriotisme hautain traverse toute la vie de lord Palmerston: de nature *pugnace*, si je puis emprunter ce mot à mes voisins, il a toujours trouvé plaisir à défier ses ennemis.

Ceux qui se souviennent encore de lord Palmerston à cette époque, le peignent comme un homme à la mode, fier, gai, moqueur, hardi chasseur, cachant son ambition sous la frivolité la plus aimable, sachant, on vient de le voir, régler cette ambition, pour la mener plus sûrement et plus loin.

L'homme du monde dominait-il encore l'homme d'état, ou l'homme d'état était-il mal jugé? Quoi qu'il en soit, il resta pendant quinze ans de suite dans le poste que Perceval lui avait confié, et que lord Liverpool lui conserva. Ses amis personnels n'étaient pas ses amis politiques. Il vivait dans la société des whigs, qui, depuis Fox, était la société à la mode, celle qui donnait le ton et qui tenait le sceptre. La discipline de parti l'attachait seule aux tories, encore s'était-il de bonne heure montré assez indépendant. Il n'avait subi aucun patronage trop pesant; il n'était ni à Canning, ni à lord Eldon, ni même à lord Liverpool, ayant exigé de ce dernier qu'on le laissât libre dans la question catholique. Palmerston avait des terres en Irlande, il fut toujours ému (autant qu'il pouvait l'être) des maux de ce pays; sa foi protestante n'ayant rien de farouche, il embrassa de fort bonne heure la cause de l'émancipation catholique. Il fut nommé député de l'université de Cambridge en 1812, comme ami des catholiques; en 1813, il les défendit au parlement. « Est-il sage de dire à des hommes qui ont un *rang* et de la *fortune*, qui, à cause de leur vieille lignée ou de leurs biens présens, ont un intérêt profond à souhaiter le bien public, qu'ils vivent dans un pays où une constitution bienfaisante permet à tous, sauf à eux, en exerçant honnêtement leurs talens dans la vie politique, d'obtenir le respect de leurs contemporains et de rendre

service à l'état... Ce que nous avons perdu par ce système, nul ne peut le savoir; ce que nous pouvons perdre encore, nul ne peut l'imaginer. Si, par le hasard de la naissance ou de l'éducation, un Nelson, un Wellington, un Burke, un Fox, un Pitt, eût appartenu à cette classe de la communauté, de quels honneurs et de quelle gloire l'histoire de la Bretagne n'eût-elle pas été privée? »

Ces paroles montrent comment lord Palmerston comprenait et défendait l'égalité; son éloquence n'a jamais de bonds, de saillies vers les abstractions, elle reste sur le sol anglais. Il n'a pas peur d'être injuste, il a peur que l'Angleterre ne perde quelque chose en excluant du parlement, de l'administration, de l'armée, des gens « titrés et riches. »

C'était assez pourtant pour déplaire au gros du parti tory. Lord Liverpool essaya, mais en vain, de se défaire de lord Palmerston en l'envoyant dans l'Inde comme gouverneur-général, ou en l'embaumant dans la chambre des lords. Il refusa, voulant faire son chemin dans les communes : en 1825, il y eut des élections, et il fut nommé encore une fois à Cambridge, mais il dut se battre en quelque sorte tout seul. « Je me jetai dans les bras de mes ennemis politiques, les whigs, pour me défendre contre mes amis politiques, les tories. » Il se plaignit à lord Liverpool, au duc de Wellington et à Canning des attaques dont il avait été l'objet, bien que la question de l'émancipation catholique eût été directement réservée, chaque membre du cabinet pouvant prendre parti comme il l'entendait. Il avait déclaré à lord Liverpool que, s'il était battu, il sortirait du ministère. « Ce fut, écrivait-il, le premier pas décidé vers une rupture entre les tories et moi, et ils furent les agresseurs. »

Palmerston aimait la lutte, il avait *du sang;* il se plaît à la guerre des catholiques et des anti-catholiques. « La bataille continue, et nos gens vont en tout sens comme une meute indisciplinée; je puis pardonner à des vieilles femmes comme le chancelier, à des niais (*spoonies*) comme Liverpool, à des *ignoramus* comme Westmoreland, à de vieux tories fourbus comme Bathurst; mais comment un homme tel que Peel, libéral, intelligent, d'esprit frais, se trouve courir dans une telle meute, voilà qui me semble difficile à comprendre. Il doit regretter dans son cœur ces premières promesses, ces préjugés juvéniles, qui l'ont lié à des opinions si différentes de ses vues larges sur les affaires publiques. Mais le jour approche, il me semble, où cette question sera résolue comme elle doit l'être... Les jours de la tyrannie protestante sont comptés. » (Lettre à son frère William Temple, 21 octobre 1826.)

Le roi Georges IV, qui avait épousé la passion protestante de George III et du duc d'York, n'aimait pas lord Palmerston. Quand

la mort de lord Liverpool fit passer le pouvoir aux mains de Canning, ce dernier, abandonné par les tories de la vieille roche, par ce qu'on appelait le parti « protestant, » eut quelque peine à composer son ministère. L'amour-propre de Palmerston fut flatté d'abord par l'offre de la chancellerie de l'Échiquier, mais Canning dut bientôt retirer son offre, et Palmerston resta simple ministre de la guerre, sans voix dans le cabinet. Canning lui offrit de la part du roi le gouvernement de la Jamaïque. « Je ris de si bon cœur, écrit-il dans ses notes, que Canning en fut tout troublé et je fus obligé de redevenir sérieux. » Il n'en voulut pas à Canning et s'attacha décidément à sa politique; il devint un *canningite*, ni tory, ni whig.

Ce parti nouveau servait pour ainsi dire de planche aux libéraux, depuis longtemps exclus du pouvoir. « Le parti de M. Canning, écrit Bulwer, vivra dans notre histoire et dans l'histoire du monde, comme le parti des Anglais généreux, courageux et intelligens de la première moitié de ce siècle. Il n'était pas en faveur d'une extension du suffrage électoral. Il était partisan d'une aristocratie puissante et riche; il n'était pas opposé au système des bourgs pourris. Qu'est-ce donc qui le distinguait? C'était le patronage des opinions constitutionnelles hors de l'Angleterre, l'adoption avec certaines réserves des doctrines du libre échange, et la suppression des qualifications religieuses pour les fonctions politiques. » Palmerston, qui cherchait sa voie, fut toujours un économiste assez tiède; le patronage des opinions constitutionnelles au dehors devait devenir son occupation favorite.

Le passage de Canning aux affaires fut court. Le duc de Wellington, qui le remplaça, conserva quelque temps des canningites dans son ministère; mais bientôt Palmerston, Huskisson et deux autres ministres se séparèrent de lui. Palmerston, entré dans l'opposition, n'avait encore qu'une petite place dans la chambre des communes. On en jugera par cet extrait du journal de Greville : « L'événement de la semaine dernière a été le discours de Palmerston sur la question portugaise (insurrection contre dom Miguel en faveur de doña Maria de Gloria), prononcé tard et devant une chambre vide, mais, dit-on, très habile et éloquent. Il a été très violent contre le gouvernement. Il a été vingt ans en place et ne s'est jamais distingué jusqu'ici, ce qui prouve combien les circonstances accidentelles sont nécessaires pour faire saillir les talens d'un homme. Le poste qu'il a rempli le vouait à des détails secs et ennuyeux, et il n'en est jamais sorti. Il était sans doute fasciné par Canning et les autres, et ne fut jamais du cabinet; mais ayant récemment acquis plus de confiance en lui-même, et la mort ou la pairie ayant fait le vide dans la chambre des communes, il s'est lancé, et avec un succès étonnant. Lord Granville m'a dit qu'il avait toujours jugé Palmerston

capable de plus qu'il n'a fait; il l'a dit aussi à Canning, qui ne voulait pas le croire. » Il est à peine nécessaire de dire que Palmerston prit le parti des constitutionnels portugais. Par les ordres du duc de Wellington, deux frégates anglaises avaient empêché une escadre portugaise, armée en Angleterre, de débarquer à Terceire pour défendre l'île contre une expédition miguéliste. Palmerston dénonça cet acte comme une odieuse complaisance pour la cause absolutiste, qui semblait alors triomphante en Europe.

Il alla peu après à Paris, comme s'il eût le pressentiment des grands événemens qui s'y préparaient. Il se réjouit des progrès de la cause constitutionnelle en France, mais il ouvre surtout l'oreille à tous ceux qui lui parlent de la politique extérieure. « L'administration actuelle (lettre du 10 janvier 1829) est très *russe*, mais le sentiment français grandit chez les hommes publics et les pousse à reconquérir les provinces situées entre la frontière du nord et le Rhin, la Belgique et une partie du territoire prussien. Les ultra-libéraux disent qu'ils donneraient leur appui à tout ministre qui reprendrait ces provinces, et Pozzo di Borgo donne en secret à la France l'assurance que, si dans une guerre générale elle se met du côté de la Russie, on l'aidera à les obtenir. » Palmerston vit Pasquier, Casimir Perier, Benjamin Constant, Royer-Collard, le baron Louis. Sébastiani, « un fat, un important, » lui parla « avec franchise. » C'était grand'pitié que les partis et les gouvernemens en Angleterre ne comprissent rien aux besoins de la France. Il était essentiel, indispensable, que la France reprît le Rhin pour sa frontière. On donnerait à la Prusse des morceaux de l'Autriche, la Saxe, le Hanovre. Palmerston exprima le doute qu'il se trouvât jamais en Angleterre un parti assez intelligent pour comprendre les choses de cette façon. Il mit les confidences de Sébastiani dans son carquois diplomatique. Pour Talleyrand, qui était peu candide, il n'en put rien tirer.

Palmerston juge sainement l'état des partis en France : « Certains royalistes qu'on rencontre dans le monde parlent comme des imbéciles et des fous ; il nous faut de la force, d'abord de la force, et puis on peut être raisonnable à plaisir. » Il montre le roi, qui « fronce les sourcils et serre le poing, et parle de ce qu'il fera à pied et à cheval, et dit que la première révolution était l'enfant de la faiblesse de Louis XVI, et que la seconde ne serait pas engendrée par la faiblesse de Charles X ; » il voit dans Polignac l'homme qui sera choisi pour les mesures violentes, et ne croit guère au succès de ces mesures. « Si le roi était appuyé par un ministère courageux, résolu aux coups de désespoir, assez fou pour affronter la tempête du sentiment national, le résultat serait probablement le changement du nom de l'habitant des Tuileries : on inviterait le duc d'Orléans à

quitter le Palais-Royal et à traverser la rue; tout autre changement est hors de question. Il y a en France trop de millions de propriétaires de terres et de rentes pour qu'il puisse rien arriver qui mette en danger la sécurité des propriétés ou des personnes. » (Lettre à son frère du 4 décembre 1829.) On ne voit pas dans les lettres écrites de Paris que Palmerston ait cherché à voir le duc d'Orléans, qu'il avait pourtant connu en Angleterre. Ses prévisions s'accomplirent de point en point, mais peut-être Palmerston n'aperçut-il pas les dangers sociaux qui menaçaient la France, en dépit de ce grand nombre de propriétaires fonciers et de rentiers qui lui semblaient une garantie contre tous les désordres. Il n'eut jamais le sentiment exact des difficultés dont triompha la royauté de juillet; en tout cas, il ne considérait pas que ce fût le devoir d'un ministre anglais de rendre plus facile la tâche de cette royauté.

II.

Palmerston ne sortit de la pénombre politique qu'après la révolution de 1830. Il s'était dégoûté graduellement des tories. Lord Wellington, peu de temps avant de tomber du pouvoir et se sentant déjà ébranlé, lui fit des avances et lui offrit une place dans le ministère. Palmerston se montra si exigeant que la négociation fut rompue; il songeait déjà à lier définitivement son sort au parti libéral : la politique absolutiste, qu'il avait toujours dénoncée, était ébranlée dans toute l'Europe. La Belgique était soulevée contre la Hollande : il jouissait à la fois de voir la révolution triomphante et redoutait que la France ne grandît trop dans ce triomphe. Quand il fut nommé ministre des affaires étrangères dans le cabinet whig de lord Grey, sa tâche semblait des plus difficiles. L'Angleterre, portée par le traité de 1815 au comble de la puissance, applaudissait pourtant aux efforts des peuples soulevés contre la sainte-alliance. Le vainqueur de Waterloo semblait comme le revenant d'un passé dont on avait perdu le sens.

A peine avait-il pris la place de lord Aberdeen, Palmerston dut s'occuper de la Belgique. Nous ne raconterons pas en détail l'histoire assez connue de la fondation du royaume belge : empêcher la France d'obtenir un pouce de territoire et de mettre un Français sur le trône belge, telle fut toute la politique de Palmerston pendant les longs travaux de la conférence. Sur tout le reste il varia au gré des événemens. Si novice qu'il fût alors dans le grand art de la négociation, il affectait de traiter M. de Talleyrand comme s'il eût ignoré que celui-ci avait tenu plus d'une fois des couronnes dans ses mains : il se plaisait à le faire attendre plus qu'il n'était conve-

nable. Talleyrand, qui avait affronté les colères titaniques de Napoléon Ier, pouvait supporter silencieusement les économies de politesse d'un lord anglais. Le roi Louis-Philippe n'avait, cela est manifeste, que le grand et noble dessein de conserver à l'Europe le bienfait de la paix, d'assurer l'indépendance de la Belgique et de couvrir la France par la neutralité belge, de maintenir la bonne harmonie entre l'Angleterre et la France.

Le langage diplomatique de Palmerston n'en a pas moins quelque chose de scandaleux. Voici, par exemple, ce qu'il écrit à lord Granville : « Il est absolument nécessaire que nous nous entendions avec Perier sur la Belgique. S'il est disposé à suivre la ligne droite et à se bien conduire avec les quatre puissances, nous réglerons cette matière à l'amiable et honorablement pour toutes les parties; mais s'il se prête aux mesquines intrigues du Palais-Royal, je prévois que cela finira par la guerre. » (18 mars 1831.) Le biographe ajoute ici en note : « Lord Palmerston rend à peine (*hardly*) justice ici au roi des Français, dont la conduite a été en somme droite, mais qui naturellement était tenu de se conformer aux circonstances et de manier les divers partis dont il était entouré. »

On se figurait alors en France, avec un peu de naïveté, que l'Angleterre devait tout faire pour aplanir les voies au nouveau gouvernement constitutionnel, au « Guillaume III » français. On plaidait un peu trop souvent dans ce sens auprès de Palmerston : « Les Français viennent continuellement à nous avec cet argument : Voyez donc toutes nos difficultés, et comme on nous presse de tous côtés... Et pourquoi est-ce que nous désirerions vous maintenir? Eh! c'est pour que vous teniez vos engagemens » (Lettre du 13 avril 1831.) S'il ne convenait pas à lord Palmerston que la France obtînt « un champ de choux » dans les nouveaux arrangemens territoriaux que nécessitait l'état des anciens Pays-Bas autrichiens, il ne supportait pas même le poids de notre influence morale. « Vous me dites, écrivait-il à lord Granville (22 avril 1831), que le gouvernement français fait valoir que la nation ne sera pas satisfaite de son gouvernement s'il semble n'avoir aucune influence dans les conseils des grandes nations de l'Europe, et que nous devrions en conséquence traiter libéralement et avec faveur toute interprétation des traités qu'il essaie de faire présenter, tant qu'elle n'affecte pas matériellement la sécurité et les intérêts d'autres nations. Je dois protester contre cette doctrine, et nous ne pouvons avoir aucune confiance dans le gouvernement qui l'invoque. Que veulent-ils dire par leur influence dans les conseils des nations? Si c'est le pouvoir d'amener ces nations à se soumettre ou à souscrire aux usurpations françaises, c'est le pied fourchu sous un nouveau déguisement, le vieil

et détestable esprit d'agression qui renaît. Ce que veut la France est juste ou injuste, bon ou mauvais. Si l'un, cela doit être fait; si l'autre, cela ne doit pas l'être. »

On le voit, ce n'est pas Palmerston qui eût inventé l'entente *cordiale*, et après tout la rudesse de son langage n'a rien qui doive choquer ceux qui ont vu comment se font et se défont les alliances; pas plus que les hommes, les gouvernemens n'ont de droits à la sympathie, ils n'ont droit qu'à l'équité. Une grande nation ne doit compter que sur elle-même. On chatouillait trop l'orgueil de Palmerston, on appelait presque son mépris, quand on se lamentait contre son manque de sympathie. Ce qui était insupportable, ce n'était pas son indifférence, ce n'était pas même sa haine, il y a des haines savoureuses et fortifiantes, c'était la prétention qu'il semblait s'attribuer au monopole du désintéressement et de l'honnêteté politique. A lire ses dépêches, il semble que du côté de la France il n'y a que noirceur, duplicité, mauvais desseins; du côté de l'Angleterre, tout est noblesse, oubli de soi, candeur, simplicité, grandeur d'âme.

Si les Anglais lisaient dans quelque livre français ces lignes : « Lord Grey est honnête, mais il n'est pas conforme à la nature humaine qu'il ne soit pas entraîné de temps en temps par la déshonnêteté de Palmerston et, j'ai peur de l'ajouter, par le manque de principes de la reine. » Que penseraient-ils d'un ministre des affaires étrangères français qui les eût écrites? Remplacez pourtant lord Grey par Perier, Palmerston par Sébastiani, la reine par le roi, et vous aurez un passage d'une lettre écrite le 22 avril par Palmerston à lord Granville.

III.

La question d'Orient est celle qui a peut-être le plus occupé Palmerston; nous allons y suivre, depuis le début, le développement de sa politique et en analyser les ressorts. L'empire ottoman n'eut d'abord aucune part dans sa tendresse, et, pendant quelque temps, il succomba à la passion philhellène. En 1827 il propose au duc de Wellington d'occuper la Grèce et de balayer les Turcs hors du petit royaume que la diplomatie avait accordé à l'insurrection, avant que l'expédition française en Morée eût été résolue. Il ne redoute pas encore la Russie; il écrit en 1828 dans son journal, pendant la guerre entre la Russie et la Turquie : « Les Russes commencent à découvrir qu'ils ont assez de territoire, que la prise de Constantinople, si l'Europe la permettait, créerait bien un nouvel empire, mais ne fortifierait pas la Russie actuelle. Ce qui leur est indis-

pensable, c'est la certitude du libre passage pour leur commerce dans le Bosphore et les Dardanelles, et cela, ils peuvent l'obtenir par traité. »

Les succès d'Ibrahim-Pacha ne l'alarmèrent que quand la France apparut sur le théâtre des hostilités. On sait qu'après la bataille de Konieh (21 décembre 1832) le sultan implora les secours de la Russie. Avant que la flotte russe ne fût arrivée, l'amiral Roussin, ambassadeur de France, offrit sa médiation, et la Turquie demanda à la Russie de différer l'envoi de l'escadre de Sébastopol.

Quand Palmerston apprit ces nouvelles à l'ambassadeur de Turquie, Namik-Pacha l'écouta en silence et se contenta de lui répondre : « Et où est l'Angleterre dans tout ceci? » (Mémoires de Greville, tome II, page 367.) Ce mot fut-il une révélation pour Palmerston, qui jusque-là avait semblé un spectateur assez indifférent des événemens? Mehemet-Ali refusa les propositions de l'amiral Roussin, et la Russie en profita pour intervenir et pour conclure un traité (8 juillet 1833) qui fermait les Dardanelles aux vaisseaux de guerre de toutes les puissances occidentales. Les protestations de l'Angleterre et de la France restèrent vaines.

Pendant cette année 1833, Mme de Lieven, qui reflétait comme un miroir les passions de Saint-Pétersbourg, disait à qui voulait l'entendre, dans la société anglaise, que Palmerston était « un très petit esprit, lourd, obstiné; » elle « s'étonnait que lady C..., avec sa finesse, en fût éprise. » (Mémoires de Greville, tome II, page 357.) Palmerston se vengeait de ces propos en envoyant à Constantinople, au lieu d'un chargé d'affaires, un ambassadeur, Stratford Canning, qu'il savait être personnellement désagréable à Saint-Pétersbourg, que M. de Nesselrode qualifiait, dans une lettre à Mme de Lieven, « d'impraticable, soupçonneux, pointilleux, défiant. » Palmerston faisait dire à Mme de Lieven qu'il avait choisi Canning à dessein, qu'il était temps que la hauteur russe descendît d'un cran (*a peg*). (Mémoires de Greville.)

L'orage qui s'était formé en Orient se dissipa; mais il resta chez les représentans de la Russie à Londres un grand fonds de ressentiment contre Palmerston. Mme de Lieven disait à Greville (Journal de Greville, 18 février 1834) qu'il était impossible de décrire le mépris et l'aversion que tout le monde diplomatique ressentait pour le ministre anglais, « lui surtout, » en montrant Talleyrand, qui était assis près d'elle. M. de Bulow ne faisait pas mystère de son antipathie. Mais Palmerston, attaqué dans son propre ministère, peu aimé de ses collègues, était soutenu par lord Granville, qui avait à Paris une situation exceptionnelle comme la diplomatie moderne n'en connaît plus guère; celui-ci avait conçu la plus haute idée du ministre des affaires étrangères. Lady Granville, une des

personnes qui faisaient alors l'opinion, disait que son talent était de premier ordre : « Il approchait de la vraie grandeur par ses vues larges, son dédain pour les trivialités, sa résolution, sa décision, sa confiance, surtout son mépris pour les clameurs et les injures. (Mémoires de Greville, tome III, page 360.) Le moment approchait où Palmerston allait montrer ce dont il était capable, et malheureusement la France devait servir de première victime à celui dont M. de Talleyrand, malgré son aversion, disait dans sa correspondance intime qu'il était « le seul homme d'état de l'Angleterre. » (Lettre à Mme de Flahault.)

Après le traité qui avait en quelque sorte livré la Turquie à la Russie, lord Palmerston avait semblé se rapprocher de la France. Il était pourtant plus tourmenté de la France que de la Russie. Sa mauvaise humeur contre notre pays, qui était chez lui à l'état de diathèse, s'était fortement aiguisée, parce qu'il n'avait pu entraîner le roi Louis-Philippe dans une intervention armée en faveur de la reine d'Espagne. Il avait absolument refusé à ses collègues de mettre un seul mot pour la France dans le discours de la couronne prononcé après l'avénement au pouvoir de M. Molé. La *quadruple* alliance contractée par l'Espagne, le Portugal, l'Angleterre et la France n'avait pas donné les fruits que lord Palmerston en attendait : le rêve de Palmerston avait toujours été de voir flotter le pavillon de Saint-George à côté d'autres drapeaux victorieux sur le continent : Louis-Philippe ne lui donna pas la « guerre de Crimée » qu'il devait obtenir plus tard d'un Napoléon. Il en conçut un amer ressentiment. « La France, écrit-il à lord Granville, se met dans une fausse position, et dans peu de temps elle verra son erreur » (20 septembre 1836). Pour lui, il se retire de la quadruple alliance, se lave les mains de ce qui arrivera. Qui avait raison de Louis-Philippe ou de lord Palmerston? La cause des *christinos* triompha sans intervention étrangère et tout rentra dans l'ordre en Espagne. Louis-Philippe était avare du sang français et servit mieux l'Espagne par ses conseils qu'il n'eût pu le faire par ses armes.

On voit Palmerston dès ce moment chercher son occasion : il la trouva en Orient. « Il y a peu d'hommes publics en Angleterre, écrivait-il à lord Granville le 5 juin 1838, qui suivent d'assez près les affaires étrangères pour prévoir les conséquences d'événemens qui ne sont pas arrivés. » Les hommes sont rares en tous pays, qui voient approcher l'ombre des faits à venir. Palmerston détermina le cabinet anglais à épouser la cause du sultan contre Mehemet-Ali. Pour empêcher la Russie d'accorder encore à la Turquie sa lourde protection, il est décidé à offrir au sultan l'appui d'une flotte anglaise. Il voudrait lier la France à une action commune avec l'Angleterre, car « il ne faut pas oublier que le grand danger pour

l'Europe est la possibilité d'une combinaison entre la France et la Russie, combinaison empêchée en ce moment par les sentimens de l'empereur Nicolas, mais qui ne sera pas toujours aussi impossible qu'aujourd'hui. » (Lettre à Granville, 8 juin 1838.)

Il est prêt toutefois à agir sans la France, s'il le faut, contre la France, s'il se peut. Pour se tenir en équilibre entre la Russie et la France, il propose une conférence des cinq puissances à Londres : il ne voudrait livrer la Turquie ni à l'amitié moscovite, ni à l'amitié française, il veut lui faire un bouclier de l'Europe; il s'élève contre ce vieux thème : la chute imminente de l'empire ottoman; les empires ne tombent pas tout seuls, ils sont renversés du dehors. « Il est de l'intérêt de l'Angleterre que le sultan soit fort, et il est clair qu'il est plus fort avec la Syrie et l'Égypte que sans ces provinces. Je suis donc d'avis qu'on maintienne l'intégrité de l'empire.» (Lettre à H. Bulwer, 22 septembre 1838.)

Quand on arriva aux détails, l'accord ne dura pas. La France répugnait à prendre des mesures coercitives contre Méhémet-Ali; l'opinion publique l'avait choisi comme une idole, elle s'exagérait ses ressources; on ne se demandait pas combien de temps il pourrait guerroyer dans l'Asie-Mineure, dès que ses communications maritimes seraient coupées par une flotte anglaise. Le vieux pacha était à la mode, et l'exécuteur sommaire des mamelouks était vanté comme un apôtre de civilisation.

Palmerston ne voyait pas sans joie la France pencher vers une cause qu'il savait pouvoir accabler à un moment donné avec les forces de toute l'Europe; il visait la France à travers le pacha rebelle. « Les Français n'ont que trois voies à suivre, écrit-il à Bulwer, alors à Paris, — ou marcher droit avec nous et remplir honnêtement les engagemens pris avec nous et l'Europe, ou se tenir à l'écart et reculer devant l'exécution de leurs propres déclarations, ou enfin aller en avant et se liguer avec Méhémet-Ali et employer la force... Je ne crois pas que Louis-Philippe soit égal à la dernière tâche. La seconde est celle qu'il préférera. » (1er septembre 1839.)

Palmerston avait jeté la sonde dans le nouvel envoyé de la Russie, M. Brunnow, diplomate encore obscur, sorti de la nuit des chancelleries, jaloux de faire un début, de se signaler par quelque acte important et de se lier à un de ces hommes puissans qui attirent ceux qui les servent à leur propre hauteur et les imposent à tout le monde. Palmerston excellait dans l'art de faire prisonniers les hommes qu'il jugeait intelligens. Brunnow en vint à déclarer que non-seulement son gouvernement était prêt à faire immédiatement une convention avec l'Angleterre, l'Autriche et la Prusse, il la ferait *avec ou sans* la France : « personnellement l'empereur Nicolas aime-

rait mieux que la France fût laissée en dehors. » Il renonça pour la Russie à toute idée d'un traité séparé avec la Turquie, comme celui d'Unkiar-Skelessi. (Lettre à Bulwer, 24 septembre 1839.)

Ainsi une coalition se formait sourdement contre la France. Palmerston faisait bien connaître à Sébastiani le langage de Brunnow : « Je lui ai tout dit, *excepté* la préférence de Nicolas pour une solution qui laisse la France dehors. » (Lettre à Bulwer.) Avec de telles restrictions, une conversation diplomatique ressemble au drame de *Hamlet* sans Hamlet.

Palmerston, il faut le dire, avait des témérités heureuses : il savait se livrer tout entier et couper les câbles à propos. Il professait qu'il n'y a rien de si dangereux que la demi-confiance. On ne crut pas à Paris qu'il se jetterait dans les bras de Brunnow, on pensa qu'il oscillerait entre la Russie et la France; mais il prit son parti dès qu'il eut trouvé dans Brunnow un homme secret, décidé à le suivre. A ce moment, la coalition de M. Guizot et de M. Thiers renversait le cabinet du maréchal Soult. M. Thiers fut nommé président du conseil, et M. Guizot alla remplacer le général Sébastiani à Londres. Palmerston se réjouit du changement : « Guizot, écrit-il à lord Granville, est un homme raisonnable et éclairé. » (11 mars 1840.) Cependant il continue à jouer une partie liée avec la Russie. Il se plaint sans cesse de la mauvaise foi française. Lord Granville lui écrit en vain : « Le roi ne désire pas de querelle avec vous, mais il n'en désire pas non plus avec la presse et les chambres françaises. Il ne veut pas manger l'Égypte, mais il ne veut pas se quereller avec ceux qui la mangent. » Palmerston lui répond impérieusement : « Peu m'importent les sentimens, je ne regarde qu'aux faits. » Enfin il touche au terme de ses désirs : le 15 juillet, il signe avec la Russie, l'Autriche et la Prusse une convention secrète pour le règlement de la question d'Orient.

En l'absence de lord Granville, Bulwer remplissait à Paris les fonctions de chargé d'affaires. Un matin, à Auteuil, M. Thiers montre à Bulwer le traité secret, dont il avait obtenu connaissance, bien que les négociations eussent été conduites avec le plus grand secret. « Il était naturellement, écrit Bulwer, très décomposé (*discomposed*). Il me parla de l'effet qui serait produit sur l'opinion publique en France, me pria de ne rien dire jusqu'à ce qu'il eût pris des mesures pour empêcher une violente explosion; il s'exprima en somme, je dois lui rendre justice, avec plus de regret que d'irritation. »

Palmerston brûlait d'avoir des nouvelles de Paris. « Je suis curieux, écrit-il à Bulwer (21 juillet 1840), de savoir comment Thiers a pris notre convention. Sans doute il a été très irrité : c'est un

grand coup pour la France; mais elle se l'est attiré par son obstination à se refuser à tout arrangement raisonnable. Je penche à croire que Thiers a été égaré par Ellice (1) et par Guizot; il a cru que le cabinet anglais ne ferait jamais ce dernier pas... Thiers sans doute commence par écumer; mais nous ne sommes pas gens à nous épouvanter d'une menace, et il est trop sage pour faire des folies qui le mettraient en collision avec l'Angleterre, sans parler des trois autres puissances. Vous dites que Thiers est un ami chaud, mais un dangereux ennemi; c'est possible. Je doute pourtant qu'on puisse avoir confiance en lui comme ami, et, me sachant dans mon droit, je ne le crains pas comme ennemi. »

M. Guizot était venu à Londres, pénétré d'admiration pour un pays dont il avait raconté l'histoire et dont il vantait les institutions. Les fumées d'admiration dont l'enveloppait l'aristocratie britannique lui dérobèrent peut-être trop longtemps les secrètes menées de lord Palmerston; son âme hautaine et droite ne s'ouvrait pas facilement au soupçon. Quand il sut la vérité, il dit à Palmerston qu'il serait nécessaire désormais pour la France d'être « en force, en grande force, dans le Levant. » — « Soit! écrit Palmerston en relevant le mot, nous ne serons effrayés par aucune force navale dont on fera parade. Nous irons tranquillement notre chemin, comme si cette force était encore à Toulon. La France sait bien que, si cette force supérieure s'avise de se mêler de la nôtre, c'est la *guerre.* » Il souligne le mot à dessein. Il n'y croit pourtant pas, à cette guerre, « Louis-Philippe n'est pas homme à jouer cette partie. » Le 18 septembre, M. Thiers reçoit Bulwer à Auteuil. « J'ai, lui dit-il, des dépêches de Walewski (qui avait été envoyé en mission spéciale auprès de Méhémet-Ali). Sa négociation avec le pacha est terminée. » Il en fait connaître les termes, lui déclare que la France approuve les demandes formulées par le pacha. « Si vous pouvez persuader au sultan et aux autres puissances d'accepter ces conditions, nous pouvons reprendre l'entente cordiale. Sinon, après les concessions que nous avons obtenues de Méhémet-Ali, nous sommes tenus de le soutenir. » Puis, le regardant entre les yeux, il ajouta gravement : « Vous comprenez, mon cher, la portée de ce que je viens de dire. — Parfaitement, répondit Bulwer. »

Palmerston ne s'alarma pas de cette « menace mystérieuse, » — « mais, écrit-il à Bulwer, si Thiers reprend jamais avec vous la langue de la menace, si indistincte et vaguement ombrée qu'elle soit, ripostez et allez jusqu'aux dernières limites de ce que je vais vous dire... Dites-lui que, si la France jette le gant, nous ne refuserons pas de le ramasser; que, si elle commence la guerre, elle per-

(1) On connaît bien dans le monde politique Ellice, qui pendant si longtemps a été un conseiller officieux de la diplomatie anglaise.

dra certainement ses vaisseaux, ses colonies, son commerce avant d'en voir la fin; que son armée d'Algérie cessera d'être pour elle une cause d'anxiété, et que Méhémet-Ali sera jeté dans le Nil. » Voilà le langage « sédatif » dont il veut qu'on use. Palmerston ne s'était pas mépris sur la faiblesse de Méhémet-Ali : celui qu'on avait pris pour un second Alexandre fut battu presque honteusement. M. Thiers accusait M. Guizot de s'être laissé enguirlander et tromper à Londres; mais M. Guizot, une fois les voiles déchirés, avait promptement compris que M. Thiers ne réussirait pas à provoquer une entente directe entre le sultan et Méhémet-Ali. Il épousait le sentiment du roi qui ne voulait pas jeter la France dans une guerre pleine de périls, seule contre toute l'Europe et sans autre allié qu'un pacha dont l'empire gonflé avait crevé sous la première piqûre. M. Thiers dut quitter le pouvoir; il n'avait pas désiré la guerre au début, il était allé, dans des momens d'épanchement, jusqu'à se plaindre des velléités belliqueuses du roi, il s'était enflammé lentement, mais enfin il avait amené les choses à ce point que la guerre était devenue imminente : le roi et les chambres durent choisir entre lui et une lutte avec l'Europe coalisée. Le roi avait sans doute ressenti aussi vivement que personne l'injure faite à la France; mais il connaissait mieux l'Europe que ceux qui, dès cette époque, croyaient pouvoir la braver et qui rêvaient de recommencer l'épopée révolutionnaire et impériale. M. Thiers lui-même avait été très raisonnable dans son langage officiel; sa dernière note à lord Granville séparait nettement la question de la Syrie et la question d'Égypte : il abandonnait la Syrie à la fortune de la guerre, et considérait seulement comme un *casus belli* toute tentative faite pour déposséder Méhémet-Ali en Égypte. M. Thiers fut sacrifié à la nécessité de la paix : son programme ne le fut pas et il fut adopté par M. Guizot.

Palmerston avait assez triomphé : il avait isolé la France, il avait soufflé sur l'empire asiatique de notre protégé, il avait fait entendre le canon anglais dans le Levant. M. Guizot reçut la réponse faite à la dernière note de M. Thiers (2 novembre 1840). Palmerston exprimait la satisfaction qu'il éprouvait en voyant la France attachée au principe de l'intégrité de l'empire ottoman : il ne faisait pas même allusion à la menace du *casus belli* qui pourrait résulter d'une agression contre l'Égypte : cette question égyptienne était une affaire entre le sultan et le pacha; le sultan verrait jusqu'où il pourrait pousser la générosité envers son vassal. Ce langage froidement ironique fut son seul cri de victoire; il était de ces hommes qui, lorsqu'ils ont la proie, se soucient peu de l'ombre. Dans les débats du parlement, il couvrit la France de fleurs; jamais il n'était venu à personne la pensée de l'insulter, de la blesser; la France

avait eu un bandeau sur les yeux, les événemens l'avaient délié. Dans sa correspondance, on sent la main d'acier sous le gant de velours. « Mon cher Granville, vous m'écrivez que le vœu français est que « la solution finale de la question d'Orient ne paraisse pas avoir été décidée sans la concurrence de la France; mais c'est là précisément ce que je ne veux pas qui paraisse. » Il ne croit pas que la colère française soit seulement causée par une blessure d'amour-propre : les débats des chambres françaises ont prouvé que cette colère avait des causes bien autrement profondes. La France veut s'agrandir dans le Levant, au détriment de l'Angleterre. Ces plans ambitieux sont déjoués; voilà ce qui cause sa furie, « et cette furie est d'autant plus intense et plus ingouvernable que ceux qui l'éprouvent n'en peuvent décemment avouer la vraie cause et sont obligés de la mettre au compte de sentimens que tout homme arrivé à l'âge adulte doit être honteux d'éprouver. » Écoutez-le enfin sonner l'hallali dans ce petit billet bref, pressé, débordant de joie contenue : « Ce jour (8 décembre) nous apporte une masse de bonnes nouvelles : la soumission de Méhémet, la défaite de Dost Mohammed, l'occupation de Chusac. La première met fin à la question turco-égyptienne. Le grand point maintenant sera de régler les derniers détails, de telle sorte que Méhémet soit réellement et *bona fide* un sujet du sultan, non un dépendant et un instrument de la France. »

Nous pouvons aujourd'hui, du fond de notre malheur, juger bien froidement ces événemens de 1840 qui émurent tant nos pères. Le roi Louis-Philippe fit bien de refuser la guerre que lui offrait Palmerston, et Palmerston ne l'offrait que parce qu'il savait que ce souverain aimait trop la France pour la précipiter dans les hasards : ministre d'une monarchie constitutionnelle et entrepreneur de révolutions à l'extérieur, il était prêt à exploiter les haines et les défiances de l'Europe absolutiste contre le gouvernement de juillet. Quand M. Brunnow assista plus tard au déchaînement de l'opinion anglaise contre l'empereur Nicolas, quand il vit Palmerston s'unir à Napoléon III, il se demanda sans doute si la politique de son pays avait été clairvoyante et habile en 1840, si le tsar avait bien servi la Russie en cherchant à abaisser une royauté qui n'inquiétait pas l'Europe, qui ne menaçait aucun trône et qui ne rêvait que des conquêtes morales et pacifiques. Palmerston, dénonçant Louis-Philippe comme un ambitieux et un trouble-fête, louant la solidité conservatrice de Metternich et de Brunnow, de la même main qui, à propos des affaires d'Espagne, dénonçait la France comme inféodée au parti absolutiste et aux ennemis des institutions libres, ferait l'effet d'une sorte de Méphistophélès politique, si sous ses contradictions, ses tours et retours, ses légèretés calculées, l'on ne sentait la trame solide et forte d'un patriotisme violent, égoïste,

avide, impitoyable, dédaigneux des hommes, des nations, des théories, des principes. Ceux qui travaillèrent après 1830 à l'établissement d'une monarchie constitutionnelle en France comptèrent trop, on peut l'avouer aujourd'hui, sur les complaisances de l'Angleterre; ils firent aussi trop de fond sur ces sympathies banales qui s'évaporent dans les salons. « Guizot a été trompé par le sot langage de Holland et de Clarendon, qui lui parlaient en faveur de Méhémet-Ali. » (Lettre à son frère, 27 juillet 1840.) Palmerston, au moment critique, offrit sa démission à lord Melbourne; tout céda, l'intérêt national fut invoqué, et Palmerston fit ce qu'il voulut. « Les peuples n'ont pas de cousins, » aimait-il à répéter. Il se persuadait que, s'il avait cédé à la France, Louis-Philippe devenait le dictateur de l'Europe et que notre insolence n'aurait plus connu de bornes. Jamais on ne trouve dans sa correspondance un mot qui marque de l'amitié ou du moins du goût pour notre nation; il a toujours une flèche prête pour nous : « Le gouvernement français nous a demandé la permission de rapporter les cendres de Napoléon de Sainte-Hélène; nous avons accordé cette permission. Voilà une requête bien *française.* » (Lettre à son frère William, 13 mai 1840.) L'antipathie dont il honorait Louis-Philippe était instinctive; il reconnaissait dans le roi un Français jusqu'à la moelle. Il n'avait dans son caractère rien de la fadeur de ces whigs, de ces grands seigneurs qui patronnent volontiers et tour à tour les souverains et les peuples; il était le bouledogue de l'Angleterre et ne voulait pas être autre chose.

IV.

L'Europe avait été plus équitable que lord Palmerston : ses souverains avaient fini par reconnaître les grandes qualités du roi Louis-Philippe et par rendre justice à son amour sincère de la paix. Le nuage de 1840 s'était promptement dissipé : on fut surpris de voir tomber le cabinet anglais au lendemain même de son triomphe diplomatique. Palmerston alla reprendre sa place sur les bancs de l'opposition. Les questions économiques commençaient alors à prendre l'ascendant dans la chambre des communes. La réforme parlementaire y avait fait pénétrer les représentans des classes industrielles qui aspiraient au libre échange; les *gentilshommes* étaient attachés aux tarifs protecteurs. Palmerston trouvait l'économie politique chose assez ennuyeuse et s'occupait de préférence des questions de politique extérieure; il accusait la mollesse du cabinet tory et dénonçait volontiers sa faiblesse envers les États-Unis et la France. Quand on relit aujourd'hui les débats que souleva l'affaire Pritchard, on les trouve tout à fait misérables : pendant que les déclamateurs français accusaient M. Guizot de lâcheté, lord Palmer-

ston éclatait en philippiques véhémentes contre la condescendance anglaise. Il ne faisait pas seulement son métier d'opposition systématique, il était sincèrement convaincu qu'il faut toujours montrer les dents, menacer, gronder. « Ce n'est pas telle ou telle concession qui peut avoir une importance nationale, c'est l'habitude de faire des concessions, c'est la croyance en votre facilité à en faire qui est fatale à l'intérêt, à la tranquillité, à l'honneur d'un pays. » Il écrit ailleurs : « Ne lâchez jamais une tête d'épingle que vous ayez le droit de garder et que vous croyez pouvoir garder, et même si vous croyez qu'à la dernière extrémité vous ne pouvez la conserver, faites autant de difficultés que vous pourrez avant de l'abandonner, et laissez croire que peut-être vous ferez la guerre plutôt que de la lâcher. »

En 1843, Palmerston fit un voyage sur le continent. On est étonné de le voir à cette époque sans cesse préoccupé d'une guerre avec la France. Il se plaint d'elle à tout le monde. Il ne croyait pas à l'entente cordiale. M. Guizot ne lui convenait pas plus que M. Thiers. « Guizot, écrivait-il en 1845 à son frère William, nous aime aussi peu dans son cœur que tout autre Français, et il est poussé par l'opposition à exprimer des sentimens hostiles, plus souvent et plus fortement que ne le serait un autre. »

Au moment même où l'œuvre de Peel était accomplie, ce grand homme d'état, qui avait l'âme haute, humaine et généreuse, tombait du pouvoir : les tories avaient suivi malgré eux le chef qu'ils s'étaient donné, et le jour même où les lords votaient enfin l'abolition de la loi sur les céréales, l'administration de Peel se trouvait en minorité sur une question relative à l'Irlande. Les whigs se voyaient de nouveau portés au pouvoir, et tout naturellement Palmerston était désigné pour le portefeuille des affaires étrangères. Son attitude vis-à-vis de la France avait été pendant les années précédentes marquée par une insolence si agressive, qu'il crut nécessaire, pendant les vacances de la chambre des communes et pendant que la nouvelle administration se constituait, de faire un voyage à Paris pour montrer qu'il savait sourire aussi bien qu'aboyer. On promena « ce terrible lord Palmerston » de salon en salon, de dîner en dîner; il vit M. Guizot chez Mme de Lieven, M. Thiers chez lady Sandwich. Le roi l'invita aux Tuileries. Palmerston rencontra M. de Montalembert, qui l'avait furieusement attaqué, lui tendit la main le premier et lui parla avec cette bonne humeur qui ne coûte guère à un homme du monde et qui lui sert d'armure naturelle. Il eut, on le voit, bien peu de chose à faire pour se rendre *possible*. Lord John Russell forma le cabinet dans lequel lord Palmerston reprit le *foreign office* pour la troisième fois. Il n'y a peut-être dans toute la correspondance diplomatique

de Palmerston rien de plus intéressant qu'une lettre qu'il écrivit à lord John Russell presque aussitôt l'avénement du ministère whig. L'Europe est tranquille : rien ne remue; l'œil de lynx de Palmerston fouille l'avenir. Où voit-il un danger? A Rome. Et qui veut-il intéresser au sort du souverain pontife? Lord John Russell, le whig des whigs. Il lui envoie le 30 juillet 1846 une copie du mémorandum adressé par les puissances au pape en 1831. « La matière, dit-il, est de grande et sérieuse importance, elle a une portée qui n'apparaît pas à première vue. L'Italie est le point faible de l'Europe, et la première guerre qui éclatera en Europe sortira sans doute des affaires italiennes... Laissez les choses comme elles sont, et vous donnez à la France le droit de troubler l'Europe quand elle le voudra... Les libéraux français savent que, s'ils tentaient de marcher sur le Rhin, ils auraient contre eux l'Allemagne unie, la Russie et plus ou moins l'Angleterre; mais, en soulevant une insurrection en Italie contre le mauvais gouvernement papal, leur position serait différente. L'Angleterre ne prendrait probablement pas partie contre eux; la Prusse ne remuerait pas le pied; la Russie ne serait pas bien active et peut-être ne serait pas fâchée dans son cœur de ce qui pourrait humilier et affaiblir l'Autriche. Mais l'Autriche interviendrait et ne pourrait guère faire autrement; la France et l'Autriche se battraient en Italie, et la France aurait tous les Italiens de son côté. La guerre, commencée en Italie, s'étendrait peut-être à l'Allemagne; en tout cas, nous n'avons aucun désir de voir l'Autriche abattue, la France agrandie, la vanité militaire et l'amour des conquêtes des Français réveillés et excités par le succès. » Il conclut en invitant lord Russell à fortifier le pape en lui demandant des réformes intérieures : la mission donnée à lord Minto eut pour principal objet de provoquer des réformes en Italie afin d'empêcher une intervention française dans la péninsule.

Palmerston, on le voit, n'était pas l'ennemi du pape, il n'était l'ennemi d'aucun gouvernement faible, il ne détestait que ce qu'il craignait : la monarchie constitutionnelle de juillet avait, à force de patience et de courage, surmonté les plus grandes difficultés, elle avait usé la mauvaise humeur des cours, elle rayonnait sur toute l'Europe par le génie de ses écrivains, par l'éloquence de ses hommes d'état, par ses idées sagement libérales, par le prestige attaché à un roi honnête homme, entouré d'une nombreuse et brillante famille. Cette prospérité, que rien ne semblait plus menacer, aveuglait, épouvantait Palmerston; son esprit inquiet cherchait constamment le défaut de la cuirasse française, ses pressentimens étaient guidés par un profond instinct : si la révolution de 1848 n'eût pas eu lieu, la guerre eût vraisemblablement éclaté tôt ou tard en Italie entre la France et l'Autriche. Ce n'est pas seulement l'Ita-

lie que surveillait Palmerston, son œil sortait rarement de l'Espagne : les affaires de Madrid l'amusaient comme un roman, et sa raideur britannique savait passer à travers les mailles des intrigues les plus serrées.

Jamais le gouvernement anglais n'eut à se plaindre sérieusement de la conduite de la France vis-à-vis de l'Espagne, mais il plaisait à Palmerston de nourrir des griefs contre nous, de nous représenter comme des alliés peu sûrs, des modèles de fourberie, des abîmes d'ambition. Il voit rouge quand il est question du roi des Français. Voici sur quel ton il écrit à son frère : « Ces insurrections militaires en Espagne et en Portugal sont le diable; mais elles n'auraient pas éclaté si notre digne ami et fidèle allié Louis-Philippe avait rempli ses engagemens et avait agi dans l'esprit du quadruple traité (1). Mais, quelle qu'en soit la cause, il nous a à peu près jetés par-dessus bord, nous, la reine et le traité. Les uns disent que c'est par peur des républicains, les autres par désir de plaire à l'Autriche et à la Russie,... d'autres qu'il veut le succès de don Carlos et donne une princesse française à un fils de don Carlos... » (10 septembre 1836.) Peu de jours après, il revient à la charge et écrit à son frère : « Louis-Philippe nous a traités salement (*scurvily*) dans ces affaires espagnoles; mais le fait est qu'il est aussi ambitieux que Louis XIV et veut mettre un de ses fils sur le trône d'Espagne, comme mari de la jeune reine, et il croit qu'il atteindra mieux ce but par la continuation du désordre en Espagne que par la fin de la guerre civile et l'établissement de l'indépendance nationale. » Une autre fois, il accuse Louis-Philippe de convoiter les provinces du nord de l'Espagne; il croit que la guerre civile et la misère les jetteront dans les bras de la France : « c'est le rêve de Talleyrand. » (Lettre du 1er décembre 1836.) Ainsi cette imagination inquiète s'ingénie à découvrir en nous toute sorte de noirceurs.

Connaissait-il mieux l'Espagne? En parlant de la jeune reine, il écrit : « Il lui faut de l'argent, de bons généraux, d'honnêtes serviteurs; comment elle trouvera l'une quelconque de ces trois choses, Dieu le sait! » Il a peu d'illusions sur les hommes d'état de la Péninsule, sur Torreno, « dont les poches sont profondes » (Lettre du 12 avril 1838 à William Temple), sur « mon absurde ami » Miraflores, etc. Le temps, mieux que la sagesse des hommes d'état, consolidait pourtant le trône d'Isabelle.

Le représentant de l'Angleterre était toujours lié aux progressistes, celui de la France aux modérés; mais M. Guizot et lord Aberdeen avaient fini par s'entendre et par décider qu'il ne devait plus

(1) Ce traité fut signé le 22 avril 1834 entre l'Angleterre, la France, l'Espagne et le Portugal pour garantir les trônes constitutionnels d'Espagne et de Portugal.

y avoir à Madrid de parti français, ni de parti anglais. Tel n'était pas l'avis de lord Palmerston, et bientôt la question des mariages espagnols vint envenimer une lutte qu'on avait pu croire apaisée.

Notre génération ne comprend plus guère les passions que cette question fameuse a soulevées. Elle a vu s'élever et tomber trop de choses pour ne pas regarder froidement, à travers le voile de l'histoire, les timides ambitions, les prétentions rivales qui s'agitaient en 1847 autour d'une jeune souveraine. Nous avons vu donner et retirer les couronnes; nous avons assisté à la formation de vastes et puissans empires; tous les rangs ont été bouleversés dans l'Olympe des souverains. La famille des Cobourg fournit aujourd'hui des souverains aux deux mondes; une princesse danoise et une princesse russe sont sur les marches du trône dans un pays qui n'a jamais refusé aux femmes l'autorité royale. Les grandes forces qui régissent l'Europe moderne emportent tout, les alliances de famille, les intérêts privés, les traditions des races privilégiées : les souverains ne sont plus que les premiers serviteurs des ambitions, des haines, des espérances nationales. Nous ne comprenons plus guère aujourd'hui l'intérêt qui s'attachait au mariage de la jeune reine d'Espagne : son époux ne pouvait jamais être que le mari de la reine; son influence, si grande qu'elle pût devenir, ne pouvait aller jusqu'à changer les intérêts d'une race fière, jalouse de l'étranger, qui a toujours dévoré en peu de temps tout ce qui a été mêlé à sa vie intérieure.

C'est presque un lieu commun, en Angleterre, de dire que dans cette question des mariages espagnols la France a manqué à des engagemens formels et qu'elle n'a dû la victoire qu'à sa mauvaise foi dans cette triste bataille livrée autour d'un lit nuptial. Le biographe du prince Albert a été jusqu'à dire que la révolution de 1848 a été le châtiment providentiel de cette mauvaise foi. Quel était donc le crime du roi Louis-Philippe? Peu de personnes connaissent exactement les sentimens qu'il apporta dans la question des mariages espagnols. Au fond de son cœur, il avait toujours déploré les discordes qui séparaient les carlistes et les partisans de la reine Christine; il avait songé à y mettre fin en donnant la main de la jeune reine Isabelle au comte de Montemolin; mais on oublie toujours qu'il fallait compter avec les sentimens et les passions de la reine Christine. Celle-ci avait un pouvoir à peu près absolu et ne voulut jamais entendre parler d'un prince qu'elle regardait comme un rebelle : le parti libéral le repoussait également avec la dernière énergie. Cette solution écartée, examinons celles qui s'offraient à l'Espagne, et dès l'abord nous affirmons de la manière la plus formelle que jamais le roi ne songea au trône d'Espagne pour l'un de ses enfans. Il se souvenait du duc d'Anjou, des malheureuses

guerres de la fin du règne de Louis XIV. La reine Marie-Amélie redoutait le palais de Madrid pour ses enfans : elle avait reçu d'une sœur chérie, devenue princesse des Asturies, des confidences qui l'avaient attristée. Quand plus tard un de ses fils épousa l'infante sœur de la reine, les jeunes époux ne vécurent pas à la cour.

Si ni le roi ni la reine ne voulaient mettre un fils de France sur le trône d'Espagne, la reine Christine le désirait au contraire vivement : elle avait jeté les yeux sur le duc d'Aumale, qu'elle avait vu à Pampelune; on lui déclara péremptoirement que son espérance était chimérique.

Qui pouvait prétendre à la main de la reine? Le comte de Trapani, accepté un moment par la reine Christine et par le roi Louis-Philippe, était repoussé par le sentiment unanime du peuple espagnol. Le duc de Séville s'était rendu odieux à la reine Christine et aux « modérés » par ses alliances avec les radicaux, par ses actes inconsidérés et ses violences. Restaient le duc de Cadix et le prince Léopold de Cobourg, de la branche catholique des Cobourg. La France ne faisait aucune objection au mariage de l'infante, sœur de la reine, avec un Cobourg; elle ne voulait pas de son mariage avec la reine; ayant renoncé elle-même à lui donner un époux français, elle avait le droit de repousser celui avec lequel l'Angleterre avait notoirement lié ses intérêts. L'Angleterre donnait l'exclusion à nos princes, nous la donnions au sien.

Jusqu'à la dernière heure, l'Angleterre espéra pourtant faire triompher la candidature du prince de Cobourg. De Madrid, de Lisbonne, de Londres, de Bruxelles, on tendait sur l'Europe comme une toile d'araignée dans laquelle on espérait bien faire tomber la mouche française. M. Guizot répétait à satiété dans ses dépêches que, lorsque nous avions déclaré notre parti-pris de ne pas vouloir du trône du roi pour un fils du roi, nous ne pouvions cependant admettre que l'Espagne fût jetée hors de sa tradition historique et que le trône pût sortir de la maison de Bourbon. M. Bulwer, qui était à Madrid, ne voulait pas d'un Bourbon. « J'étais, je l'avoue, tout à fait opposé aux prétentions bourbonniennes. » (Tome III, p. 223, *Vie de lord Palmerston.*) « Si j'avais, ajoute-t-il, pu conduire la cour espagnole, j'eusse lié les langues, et j'aurais amené le prince Léopold à Madrid pour le marier soudainement avec l'approbation des cortès et les acclamations de l'armée. » Tels étaient les desseins de ceux qui plus tard osaient accuser notre bonne foi; ils voulaient prendre, non pas la main d'une infante, mais la couronne même par une sorte de surprise.

La question des mariages espagnols avait été posée pendant le ministère de sir Robert Peel et de lord Aberdeen. Ce dernier avait déclaré au roi Louis-Philippe à Eu que tous les aspirans à la main

de la reine convenaient à l'Angleterre, sauf un fils de France. Lord Palmerston, qui remplaça lord Aberdeen, partageait au fond les sentimens du représentant anglais à Madrid. Il écrivait bien à sir H. Bulwer, le 16 août 1846 : « Nous n'avons qu'une objection à faire : c'est au mariage d'un prince français avec une princesse espagnole sur le trône ou héritière du trône, et je vous prie d'avertir Christine, Rianzarès et Isturitz que nous considérerions un tel mariage comme une mesure d'hostilité *contingente* contre l'Angleterre, de la part de l'Espagne et de la part de la France, et que nous serions obligés de modifier en conséquence nos rapports avec ces deux pays. » Peu de temps après, il exprime mieux sa vraie pensée : « Mon cher Bulwer, je me range à l'opinion que vous avez eu raison tout le temps, et que c'est nous qui avons eu tort dans cette affaire du mariage espagnol. Nous aurions dû tout de suite et bravement adopter Cobourg et le faire triompher en bravant la France; mais nous n'étions pas disposés à rompre avec la France au moment où nous prenions le pouvoir, et nous ne croyions pas que le mariage fût un intérêt anglais assez fort pour justifier cette rupture. »

Voilà qui est bien clair : lord Palmerston, quand il succéda à lord Aberdeen, désirait en réalité le trône d'Espagne pour Cobourg; plus tard il se rabattit sur le double mariage de la reine avec un infant, de l'infante avec Cobourg. Le roi Louis-Philippe avait toujours dit qu'il fallait ne marier d'abord que la reine et attendre pour l'infante : c'est la diplomatie anglaise qui inventa le double mariage; si la France adopta cette solution pour son propre compte, elle ne fit pas autre chose que ce que l'Angleterre se préparait à faire.

C'est au mois de juillet 1846 que la solution du double mariage devint imminente; la France se vit alors entièrement dégagée, et M. Guizot se contenta de changer dans la solution anglaise un nom par un autre. Lord Palmerston n'avait pas apporté dans ses négociations la bonne foi et la modération d'idées de lord Aberdeen, son prédécesseur. A peine arrivé aux affaires, il avait envoyé à Bulwer une dépêche où il dénonçait dans les termes les plus violens le parti modéré espagnol, et plaçait le prince Léopold au premier rang des candidats à la main de la reine; il avait fait passer cette dépêche sous les yeux du gouvernement français. Il envoyait en même temps à Bulwer une dépêche secrète, dont la France ne devait pas avoir connaissance; il lui disait de ne pas insister tout d'abord pour Cobourg, mais d'appuyer le duc de Séville alors exilé. Il voulait alarmer Louis-Philippe et lui faire peur d'un prince qui se donnait comme le chef de l'opposition espagnole. Il fit écrire dans le même sens à Isturitz par lord Clarendon. Il travailla à réconcilier la reine Christine avec les progressistes. « Si Cobourg épouse la reine, don Henri (le duc de Séville) pourrait épouser l'infante, ou *vice-versa,* » écri-

vait-il le 19 juillet 1846. Il se soucie peu au fond de tel ou tel infant, mais Cobourg est dans toutes ses combinaisons : « Le meilleur arrangement serait que Enrique épousât la reine et Cobourg l'infante. » Il n'a pourtant pas d'illusions sur son candidat, et il en parle avec une étrange liberté (voir la lettre à Bulow du 16 août 1846), il ne voit en lui visiblement qu'un instrument commode.

Quand M. de Jarnac lui apprend le double mariage de la reine et de l'infante, il lui écrit de Penzance : « Je ne vous parlerai plus d'entente cordiale, parce que ce qu'on nous annonce ne prouve que trop clairement qu'on ne veut plus à Paris ni de cordialité, ni d'entente. » La colère déborde dans ses épanchemens à Bulwer : « Nous sommes indignés de la mauvaise foi, de l'ambition sans scrupules, des basses intrigues du gouvernement français. » Il répète que le roi et M. Guizot, à Eu, ont assuré personnellement à la reine et à Aberdeen que le mariage de l'infante ne se ferait pas avant que la reine Isabelle n'ait des enfans; il se garde d'ajouter que lui-même se préparait à donner un mari à l'infante, le même jour qu'à la reine, que c'est sur les conseils de l'Angleterre que la reine Christine insistait sur les mariages simultanés. Il écrit à lord Normanby (27 septembre 1846) : « La reine a écrit une lettre chatouilleuse (*a tickler*) au roi des Français, en réponse à la sienne. Toutes deux ont passé par la reine des Belges. » Nous ne parlerons pas de cette correspondance royale; la reine Victoria était certainement convaincue que son gouvernement n'avait fait aucun effort pour mettre le prince de Cobourg sur le trône d'Espagne; elle en était restée aux conversations familières d'Eu. Elle voulait ajourner le mariage de l'infante; mais cette politique n'était ni celle de Bulwer, ni celle de Palmerston, ni celle de tous les agens qui s'employaient sans relâche pour le prince de Cobourg. On ne peut pas avoir à la fois les bénéfices du désistement et de l'ambition, pratiquer le renoncement à un étage de la politique et l'avidité dans un autre.

Il avait convenu à lord Palmerston d'engager une lutte acharnée, de traiter la France en ennemie, l'Espagne en vassale; s'il avait mis Cobourg sur le trône d'Espagne, il eût bien ri de la candeur de ceux qui eussent accusé sa diplomatie d'incorrection; mais il se crut toute sa vie permis ce qu'il voulait interdire à tout le monde. Lord Clarendon disait plaisamment que tous les commandemens du Décalogue pouvaient être remplacés par un seul : « tu ne seras pas découvert. » Lord Palmerston en avait inventé un autre : « ne faites pas à l'Angleterre ce que vous trouverez bon qu'elle vous fasse. »

AUGUSTE LAUGEL.

L'EXPIATION DE SAVÉLI

IV. [1]

La maison de Bagrianof dormait; la neige tombait depuis quelques heures, et les chemins, les arbres, les clôtures, tout était blanc. Le ciel, gris et terne, semblait toucher les toits; les flocons s'amoncelaient le long des murailles comme s'ils voulaient ensevelir les maisons. Pas un souffle de vent dans l'air, pas une lueur sur le village; seule, la maison de Bagrianof avait deux fenêtres vaguement éclairées. A travers les stores blancs, la lueur adoucie de la lampe des images filtrait sur la façade dans le cabinet du maître.

Confiant dans ses bonnes serrures, Bagrianof dormait profondément. Les idées fâcheuses de la matinée s'étaient noyées dans le fleuve d'eau bouillante dont il avait arrosé le bras de son domestique; il s'était vengé, lui aussi, de l'insolence de ce rustre qui avait eu l'audace de lui dire que Fédotia s'était noyée exprès. Le retour de ce mot : *exprès* n'avait pas laissé cependant de lui faire une impression désagréable. Pour la chasser, il s'était mis à faire des patiences, et il avait trouvé là un dérivatif si puissant qu'il s'était couché dans l'état d'esprit le plus satisfaisant, après avoir fait huit petits tas des huit couleurs au grand complet. Les huit tas étaient encore sur le bureau, prêts à lui rappeler sa victoire le lendemain, quand il ouvrirait les yeux, et le vainqueur dormait du sommeil qui suit les grandes batailles, lorsque la porte s'ouvrit doucement; les gonds avaient été soigneusement huilés par Timothée. Un à un, se succédant en file serrée, les paysans entrèrent sans bruit; leur respiration étouffée s'entendait à peine. Quand la chambre fut pleine, la porte se referma, et Bagrianof se mit brusquement sur son séant.

Souvent, dans ses rêves, il avait vu sa chambre pleine de têtes hideuses qui le regardaient avec des yeux féroces; il s'était réveillé

(1) Voyez la *Revue* du 1er juillet.

avec la corde au cou, cette corde qu'Ilioucha avait tenue dans sa main pendant un quart d'heure et qu'il avait laissée échapper, « l'imbécile ! » mais d'ordinaire un coup d'œil suffisait à dissiper ses frayeurs. Bagrianof se retournait, faisait le signe de la croix pour chasser le démon, et se rendormait. Cette fois le rêve avait une si poignante apparence de réalité qu'il resta les yeux ouverts, la bouche béante, sans oser conjurer la vision à l'aide du signe de croix habituel.

Les ennemis étaient au grand complet : tous ceux qu'il avait lésés, tous ceux qu'il avait frappés ou molestés, ceux dont il avait déshonoré les filles ou les sœurs, ceux dont il avait envoyé les fils ou les frères en Sibérie, tous étaient là, chacun une hache ou un couteau à la main, et plus près de lui, tout contre le lit, le père de Fédotia et le fiancé, qui le regardaient avec des yeux ardens. Un autre, derrière eux, allumait des bougies pour y voir plus clair. Bagrianof comprit qu'il ne rêvait pas et que le jour était venu. On le lui avait dit parfois, que ses paysans le tueraient; les paroles d'adieu du général-gouverneur lui passèrent dans le cerveau comme une épée flamboyante : « c'est dommage qu'ils ne vous aient pas tué ! » — Grâce ! cria-t-il en étendant les mains pour implorer.

— Grâce? répéta Jéréméi en le regardant tranquillement, ma fille a crié grâce ici même où tu dors, chien maudit, as-tu fait grâce?

— J'ai pardonné à Savéli !.. balbutia Bagrianof saisi de terreur.

— Je ne te pardonnerai pas, moi ! dit Savéli, sans témoigner plus de colère apparente que le vieillard : tu as tué ma fiancée, je l'aimais plus que la vie, tu vas mourir.

— Je te donnerai tout mon argent, laisse-moi seulement la vie, dit Bagrianof, dont la langue épaissie ne pouvait plus articuler de paroles distinctes.

— Écoute, seigneur, dit Savéli, nous sommes tous ici, tout le village, entends-tu? Nous allons te tuer parce que tu es maudit de Dieu.

— Tu as comblé la mesure d'iniquité, reprit Jéréméï : prie Dieu de te recevoir, l'heure de ta mort est venue.

Bagrianof, d'un bond, se mit à genoux sur son lit : deux pistolets chargés étaient sur sa table de nuit, il voulut les atteindre; avant qu'il eût allongé le bras, la hache de Savéli lui faucha l'épaule. Il tomba sur le lit en hurlant. — Au secours ! cria-t-il une seule fois. Nul ne sait qui lui porta le coup mortel, car dix haches s'abattirent au même instant.

Un grand silence se fit. Les paysans s'entre-regardèrent. Bagrianof ne bougeait plus; un ruisseau de sang coulait le long du drap jusqu'à terre, de larges taches rouges marbraient le linge et la couverture.

— Le feu, vite ! cria quelqu'un.

Aussitôt, comme si une panique les eût saisis, les assassins entassèrent les meubles sur le cadavre; ils en formèrent bientôt une masse confuse qui montait jusqu'au plafond. Quelqu'un apporta une botte de paille qu'on mit sous le lit.

— Reculez-vous! dit Jérémëi aux paysans. C'est toi qui l'as frappé, continua-t-il en s'adressant à Savéli, c'était mon droit; au moins c'est moi qui mettrai le feu.

— Soit! fit Savéli en se dirigeant vers la porte.

Jérémëi prit les deux bougies, les arrangea soigneusement au milieu de la botte de paille, et souffla un instant avec sa bouche comme s'il s'était agi d'allumer son poêle. La fumée remplit la chambre, puis la flamme parut, petilla et monta le long des draps. — Ouvrez le vasistas! dit Jérémëi toujours debout près du lit. — Un paysan ouvrit les deux carreaux de la double fenêtre, et soudain, à travers la fumée plus épaisse, les langues de flamme, minces et allongées, glissèrent le long des rideaux de mousseline jusqu'à l'amas de meubles.

— Ça marchera, dit Savéli. Fermons la porte à clé, mes amis. Adieu, seigneur!

Sur ce mot jeté à Bagrianof avec une gaîté sinistre, Savéli ferma la porte à double tour, s'avança sur le perron et lança la clé au loin dans la neige. On ne l'entendit pas tomber.

Les paysans étaient tous sortis. Rassemblés dans la cour, ils regardaient l'incendie qui augmentait dans le cabinet de Bagrianof; à travers les stores baissés, on voyait la flamme aller et venir en lueurs inégales, tantôt d'un pourpre noirâtre, tantôt d'un rouge éclatant. Des torrens de fumée sortirent aussi bientôt des fenêtres du sous-sol. Timothée avait bien fait les choses : il avait bourré le dessous de fagots et de menu bois. Le revêtement des murailles, en planches peintes, commençait à s'enflammer.

— Et la dame? dit Jérémëi, est-ce qu'on va la laisser brûler?

— Sois tranquille, fit Timothée, qui, à deux pas de lui, contemplait son ouvrage, tout va bien; de ce côté-là, ça ne brûle pas encore. Il ne faut pas aller la chercher trop tôt non plus : elle voudrait nous faire sauver son mari.

— Va, dit Savéli; la clé est perdue, nous dirons qu'il s'est enfermé en dedans; va vite.

En effet, il n'y avait pas de temps à perdre. Réveillées par l'odeur de la fumée, les femmes de chambre se précipitaient au dehors comme un troupeau de volatiles effarés : pas une n'avait eu l'idée d'appeler la maîtresse. Timothée s'élança dans la maison; quand il eut trouvé les pelisses et réveillé Mme Bagrianof, il voulut l'emmener dans la cour, avec sa fille dans les bras; mais le plancher de l'antichambre flambait avec une telle intensité qu'il fallut renoncer

à la traverser. Un moment, le vieux domestique pensa qu'il resterait dans la maison embrasée, ainsi que les deux femmes qu'il voulait sauver. Par bonheur, Savéli s'était aperçu de leur danger : il monta sur le rebord formé par le soubassement de briques; avec la même hache qui avait frappé Bagrianof, il fit voler en éclats la fenêtre de la chambre à coucher, élevée de dix à onze pieds au-dessus du sol, et, s'aidant de ses bras agiles, pénétra dans la maison en flammes. Il était temps, la porte et les rideaux brûlaient déjà. Une première fois, il emporta la petite fille affolée qui se cramponnait à sa mère; une seconde fois, il enleva Mme Bagrianof, qui avait perdu connaissance, et enfin il sauva Timothée. Quelques paysans, saisis de pitié, emmenèrent la malheureuse femme et sa fille, et les conduisirent chez le prêtre. Vladimir Alexievitch accueillit les pauvres créatures avec toute la commisération de son cœur généreux, et s'efforça de rappeler Mme Bagrianof à la vie. En ouvrant les yeux, le premier cri de cette victime du devoir fut : — Sauvez mon mari!

Pendant que le prêtre essayait de calmer les terreurs de la veuve, les paysans groupés dans la cour regardaient brûler la maison. Le feu sortait par toutes les fenêtres; le toit, rongé en-dessous, laissait passer par endroits des gerbes d'étincelles; des flammèches s'éparpillaient sur la neige comme le bouquet d'un feu d'artifice; pas une haleine de vent sur ce bûcher qui consumait le cadavre de l'ennemi. La neige, colorée en rose par la réverbération de l'incendie, avait des teintes tendres et joyeuses; le ciel, rouge et bas, semblait envelopper le sinistre comme pour empêcher les gens du voisinage d'en avoir connaissance.

Le village était là tout entier : les femmes étaient venues, et personne ne faisait un mouvement pour empêcher le feu d'achever son œuvre. Les âmes sensibles, — il en restait encore quelques-unes dans ce repaire de loups, — s'étaient calmées en apprenant que la dame et la demoiselle étaient en sûreté. Le toit de planches peintes, à peine attaqué jusque-là, prit feu tout entier, d'un seul coup, comme s'il eût été enduit de résine; il flamba quelques instans, lançant vers le ciel une superbe flamme rouge et jaune, et s'effondra avec fracas. La neige se mit à tomber lentement d'abord; les flocons énormes, sur le fond rouge vif, avaient l'air de grosses mouches paresseuses : d'autres brillaient comme des paillettes de métal incandescent; puis la neige s'épaissit bientôt au point de former comme une sorte de voile entre les spectateurs et l'incendie mourant.

— Eh bien, enfans, dit une voix, je crois que nous pouvons aller nous coucher.

Les groupes se dispersèrent silencieusement. Les domestiques et

les femmes de chambre s'étaient réfugiés dans les communs intacts, et pleuraient la perte de leurs hardes. — Taisez-vous donc, leur dit Timothée en fermant la porte, vous avez plus gagné cette nuit que vous ne pourriez perdre de chiffons en cent ans. — Cette vérité frappa tout le monde, et le calme se rétablit. La ruine n'était plus qu'une masse rougeâtre, à peine élevée au-dessus du sol. Deux traînards se retournèrent une dernière fois pour la regarder.

— Hein! comme ça a brûlé! dit l'un d'eux.

— C'était superbe! répondit le second.

Rentré dans sa maison, Jéréméï, que Savéli n'avait pas quitté, réfléchit un instant. — Où vas-tu? dit-il au jeune homme muet à son côté.

— A la ville. Le colporteur a un passeport pour moi. Et toi?

— Moi, je reste ici.

— Tu n'as pas peur?

Le vieillard haussa les épaules. — Peur de quoi? Est-ce que tout le monde ne sait pas que c'est un accident?

Savéli resta silencieux; il regarda attentivement sa hache, et l'essuya une fois de plus avec la peau de sa pelisse. — Donne-la moi, dit Jéréméï, je vais la nettoyer avec la mienne, et je la reporterai chez toi. Tu fais bien de t'en aller : tu es jeune, va voir du pays; moi je suis vieux, quand même ils me prendraient, qu'importe à présent, je suis seul! — Il se jeta lourdement sur le poêle pour dormir.

— Père... dit Savéli avec un silence.

— Quoi?

— Donne-moi ta bénédiction. Dans les pays lointains où je m'en vais, elle me portera bonheur.

Jéréméï se leva et vint faire le signe de la croix sur la tête courbée de Savéli. Celui-ci baisa la main du vieillard, la main qui avait mis le feu à la maison du maître.

— Que Dieu t'accompagne! dit le vieux paysan avec un soupir. Nous nous reverrons dans l'autre monde.

Savéli rentra chez lui, prit ce qu'il possédait d'argent comptant, attela son petit cheval à un traîneau bas, composé d'une simple claie, et partit. Quand il fut à deux verstes du village, il se retourna. Le ciel était rouge au-dessus de la ruine, qui continuait à jeter par moments une faible lueur dans l'air épais. La neige tombait cachant la trace des sabots du cheval et du léger traîneau... Tout le favorisait. Il secoua les épaules et continua rapidement sa route. Arrivé à la ville avant le jour, il réveilla son ami le colporteur. L'explication fut courte. Le soir même, Savéli partait pour l'inconnu, sa balle sur les épaules, le cœur plein d'un indicible contentement de se savoir libre.

Lorsque le jour se leva sur les débris encore fumans de la maison de Bagrianof, la veuve chancelante, soutenue par le prêtre, s'approcha de ce qui avait été sa demeure. — Il est là, dit-elle en montrant le côté gauche de la ruine, où quelques heures auparavant blanchissaient dans la nuit les fenêtres de Bagrianof. Il faut le retirer, il est peut-être vivant. — Elle se tut, étouffant un soupir. — Si mon mari existe encore, continua-t-elle, on parviendra sûrement à le sauver; s'il est mort, il faut lui rendre les derniers devoirs.

Le prêtre se taisait. Si Bagrianof vivait en effet, quelles terribles représailles, car il ne doutait pas de la cause de l'incendie; dans le fond de sa conscience, il avait déjà nommé les coupables.

— Appelez le *staroste*, je vous prie, père Vladimir, dit la veuve avec calme : il faut des hommes tout de suite.

Cette femme, molle et faible dans la vie conjugale, presque hébétée par les mauvais traitemens, avait tout à coup pris une autorité surprenante. Était-ce l'espérance ou la crainte qui la rendait si dissemblable à elle-même? Quelques femmes curieuses, quelques hommes inquiets, se montraient à l'entrée de la cour. La veuve s'approcha aussi près que la chaleur le lui permit, interrogeant du regard le lieu où devait être son époux. Le pas du staroste derrière elle la tira de sa contemplation. — La corvée tout de suite, dit-elle, toute la corvée, sans excepter un seul homme, entends-tu? Qu'on prenne des haches, des pioches, des pics, tout ce que vous voudrez, et qu'on déblaie le cabinet du seigneur.

Quelques paysans s'étaient approchés derrière leur staroste, ils s'entre-regardèrent avec effroi : — Et si Bagrianof n'était pas mort? A ce moment, Jérémeï fendit la foule, son bâton d'une main, sa hache de l'autre. Quand il fut près de Mme Bagrianof, il ôta son bonnet fourré. — Vous êtes une digne femme, vous, maîtresse, dit-il, et nous sommes prêts à vous servir : ces imbéciles ont peur des défunts, — il cligna de l'œil à l'assemblée, — je n'ai pas peur! seulement, maîtresse, il ne faut pas vous attendre à retrouver le seigneur vivant. Enfin nous vous le rapporterons tel qu'il sera.

Après deux heures de travail, on arriva à marcher sans danger sur le soubassement de pierre, du côté du cabinet; une demi-heure de plus, amena quelques fragmens de meubles; puis un grand silence se fit, et les travailleurs s'arrêtèrent... Les caves voûtées avaient empêché le plancher de s'effondrer : au milieu d'un tas de débris informes, quelques os carbonisés, avec quelques lambeaux de chair calcinée, représentaient le maître.

— Eh bien? s'écria Mme Bagrianof.

— Que Dieu lui donne le repos éternel! dirent les paysans en se découvrant.

— C'est bien, enfans, je vous remercie, dit la veuve en inclinant la tête.

Elle ramena son châle sur ses yeux et se laissa docilement conduire chez le prêtre. A son entrée, sa fille vint se jeter dans ses bras.

— Je n'ai plus que toi, lui dit la veuve en la serrant sur son cœur. Béni soit Dieu qui nous a gardées l'une à l'autre!

Un exprès dépêché en toute hâte à la ville rapporta, le soir même, un cercueil garni de velours rouge, pour les restes de Bagrianof. Le service funèbre fut aussi pompeux que si rien ne s'était passé d'insolite; la veuve s'excusa seulement de ne pouvoir faire servir le repas funéraire, faute d'asile. La mort de son mari lui avait fait autant d'amis dévoués qu'il y avait de propriétaires à dix lieues à la ronde. Chacun voulait l'emmener le plus loin possible pendant l'enquête qui allait suivre. Elle choisit parmi toutes ces offres celle du maréchal de la noblesse du district. Sa femme et lui habitaient, à soixante verstes de là, un domaine magnifique où grandissaient autour d'eux les enfans de leurs petits-enfans.

L'enquête eut lieu, mais ne prouva rien. Au bout de six mois, personne n'y songea plus.

V.

Dans la retraite où elle trouvait la sympathie, Mme Bagrianof voyait son cœur s'ouvrir à des impressions nouvelles. Un jour, après avoir longuement regardé les joues roses et les yeux brillans de l'enfant, qui naissait véritablement à la vie dans cette atmosphère de bienveillante douceur, Mme Bagrianof sentit mûre dans son cœur une bonne pensée, qui avait germé depuis longtemps. Elle alla trouver le maréchal, et lui demanda tout à coup si elle ne pourrait pas donner la liberté à ses paysans.

Le maréchal la regarda stupéfait. Dans ce temps-là, on n'affranchissait guère les serfs : le gouvernement avait beau donner l'exemple, peu de gens sacrifiaient ainsi la corvée et la redevance personnelle qui faisaient le plus clair de leur revenu.

— Vous leur avez déjà fait remise de leur dette, ma chère amie, dit-il doucement : c'était très bien... Je vous ferai observer que vous n'êtes pas riche.

— Je le sais, répondit la veuve, mais voyez-vous, c'est pour la vie de ma fille; mes autres enfans sont morts tout jeunes. Je croyais bien que cette petite mourrait comme les autres, et j'ai été bien étonnée de la voir grandir comme si elle n'avait pas été une Bagrianof. Pendant le temps où tous les jours je croyais la perdre, j'ai fait un vœu : je pensais que les enfans mouraient à cause des péchés du père, et j'ai promis que, si celle-ci vivait, je m'efforcerais de ra-

cheter les erreurs de mon mari. Comment pourrais-je mieux faire que de donner la liberté à ceux qu'il a tant fait souffrir?

— Très-bien, mais vous-même, si vous leur faites grâce de leur redevance personnelle, et si vous leur donnez la terre en les affranchissant, vous n'aurez plus grand'chose, et d'ailleurs votre fille est mineure, vous ne pouvez disposer de sa part sans la permission de la tutelle.

— Je le sais, répondit la veuve; cependant je peux donner ma septième part, celle qui me revient comme veuve, — et je la donne de bon cœur. Pensez que j'ai promis, que c'est grâce à ce vœu que ma fille a vécu! Si je ne l'accomplissais pas, sûrement Dieu me reprendrait ma fille pour me punir... et si je perdais ma fille...

La voix de la mère s'éteignit dans les larmes.

— Eh bien, que voulez-vous de moi? Je suis prêt à vous satisfaire, dit le maréchal, touché de cette superstition maternelle.

— Je n'ai jamais rien compris aux affaires, arrangez tout pour le mieux: qu'il nous reste de quoi vivre, et que les paysans de Bagrianovka aient la liberté. Je ne peux pas affranchir ceux des autres villages, ajouta-t-elle avec un soupir, puisque tout ne m'appartient pas, — et puis ils ont moins souffert que ceux de chez nous, qui étaient sous la main...

La veuve frissonna et ferma les yeux au souvenir des horreurs dont elle avait été le témoin forcé.

— Ne pensez plus à tout cela. Je ferai de mon mieux, puisque vous êtes bien décidée. Donnez-moi vos pouvoirs, et on ne vous dérangera pas.

Le maréchal vint à bout de terminer cette affaire à la satisfaction générale. Un jour d'été, il se dirigea vers Mme Bagrianof, qui travaillait à l'aiguille sur un banc du jardin, en regardant sa fille s'ébattre sur le gazon. La veuve aperçut de loin le papier qu'il agitait; elle voulut se lever et courir à sa rencontre; ses jambes refusèrent de la porter. Elle appela son enfant auprès d'elle, et, toute palpitante, attendit la grande nouvelle.

— Je vous félicite, madame, dit le maréchal tout essoufflé : vos paysans sont libres, par votre volonté. Vous avez fait une grande chose!

— Que Dieu soit béni, à présent je dormirai tranquille. C'est pour toi, petite, entends-tu? C'est pour toi que j'avais promis, c'est pour que tu vives longtemps. Que le Seigneur m'exauce!..

Lorsque la nouvelle arriva à Bagrianovka, la surprise fut si grande que personne ne songea d'abord à se réjouir. Après tant d'années d'un joug implacable, voilà que ces hommes, tenus la veille dans des menottes de fer, se trouvaient libres d'aller et de venir, de se marier, de planter leur verger, d'exercer un commerce; c'était trop

à la fois, et ils n'osaient pas croire à leur bonheur; puis peu à peu la lumière se fit dans leurs esprits. Le prêtre leur avait lu, au milieu d'une indifférence glaciale, l'acte qui les affranchissait; bientôt il les vit venir à la cure, les uns après les autres, pour s'informer de leurs droits ou de leurs devoirs. Au bout de six semaines, ils étaient parfaitement en possession des uns, et à peu près résolus à ne pas tenir compte des autres. Aussi ingrats que le commun des hommes, ils oubliaient le bienfait pour ne voir que les conditions dont il était accompagné. — Si ma cabane brûle, c'est moi qui devrai la rebâtir? pensaient quelques-uns en faisant la grimace. — Mais après tout, ces conditions étaient douces, et ils finirent par se soumettre sans trop de murmures.

Seul Jérémeï refusa obstinément de se considérer comme libre. — Je ne veux pas que la dame m'affranchisse! disait-il avec ténacité. On ne peut pas faire un homme libre malgré lui, je suppose? Eh bien, je ne suis pas libre; je suis esclave, je mourrai esclave, et ce n'est pas un papier de plus ou de moins qui y fera quelque chose.

Savéli ne pensait pas de même; il fut enchanté de se savoir libre, — libre surtout d'aller et de venir. La vie errante du colportage lui paraissait délicieuse, et le village avait pour lui des souvenirs encore trop récens. Il se fit délivrer une patente, — à son vrai nom cette fois, — pour recommencer à courir les villages.

Mme Bagrianof n'était pas encore retournée à Bagrianovka. L'hiver allait venir, déjà les grues et les cigognes s'en allaient vers le midi; le maréchal la vit un jour entrer dans son cabinet. — Je viens prendre congé de vous, lui dit-elle. Vous nous avez réchauffées comme deux oiseaux blessés, vous nous avez donné l'hospitalité et l'amour, suivant la loi du Christ, et j'ai passé ici les meilleurs jours de ma vie; mais il est temps que je vous quitte. Nous partirons samedi pour Moscou.

— Comment, déjà? s'écria le vieillard; puisque vous voulez nous quitter, attendez jusqu'au printemps : quelle envie avez-vous d'aller passer l'hiver dans un endroit inconnu? Restez avec nous!

— Non, dit la veuve, la petite ne s'est que trop accoutumée à votre luxe. Plus tard, pour se détacher de tout cela, elle aurait trop à souffrir et je ne veux pas qu'elle souffre.

Le dimanche suivant, à Bagrianovka, à l'heure de la messe, la berline du maréchal s'arrêta devant l'église, et les paysans stupéfaits en virent sortir leur maîtresse et sa fille, toutes deux en grand deuil. Le prêtre vint les recevoir avec la croix, et l'office commença aussitôt. Pendant tout le service, les paysans, les yeux fixés sur leur maîtresse, se rappelaient le temps où la figure cruelle du seigneur lui tenait compagnie. Quelques-uns, — les meilleurs, — eurent un peu de pitié pour elle et un peu de reconnaissance. Après l'of-

fice, le village se réunit sur la grande place, et le staroste vint apporter à la maîtresse le pain et le sel, en remercîment du don conféré. La vue de ce plateau, symbole de richesse et d'hospitalité, fit jaillir les larmes des yeux de la propriétaire sans asile; elle put à peine le prendre des mains qui le lui présentaient et le remettre à sa petite fille.

— Je m'en vais à Moscou, mes enfans, leur dit-elle. Vous êtes libres : aucun maître ne vous fera plus d'injustice. En mémoire de votre affranchissement, vous prierez parfois pour l'âme de votre défunt maître, — et pour la vie de cette innocente, ajouta-t-elle en posant la main sur la tête de sa fille. — Où est Savéli? N'est-ce pas lui qui nous a sauvées?

Savéli s'approcha non sans répugnance.

— Je t'ai fait venir une petite image de saint Serge, lui dit-elle, tu la conserveras en mémoire de ta belle action, avec ma bénédiction et celle de l'enfant.

Elle fit le signe de la croix avec la petite image sur la tête de Savéli incliné. Celui-ci, horriblement pâle, regardait la dame qui lui tendait l'image. — Prends donc, dit-elle. — Jéréméï lui donna un léger coup de bâton dans les jambes. Savéli tressaillit, se redressa vivement, saisit l'image, la baisa, baisa la main de la donatrice, puis se hâta de rentrer chez lui. Jéréméï l'avait suivi.

— Imbécile, dit le vieillard, tu as failli nous vendre.

Savéli secoua la tête : — C'était plus fort que moi, dit-il. Quand je l'ai entendue me parler de ma belle action, et me bénir encore au nom de l'orpheline... Enfin, elles s'en vont, j'en suis bien aise; j'aime mieux ça.

— Amen! dit Jéréméï en frappant avec son bâton sur le plancher de la cabane.

VI.

Depuis la mort de sa fille, Jéréméï, de tout temps peu communicatif, était devenu de plus en plus insociable; il maigrissait tous les jours et semblait se dessécher. Un beau matin d'hiver, on le trouva mort sur son poêle dans sa cabane. Cette mort n'étonna personne : on l'enterra, et tout fut dit.

Le grand carême tirait à sa fin, lorsque parmi ceux qui venaient se confesser pour les Pâques, le prêtre vit un jour s'approcher Savéli. L'année précédente, à pareille époque, il était absent, ce qui avait tourné la difficulté; mais un vrai Russe ne peut manquer deux années de suite à ses devoirs de chrétien. Le jeune homme se présentait d'un air d'assurance; cependant ses mains s'agitaient nerveusement à son côté et trahissaient plus d'émotion que son visage

n'en laissait paraître. Sans affectation, le prêtre le pria d'attendre qu'ils fussent seuls dans l'église. Alors Vladimir Alexievitch se leva de son fauteuil, alla tirer le verrou de la porte et revint s'asseoir. La nuit tombait; les lampes des images et quelques cierges allumés par les fidèles éclairaient faiblement l'église.

— Agenouille-toi, dit le prêtre à Savéli. — Celui-ci obéit. — Commence! dit le confesseur, sérieux et absorbé.

Savéli déroula le chapelet de ses peccadilles; le prêtre l'écoutait sans l'interroger. Le jeune homme se tut.

— Après?.. fit le ministre du Seigneur.

— Après?.. balbutia Savéli, après?.. Rien.

— Rien? s'écria le confesseur. — Et, se levant, il étendit sa main droite vers le jeune homme comme pour le foudroyer. — Et le meurtre?

— Vous savez?.. fit Savéli, dont l'œil lança un éclair de colère aussitôt étouffé.

—Dieu sait tout! répondit le prêtre en se rasseyant. Raconte ton crime, dis tout, de peur que le Dieu des vengeances ne te frappe au pied de son autel que tu profanes! Couvert de sang, tu te présentes ici et tu oses mentir devant ton juge! Tremble! Dieu a foudroyé, devant l'arche sainte, des coupables moins criminels que toi!

Savéli, à genoux, fondit tout à coup en larmes.

— Eh bien! oui, c'est vrai, j'ai tué le maître... Mais vous savez s'il l'avait mérité!

— Je suis le Dieu de la vengeance, — la vengeance n'appartient qu'à moi seul; — tu ne tueras point.

Ces trois phrases tombèrent sur la tête du coupable comme trois coups de hache; puis un silence suivit, interrompu par les sanglots du pénitent.

— J'ai tué, dit-il enfin, c'est vrai : que Dieu me le pardonne. Il m'avait pris ma Fédotia, je n'ai pas pu le supporter. Ma Fédotia, c'était ma fiancée, je l'aimais depuis longtemps, elle était toute jeune, elle était belle, nous aurions été heureux ensemble,... alors je l'ai tué, — non pas moi seul, mais...

— Ne parle pas des péchés des autres !

— Je l'ai tué,... et nous l'avons brûlé pour qu'on ne s'aperçût pas du meurtre. Pardonnez-moi, Seigneur! gémit Savéli prosterné, frappant la terre de son front.

— Te repens-tu, au moins ? dit le prêtre toujours sévère.

Savéli releva la tête, regarda le confesseur et hésita.

— Te repens-tu ? répéta celui-ci.

— Non, dit-il, si la même chose pouvait arriver deux fois, je recommencerais.

Le prêtre se leva. — Maudit! fit-il d'une voix profonde, tu mets

au défi la miséricorde divine! Repens-toi sur l'heure, ou crains la colère du ciel! Il est là, celui que tu as tué, là!.. — le prêtre indiquait du doigt la dalle du caveau où reposaient les Bagrianof, — ne crains-tu pas qu'il ne se lève et ne vienne t'accuser devant Dieu?

Savéli, frissonnant, recommença à frapper la terre du front.

— Pardonnez-moi, Seigneur, s'écria-t-il en multipliant les signes de croix, — pardonnez-moi mes péchés, et recevez-moi dans votre miséricorde.

Le prêtre vit qu'il ne fallait pas trop exiger. Savéli s'efforçait de se repentir, c'était assez. Le temps et l'âge, mieux que tout le reste, apporteraient la contrition à cette âme insoumise, si jamais elle devait la connaître. Il donna l'absolution à Savéli, qui le remercia avec effusion, et sortit de l'église avec lui. La nuit était venue; la petite lampe du tabernacle brûlait seule dans l'église. Savéli, après avoir souhaité le bonsoir au prêtre, se retourna et regarda cette lumière qui filtrait à travers les fenêtres grillées. Bagrianof était bien enfermé dans la tombe, il n'en sortirait pas pour l'accuser...

Aux premiers beaux jours, il réunit tout son avoir et se remit au colportage. Chaque année, il revenait deux fois, et se reposait au village pendant quelques semaines. A l'un de ses retours, il se maria. Les affaires toujours croissantes lui permettaient désormais d'avoir des marchandises à domicile et de profiter des bonnes occasions pour acquérir à propos. Il lui fallait une maison bien tenue. Il épousa une fille du village, blonde et fraîche, un peu sotte, — juste ce qui lui convenait, — et continua son commerce de colporteur, qui accrut d'année en année sa fortune jusqu'à faire de lui l'un des plus riches du village. Il eut de nombreux enfants : un seul vécut, c'était son premier-né, un fils qu'il se mit à adorer, sous une apparence bourrue et sévère.

Au village tout avait prospéré. Chassé des environs par la rapacité ou seulement l'incurie des propriétaires, moins soucieux de voir leurs paysans s'enrichir que de toucher exactement leurs redevances, le commerce se réfugiait dans ces sortes de petites républiques ; là, pourvu qu'il ne portât pas atteinte aux lois et usages de la commune, chacun pouvait faire de son temps et de son argent l'emploi qui lui plaisait. Bientôt, à Bagrianovka, on fit du pain blanc ! Une auberge étala son bouquet de sapin. Les femmes se mirent à tisser de la dentelle. L'aisance relative devint générale, et les pères, mourant, purent se dire que leurs enfants seraient plus heureux qu'eux-mêmes, — chose qui ne s'était pas vue depuis Boris Godounof.

Les années s'écoulèrent. Le fils de Savéli grandissait ; un beau jour son père l'appela : — Écoute, lui dit-il, tu vas avoir huit ans, tu as assez couru nu-pieds dans la boue ; je veux que tu sois un

homme instruit comme les seigneurs. J'ai de l'argent, Dieu merci, et je porterai la balle dix ans de plus, s'il le faut, mais tu seras autant qu'un seigneur. Ils disent, là-bas, dans les villes, que c'est l'instruction qui est la véritable noblesse : eh bien, sois tranquille, tu en auras de la noblesse ! J'ai bien appris à lire n'étant plus jeune, moi ; j'avais trente ans passés ! Tu apprendras tout ce qu'on peut apprendre pour de l'argent. Tu partiras avec moi la semaine prochaine.

— Comment, emmener le petit? s'écria la mère en larmes.

— Tais-toi, femme, fit Savéli avec l'autorité du père de famille. Il faut que notre fils soit autant qu'un seigneur, et plus, si c'est possible. J'ai dit !

Après un an ou deux de préparation, le petit Philippe Savélitch entra dans un établissement scolaire de Moscou, et bientôt il devint un des meilleurs élèves de l'école. Son père venait souvent le voir. Vêtu de son caftan de drap, chaussé de grosses bottes, il arrivait au parloir, faisait venir son fils, et, les yeux fixés sur le programme de l'année, l'interrogeait sur tout ce qu'il avait appris, sans lui faire grâce d'un détail. Il fallait que l'enfant répondît vite et avec assurance. Savéli avait l'air si convaincu en accomplissant ce devoir paternel, que Philippe parvint à l'âge d'homme sans se douter que son père ne savait absolument rien. Quand Philippe eut terminé ses classes et qu'il eut obtenu la médaille d'or à la sortie, son père l'emmena à la campagne. Depuis le commencement de ses études, le jeune homme n'était jamais retourné au village. Bagrianovka vit arriver un beau garçon de dix-huit ans, tout en longueur, comme une plante poussée dans une cave, avec un visage intelligent où deux grands yeux foncés parlaient, trop clairement peut-être, de longues veilles et d'études assidues.

Savéli avait attendu avec inquiétude ce que dirait son fils en entrant dans son pauvre logis, au sortir du confort relatif de sa vie d'écolier. Voyant que Philippe ne disait rien, il se décida à l'interroger. Assis sur le banc de bois devant sa maison, il fumait sa pipe, un soir, pendant que le jeune homme roulait sa cigarette. — Eh bien ! fit-il en regardant devant lui, comment te plaît notre maison?

— C'est délicieux, mon père, répondit Philippe en souriant, c'est tout juste comme autrefois ; il me semble encore que je ne suis qu'un petit garçon, et que je vais me remettre à courir avec les autres pour ouvrir la porte du village aux chariots qui vont chercher le foin.

Le père garda un instant le silence. — Tu ne trouves pas, reprit-il, la maison trop petite et trop noire, nos habits trop sales et trop simples?

— Oh ! mon père, pouvez-vous penser !..

Savéli posa le doigt sur la manche du jeune homme : la jaquette, comme le costume tout entier, était d'un léger drap d'été, tel qu'il convient à un jeune homme qui vient de quitter l'uniforme du gymnase pour l'habit bourgeois.

— Toi, dit le père, tu as des habits *allemands*, et nous autres, nous portons le costume des paysans, des marchands tout au plus; mon caftan est vieux et râpé, ta mère porte un sarafane, cela ne te choque pas?

— Je vous demande pardon, mon père, répondit timidement le jeune homme qui se méprit à la question; j'aurais dû comprendre que ces dons que vous m'avez faits ne sont pas de mise ici; je les porterai à la ville. Avec votre permission, dès demain je reprendrai la chemise et les larges braies, — comme un brave gars de village que je suis, ajouta-t-il en souriant.

Savéli fronça le sourcil pour déguiser l'émotion qui l'avait pris à la gorge. Il se tut un instant et reprit : — Non, garde tes habits, ce n'est pas ce que je voulais dire. Nous en reparlerons. Qu'est-ce que tu veux être? lui demanda-t-il. Parle franchement. J'ai porté la balle longtemps lorsque nous avions déjà de quoi vivre, pour te donner une éducation; je suis encore fort et actif, je puis continuer. Si tu veux devenir un savant et entrer à l'université, tu peux le faire; je paierai pour toi. Si tu vois une autre profession qui te plaise, dis-le; pourvu qu'elle soit honorable et qu'avec le temps elle fasse de toi un seigneur, c'est tout ce que je te demande.

Touché de tant de bonté facile dans ce père à l'extérieur si rude, le jeune homme baisa respectueusement la main calleuse qui reposait sur les genoux de Savéli.

— Eh bien, fils, que dis-tu? continua celui-ci, toujours impassible.

— J'ai souvent pensé à cette question, mon père, répondit Philippe, je me suis dit qu'avec votre permission j'aurais voulu être arpenteur. J'aime les mathématiques, la profession est chez nous pour ainsi dire à l'état d'enfance...

— Arpenteur... ceux qui mesurent les champs avec des piquets et des petites bouteilles en cuivre où il y a de l'eau?..

— Précisément, mon père.

— Qu'est-ce que tu peux trouver d'agréable à cela? fit le père d'un air dédaigneux; il me semble qu'il n'est pas nécessaire d'avoir fait de belles études pour mesurer les champs...

Philippe n'avait jamais soupçonné l'ignorance de son père, si strict dans l'exécution du programme scolaire, si précis dans l'examen des bulletins. Il le regarda avec un sentiment tout nouveau, où le respect certes n'avait pas diminué : cet homme qui ne savait rien avait surveillé ses travaux pas à pas, comme eût pu le faire un maître d'études... Quelle tension de volonté, quelle puissance sur

lui-même ce père avait dû exercer pour ne pas se trahir! Philippe sentit qu'il aimait son père: il l'avait craint jusque-là.

— Eh bien? réponds! fit Savéli entre deux bouffées de fumée.

— Voyez-vous, mon père, c'est une position qui mène à tout: ayant eu la médaille d'or au gymnase, je puis obtenir une place tout de suite; en continuant les mathématiques, je pourrais devenir un employé du cadastre, puis avec le temps un savant, un géomètre...

— Cela te plairait? demanda le père, sensible à l'idée que son fils pouvait avoir une place tout de suite, et par conséquent devenir quelqu'un sans plus de retard.

— Oui, mon père, si vous y consentez, c'est ce que j'aimerais par-dessus tout.

Savéli fuma en silence pendant une minute qui parut longue à son fils. — Soit, j'y consens, dit-il enfin. Tu me diras ce qu'il faut faire, et je le ferai.

Le jeune homme se leva et se prosterna devant son père à la manière des paysans. Un autre se fût borné à le saluer, Savéli fut touché de cette observation des vieilles coutumes. Il déposa sa pipe, bénit son fils, et se remit à fumer sans mot dire.

Philippe, radieux, alla promener sa joie au dehors; il prit, sans s'en apercevoir, le chemin de la rivière, et se trouva bientôt en face de la ruine. Les pariétaires et les folles avoines croissaient sur le soubassement de briques, dans un peu de terre apportée là par les vents. De jeunes pousses de bouleaux grandissaient dans les fentes, disjoignant petit à petit les vieilles pierres calcinées; le vent du soir passait sur toute cette végétation, et la faisait frissonner avec un petit bruit doux et furtif. Le jeune homme sentit sa joie se voiler d'une douce pitié pour ceux qui avaient vécu là. La sombre légende de Bagrianof avait laissé peu de traces dans sa mémoire; ce qu'il se rappelait le mieux, et encore bien vaguement, c'était la dame et sa petite fille ravies aux flammes par un paysan; il lui sembla se souvenir que ce paysan s'appélait Savéli... ce devait être son père... Il se promit de le lui demander.

Comme il faisait le tour de la ruine, il vit le prêtre qui traversait la place, et le rejoignit en trois enjambées. Le père Vladimir était désormais un homme à barbe grise, des boucles argentées se mêlaient à ses cheveux châtains; l'âge l'avait voûté, mais son œil toujours intelligent, bien qu'un peu terni, prouvait que la vie de l'âme, endormie en lui, se réveillerait au moindre choc. La présence du jeune homme le tira de son engourdissement; il lui tendit la main avec un sourire de vingt ans plus jeune que son visage.

— Où étiez-vous? lui dit-il, je ne vous avais pas vu.

— J'examinais les restes de l'ancienne maison, répondit Phi-

lippe. Je suis parti d'ici tout petit, et je n'ai jamais bien su cette histoire. N'était-ce pas mon père qui a sauvé ces dames?

Le prêtre regarda Philippe avec un mélange de surprise et de pitié. — C'était votre père en effet, et aussi un vieux domestique nommé Timothée.

— Où est-il, ce Timothée?

— Timothée est mort! répondit le père Vladimir en se dirigeant vers la cure.

Le jeune homme lui prit doucement le bras, et lui fit rebrousser chemin vers la ruine. Après une courte hésitation, le prêtre se laissa faire. — C'est fâcheux que Timothée soit mort, continua Philippe en suivant son idée; mais vous pouvez me dire la part de mon père dans cette belle action, n'est-ce pas, père Vladimir? Vous étiez ici dans le temps?

— J'étais ici, répondit le prêtre.

— Racontez-moi tout cela, je vous en prie.

Ils faisaient le tour de la ruine : le père Vladimir s'arrêta à l'angle de droite, du côté de la rivière. — C'était ici, dit-il. — Après avoir sauvé la dame et l'enfant, il retourna dans les flammes une troisième fois pour sauver Timothée.

— Mon père a fait cela? s'écria Philippe enthousiasmé. Retourner trois fois dans la fournaise, c'est digne des légendes, père Vladimir, n'est-ce pas? — Le prêtre fit un signe affirmatif. — Et modeste avec cela! continua Philippe, s'animant de plus en plus. Il ne m'en a jamais parlé. Comme je vais le surprendre! Je vais lui dire...

— Ne faites pas cela! dit le prêtre en posant sa main sur le bras du jeune homme et le retenant. Votre père ne veut pas se souvenir du temps du servage. Il ne faut jamais lui en parler, jamais, entendez-vous?

— Pourquoi? demanda Philippe stupéfait et un peu contristé.

Le prêtre hésita : son rôle était vraiment difficile. Il continua cependant. — Le dernier seigneur, Bagrianof, était un méchant homme; votre père spécialement eut beaucoup à souffrir de sa cruauté; vous lui causeriez une peine extrême en lui laissant deviner que vous savez quelque chose à ce sujet...

— Quoi! me taire? ne pas lui dire que je connais sa belle conduite?

— Aimez votre père, mon enfant, dit le prêtre de sa voix mélancolique. L'amour des enfans est la couronne de la vieillesse des parens.

Pendant les jours qui suivirent, Philippe eut grand'peine à se contenir : vingt fois il eut envie de parler, malgré la défense du prêtre; il jetait sur son père des regards pleins de tendresse émue. — Je sais bien ce que tu as, pensait celui-ci : tu es content que je

te laisse faire ce qui te plaît. — La mère, interrogée, avait réitéré la défense du prêtre. Jamais Savéli ne sut ce qui se passait dans le cœur de son fils. Bientôt Philippe quitta le village; six mois après, il était attaché au cadastre, et se plongeait à ses heures de loisir dans les délices abstraites des mathématiques.

Le printemps qui suivit fut une époque mémorable dans les fastes de Bagrianovka : Savéli se fit construire une maison neuve. Un beau jour, le village vit arriver des charpentiers et des ouvriers de la ville qui se mirent au travail avec une prestesse bien rare; les poêles s'élevèrent comme par enchantement au milieu des murailles de bois, et, en quelques semaines, une maison d'apparence presque seigneuriale, construite sur un soubassement de briques, avec un perron sur la façade et un étage au-dessus du rez-de-chaussée, se dressa au bord de la rivière. Lorsque le jeune arpenteur vint passer au village ses six semaines de congé il ne put en croire ses yeux en voyant sur le perron de la maison neuve sa mère coiffée d'un mouchoir de soie, vêtue d'une robe « allemande » de soie de Moscou, et étouffant dans son lourd pardessus de damas ouaté. — Voilà, dit Savéli quand son fils fut entré dans la belle salle à manger spacieuse, où le samovar de cuivre rouge étincelant fumait sur la table recouverte d'une riche nappe damassée, de celles qu'on tissait au village sur d'anciens dessins pris on ne sait où, — voilà la demeure que je t'ai préparée. Tu seras un seigneur : il te fallait une maison. Ta mère a revêtu les habits d'une marchande, comme il convient, moi, je garde mon caftan; mais toi, tu seras logé comme un seigneur. Regarde, ajouta-t-il en ouvrant la porte d'une belle chambre à coucher meublée à l'européenne. — Philippe restait ébahi; son père le surveillait de côté, d'un air impassible, sa joie ne se trahissait que dans les petites rides frémissantes du coin de l'œil.

— C'est trop beau, père! s'écria enfin le jeune homme. Vous avez fait tout cela pour moi! Vous avez renoncé à vos habitudes, vous avez quitté la chère petite isba...

— Tu l'aimais? fit le père d'une voix contenue.

— Je crois bien, que je l'aimais! Et tout cela, c'est pour moi?

— C'est pour toi quand tu seras devenu un seigneur. Tu te marieras avec une demoiselle, pas avec une paysanne, dit-il.

Le fils de Savéli était véritablement touché de cette marque d'amour autant que d'orgueil paternel. Il sentait que sa mère devait étouffer dans ces beaux habits revêtus pour faire honneur au fils citadin; il comprenait ce que chaque sou, dépensé pour la construction de cette maison soignée dans sa simplicité, avait coûté au colporteur en longues marches dans la neige mal tassée ou sous le soleil de juillet.

— Vous êtes donc bien riche, mon père? dit involontairement Philippe.

— Sois tranquille, après moi tu en trouveras encore! répondit Savéli en allumant son inévitable pipe de caroubier. Je ne fais plus que du gros commerce; je commence à ne plus tant aimer les grandes routes. Je me suis mis à vendre du beurre, du blé, tout ce qui se vendait mal au village. J'ai fait connaissance avec des marchands de Moscou. On ne t'a pas parlé, là-bas, en ville, de quelque chose qui va se faire ici?

— Non, mon père, je ne sais pas, dit Philippe, cherchant dans sa mémoire... Ah! si, on pense que le chemin de fer va passer tout près, — vous aurez le pont à deux verstes d'ici.

Savéli cligna de l'œil.

— N'en dis rien au village, n'est-ce pas? Ils sont enragés contre les chemins de fer, ce n'est pas la peine de les contrarier. Quand il sera fait, on sera bien forcé de s'y accoutumer; il y aura une station, hein?

— Je ne sais pas, dit le jeune homme.

— Eh bien! tâche de le savoir : je le crois, moi, qu'il y aura une station. Bagrianovka est un grand village maintenant. C'était si pauvre autrefois,... ajouta Savéli à demi-voix, comme se parlant à lui-même.

— Du temps de Bagrianof?

Savéli regarda son fils d'un air à la fois craintif et mécontent.

— Du temps de Bagrianof, oui, répéta-t-il en rencontrant le regard placide et le franc sourire de Philippe.

Celui-ci n'osa cependant pas s'aventurer plus loin. Ce que Savéli ne disait point, c'est qu'il avait passé des contrats avec la plupart des paysans de l'endroit et des environs pour la totalité des produits agricoles qu'ils pourraient lui fournir. Le passage d'une voie ferrée à Bagrianovka devait faire de lui un des plus riches négocians du district. Savéli partit avec son fils pour Moscou; il fit tant et si bien que Philippe fut employé par la compagnie sur la partie du tracé qui avoisinait son village, et la station que Savéli demandait se trouva appuyée de si bonnes raisons qu'elle lui fut accordée.

Vers la fin de l'hiver, pendant qu'on commençait à voir se dessiner la ligne du chemin de fer, une autre nouvelle arriva à Bagrianovka : la vieille dame allait revenir! La compagnie concessionnaire lui avait pris une partie de sa terre, et elle venait s'assurer par elle-même de ce qui était fait et à faire. Seulement, comme elle n'avait pas d'asile, — les communs mêmes étant presque tombés en ruine pendant ce quart de siècle, — on lui bâtit une maison dans son jardin, un peu plus bas que l'ancienne : les fenêtres regardaient toutes du côté de la rivière, et un sentier fut tracé pour

aller à l'église sans côtoyer la ruine. Cette maison, très simple, bâtie en rondins, était plus petite et moins élégante que celle de l'ancien colporteur.

Au commencement de l'été, les habitans de Bagrianovka virent arriver une barque qui s'arrêta au bout du jardin. L'eau, encore haute, venait presque jusqu'à la palissade : on n'eut pas de peine à transporter jusqu'à la nouvelle maison les meubles que contenait la barque. Une foule de plantes à feuillage persistant, de cactus, de rosiers, de fleurs brillantes ou parfumées, suivirent les meubles, et tapissèrent le petit salon ; puis, quelques jours après, une vieille calèche déposa devant le perron Mme Bagrianof et une toute jeune fille. Depuis vingt-quatre ans, Mme Bagrianof n'avait presque pas changé. Les yeux étaient un peu plus ternes, les cheveux étaient tout à fait blancs; mais le pauvre visage portait la même expression lasse et résignée qu'on lui avait connue autrefois.

La vie ne lui avait pas été clémente. Après quelques années de repos passées à élever son enfant, une préoccupation nouvelle lui était venue. Un jeune officier de l'armée, son parent éloigné, et qui venait souvent dans la maison, s'était soudain épris de la petite Marie. Les jeunes gens s'aimaient, la mère consentit au mariage en pleurant, car il lui en coûtait de se séparer de cette fille disputée à la mort. Dix-huit mois après, la pauvre jeune femme s'éteignait, laissant à sa mère désolée une petite fille de trois mois, si frêle et si chétive, que nul n'eût osé lui prédire huit jours d'existence. C'est pour prolonger cette vie toujours vacillante que Mme Bagrianof retrouva les forces et recommença le dévoûment de sa jeunesse. Elle fut grand'mère comme elle avait été mère, de toutes ses forces, et elle oublia de pleurer sa fille en veillant l'enfant qu'elle lui avait laissé.

Catherine puisa près de sa grand'mère des habitudes de sérénité un peu triste, — quelque chose comme le gris teinté de rose des soirs d'automne, quand, après une belle journée de soleil, on sent la gelée monter à l'horizon. Elle grandit doucement, apprenant sans effort les vertus domestiques, adorant son père, qu'elle voyait en moyenne dix jours par an, et qui trouvait moyen de s'échapper du régiment de temps à autre pour l'embrasser. Elle avait quinze ans lorsqu'elle vint à Bagrianovka avec sa grand'mère. Sans être très grande, elle était mince et allongée; ses petites mains rouges, ses petits pieds agiles étaient toujours affairés; sans bruit et sans apparat, elle était toujours occupée, — le plus souvent à soigner ses plantes, qu'elle adorait, qu'elle avait presque toutes élevées elle-même; à peine descendue de voiture, son premier mot fut pour les fleurs. Le prêtre attendait Mme Bagrianof sur le seuil. A sa vue, la pauvre femme ne put retenir ses larmes; elle se jeta avec effusion

au cou de l'excellent homme qui pleurait comme elle. La femme du prêtre, entourée d'une demi-douzaine d'enfans déjà grands, vint la saluer aussi, et on passa dans le salon pour prendre le thé.

— Vois, grand'mère, s'écria Catherine, elles y sont toutes! Il n'y a qu'un cactus qui a péri pendant le voyage, et le père Vladimir, qui l'a vu à l'arrivée, dit que c'est pour avoir été trop arrosé.

— Je vois que le père Vladimir et toi vous allez être bons amis, répondit Mme Bagrianof en souriant. — Ah! dit-elle au prêtre, que de souvenirs et que de malheurs!

— Ne pensez plus au passé, ne songez plus qu'à ce jeune bonheur qui grandit auprès de vous.

Mme Bagrianof s'essuya les yeux et regarda sa petite-fille. Les fenêtres grandes ouvertes laissaient entrer les parfums du jardin, où les gazons venaient d'être fauchés. Un rayon de soleil, enfilant la sombre avenue, éclairait Catherine penchée sur un fuchsia rouge en pleine floraison. Ses cheveux blonds, frisottants sur le front et sur la nuque, étaient traversés par la lumière et faisaient une sorte de vapeur d'or autour de sa tête. Ses longs cils châtains dessinaient sur sa joue la courbe gracieuse de la paupière. La bouche, un peu forte, entr'ouverte comme une corolle, souriait légèrement aux fleurs épanouies. Fleur elle-même, à demi épanouie encore, Catherine ressemblait à une rose de haies, rougissante sur son buisson.

— C'est un jeune bonheur, en vérité, murmura l'aïeule.

— Elle est jolie, répondit doucement le prêtre, et elle a l'air bon.

— Oui, c'est une bonne enfant... Ah! mes pauvres yeux! Imaginez-vous que je ne la vois que comme à travers un voile! Je serai bientôt aveugle... ajouta tristement la vieille dame.

— N'y songez pas, cela ne sert à rien; Dieu aura pitié de vous... Et puis n'aurez-vous pas les deux yeux de l'enfant?

L'aïeule secoua doucement la tête. Catherine vit qu'elle était triste, et vint l'embrasser. Placée derrière elle, les deux bras sur les épaules de sa grand'mère, elle s'arrêta un instant, prenant possession, par le regard, de tout ce qui l'entourait...

— C'est joli, ici, dit-elle : nous y serons parfaitement heureuses, n'est-ce pas, grand'mère? Et Catherine, s'asseyant tout contre le fauteuil de Mme Bagrianof, se mit à servir le thé.

VII.

Vers la fin de juillet, Philippe vint voir ses parens. Son père était absent; aussitôt après l'installation des meubles de Mme Bagrianof, Savéli était parti pour la ville, prétextant des affaires importantes, mais en réalité pour ne pas se trouver face à face avec la veuve.

Dès le premier jour, après quelques heures consacrées aux épanchemens maternels, le jeune homme alla voir le père Vladimir, son grand ami, avec lequel il causa longuement.

Comme il s'approchait de la fenêtre, Philippe aperçut Catherine au bout de l'allée. Vêtue d'une robe blanche toute simple, elle revenait des champs, son grand chapeau de paille suspendu à son bras et plein de fleurs sauvages. Un gros chien bondissait joyeusement autour d'elle. — C'est la petite fille de Mme Bagrianof? demanda Philippe.

— Oui, répondit le prêtre.

— Est-elle jolie? dit Philippe avec un vague battement de cœur.

Cette jeune fille, revenant au domaine de ses ancêtres si longtemps après une catastrophe, avait pour lui quelque chose de romanesque et de mystérieux.

— Elle est jolie, répondit le père Vladimir, et elle est bonne.

— Quel âge a-t-elle?

— Quinze ans et demi, je crois.

Et le prêtre retomba dans sa méditation. Le soleil allongeait de plus en plus ses rayons, qui rasaient presque le gazon : la terre semblait flotter dans un nuage d'or rougi. Prétextant la fatigue, Philippe prit soudainement congé du père Vladimir, et s'en alla vers sa maison. Arrivé au bout de l'avenue, il s'assura que le prêtre ne le voyait plus et prit la route extérieure qui conduisait à la rivière en longeant le jardin. Il marchait lentement, les yeux à terre en apparence, mais en réalité regardant du coin de l'œil la maison nouvellement bâtie, dont les fenêtres débordaient de verdure. Une robe blanche se montra à l'intérieur, une tête blonde avec deux yeux lumineux apparut parmi les branches fleuries et disparut aussitôt.

— Grand'mère, dit Catherine, voilà un jeune homme qui passe sur le chemin.

— Un paysan? demanda Mme Bagrianof.

— Non, un jeune homme de la ville probablement.

— Ah! j'y suis, répondit l'aïeule : ce doit être le fils de Savéli. C'est un arpenteur; on dit qu'il est bien élevé. Appelle-le.

Philippe continuait sa promenade à tout petits pas; il avait entendu les paroles de Catherine, celles de la grand'mère lui avaient échappé. La tête de la jeune fille reparut à la fenêtre.

— Monsieur! cria-t-elle.

Philippe se retourna. A la vue de ce beau visage intelligent, de ces grands yeux fiers qui l'interrogeaient, Catherine perdit contenance. — Je vais le chercher, dit-elle, — et elle sortit de la maison.

Elle arriva en courant jusqu'à la haie qui fermait le jardin. Phi-

lippe l'attendait. Quand elle fut près de lui, tout essoufflée, elle saisit la palissade à deux mains; sa robe blanche traînait derrière elle sur le gazon.

— Monsieur, dit-elle, vous êtes le fils de Savéli?.. — Elle s'arrêta. Nommer cavalièrement par son nom de baptême le père d'un si beau jeune homme était bien difficile; mais elle n'en savait pas plus long.

— Philippe Savélitch Pétrof, à votre service, répondit le jeune homme en s'inclinant légèrement.

— Ma grand'mère désire vous voir, ajouta-t-elle timidement.

Philippe salua et se dirigea vers la petite porte. Le soleil avait disparu; la rivière coulait doucement avec de petites vagues brillantes, le ciel était clair, légèrement voilé de vapeurs à l'horizon; les dernières fleurs de tilleul répandaient dans l'air un vague parfum assoupissant. Une abeille attardée passa en bourdonnant auprès du jeune couple confus et troublé. Jamais Philippe ne s'était trouvé si près d'une autre femme que sa mère. Jamais Catherine n'avait éprouvé cet embarras à regarder un homme. — Votre père a sauvé ma mère et ma grand'mère, dit Catherine, joyeuse d'avoir quelque chose d'agréable à dire à ce jeune homme si sympathique.

— Vous savez cela? s'écria Philippe aussitôt rasséréné.

— Grand'mère me le répète tous les jours. J'ai su cela en même temps que mon nom, répondit-elle en riant. Venez vite!

— Grand'mère, le voici! cria-t-elle en entrant. Philippe parut sur le seuil. Sa haute taille frappa la vue affaiblie de Mme Bagrianof.

— Savéli?.. dit-elle en hésitant.

— Non, madame, Philippe Savélitch.

— Comme vous ressemblez à votre père! s'écria-t-elle. Votre père est absent, je n'ai pu le voir à mon retour. Je lui dois la vie : je ne l'ai pas oublié... Venez, mon enfant, recevoir la bénédiction d'une vieille femme reconnaissante.

Philippe s'inclina sous la main tremblante de l'aïeule.

— Asseyez-vous là, continua-t-elle, et parlons de votre père.

Philippe ne demandait pas mieux : Mme Bagrianof dut entendre comment Savéli s'était enrichi par son travail, ce qu'elle savait déjà, et comment le colporteur ignorant avait élevé son fils. Elle admira, avec les deux jeunes gens, ce dévoûment paternel, infatigable et désintéressé; elle laissa s'épancher tout l'enthousiasme ardent et juvénile de Philippe, coupé par les exclamations de Catherine. Le jour tombait. Catherine avait allumé deux bougies derrière sa grand'mère, pour ne pas lui fatiguer la vue; activement et sans bruit, elle avait disposé tout l'attirail du thé; tout à coup Philippe se trouva partageant le pain et le sel de l'hospitalité chez Mme Bagrianof.

Celle-ci n'avait pas de préjugés aristocratiques, — extérieure-

ment du moins : — il ne lui répugnait pas d'admettre à sa table le fils d'un paysan, pourvu que ce paysan lui eût sauvé la vie. D'ailleurs ce jeune homme bien élevé, qui parlait français mieux que Catherine, — la pauvre Catherine n'avait jamais été assez riche pour se donner le luxe d'une gouvernante française, — ce jeune homme n'avait rien du paysan russe. Il fallait vraiment un effort de mémoire pour se rappeler son origine. Mme Bagrianof ne fit point cet effort.

Philippe avait des journaux et des livres nouveaux : il prit l'habitude de venir, le soir, faire un peu de lecture à Mme Bagrianof. Au commencement, Catherine lisait; mais un jour qu'elle était enrhumée, Philippe ayant offert de la remplacer, Mme Bagrianof ne voulut plus d'autre lecteur. — Il lit cent fois mieux que t! dit-elle à sa petite fille. Écoute-le, pour lire ensuite comme lui. — Et Catherine écoutait. L'ouvrage qu'elle prenait toujours en commençant lui tombait bientôt des doigts. Le coude sur la table, la tête appuyée sur sa main, elle écoutait en regardant le jeune homme. Bientôt elle n'entendait plus les mots. Cette voix mâle et sonore avait pour elle une douceur extrême : la mélopée un peu traînante de la lecture, la richesse sans cesse variée de l'intonation et de l'accent russe, la jetaient dans une sorte d'enchantement.

La fin de l'article, ou la voix de sa grand'mère, la réveillait de son rêve. Elle rentrait alors dans la vie, s'excusant de sa distraction avec un sourire timide adressé au jeune homme, qui répondait de même, — et la nuit, pour s'endormir, elle évoquait la lecture du soir; mais elle ne se rappelait le plus souvent que les premières lignes : le reste était noyé dans la mélodie confuse de cette voix qui la charmait,... et le sommeil venait, profond et délicieux, continuer la rêverie de la veille. De son côté, Philippe emportait dans son cœur le souvenir de ce doux visage plein de candeur et de bonté, de ces grands yeux attentifs, de ce sourire furtif et presque honteux quand les regards des jeunes gens se rencontraient. Il sentait que la vie était pour lui désormais cette heure du soir auprès du fauteuil de la grand'mère, — avec Catherine assise près de la table, les yeux grands ouverts, et pourtant comme endormie.

Ce fut un déchirement pour lui que de retourner à ses travaux. Sous prétexte d'attendre son père, il dépassa le temps de ses vacances; puis, quand il fallut se décider à partir, il trouva moyen de se faire retenir encore un jour par Mme Bagrianof pour terminer une lecture commencée.

Quand le livre fut fini, quand le plateau de thé eut disparu, quand le coucou accroché à la muraille eut sonné neuf heures, Philippe sentit qu'il devait irrévocablement partir, et se leva pour prendre congé de ses hôtesses.

— Il faudra que votre père vienne nous voir pendant que vous serez à la ville, dit Mme Bagrianof. Dites-lui combien je lui ai voué de reconnaissance, — dites-lui que je l'admire pour ce qu'il a fait pour vous... C'est un homme remarquable que votre père! Vous le lui direz, n'est-ce pas?

Philippe hésitait. Catherine comprit qu'elle ferait mieux de se retirer. Mme Bagrianof réitéra sa question.

— Excusez-moi, dit Philippe très-embarrassé, je ne pourrai pas le lui dire... J'ai cru comprendre que mon père n'avait pas gardé de bons souvenirs de l'ancien régime... Il a défendu qu'on lui parlât de tout ce qui se rapporte au passé...

— Même de la belle action à laquelle nous avons dû la vie?

— Même et surtout de cela, continua le jeune homme. Ceux qui le connaissent, — ma mère aussi, — m'ont défendu de faire la moindre allusion à ce temps... Je n'ai jamais eu la douceur de lui dire que je l'admire... ajouta Philippe avec regret, tout ému de toucher à cette corde sensible de son cœur.

Mme Bagrianof garda le silence un instant.

— Je comprends cela, dit-elle lentement. Mon mari a eu de très... très grands torts envers votre père... plus grands que vous ne pouvez vous l'imaginer... Dieu pardonne cependant, ajouta-t-elle avec un peu d'amertume ; mais les hommes ne pardonnent pas... Je vous remercie, jeune homme, de n'avoir pas épousé les rancunes de votre père, dit-elle avec une ombre de hauteur.

— Permettez, madame, balbutia Philippe troublé, je n'avais pas l'intention de vous offenser.

— Je vous comprends, mon ami, reprit Mme Bagrianof revenant à son bon naturel : vous avez bien fait de me parler franchement. Je n'insisterai plus pour voir votre père franchir le seuil de cette maison; mais vous qui n'avez pas les mêmes motifs...

— Je me considérerai comme trop heureux si vous voulez bien ne pas me bannir, dit Philippe en français.

Mme Bagrianof fut si touchée de l'accent et de l'élégance avec laquelle il prononça cette phrase, qu'elle lui tendit la main avec un aimable sourire.

Philippe sortit, le cœur gros de n'avoir pas pu dire adieu à Catherine. Il la trouva assise à terre, le long du mur de la ruine. Elle l'attendait, rêveuse, un peu triste et fâchée de ne trouver à sa tristesse d'autre cause que le départ de ce jeune homme, inconnu si peu de temps auparavant. Elle se leva à sa vue.

Il faisait tout à fait nuit, mais le ciel était clair, et les étoiles brillaient. La jeune fille était enveloppée d'un petit châle qu'elle avait relevé sur sa tête, à la manière des servantes russes.

— Adieu, Catherine Ivanovna, lui dit-il en s'inclinant devant elle.

— Vous m'avez reconnue malgré l'obscurité? lui dit-elle tout heureuse.

— Certainement! Est-ce qu'il y a quelqu'un qui vous ressemble?

Catherine rougit, mais l'obscurité lui rendit l'assurance.

— J'étais partie parce que je pensais qu'il y avait quelques secrets...

— Non, ce n'était pas un secret;... mais le temps passé n'était pas bon pour nous autres paysans; vous savez,... mon père a quelque rancune...

— Vous autres paysans!... répéta Catherine étonnée, puis réfléchissant un peu : — C'est vrai, ajouta-t-elle tristement.

— Quoi?

— Que vous n'êtes pas de race noble.

— Eh bien? Je n'en suis pas honteux, allez! Je suis fier de mon père.

— Vous avez raison! s'écria Catherine avec élan. Nous sommes pourtant de deux races ennemies... ajouta-t-elle avec un demi-sourire en appuyant la main sur le soubassement de la ruine couronnée de fleurs sauvages.

— Il n'y a plus de races, Catherine Ivanovna ; il n'y a plus que des hommes, des frères qui doivent s'aimer entre eux, dit le jeune homme d'une voix sérieuse et profonde. Adieu, à l'année prochaine.

— A l'année prochaine, répéta la jeune fille en baissant la tête.

Soudain elle dégagea sa main des plis de son châle et la tendit au jeune homme. Philippe la prit et la garda dans les siennes. Il avait grande envie de la porter à ses lèvres : il n'osa, et resta immobile, craignant de rompre le charme.

— Non, répéta-t-il, nous ne sommes pas de deux races ennemies; adieu, soyez heureuse.

Il laissa retomber la main de Catherine et prit le chemin de la maison.

— Tu n'as pas dit adieu à Philippe? dit Mme Bagrianof en voyant rentrer Catherine.

— Si, grand'mère : je l'ai rencontré comme il sortait, répondit-elle. Je suis bien fatiguée, je vais me coucher.

— Va, ma petite, répondit l'aïeule.

Catherine embrassa sa grand'mère et se réfugia dans sa chambre. Elle renvoya sa servante et se jeta sur son lit. Les larmes qu'elle contenait depuis un moment coulèrent sans qu'elle sût pourquoi, et bientôt le sommeil réparateur lui appòrta en songe la douce musique de la voix de l'absent.

A la ville, Philippe trouva son père qui ne paraissait pas pressé de retourner chez lui.

— Tu as vu les dames? demanda Savéli à son fils.

— Oui, mon père.

— Est-ce qu'elles t'ont bien reçu?

— Sans doute; avec une amabilité sans égale! répondit chaleureusement le jeune homme.

— C'est bien. C'est ainsi que ce devait être, répliqua Savéli, pensant en lui-même au mérite et à la bonne éducation de son fils.

Celui-ci attribua ces paroles au sentiment de noble orgueil que le souvenir du service rendu devait, à son avis, inspirer au colporteur. Jamais Philippe n'avait été si près de révéler à son père l'admiration dont il était rempli : le moindre geste, le moindre regard de Savéli eût délié la langue de son fils. Ce geste ne se fit point. Le jeune homme garda le silence, et Savéli peu après retourna au village.

La vie pour Philippe avait perdu son charme. L'étude des mathématiques seule avait encore de l'attrait pour lui; en arrachant le jeune homme à ses rêveries, elle le retrempait dans ce courant des préoccupations impersonnelles sans lequel nul homme ne peut être fait de l'acier des batailles.

L'hiver s'avançait. A Noël, Philippe ne put y tenir. Poussé, se disait-il, par le désir de revoir son père, qu'il avait à peine entrevu cette année, mû en réalité par une impulsion inconsciente, il partit pour le village.

Aussitôt après qu'il eut rempli son devoir filial, il sortit pour aller voir le père Vladimir.

— Et les dames, tu n'iras pas leur faire de visite? dit Savéli.

— Si fait, avec votre permission, répliqua le jeune homme en rougissant.

— Vas-y. Il est bon qu'elles voient que tu sais vivre tout comme un seigneur.

Heureux de la permission, Philippe courut sur-le-champ à la maisonnette. En entrant, il ne trouva personne pour l'annoncer; hésitant, il mit la main sur le bouton de la porte, un pas léger se fit entendre, et la porte s'ouvrit tout à coup. Un faible cri retentit, puis l'ombre de Catherine effarouchée se retira et lui laissa voir la chambre pleine de verdure, avec ses murs de poutres équarries, ses rideaux blancs soigneusement relevés, le fauteuil de l'aïeule près de la fenêtre, telle enfin qu'il l'avait quittée.

— C'est vous, Philippe Savélitch, dit la voix de Catherine, plus douce, plus moelleuse qu'il ne l'avait encore entendue; vous m'avez fait peur. Entrez! Nous parlions de vous tout à l'heure.

Le jeune homme entra, fit ses complimens à Mme Bagrianof, et se retourna pour mieux voir la jeune fille : elle avait disparu. Cinq minutes, qui lui semblèrent un siècle, s'écoulèrent, puis elle reparut, un nœud bleu dans ses cheveux d'or, une ceinture bleue sur sa robe gris clair. Elle s'était parée pour l'hôte inattendu.

En la revoyant, Philippe se sentit soudain porté comme sur un nuage : les aspérités de la vie disparurent à ses yeux, il ne vit plus que cette pièce harmonieuse à l'œil, pleine de souvenirs paisibles et doux, où la figure de Catherine, claire et reposée, semblait attirer à elle toute la lumière éparse dans l'appartement. Il devint tout à coup joyeux et plein de confiance; sa gaîté gagna l'aïeule elle-même. Catherine se mit à rire comme un oiseau chante, parce qu'elle avait le cœur content, et la maisonnette fut pleine un moment du joyeux babil d'une matinée de printemps.

— Combien de temps restez-vous? dit Mme Bagrianof.

Catherine, anxieuse, cessa de sourire et pencha légèrement la tête en avant pour mieux entendre la réponse.

— Huit jours seulement, répondit Philippe.

— Huit jours! répéta Catherine, c'est bien peu... Et vous viendrez nous faire la lecture comme autrefois?

— Certainement! s'écria le jeune homme; puis, songeant à son père, il ajouta plus timidement : Je tâcherai.

— Il faut venir! insista Catherine. Grand'mère dit que je lis déjà mieux, mais je suis encore bien loin d'être aussi habile que vous!

Le soir même Savéli, suivant son habitude, se retira de bonne heure pour dormir, et Philippe courut à la maisonnette.

Le grand poêle de faïence remplissait la chambre d'une température de printemps; Catherine allait et venait, s'occupant du thé; — rien n'était changé. Philippe comprit qu'il aimait cette maison de toute son âme.

— Je lirai la première, dit Catherine en se posant sur une chaise auprès du jeune homme, comme une fauvette arrêtée un instant sur une branche : vous me direz si j'ai fait des progrès, et puis vous lirez à votre tour.

Elle commença. Philippe resta stupéfait : elle s'était approprié sa manière de lire jusque dans les moindres détails. Il écoutait, se demandant comment elle avait pu l'imiter ainsi, et n'osant se demander pourquoi.

— Est-ce bien? demanda Catherine, posant le livre à la fin du chapitre, et regardant Philippe de son honnête regard d'écolière.

Tout à coup ses yeux se troublèrent, ses paupières battirent... La leçon était finie, l'enfant avait fait place à la jeune fille.

— C'est très bien, répondit le jeune homme sans savoir ce qu'il disait : vous lisez comme moi...

Mme Bagrianof se mit à rire à cette naïveté, et les jeunes gens l'imitèrent.

Les huit jours passèrent comme un rêve heureux. Philippe vit arriver le moment du départ sans avoir rencontré Catherine seule un instant, et partit le cœur gros.

VIII.

Seize mois s'étaient écoulés depuis sa dernière visite, lorsqu'il put revenir au village. Après avoir embrassé sa mère, il courut à la maison Bagrianof. Les buissons de lilas avaient grandi; les touffes de rosiers plantés par Catherine avaient poussé des jets énormes; la ruine s'effritait de plus en plus, et bien des briques tombées faisaient brèche dans la muraille; un bouleau, encore petit deux ans auparavant, agitait à dix pieds de hauteur son léger panache, et le gazon recouvrait presque tous les débris.

Philippe s'approchait à pas lents, regardant autour de lui, cherchant à se rappeler l'ancienne apparence de ces lieux changés sans qu'il pût s'expliquer pourquoi.

Derrière la maison, — du côté de la ruine, — s'élevait un petit bosquet d'acacias, de ceux qui croissent vite. Là Catherine s'était fait installer un banc de gazon.

Durant les longs sommeils de sa grand'mère, désormais somnolente et affaiblie, elle venait y travailler. La ruine avait pris pour elle un attrait mystérieux : c'était une sorte d'énigme qu'elle interrogeait du regard pendant ses heures de rêverie. Elle savait que son grand-père avait péri dans les flammes; elle savait que le père de Philippe avait sauvé sa grand'mère et sa mère... La légende s'arrêtait là; mais Catherine ne se tenait pas pour satisfaite. Comment et pourquoi le feu avait-il pris à la demeure de ses ancêtres? Pourquoi le grand-père avait-il été riche lorsque ses descendans étaient pauvres? Toutes ces questions flottaient dans l'esprit de Catherine, occupant ses heures de loisir, et servaient à la distraire lorsqu'elle se reprochait de trop penser à « ce jeune homme qui ne lui était rien, » comme elle se le répétait avec mélancolie.

Elle était dans son bosquet lorsqu'elle vit approcher Philippe, qui ne la voyait pas. Son cœur bondit violemment, elle resta toute pâle; sa joie fut si forte qu'elle lui fit mal. Son premier mouvement l'avait fait lever, elle se rassit sur-le-champ, un peu par convenance, beaucoup parce qu'elle tremblait.

Philippe avait vu le mouvement de la robe claire à travers le feuillage. Il se dirigea de ce côté et s'arrêta interdit devant la jeune fille. Elle avait tant grandi, elle était devenue si imposante! Il voulait la saluer comme autrefois; il n'osa.

— Bonjour, mademoiselle, lui dit-il cérémonieusement.

— Bonjour, monsieur, répondit-elle... Qu'il y a longtemps!.. ajouta Catherine involontairement.

Philippe s'approcha, rassuré.

— Grand'mère dort, continua la jeune fille, — elle dort beaucoup à présent; tout à l'heure j'irai voir si elle est réveillée. Asseyez-vous là, fit-elle en ramassant son ouvrage et en faisant place au jeune homme sur le banc de gazon.

Cinq minutes après, ils avaient oublié la longue séparation.

A dater de ce jour, Philippe vint toutes les après-midi retrouver Catherine dans son bosquet. La grand'mère dormait, accablée par la chaleur du jour, la maison entière sommeillait; sous le soleil de juin, le seigle en fleur envoyait son odeur pénétrante, les alouettes, perdues dans le ciel, chantaient à pleine gorge, et Catherine écoutait Philippe, qui lui parlait de choses et d'autres d'abord, de lui-même ensuite, — puis de rien... Le silence s'établissait sur eux comme dans un temple, et Catherine, penchée sur son ouvrage oisif, continuait à écouter ce que Philippe lui disait avec ses yeux, qu'elle ne regardait pas.

Un jour, ce silence durait depuis un moment, Catherine, malgré elle, leva la tête. Sa main tremblante au bord de sa robe se trouva dans celle de Philippe. Elle détourna les yeux. Les lèvres du jeune homme se posèrent sur ses doigts frémissans.

— Catherine, m'aimez-vous? dit tout bas Philippe. Je vous aime depuis que je vous ai vue.

Catherine se mit à pleurer et ne répondit pas. Philippe lui raconta alors tout ce qu'il avait éprouvé depuis le premier jour. — Je ne suis qu'un paysan, lui dit-il. — Elle l'interrompit du geste : ce mot lui arracha le secret qu'elle eût peut-être encore essayé de garder. — Un paysan? dit-elle, quel noble seigneur pourrait valoir un paysan tel que vous?

— Je vaux donc quelque chose à vos yeux? dit humblement Philippe.

— Plus que la terre entière, murmura Catherine en cachant son visage dans ses mains.

Pour ce jour-là, Philippe n'en demanda pas davantage.

Ils furent heureux de ce bonheur pendant quinze jours. L'avenir n'existait pas encore pour eux, le passé leur suffisait. Cette période de l'amour jeune est la plus douce de la vie humaine : ceux qui l'ont connue et dont le rêve s'est arrêté là sont peut-être les plus heureux! Mais bientôt Philippe ne se contenta plus de songer au passé; il lui fallut l'avenir pour rendre son bonheur plus complet. Comment quitter le village sans emmener Catherine?

— Non, dit la jeune fille, il faut que je reste ici : ma grand'mère ne pourrait supporter un nouveau changement d'existence; c'est vous qui viendrez vous fixer ici.

— Votre grand'mère ne voudra pas que vous épousiez un simple paysan, lui dit-il.

— Grand'mère? Elle voudra tout ce que je voudrai : elle m'aime tant!

— Et votre père?

— Il voudra ce que voudra grand'mère, dit Catherine d'un air entendu : c'est votre père qui ne voudra peut-être pas!

Philippe resta muet. Il n'avait jamais songé à cette éventualité. Son père haïssait les Bagrianof, c'était bien certain, il n'avait cependant jamais témoigné d'animosité particulière contre l'aïeule et sa petite-fille.

— Je le lui demanderai si bien qu'il ne pourra pas me refuser, répondit-il après un moment de réflexion. Mon père m'aime par-dessus tout; il avait de l'ambition pour moi, il m'a laissé embrasser une carrière en apparence peu relevée, — il ne sera pas moins bon quand il s'agira de mon bonheur.

Rassurés par cette idée, les deux jeunes gens ne s'occupèrent plus que de leur amour. Savéli ne devait revenir que vers la mi-juillet. Trois semaines restaient encore, qui furent pour eux trois semaines de paradis. Un soir, Philippe accourut radieux à la maisonnette. Catherine n'était pas dans le jardin; il entra sur la pointe du pied dans la salle à manger. Mme Bagrianof, un instant réveillée, le reconnut, lui dit bonsoir, et se rendormit doucement. Catherine se retira dans l'embrasure d'une fenêtre; le jeune homme l'y suivit. Le soleil était couché; le ciel bleu de lin était tendre et pur comme les caresses d'un petit enfant, les arbres et les plantes s'endormaient, le parfum des fleurs de tilleul embaumait l'atmosphère.

— Catherine, dit tout bas Philippe, mon père arrive aujourd'hui dans la nuit.

— Vous pensez qu'il consentira?

— Oui, je le crois. Il faudra bien que j'obtienne son consentement, car sans vous, Catherine, je pourrais peut-être devenir un homme célèbre, mais je ne serais pas un homme bon.

Catherine lui serra la main sans répondre. Mme Bagrianof fit un mouvement.

— A demain, ma fiancée, murmura Philippe, et il sortit doucement. — Quand il eut descendu le perron, il se retourna. Catherine était restée à la fenêtre et le regardait. Il enjamba la plate-bande qui défendait l'abord de la maison, et se rapprocha de la fenêtre. — Je ne puis pas m'en aller ainsi, dit-il tout bas en prenant les mains de la jeune fille. Je suis trop heureux, il me faut encore quelque chose. Donnez-moi un baiser... le premier!

— Demain, répondit Catherine, quand vous aurez vu votre père.

— Alors j'aurai le droit d'exiger comme fiancé : donnez-le-moi aujourd'hui, de bonne grâce.

Catherine résistait faiblement : il se haussa sur la pointe des pieds; la jeune fille se laissa attirer par les mains qui tenaient les siennes, et son front se trouva sous les lèvres du jeune homme. Tel, vingt-sept ans auparavant, Savéli implorait Fédotia.

— Merci, dit Philippe; à demain, ma femme!

Il lui envoya un baiser et disparut sous le couvert des arbres. Catherine, appuyée à la fenêtre, regarda le ciel quand elle ne vit plus Philippe. Son jeune cœur, gonflé de joie et de tendresse, avait besoin de s'épancher : elle pria.

Savéli n'aimait pas à être attendu : son fils, qui ne dormait pas, l'entendit arriver dans la nuit, mais se garda bien d'aller le saluer, de peur de lui inspirer quelque mécontentement. Le matin venu, il se rendit près de son père, qui fumait dans la salle à manger, et réunit autour de lui tout ce qui pouvait mettre Savéli de bonne humeur.

— Il a fait quelque dette, pensa Savéli, en voyant ses façons affectueuses; il va me demander de l'argent.

— Mon père, dit le jeune homme, vous avez été pour moi un père comme il n'y en a pas. — Savéli fit de la tête un signe approbatif. — Je viens vous demander de mettre le comble à vos bontés...

— Comment? dit tranquillement Savéli.

— En me permettant de me marier.

— Tu veux te marier? fit le père sans témoigner de surprise.

— Oui, mon père, si vous voulez bien y consentir... Je suis jeune, je le sais...

— Ça ne fait rien, dit Savéli; on peut se marier jeune. Tu veux que je te cherche une fiancée?

— Non, mon père, j'ai trouvé celle que je désire épouser.

— Ce n'est pas une paysanne, j'espère? dit Savéli en fronçant le sourcil.

— Non, mon père, c'est une demoiselle noble.

— Bien! — Savéli inclina la tête d'un air satisfait. — Et tu la nommes?..

— Catherine, la petite-fille de Bagrianof.

— Une Bagrianof? s'écria Savéli en se levant tout d'une pièce. Il regarda son fils d'un air terrible. — Tu aimes une Bagrianof? C'est impossible!

— Je l'aime, et je lui ai demandé d'être ma femme, sauf votre bon vouloir, mon père.

— Elle a consenti? dit Savéli les dents serrées par la colère.

— Elle a consenti.

— La race maudite, la race maudite! répéta le malheureux colporteur. Je ne veux pas, reprit-il après un court silence. Tu n'auras pas ma bénédiction.

— Sa race est peut-être maudite, dit Philippe toujours debout, les yeux étincelans, mais Catherine est un ange envoyé par Dieu pour racheter les fautes de sa race; vous ne la connaissez pas, mon père, ceux qui la connaissent ne peuvent que l'aimer et la bénir. Laissez-vous toucher, oubliez votre haine, pardonnez!..

— Pardonner? s'écria Savéli hors de lui. Pardonner, moi?.. ne me parle pas, ajouta-t-il, rentrant en lui-même; ne me parle plus jamais de cela, tu n'auras pas mon consentement.

Philippe regarda son père; cette obstination, cette haine endurcie qui foulait son bonheur aux pieds, lui parurent si déraisonnables, si inhumaines, qu'oubliant le respect et l'admiration de sa jeunesse il fit un pas en arrière pour se retirer.

— Vous pouvez me refuser votre consentement, dit-il d'une voix étouffée, et moi... je puis m'en passer.

— Toi? toi? fit Savéli, le bras levé pour frapper... Il laissa retomber son bras. C'est vrai, dit-il à voix basse; on peut se passer du consentement de son père... Mais tu ne peux pas épouser une Bagrianof, tu ne le peux pas, répéta-t-il avec force. Non! Dieu lui-même interviendrait pour t'en empêcher.

— Je l'aime, répondit Philippe, l'amour est plus fort que la haine.

— Malheureux, ce n'est pas de la haine! s'écria le père au désespoir; il y a quelque chose de plus fort que la haine et que l'amour... Tiens, va-t'en, tu me rendrais fou. Il se laissa retomber sur sa chaise, les mains sur les genoux, l'œil égaré.

Il avait gardé son secret vingt-sept ans, ceux qui l'avaient connu étaient morts, seul le père Vladimir avait survécu, et celui-là, au nom du Dieu de miséricorde, avait pardonné depuis longtemps. Celle qu'il avait rendue veuve l'avait béni comme son sauveur. La richesse était venue; pardon visible du Seigneur, la paix et la prospérité s'étaient établies sur sa famille. Plus riche, plus orgueilleuse que la maison seigneuriale, sa demeure se dressait en face de la ruine; la famille Bagrianof s'éteignait faute d'héritiers mâles, tandis que lui, ce paysan criminel, fondait dans son fils une race nouvelle appelée à de grandes destinées, et voilà que ce fils beau, intelligent, tendre et fier, espoir, orgueil de sa vieillesse, s'éprenait de qui?.. De l'enfant de celle qu'il avait ruinée, de la petite-fille de l'homme qu'il avait assassiné. Mais Bagrianof se lèverait de sa tombe pour séparer les fiancés, si, dans l'église où reposaient es os calcinés, le fils du meurtrier osait réclamer la main de Catherine!

Philippe attendait toujours; debout près de la porte, il espérait encore. La violence même de ce refus, qu'expliquait mal une rancune obstinée, lui faisait croire à un retour de clémence.

— Philippe, dit enfin le malheureux, tu l'aimes donc, cette jeune fille?

Le jeune homme fit un signe de tête.

— Je t'en supplie, mon fils, détache-toi d'elle; prends pour fiancée celle que tu voudras, n'eût-elle rien, fût-elle plus mauvaise que l'ivraie des chemins;... mais n'épouse pas une Bagrianof!

— C'est une Bagrianof que j'aime, et j'ai donné ma parole, dit Philippe avec fermeté.

— Tu ne peux pas épouser une Bagrianof, répéta le père; cela ne se peut pas.

Philippe leva la tête; pour la première fois un soupçon de la vérité traversa son esprit, et cette idée horrible lui parut impie.

— Pourquoi? dit-il après un silence, poussé par l'obsession qu'il chassait vainement.

— Je n'ai pas de comptes à te rendre, répondit Savéli plein de hauteur.

— Alors j'épouserai Catherine, dit Philippe en mettant la main sur le bouton de la porte. Si vous avez de bonnes raisons pour expliquer votre refus, je pourrai peut-être les comprendre; mais si c'est une haine aveugle et injuste...

Savéli voulait parler, ses lèvres se refusèrent à proférer un son; il agita la main droite et se détourna. Philippe ouvrit la porte ; au moment de la refermer, il jeta un dernier regard sur son père. Celui-ci, image du désespoir, immobile comme un homme de pierre, se tenait au milieu de l'appartement, la tête basse, les mains pendantes. Philippe fut touché de cette muette agonie; il referma la porte et s'approcha de son père. Savéli leva la tête et fixa sur son fils ses yeux pleins d'angoisses. — Tu crois que c'est par entêtement que je refuse, dit-il avec peine; mais, malheureux, ce n'est pas moi qui refuse! Je te dis que tu ne peux pas épouser cette jeune fille, — non pour elle, la pauvre enfant, — mais la malédiction de Dieu frapperait vos enfans au berceau et ferait tomber votre chair en pourriture... Tu ne peux pas, te dis-je.

— Qu'y a-t-il donc? s'écria Philippe exaspéré. Si je suis condamné à expier quelque crime, que je le sache, au moins! Je ne veux pas être l'agneau muet du sacrifice; si je dois souffrir, je veux savoir pourquoi!

Savéli regarda son fils et lut dans ses yeux la résolution implacable qui l'avait lui-même animé jadis.

— Va trouver le père Vladimir, lui dit-il, et demande-lui ce que tu veux savoir.

Philippe salua son père d'une inclinaison profonde et se dirigea vers la cure. Savéli le suivit des yeux, puis il rentra dans sa chambre et se prosterna devant les images saintes.

Le père Vladimir était dans son jardin; Philippe ouvrit la petite porte et se dirigea vers lui. — J'ai à vous parler, mon père, dit-il à demi-voix.

Le prêtre regarda le jeune homme. — Venez, dit-il.

Il se doutait de ce qui l'amenait. Les longs séjours de Philippe dans le jardin, ses lectures du soir à la maison Bagrianof lui avaient donné bien du souci. Toute intervention était cependant impossible; aussi s'était-il borné à se tenir le plus souvent à l'écart des deux familles afin de n'avoir pas d'avis à donner.

Les deux hommes descendirent silencieusement la route qui menait au rivage. Un bois épais longeait la rivière; l'herbe croissait grasse et molle jusqu'au sable de la rive. Quand ils furent arrivés là, loin de toute oreille humaine, le prêtre s'assit sur un tronc d'arbre desséché. Philippe resta debout devant lui. — Que voulez-vous? demanda le père Vladimir.

Pendant cette courte promenade, le jeune homme avait eu le temps de calmer sa première effervescence. — Pourquoi mon père ne veut-il pas que j'épouse Catherine? dit-il enfin.

Le père Vladimir ne répondit pas.

— Il m'a dit de vous le demander, continua Philippe, le cœur serré par l'angoisse devant ce silence qui l'effrayait. — Suis-je maudit? Est-ce moi qui ai commis un crime? Est-ce Catherine? Est-ce mon père? Répondez, car, moi aussi, je deviendrai fou! — Serrant ses mains jointes et crispées sur ses yeux dilatés par l'angoisse, Philippe se laissa tomber à genoux sur le sable.

— Puisque votre père veut que je parle, je parlerai, dit le prêtre à regret. Que Dieu m'inspire et ne fasse sortir de ma bouche que des paroles de vérité! — Il se leva et fit le signe de la croix. — Bagrianof, dit-il, était un homme méchant. Votre père aimait une jeune fille de ce village...

— Ma mère? interrompit Philippe.

— Non, une autre jeune fille; votre père était fier, son sang bouillait dans ses veines. Bagrianof le trouva insolent et voulut le faire soldat. Sa jeune fiancée alla demander sa grâce... et l'obtint, mais à quel prix! En sortant, elle rencontra son fiancé; ne pouvant supporter sa vue, elle alla se jeter à la rivière; là, — ajouta le prêtre indiquant du doigt la place où Fédotia avait disparu. Philippe suivit son geste d'un œil morne. — Que Dieu ait pitié de son âme, reprit le confesseur, ce fut son seul péché. Le père et le fiancé jurèrent de la venger, et, la nuit qui suivit les funérailles... la maison de Bagrianof brûla.

Philippe frissonna de tout son corps et couvrit son visage de ses mains. — Mais mon père? dit-il à voix basse.

— Avant de mettre le feu à la maison, aveuglés par le démon,

les malheureux pécheurs avaient tué Bagrianof à coups de hache.

— Mon père aussi? murmura faiblement Philippe, résistant encore à la vérité qui l'accablait.

— Ton père le premier, répondit le prêtre.

Les oiseaux chantaient dans le bois, les cigales bruissaient dans l'herbe, le soleil brillait sur la rivière ; la joie de la nature en juillet débordait de toutes parts, pendant que Philippe, anéanti, prosterné sur le sable, demandait grâce sous l'aiguillon de la souffrance.

Le prêtre était debout devant lui, sa haute stature se dressait sur le ciel; sa main droite s'était tendue vers le jeune homme, victime expiatoire du crime paternel... Philippe ne la vit pas, ou n'osa la prendre.

— Le sang est sur moi, dit-il en frémissant. Il se tut un moment. Mais Catherine? Catherine est innocente! Ses mains sont pures, celles de sa mère étaient pures...

— Catherine expie les fautes de l'aïeul criminel, dit tristement le prêtre. Ainsi s'accomplissent les paroles du Prophète : «les péchés des pères seront punis dans les enfants jusqu'à la quatorzième génération. »

Philippe secoua douloureusement la tête. — Oh! mon père, dit-il d'une voix sombre, mon père tant aimé, tant honoré, dont j'avais fait mon héros, mon idole! mon père a versé le sang...

Il resta muet d'horreur à cette parole sortie de ses lèvres.

— Mais Dieu a pardonné, vous avez parlé, père Vladimir, le péché est effacé, la miséricorde divine est infinie...

— Le fils de Savéli ne peut pas épouser une Bagrianof, répondit lentement le prêtre. De quel nom les fils de Catherine salueraient-ils le père de Philippe? Veux-tu que le sang de la victime et celui du meurtrier se mêlent dans tes enfants?

Philippe gémit sourdement. Sa jeunesse écroulée l'écrasait sous le poids de sa ruine. Il avait vécu dans un rêve d'amour, ouvrant son âme au chaud soleil de la tendresse, et voilà que la nuit du crime paternel allait peser éternellement sur lui, coupable seulement d'être le fils du criminel. L'horreur même de la situation lui rendit des forces. Il se leva, et regardant le prêtre :

— Que dois-je faire, père Vladimir? dit-il d'une voix brisée.

— Ce que te conseillera ton cœur, répondit le prêtre ému jusqu'aux larmes à la vue de cette infortune imméritée.

— Mon cœur? répéta amèrement Philippe, je n'ai plus de cœur; j'ai des devoirs à remplir, voilà tout ce qui me reste. Que dois-je faire?

Le prêtre se taisait...

— Quitter Catherine, n'est-ce pas? renoncer à l'amour, renoncer au mariage, de peur que le crime... Je ne peux pourtant pas dire le crime de mon père! s'écria le jeune homme au désespoir.

Le prêtre se taisait toujours; le jeune homme reprit : — Quitter Catherine, qui me regardera comme un lâche, pour l'abandonner après lui avoir demandé d'être ma femme... Oh ! Catherine, Catherine! — Philippe, étouffant ses sanglots, se jeta sur le gazon.

— Mon fils, dit le prêtre en s'asseyant auprès de lui, prenez courage. Cette expiation filiale peut ouvrir au pécheur les portes du ciel...

Qu'importait le ciel à Philippe, qui perdait tout sur la terre! — Quitter Catherine aujourd'hui? Non, demain, n'est-ce pas, mon père? Je lui laisserai le temps de se préparer...

— Non, mon fils, dit tristement le prêtre, pas demain.

— Aujourd'hui alors? Tout de suite?

Le prêtre inclina silencieusement la tête.

— Et mon père? que lui dirai-je? Je n'ai rien fait de mal, je ne demandais pas à vivre... Maudit soit le jour de ma naissance!

Le prêtre leva une main vers le ciel. — Ne maudissez pas, dit-il, Dieu pardonnera un jour.

Philippe s'était levé et marchait à grands pas çà et là. Il se tourna tout à coup vers le père Vladimir. — Je vais voir Catherine, lui dit-il.

— Attendez encore un peu, calmez-vous...

— Non, je ne puis attendre! J'aime mieux que tout soit fini.

— Voulez-vous que je vous accompagne? dit le père Vladimir, plein d'anxiété.

— Je vous remercie, répondit Philippe : j'aime mieux être seul.

Il s'éloignait, la tête baissée, regardant en lui-même le gouffre où ses espérances venaient de s'engloutir... Soudain il pensa à ce que devait ressentir le confesseur qui avait remué pour lui les horreurs du passé. Il revint sur ses pas. — Je vous remercie, mon père, lui dit-il, vous êtes bon.

Il voulait lui tendre la main, il hésita. Cette main n'était-elle pas désormais souillée aussi du sang de Bagrianof? Le prêtre le comprit et lui tendit les bras. Philippe s'y jeta sans parler. Leur étreinte fut longue et solennelle; ils se séparèrent sans ajouter un mot.

Le père Vladimir prit à pas lents le chemin de la cure, et Philippe se dirigea vers la maison Bagrianof.

Catherine s'était réveillée avec les oiseaux de son jardin, dans l'espoir d'une journée heureuse.

Vers midi, le grand silence de la chaleur s'établit sur la nature, et Mme Bagrianof s'endormit dans son fauteuil, près de la fenêtre. Les stores étaient baissés; l'appartement était plein d'une douce fraîcheur; Catherine céda à ces influences; la tête appuyée contre la fenêtre, dont elle avait soulevé le store à demi, elle ferma les yeux et s'endormit doucement.

Quand elle se réveilla, Philippe était devant elle : debout au milieu de l'allée, il la contemplait avec des yeux si pleins d'amour et de douleur, qu'elle se retrouva soudain en pleine réalité. Elle se leva brusquement. Mme Bagrianof murmura : — Ne sors pas, il fait trop chaud; — mais Catherine passa outre et gagna rapidement le bosquet. Philippe, à sa vue, se mit à genoux; — elle appuya doucement la main sur son épaule. Son cœur battait si fort qu'elle tremblait de la tête aux pieds. Elle s'assit, les yeux plongés au fond de ceux du jeune homme.

— Eh bien? dit-elle enfin, voyant qu'il ne parlait pas. — Elle sentait peu à peu la douleur passer des yeux de Philippe au plus profond de son cœur ignorant du mal.

Philippe la regardait, toujours à genoux, ne pouvant parler et désirant mourir, pour ne pas la voir souffrir devant lui.

— Il refuse, n'est-ce pas? dit doucement la jeune fille en laissant tomber ses mains ouvertes sur ses genoux.

— Oh! Catherine, dit Philippe tout bas, dites-moi encore une fois que vous m'aimez, donnez-moi du courage...

Catherine se mit à pleurer. — Du courage, dit-elle, je n'en ai pas, je ne sais pas ce que c'est que le courage, je n'en ai jamais eu besoin... Oui je vous aime, vous le savez!

Philippe fit un mouvement pour l'envelopper de ses bras, puis se retint violemment : — toucher Catherine avec ses mains souillées!...

— C'est à cause de mon grand'père, n'est-ce pas? dit la jeune fille en s'efforçant d'arrêter ses larmes : on ne peut pas me pardonner d'être une Bagrianof! Ce n'est pas ma faute cependant, je ne suis pas méchante...

Elle essuya ses pleurs avec le coin de sa robe blanche; Philippe la regardait toujours.

— Je paie bien cher le crime d'être une Bagrianof, continua la jeune fille. Vous, au moins, vous ne me méprisez pas? Je n'ai pas versé le sang, je suis innocente...

— Moi aussi, pensa Philippe, je suis innocent, ce n'est pas moi qui ai versé le sang!

Il n'hésita plus : il saisit Catherine sur son cœur.

— Écoute, lui dit-il, je t'adore, je n'aimerai jamais que toi, mais vois-tu, nous ne pouvons pas nous marier... nous sommes de deux races ennemies, — te souviens-tu qu'un jour tu l'as dit, là? — Il indiquait de la main la ruine endormie au soleil comme tout le reste de ce petit monde. — Nos deux races ennemies se sont réconciliées en nous, ma bien-aimée, mais notre sang ne peut se mêler sans sacrilége...

— Je ne comprends pas, dit faiblement Catherine.

— N'importe, mieux vaut que tu ne comprennes pas, continua le jeune homme en la tenant toujours embrassée : nous ne pouvons pas être heureux, nous ne pouvons pas nous marier, il n'est pas un coin de la terre qui consentît à nous abriter, si nous voulions fuir ensemble loin de ceux qui s'opposent à notre mariage... Il y a entre nous un abîme que rien ne peut combler. Nous pouvons nous aimer jusqu'à la mort, continua-t-il, et nous ne serons jamais heureux.

— Pourquoi ? dis-moi pourquoi ? fit Catherine avec insistance.

La légende lui revint à la mémoire. — Il y a un crime, n'est-ce pas ? dit-elle en frissonnant. C'est mon aïeul ?..

— Il y a tant de crimes, reprit le jeune homme éperdu, que la justice de Dieu ne sait plus où frapper. Je t'aimerai toujours, Catherine ; dis-moi adieu pour la vie.

— Non, non ! s'écria-t-elle en s'attachant à lui, — je ne puis pas te dire adieu, je t'aime ! Sans toi, la vie n'est rien !..

— C'est notre lot à tous les deux de prier et pleurer loin l'un de l'autre pour l'expiation éternelle des crimes que nous n'avons pas commis, répondit Philippe, le cœur débordant d'amertume. Je pars, je ne reviendrai jamais ; dis-moi que tu me pardonnes, que tu sais que ce n'est pas ma faute. Tu me crois, n'est-ce pas ?

Et il serrait contre lui Catherine frissonnante d'horreur.

— Je te crois, dit-elle, et je t'aime.

— Pour toujours ?

— Oui... je ne te verrai plus ?

— Jamais.

Elle se rejeta dans ses bras et le serra avec force. — Va-t'en, lui dit-elle. Que Dieu te rende heureux ! Je le prierai pour toi.

Il voulait l'embrasser encore : — Non, non ! dit-elle, va-t'en maintenant, tout à l'heure je n'aurai plus le courage. Va-t'en !

Philippe s'enfuit en courant comme un insensé.

Restée seule, Catherine regarda longtemps la ruine : ses anciennes impressions de terreur lui revenaient ; elle se rappela qu'autrefois elle avait cherché un rapport mystérieux entre ces débris et sa propre existence...

— Ah ! dit-elle en s'approchant, les yeux pleins de larmes qui ne tombaient plus, tant ses yeux étaient las, si mes pleurs pouvaient laver la tache de sang que mon grand-père a mise sur sa maison, elle serait lavée avant la fin de ma vie !..

Philippe en rentrant chercha son père dans la salle à manger. Ne l'y trouvant pas, il pénétra dans sa chambre.

Depuis que son fils l'avait quitté, Savéli était resté prosterné devant les saintes images. Le remords, pour la première fois, venait

d'entrer dans son cœur : en voyant son fils adoré frappé par la faute paternelle, il avait compris la grandeur du crime. Le visage qu'il tourna vers Philippe était celui d'un vieillard : robuste et fier la veille encore, ce visage avait pris les rides et l'expression douloureuse de ceux qui se sentent trop vieux et qui désirent mourir; mais Philippe ne s'en aperçut point.

Savéli s'était relevé et se tenait devant son fils comme un criminel devant son juge.

— Adieu, mon père, dit le fils d'une voix glaciale.

— Tu t'en vas?.. balbutia le malheureux colporteur. Où vas-tu?

— A la ville, travailler... et prier, ajouta Philippe.

— Et la jeune fille?.. dit le père en hésitant.

— Nous nous sommes dit adieu.

— Elle sait?.. murmura le coupable avec angoisse.

— Non, hier vous étiez deux à connaître la vérité; aujourd'hui nous sommes trois, voilà tout. Dieu a permis à l'honneur et à la fortune de bénir votre maison, vous resterez riche et honoré. Ma mère n'est point coupable : rien ne troublera son repos.

Savéli inclina humblement la tête. — Et toi? dit-il avec plus de confiance.

— Moi? Je vais remplir mon devoir... Je n'ai plus que le devoir devant moi, pour étoile... Adieu, mon père.

— Philippe!.. s'écria le misérable père en tendant les bras à son fils.

— Adieu, mon père, répéta Philippe en s'inclinant jusqu'à la ceinture.

Une heure après, malgré les lamentations de sa mère, il quitta le village pour n'y plus revenir.

Savéli regarda pendant quelques instans la porte qui venait de se refermer sur son fils, le séparant à jamais de ce qui avait été sa joie et son orgueil. Il fit un pas en avant avec un geste de colère, puis son bras retomba à son côté, et il s'enferma dans sa chambre pendant tout le reste de la journée. Prosterné devant les images, la tête battant le sol, il resta de longues heures à crier : Pardon! au Dieu qu'il avait outragé. Le châtiment si longtemps suspendu était enfin tombé sur sa tête. Le dimanche il rencontrait à l'église la jeune fille, maigrie, blanchie, consumée aussi par la douleur, et, — vengeance du ciel! — ressemblant à son grand-père. Vainement Savéli se détournait, ses yeux étaient invinciblement attirés vers ce doux visage pâli, où la souffrance laissait de jour en jour des traces plus grandies.

Après quelques semaines de cette vie, plus dure que les tortures de l'enfer qu'il se représentait d'avance, Savéli se trouva tout à coup

incapable de se lever de son lit. La bise de l'automne arrachait les feuilles des arbres et les faisait tourbillonner autour des maisons comme des oiseaux funèbres. Il garda quelques jours le silence, ne répondant rien aux prières de sa femme désespérée.

— Veux-tu voir ton fils? lui demanda-t-elle un jour.

Savéli se dressa sur son lit avec une lueur de joie inquiète dans ses yeux éteints, puis se laissa retomber lourdement. — Non! dit-il à voix basse, il ne viendrait pas. Appelez la demoiselle, dit-il au bout d'un instant.

Les assistans s'entre-regardèrent. Jamais Savéli n'avait franchi le seuil de la maison Bagrianof. Le médecin, sentant la vie échapper au malade, fit signe qu'on obéît sans retard.

Le père Vladimir sortit aussitôt.

Catherine ne portait plus de robes claires : ses cheveux d'or, sévèrement retenus, ne formaient plus d'auréole autour de son visage devenu grave et pensif.

— Savéli vous demande, dit le prêtre : il est bien malade, et n'a plus que quelques heures à vivre.

Le visage de la jeune fille s'était couvert de rougeur; elle se leva aussitôt.

— Avec la permission de ma grand'mère, j'y vais, dit-elle.

Ils n'échangèrent pas une parole pendant la route.

— Me voici, dit Catherine en s'approchant du mourant : que désirez-vous?

Savéli ouvrit ses yeux dilatés par l'agonie, et resta un moment sans répondre. — C'est vous, la demoiselle? dit-il enfin.

— Oui, c'est moi.

— Pardonnez-moi!.. dit-il en essayant de joindre ses mains déjà glacées.

— Je vous pardonne, dit Catherine.

Elle pensait à l'opposition formulée par Savéli à son mariage.

— Pardonnez-moi... tout! insista le moribond.

— Je vous pardonne tout, répéta Catherine.

— Bénissez-moi, ajouta Savéli d'une voix éteinte.

La jeune fille fit le signe de la croix sur le meurtrier de son grand'père. Une joie étrange illumina les traits du coupable, et il expira.

Catherine a refusé plusieurs partis; elle est persuadée que la race des Bagrianof doit périr avec elle. Philippe ne se mariera pas non plus, de peur que le péché de son père ne soit puni dans ses enfans jusqu'à la quatorzième génération.

HENRY GRÉVILLE.

L'INSTINCT ET LA VIE

I. Albert Lemoine, *l'Habitude et l'Instinct*, Paris 1875. — II. Léon Dumont, *Théorie scientifique de la Sensibilité; le Plaisir et la Peine*, Paris 1875. — III. Herbert Spencer, *Principes de Psychologie*, traduits de l'anglais par Th. Ribot et A. Espinas, Paris 1874-75. — IV. Alexandre Bain, *les Sens et l'Intelligence*, traduit de l'anglais par M. E. Cazelles, Paris 1874.

Parmi les sciences aujourd'hui en faveur, il en est une qui est particulièrement attrayante, abondante en faits curieux, en révélations inattendues, en rapprochemens pleins d'intérêt : c'est la psychologie comparée. A toutes les époques où les relations nécessaires de la science et de la philosophie ont été comprises, cette étude parallèle des facultés de l'homme et de celles des animaux a captivé les esprits doués du génie de l'observation. Un peu négligée dans notre pays pendant ce siècle, elle renaît depuis quelques années. Science d'observation avant tout, il lui importe de rester le plus longtemps possible sur le terrain des faits, et d'ajourner les conclusions qui ont trait aux origines. Elle n'atteindra le but qui lui est propre qu'en y visant directement; or elle s'en détourne quand elle se met à la suite, tantôt de ceux qui se déclarent satisfaits de la théorie de l'évolution, tantôt de ceux qui s'en effraient outre mesure.

En effet, le but immédiat de la psychologie comparée, ce n'est pas de savoir si l'homme descend ou non du singe, et si le genre animal tout entier dérive d'une vésicule germinative; c'est de constater par l'observation quelles sont les ressemblances et les différences mentales qui existent entre l'homme et les animaux inférieurs. Voilà ce qu'il faut d'abord chercher, advienne ensuite que pourra. Par elle-même, cette recherche a son prix, et ce prix est

assez grand pour qu'on la poursuive, abstraction faite de toutes les hypothèses, évolutionnistes ou autres. Veut-on absolument la rattacher aux complications systématiques du darwinisme? C'est par elle encore qu'il est indispensable de commencer, car, si la question d'origine est soluble, elle ne sera résolue que par la connaissance des faits; si au contraire ce problème de la descendance zoologique de l'homme est du même genre que celui de la quadrature du cercle, les faits seuls nous l'apprendront. Dans l'un comme dans l'autre cas, l'étude des phénomènes passe la première, et ne sera exacte que si elle a lieu en dehors et au-dessus des discussions retentissantes.

Pour déterminer par l'analyse les caractères, les lois et la nature de l'instinct, M. Albert Lemoine s'était placé à ce point de vue élevé. Ce psychologue éminent, auquel de solides connaissances en physiologie donnaient une autorité particulière, était préparé depuis longtemps à pénétrer, sans s'y égarer, dans ces régions obscures où s'agitent les facultés de la bête. Avant de s'y engager, il s'était habitué à distinguer ce qui se passe dans les états qui sont comme la pénombre de l'âme humaine. Dans le rêve, dans le sommeil, dans le somnambulisme, dans l'aliénation mentale, la lumière de la conscience ne s'éteint pas sans doute, mais elle perd beaucoup de sa clarté. L'observation directe de ces modes de l'existence est tantôt difficile, tantôt impossible; le savant qui se propose de les connaître et de les décrire est obligé de les rapprocher des faits analogues qui s'accomplissent dans le plein jour de la conscience. Il fait donc alors littéralement de la psychologie comparée. Il ne dépasse pas encore, il est vrai, l'horizon de la nature humaine; mais à force de regarder méthodiquement dans notre vie crépusculaire, son œil devient habile à percer les voiles dont s'enveloppe la vie de l'animal.

Déjà M. Albert Lemoine possédait à un haut degré cette habileté quand il écrivit la remarquable étude psychologique sur le sommeil et sur le somnambulisme que la *Revue* (1) annonçait au public il y a dix-huit ans. D'après ce premier essai, il était aisé de prévoir que l'auteur, en persévérant, deviendrait maître dans ce genre d'investigation. Cette prévision, ses œuvres ultérieures l'ont confirmée, notamment celles qui sont intitulées : *l'Aliéné, l'Ame et le Corps, la Physionomie et la Parole.* Les problèmes délicats que l'on rencontre sur les confins de la matière et de l'esprit, il en avait fait son domaine; d'autres, il est vrai, les ont abordés en même temps que lui, personne n'y a apporté plus de dextérité, de finesse, de

(1) Voyez, dans la *Revue* du 15 avril 1858, une étude sur *le Sommeil et le Somnambulisme au point de vue psychologique,* par l'auteur du présent travail.

clairvoyance. Pendant les derniers jours de sa vie, quoique affaibli par la maladie qui le minait et qui l'a emporté, il avait écrit une monographie ingénieuse sur la question de l'habitude. Immédiatement après, il avait entrepris une analyse à fond des caractères de l'instinct. La mort l'a frappé avant qu'il eût terminé ce mémoire, le plus original de tous ceux qu'il a laissés; mais il a pu le pousser assez loin pour que la science en doive tenir grand compte.

Sur ce sujet si débattu, il n'existe aucun écrit qui égale en clarté, en profondeur, le petit livre de M. Albert Lemoine, aucun non plus qui ait été conçu et exécuté avec autant de sereine impartialité. Étudions ce traité en y rattachant les travaux de date plus ou moins récente que l'auteur a touchés en passant et ceux qui ont échappé à son attention ou paru après sa mort. Voyons avec lui d'abord ce que n'est pas l'instinct, puis ce qu'il est dans l'homme et dans l'animal, et quelle part d'action lui revient dans l'œuvre de la vie physique.

I.

Lorsqu'on introduit l'idée de l'instinct dans un travail d'ensemble qui a la prétention d'être scientifique, il n'est pas permis d'en parler dans les termes vagues du langage ordinaire. C'est se tirer d'affaire à trop bon marché que de citer un exemple quelconque et de dire, sans autre explication : Voilà l'instinct. « Je n'essaierai pas, dit M. Ch. Darwin, de définir l'instinct, chacun comprenant de quoi il est question quand on dit que l'instinct porte le coucou à émigrer et à déposer ses œufs dans les nids des autres oiseaux. » Assurément, comprendre de quoi il s'agit, cela suffit pour commencer; mais, à vrai dire, ce n'est que poser la question; la résoudre, c'est aboutir à une définition claire et précise. Cette définition, on la chercherait en vain dans l'œuvre tout entière du célèbre naturaliste.

Plus en effet le débat se prolonge, plus il est évident qu'il arrive parfois à de très habiles naturalistes de n'être pas de clairvoyans psychologues. Or c'est ici le cas de l'être ou jamais. Il y a des actes appelés instinctifs par tout le monde. Quel en est le principe? Si ce principe se confond avec la raison elle-même, ou avec un pur mécanisme, ou avec l'habitude, ou avec l'hérédité, ce n'est pas une énergie spéciale et distincte; il n'y a plus d'instinct. On doit donc, par un premier effort, tenter de réduire l'instinct à l'une de ces choses, et voir s'il s'y ramène, comme l'électricité, la chaleur, la lumière ont été ramenées au mouvement. Si l'instinct résiste à cette opération, s'il demeure irréductible, on devra le tenir pour une puissance à part, et alors il sera temps d'en approfondir l'essence et d'en déterminer la fin.

Parmi les écrivains qui suppriment l'instinct en l'identifiant avec la raison, Montaigne est le plus considérable. Il n'est pas bon que les hommes de génie s'attaquent sans préparation à des problèmes qui requièrent l'emploi d'une analyse régulière et attentive. Presque toujours ils se trompent, et l'erreur qu'ils jettent dans la science, protégée par l'autorité de leur nom, prend et garde trop longtemps la place de la vérité. L'opinion de Montaigne sur l'intelligence des animaux est encore en crédit aujourd'hui : certaines personnes l'estiment vraie uniquement parce qu'il l'a exprimée. L'auteur des *Essais* est si séduisant! « Quand nous voyons, dit-il, les chèvres de Candie, si elles ont reçu un coup de traict, aller, entre un million d'herbes, choisir le dictame pour leur guarison,... pour quoi ne disons-nous de même que c'est science et prudence? » Le motif qu'il donne de ce jugement est spécieux : « Nous devons conclure de pareils effets pareilles facultés, et de plus riches effets des facultés plus riches. » A ce compte, il faudrait affirmer que tels ou tels animaux nous sont supérieurs, puisqu'ils accomplissent des travaux dont l'homme est incapable dans les mêmes conditions. Montaigne en fait lui-même la remarque, réfutant ainsi son propre paradoxe; mais la correction passe inaperçue, et c'est le paradoxe qui est répété.

Que cette singulière théorie de Montaigne ne soit qu'une boutade, ou un argument de sceptique, comme l'insinue M. A. Lemoine, elle n'est pas soutenable. La thèse opposée ne l'est pas davantage. Si les bêtes ne sont pas raisonnables à l'égal de l'homme, elles ne sont pas non plus dépourvues de toute intelligence : en les assimilant à de pures machines telles qu'une montre ou un tourne-broche, Descartes est tombé dans un autre excès. L'automatisme des animaux n'était qu'une hypothèse, conforme sans doute à la métaphysique du système, mais en opposition avec les faits et que le témoignage des faits a renversée. Toute une armée de gens d'esprit s'insurgea contre cette conception bizarre, si bien que jamais théorie philosophique ne suscita autant de piquantes réfutations (1). Parmi les argumens dont on se servit pour la combattre, quelques-uns méritent d'être rappelés, parce qu'ils sont, sous une forme spirituelle, la condamnation décisive de l'erreur par le bon sens. Mme de Sévigné, par exemple, refusait de ne voir qu'une machine dans sa chienne Marphyse. Elle écrivait là-dessus à Mme de Grignan, trop zélée cartésienne : « Parlez un peu au cardinal de vos machines; des machines qui aiment, qui ont une élection pour quel-

(1) Les pièces les plus intéressantes de cette polémique ont été reproduites par M. F. Bouillier : *Histoire de la philosophie cartésienne*, 3e édition, t. Ier, ch. VII.

qu'un, des machines qui sont jalouses, des machines qui craignent; allez, allez, vous vous moquez de nous; jamais Descartes n'a prétendu nous le faire croire. » La critique de Fontenelle était plus froide et plus redoutable : « Mettez, écrivait-il dans une de ses lettres, mettez une machine de chien et une machine de chienne l'une auprès de l'autre, et il en pourra résulter une troisième petite machine, au lieu que deux montres seront l'une auprès de l'autre toute leur vie sans jamais faire une troisième montre. Or nous trouvons par notre philosophie, Mme B... et moi, que toutes les choses qui étant deux ont la vertu de se faire trois, sont d'une noblesse bien élevée au-dessus de la machine. » Par ces deux fragmens, on jugera de la résistance que rencontra la théorie qui substituait le mécanisme à l'instinct.

Au reste, elle est si définitivement abandonnée, elle paraît à l'heure qu'il est tellement inacceptable, que des esprits sérieux ont jugé Descartes incapable d'avoir commis une pareille exagération. En cherchant bien dans ses écrits, ils ont cru y trouver une importante réserve. Selon M. Flourens, l'automatisme cartésien, absolu dans certains passages des œuvres du maître, est dans d'autres endroits fort tempéré. On aurait eu tort de prendre les premiers au pied de la lettre, et de ne les point expliquer et corriger par les derniers qui tranchent la question. — Cette indulgente manière de voir a quelques partisans. Cependant, comme l'ont judicieusement montré MM. F. Bouillier et A. Lemoine, elle ne résiste pas à un examen tant soit peu attentif des textes mêmes qu'invoque M. Flourens. Dans une curieuse lettre à Morus, Descartes, ayant en effet l'air de ne pas vouloir pousser son opinion à l'extrême, disait en termes contenus : « Il faut pourtant remarquer que je parle de la pensée, non de la vie ou du sentiment, car je n'ôte la vie à aucun animal, ne la faisant consister que dans la seule chaleur du cœur. Je ne leur refuse pas même le sentiment, autant qu'il dépend des organes du corps. Ainsi mon opinion n'est pas si cruelle aux animaux qu'elle est favorable aux hommes. » Dans ces lignes, où le philosophe a la prétention de traiter les bêtes avec ménagement, il y a deux phrases significatives que M. Flourens transcrit sans en apercevoir la portée. Descartes accorde à l'animal la vie, mais en tant *qu'elle ne consiste que dans la seule chaleur du cœur*; il ne lui refuse pas le sentiment, mais *autant qu'il dépend des organes du corps*, pas davantage. Ces expressions auraient dû avertir un physiologiste aussi clairvoyant que M. Flourens que la vie et le sentiment, péniblement concédés aux bêtes par Descartes, étaient de nature exclusivement physiologique. Il n'en aurait plus douté s'il avait relu, dans la même lettre, un autre passage plus explicite

encore. « Ayant pris garde, dit Descartes, qu'il faut distinguer deux différens principes de nos mouvemens : l'un tout à fait mécanique et corporel, qui ne dépend que de la seule force des esprits animaux et de la configuration des parties, et que l'on pourrait appeler âme corporelle, et l'autre incorporel, c'est-à-dire l'esprit ou l'âme que vous définissez une substance qui pense, j'ai cherché avec grand soin si les mouvemens des animaux provenaient de ces deux principes ou d'un seul. Or ayant connu clairement qu'ils pouvaient venir d'un seul, c'est-à-dire du corporel et du mécanique, j'ai tenu pour démontré que nous ne pouvions prouver en aucune manière qu'il y eût dans les animaux une âme qui pensât. » Rien de plus clair : d'une part, selon Descartes, il n'y a chez l'animal qu'un principe corporel et mécanique; de l'autre, l'âme qui pense n'y est pas. Mais, toujours d'après Descartes, l'âme pensante est la seule qui puisse éprouver des sentimens semblables à ceux de l'homme; l'animal, qui est dépourvu d'âme pensante, n'a donc que des sentimens corporels et une sensibilité toute organique, comme l'a depuis nommée Bichat; entendez par là l'irritabilité de certains organes sans plaisir ni douleur, distincte de la sensibilité animale, dont la souffrance et la jouissance sont les compagnes inséparables.

C'est à Buffon qu'appartient l'automatisme mixte prêté à Descartes par M. Flourens. Descartes était conséquent avec lui-même lorsqu'il affirmait d'une part que l'animal n'est qu'une machine, et d'autre part qu'il ne sent que dans ses organes et non point comme l'homme; ce qui signifiait que ce sentiment tout corporel n'est pas accompagné de pensée, nous dirions aujourd'hui de conscience. Buffon, lui, se contredit expressément : il maintient en effet que les bêtes sont des machines, et il les déclare capables de sentir et d'avoir conscience de ce qu'elles sentent, se bornant à leur refuser la faculté de former des idées. Une machine sensible et consciente, voilà ce qui ne se comprend plus.

C'est à démontrer cette impossibilité que Buffon a consacré l'un de ses écrits les plus importans et les plus étudiés, le traité *sur la Nature des animaux*. On a prétendu qu'en composant cet ouvrage, où de si larges concessions sont faites à l'automatisme, il avait voulu ménager la philosophie cartésienne devenue entre les mains des jésuites une sorte de doctrine officielle. Si telle a été sa préoccupation secrète, ce qu'il n'y a pas lieu d'examiner ici, elle ne lui a pas porté bonheur. Quoiqu'il ait déployé dans cet essai sur les facultés animales toutes les qualités de sa pensée et de son style, il n'y a vraiment rien prouvé, si ce n'est qu'on peut être en même temps un naturaliste de génie et un psychologue médiocre. A ce point de vue du moins son livre est instructif : il montre à quelles

conditions le savant est en état de conclure sans trop d'erreur de la nature interne de l'homme à celle des bêtes. Pour avoir mal rempli ces conditions, Buffon ne nous a laissé sur cette question qu'une suite d'éloquentes incohérences. Voici les plus frappantes : elles feront comprendre dans quelle impasse Buffon s'était jeté.

D'après lui, la substance spirituelle n'a été accordée qu'à l'homme, et ce n'est que par elle qu'il pense et réfléchit. L'animal est au contraire un être matériel, qui ne pense ni ne réfléchit, mais qui cependant agit et semble se déterminer. Toutefois nul doute que le principe de la détermination du mouvement ne soit dans l'animal un effet purement mécanique. Ainsi la bête n'est qu'un être matériel et une machine. Or cette machine a cinq sens, plus un sens intérieur qui est le cerveau. Ce sens intérieur diffère des sens externes par la durée de l'ébranlement que produisent les causes extérieures; pour tout le reste, il est de même nature que ces autres sens : comme eux, le sens intérieur est un organe, un résultat de mécanique, un instrument matériel. L'homme a aussi les cinq sens extérieurs et le sens intérieur, en quoi il est animal et machine ; mais il a de plus l'âme spirituelle; en cela, il est supérieur à l'animal qui est en lui-même, et aux autres animaux.

Cette théorie est construite avec art et elle se présente avec certaines apparences méthodiques; mais elle trompe à chaque instant les efforts par lesquels l'auteur tente de l'établir. Les animaux que nous dépeint le grand naturaliste ne savent pas qu'ils existent, dit-il, mais ils le sentent parce qu'ils n'ont que des sensations; ils ne le savent pas, parce qu'ils n'ont pas d'âme. Un usage plus habile et plus sûr de l'analyse psychologique aurait appris à Buffon que sentir son existence, c'est la connaître à un certain degré, et que connaître son existence c'est savoir qu'on existe; mais, si l'animal sait qu'il existe et s'il est impossible de savoir cela sans avoir une âme, l'animal a donc une âme, et la doctrine se dément elle-même. Au surplus ce démenti est explicite à un autre endroit où il est déclaré que les animaux ont la conscience de leur existence actuelle, quoiqu'ils n'aient pas celle de leur existence passée. Il est vrai que cette affirmation est elle-même à moitié contredite, puisque Buffon prétend que la bête a ce genre de mémoire qui consiste dans le renouvellement des sensations, ce qui ressemble fort à une conscience du passé. On nous pardonnera de citer encore un point où paraît toute la faiblesse du système. Le chien aime son maître, voilà qui n'est pas contesté; l'homme de son côté aime son ami. Où sera la différence? C'est l'âme de son ami qu'on aime, dit Buffon, et pour aimer une âme, il faut en avoir une, il faut en avoir fait usage. Ainsi l'amitié n'appartient qu'à l'homme. — Soit. Mais l'a-

nimal aime cependant : n'appelons pas ce qu'il éprouve de l'amitié; disons, comme Buffon, qu'il n'a que de l'attachement. Cet attachement, c'est un sentiment; eh bien, pour avoir un sentiment pareil, une machine suffit, d'après notre philosophe, — en sorte que cette même chose qui à tous ses degrés se nomme toujours l'affection, est éprouvée par l'âme quand c'est l'homme qui la ressent, et par la machine, par la matière, quand c'est le chien qui meurt sur la fosse où est enterré son maître. Voilà où mène une psychologie superficielle, et telles sont les impossibilités et les contradictions de cet automatisme mixte de Buffon que M. Flourens a regardé bien à tort comme un progrès sur l'automatisme cartésien.

Cette doctrine fut combattue par Condillac dans un petit livre d'allure vive et spirituelle qui parut en 1755 sous le titre de *Traité des animaux*. Autant les considérations développées par Buffon sont majestueuses, graves, et aussi parfois, il faut bien le dire, pénibles et embarrassées, autant la discussion de Condillac est alerte et aisée. On les connaît mieux l'un et l'autre quand on a lu ces deux ouvrages, où s'opposent les caractères de ces esprits si différens. Dans la première partie de son livre, Condillac a l'avantage de l'offensive et il en profite habilement. Il met en plein relief les contradictions de Buffon. A l'égard des bêtes, il montre aussi clairement que le ferait la science actuelle que, si elles sont sensibles, elles ont de toute nécessité quelque espèce de connaissance. Par rapport à l'homme, il demande comment une seule personne peut être composée de deux principes, l'un matériel, l'autre spirituel, et doués chacun d'une manière de sentir qui lui est propre. Cette polémique est curieuse, et presque toujours les argumens de Condillac portent coup. M. Albert Lemoine, qui écrivait un mémoire théorique avant tout, n'était pas tenu d'en parler avec étendue : ceux qui feront une histoire de la question devront au contraire y insister.

Mais l'observation des faits et la découverte des lois qui les gouvernent sont autrement difficiles que la critique des doctrines. Dès que Condillac aborde lui-même la question, son langage a beau rester plein d'assurance, ses pensées sont moins fermes. Buffon avait trop abondé dans le sens de Descartes; Condillac en revient aux exagérations de Montaigne. C'est qu'au fond, tout en lançant des paroles mordantes aux philosophes qui conçoivent et arrangent la nature au gré de leurs systèmes, il n'est pas si fidèle qu'il le prétend à la méthode d'observation. On ne rencontre pas dans son traité un seul de ces faits dont l'étude accomplie sur le vif donne tant de valeur par exemple aux livres de F. Huber ou de George Leroy. Quoi qu'il en dise, les bêtes qu'il se vante d'avoir regardées,

se ressemblent trop entre elles et ressemblent trop à l'homme. Il en résulte que l'animal qu'il décrit est un être abstrait qui n'est bien souvent ni homme ni bête.

C'était la mode au dernier siècle de dépeindre avec complaisance les premiers commencemens des êtres, comme si l'on eût pu lire le journal écrit par eux de leurs impressions naissantes. On sait quelles pages brillantes cette donnée a fournies à Buffon. Condillac, qui se moque de lui, est tombé dans le même piége. Il sait au juste quels sont les débuts de l'animal dans la vie; il les raconte en un chapitre de quatre pages, pas davantage, et il termine en disant que les observations qu'il vient de présenter « sont applicables à tous les animaux. » Ce noviciat de la bête, quelle qu'elle soit, le voici. Au premier instant, les objets font impression sur l'animal. Il éprouve des sentimens agréables ou désagréables, et il se meut, mais sans règle. Intéressé par le plaisir et par la peine, il compare les états successifs où il se trouve; il les observe, il découvre son corps et ses organes. Son âme apprend à rapporter à son corps les impressions qu'elle en reçoit, elle se fait des habitudes pour lui comme pour elle-même. Pendant que le corps tâtonne, chancelle, l'âme réfléchit, hésite, doute. Les besoins se renouvellent, les opérations se répètent si souvent, qu'il ne reste plus de tâtonnement dans le corps, ni d'incertitude dans l'âme : les habitudes de se mouvoir et de *juger* sont contractées. Les animaux doivent donc à l'expérience les habitudes qu'on croit leur être naturelles. — Telle est, d'après Condillac, l'histoire psychologique des premières heures de l'huître aussi bien que de l'éléphant, du vibrion aussi bien que du chien et du cheval. J'ai plutôt atténué qu'exagéré l'énergie uniforme de son langage sans nuances, qui dit de la bête quelconque comme il le dirait de l'homme : « ses premiers momens sont donnés à l'étude. »

Cette théorie provoque le sourire, parce qu'elle grossit les similitudes au détriment des différences, qu'elle oublie ou méconnaît. Est-elle fausse? Même avant tout examen, on sent qu'elle contient une part notable de vérité. Qu'on fasse aussi grande qu'on voudra la distance entre l'homme et l'enfant, entre l'enfant et la bête, l'homme, l'enfant et la bête ont cela de commun qu'ils sont, plus qu'on ne le croit, élèves de l'expérience. Aux uns et aux autres, cette maîtresse a enseigné beaucoup de choses, un peu plus à ceux-ci, un peu moins à ceux-là, selon le degré de l'échelle qu'ils occupent. Récemment encore on allongeait comme à plaisir la liste des instincts, on élargissait sans raisons suffisantes le cercle des innéités. L'un des premiers, M. Albert Lemoine a réagi contre cet excès par d'exactes analyses. On évalue désormais avec plus de juste

précision le rôle de l'exercice et du tâtonnement dans les progrès des animaux. Il y a des organes sur lesquels la volonté de l'homme n'a aucune prise et qui fonctionnent d'eux-mêmes dès la première minute de la vie : tels sont les instrumens immédiats de la nutrition, l'estomac, le pilore, l'intestin et leurs annexes. Quant aux autres, il faut un apprentissage pour s'en servir, comme pour manier un rabot, un marteau, une scie. L'enfant apprend à regarder, à écouter, à serrer les doigts et à les détendre, à marcher, à parler, à mesurer de l'œil la grandeur, la distance. Ce qui trompe les théoriciens, c'est que ces éducations de nos sens et de nos membres se sont faites à l'époque lointaine et oubliée de la première enfance. Elles disparaissent dans cette nuit : on n'en voit que le résultat, et l'on se persuade que la production en a été soudaine. Ce qui trompe encore, c'est que, sous l'aiguillon de la nécessité, il est de ces apprentissages qui sont d'une étonnante brièveté, comme l'action de teter, par exemple. Il faut que le nouveau-né tette ou meure : il ne tarde donc pas à savoir presser le mamelon et aspirer le lait; mais il n'a pas réussi du premier coup. L'observateur clairvoyant constate chez lui, au début, plus d'un effort inutile et une gaucherie dont la durée est variable. Les jeunes animaux inférieurs à l'homme subissent la même loi. Sans accumuler les exemples rares, il suffit de rappeler le petit oiseau qui s'exerce à voler et à chanter, le chien et le chat qui se mettent d'eux-mêmes à l'école en poursuivant les objets mobiles qui ressemblent à une proie. — Cette part de l'expérience et de l'habitude dans les actes réputés instinctifs, Condillac l'a bien aperçue, du moins en gros : c'est là un des mérites de son système.

S'ensuit-il que tous les actes appelés instinctifs se ramènent à l'expérience et à l'habitude, ou en d'autres termes qu'il n'y ait pas d'instinct? Pour rendre cette conclusion légitime, il y aurait à démontrer que les actes de l'animal et de l'homme, sans aucune exception, ont dans l'habitude et dans l'expérience leur origine certaine. Or cette preuve, on ne la fait pas, et pour cause. L'expérience est le fruit des actes antérieurs : il est par trop évident que les actes qui ont produit l'expérience l'ont précédée. Mais ces actes qui sont la cause de l'expérience elle-même et qui l'ont précédée, quelle en est la source? C'est là justement ce qu'il s'agit de découvrir, et cette source, si modeste qu'elle soit, quand on l'aura trouvée, on aura trouvé l'instinct. Dira-t-on, pour éluder la difficulté, que l'instinct, s'il n'est pas l'expérience pure et simple, se confond du moins avec l'habitude? On rencontrera alors devant soi *l'analyse psychologique de l'habitude* par M. A. Lemoine, morceau de premier ordre par la profondeur, la solidité des vues et par la clarté de l'expression.

La question de l'habitude a en philosophie une importance considérable. Chaque fois que ce phénomène reçoit une lumière nouvelle, une foule d'autres faits sont aussitôt éclaircis. C'est pourquoi des penseurs de puissance diverse, Aristote, Leibniz, Th. Reid, Maine de Biran, M. Ravaisson, en ont tour à tour entrepris l'étude. Tenant pour acquise une partie des résultats proposés par ses devanciers, M. Albert Lemoine n'a eu d'autre prétention que d'y ajouter quelque chose; mais cette modestie lui a réussi. Avec une ténacité de recherche dont les esprits comme le sien sont seuls capables, il a mis à nu la racine même de l'habitude, et sur-le-champ la définition acceptée du phénomène a subi une grave modification. « L'habitude, avait dit un maître de l'antiquité, se forme peu à peu par suite d'un mouvement qui n'est pas naturel et inné, mais qui se répète fréquemment. » A cette formule, le psychologue français apporte plusieurs corrections. D'abord il n'est pas nécessaire que le mouvement qui deviendra l'habitude soit répété : il suffit qu'il soit prolongé. En second lieu, la répétition d'un acte, loin d'être la cause de l'habitude, en est plutôt l'effet. Enfin, et c'est ici le point capital, l'origine véritable de l'habitude, ce n'est ni la répétition, ni la prolongation de l'acte, c'est le premier mouvement. « Seul, le premier mouvement qu'aucun autre n'a précédé, qui n'en répète aucun autre, ne doit rien à l'habitude. C'est à lui au contraire que l'habitude doit sa naissance. » — « L'habitude, si facile et si prompte qu'on la fasse, sitôt qu'elle intervienne, ne peut tout au plus commander que le second acte; elle est de toute nécessité étrangère au premier qui s'accomplit sans elle. » Où sera la raison de ce premier acte? Très probablement dans la nature primitive de l'animal. Or si cette nature primitive, — ne fût-elle que l'aiguillon du besoin et la tendance à obéir au besoin par le mouvement, — si cette nature primitive est ce qu'on nomme l'instinct, il est donc certain d'une part que l'instinct n'est pas l'habitude, puisqu'il la fonde, et d'autre part que l'instinct est quelque chose.

Parfois Condillac, variant un peu sa formule, laisse de côté le mot expérience. Il prétend alors que c'est par la réflexion que les animaux contractent leurs habitudes, et que l'instinct n'est autre chose que l'habitude, débarrassée de la réflexion qui l'a formée. A ce compte, l'instinct serait un fait ultérieur, dérivé, tandis que la réflexion devrait être considérée comme un fait primitif, bien plus, comme une origine; mais chacun sait, et le mot l'exprime, que l'acte de réfléchir est un mouvement en arrière, un retour de la pensée sur un de ses états précédens. En supposant que l'animal fût capable de réflexion, celle-ci ne pourrait forger une habitude qu'avec un mouvement, un acte antérieur déjà accompli au moins une fois sans réflexion et qui lui servirait comme de matière. On en revient

donc à cet inévitable premier acte qui n'a pas plus son origine dans la réflexion que dans l'expérience. Condillac s'en est aperçu même dans ce *Traité des animaux* dont nous parlons. De là des affirmations que M. A. Lemoine a signalées, mais dont il n'a pas cité la plus expresse ; elle est importante, et la voici : « chaque besoin est un centre d'où le mouvement se communique jusqu'à la circonférence. » Ces mots ne sont pas une métaphore; ils traduisent le fond même et l'esprit de la doctrine, comme le prouve cette conclusion de l'auteur : « Tel est en général le système des connaissances des animaux. Tout y dépend d'un même principe, le besoin. » Des passages de la *Logique* reproduits tant par M. A. Lemoine que par M. Léon Dumont, éclaircissent cette théorie sans y rien ajouter d'essentiel. Ainsi d'après Condillac lui-même, qui a ici le mérite de se corriger en se contredisant, le premier ressort de la vie psychologique chez l'animal, ce n'est pas l'expérience, ni l'habitude, ni la réflexion, c'est le besoin. Restera à voir, et nous le chercherons plus loin, si l'instinct et le besoin sont même chose.

Ce qui dès à présent nous incline à présumer que le besoin pourrait bien être sinon l'instinct tout entier, du moins une partie considérable de l'instinct, c'est qu'il est au plus haut degré un principe déterminant. Or tel est le caractère que chacun attribue à l'instinct. Aussi Condillac, en prenant le besoin comme principe général de mouvement, a-t-il fourni une explication très juste de plusieurs phénomènes de la vie animale et particulièrement de l'imitation. Lorsqu'il dit : « Tous les individus d'une même espèce étant donc mus par le même principe, agissant pour les mêmes fins, et employant des moyens semblables, — lisez : des organes semblables, — il faut qu'ils contractent les mêmes habitudes, qu'ils fassent les mêmes choses, et qu'ils les fassent de la même manière; » j'entends cela tout de suite et je sens que là est la vérité. Maintenant que Buffon, traitant le même point, m'affirme que l'imitation n'est qu'un effet mécanique, un résultat machinal et que les animaux, en conséquence, doivent se copier tous, parce que leurs organes sont semblables et par cela seul qu'ils le sont, je ne comprends pas. Que deux horloges dans lesquelles les rouages et les formes sont mathématiquement pareils accomplissent les mêmes mouvemens, rien de plus simple; mais ces deux machines ont un moteur, tandis que les animaux de Buffon n'en ont pas, puisqu'il leur a ôté l'âme et les a réduits au pur mécanisme. La clarté de la psychologie de Condillac vient de ce que, pour lui, les bêtes de même espèce sont, non pas des mécanismes, mais des organismes semblables, dirigés par des principes ou âmes semblables, lesquels ont reçu la même impulsion d'un même besoin. Aussi a-t-il le droit d'aller

plus loin et de dire : « Si les animaux vivaient séparément, sans aucune sorte de commerce, et par conséquent sans pouvoir se copier, il y aurait dans leurs opérations la même uniformité que nous remarquons dans le principe qui les meut et dans le moyen qu'ils emploient. » Ce fait est confirmé par la science la plus récente. Des animaux qui n'ont jamais connu leurs parens, et qui n'ont pu prendre modèle sur eux, accomplissent sans erreur leurs devoirs de père et de mère; mais même en admettant, ce qui est incontestable pour certaines espèces, que les générations soient des institutrices les unes pour les autres, et qu'ainsi il y ait entre elles une sorte d'imitation, que conclure de là? Que les parens sont les maîtres, que les descendans sont les élèves, et que tout s'explique ainsi? mais la difficulté n'est que déplacée et reste entière, car c'est de trouver le premier maître qu'il s'agit, et où est-il? Il faut s'arrêter dans la recherche des causes, disait le fondateur de la zoologie. Condillac, lui, s'arrête en définitive au besoin, qu'il regarde comme le principe de l'activité animale. Cette explication, qu'il n'a pas assez approfondie, quoiqu'il en ait déduit quelques légitimes conséquences, a-t-elle vieilli? N'y a-t-il pas lieu d'y substituer soit la doctrine de l'habitude héréditaire, soit la théorie savante, brillante et, dit-on, presque triomphante de l'hérédité en général?

II.

Il est maintenant démontré, croyons-nous, que l'instinct ne peut pas être une habitude individuelle. Peut-être est-il une habitude héréditaire. Au premier aspect, si la raison n'admet pas cette proposition comme vraie, elle ne la repousse pas non plus comme étant d'une évidente fausseté. Partout où pénètre l'hérédité, elle apporte avec elle une obscurité mystérieuse. A travers ces ténèbres, le psychologue dont le siége n'est pas fait d'avance, et qui ne s'est pas dégagé d'un système pour s'asservir à un autre, doit avancer avec précaution. Le point important est ici de démêler au juste ce que l'hérédité ajoute à l'habitude en puissance et en fécondité, ou, en d'autres termes, de décider si une habitude, par cela seul qu'elle est héréditaire, revêt les caractères de l'instinct.

Les premiers observateurs des animaux au dernier siècle, je veux dire Buffon et Condillac, n'ont pas fait entrer l'hérédité en ligne de compte. Et même, pour parler exactement, ils s'en sont passés. Buffon ne prononce pas ce mot. A l'en croire, le savoir des animaux est affaire d'éducation : les jeunes se modèlent sur les vieux; ils apprennent en très peu de temps tout ce que savent leur père et leur mère, sans autre cause déterminante que l'éducation. Où

d'autres verront des héritiers, le grand naturaliste n'aperçoit que des mimes. Quant à Condillac, il réduit autant que possible, on s'en souvient, l'influence de l'espèce sur l'individu; tellement que parmi les bêtes qui forment une espèce de société, il prétend que chacune est bornée à sa seule expérience et que l'identité des mœurs ne provient que de la similitude des organes. Avec G. Leroy, l'idée de transmission héréditaire se fait jour, mais par échappées plutôt que sous la forme rigoureuse d'une doctrine arrêtée. Ce lieutenant des chasses, qui avait su profiter de ses fonctions pour étudier attentivement certains animaux et qui d'ordinaire leur accorde trop, n'est tombé sur ce point dans aucun excès systématique. Il est pourtant à deux ou trois reprises assez affirmatif. « Il y a, dit-il, une observation à faire sur quelques-unes des dispositions que nous considérons comme innées et purement machinales, c'est qu'elles sont *peut-être* absolument dépendantes des habitudes acquises par les ancêtres des individus que nous voyons aujourd'hui (1). » On le remarquera : ce que G. Leroy propose ici, ce n'est encore qu'une observation, limitée à quelques aptitudes et atténuée par un peut-être. Non que les faits à l'appui lui manquent, il en a recueilli de très significatifs. Par exemple, à l'égard des avantages que le loup tire de la puissance de son odorat, il a constaté la communication de cette qualité à la troisième génération du produit d'un chien avec une louve. En sens inverse, il a vu que les chiens de berger ont rarement le nez fin, parce que de race en race ils ne l'exercent pas, tandis qu'au contraire ils ont l'ouïe fine et le regard perçant. Toutefois, malgré ces phénomènes et les inductions qu'en tire celui qui les invoque, lorsque G. Leroy essaie de définir l'instinct, il reste très près de Condillac, son maître, et assez loin de Lamarck.

A Lamarck appartient en propre la théorie qui ramène l'instinct à l'habitude héréditaire. Il ne faut pas néanmoins chercher dans ses ouvrages une formule aussi brève et aussi précise de sa pensée dominante : on ne l'y trouverait pas. Ce langage est celui de M. Albert Lemoine. Sans être inexact, tant s'en faut, je crains qu'il ne laisse pas voir aussi bien que les expressions de Lamarck lui-même en quoi ce hardi novateur se rattache aux naturalistes qui l'ont précédé. Sa théorie a deux aspects; M. A. Lemoine n'en a envisagé qu'un seul : examinons-les l'un et l'autre.

Dans sa *Philosophie zoologique*, publiée en 1809, et dont les idées fondamentales sont rappelées et confirmées dans son *Histoire des animaux sans vertèbres*, imprimée de 1815 à 1822, Lamarck

(1) Ch. George Leroy, *Lettres philosophiques sur l'Intelligence et la perfectibilité des animaux*, Paris 1802, p. 227.

étudie toujours l'instinct à deux époques très différentes. On pourrait appeler la première l'époque d'acquisition et de formation, et la seconde l'époque de transmission et d'hérédité. Pendant celle-là, l'animal contracte l'habitude lui-même; pendant celle-ci, il la reçoit toute faite de ses ascendans. Dans l'origine, la force qui détermine l'acquisition et la formation de l'habitude, c'est le besoin. Les besoins sont au nombre de quatre : se nourrir, se reproduire, fuir la douleur, chercher le plaisir. « Les animaux contractent, pour satisfaire ces besoins, diverses sortes d'habitudes qui se transforment en eux en autant de penchans auxquels ils ne peuvent résister et qu'ils ne peuvent changer eux-mêmes. De là l'origine de leurs actions habituelles et de leurs inclinations particulières auxquelles on a donné le nom d'instinct. » — Jusque-là, il ne s'agit encore que de l'individu, et Lamarck ne parle guère autrement que Condillac; mais déjà l'instinct est expliqué par le besoin de l'individu; déjà, sans que le philosophe s'en aperçoive, le premier principe, le principe déterminant des actes aveugles de l'animal est nettement posé, et la suite de la théorie est réfutée d'avance. Lamarck poursuit néanmoins sa pensée. D'après lui, le penchant des animaux une fois acquis, se propage dans les individus par voie de reproduction. « C'est ainsi que les mêmes habitudes et le même instinct se perpétuent de génération en génération dans les diverses races ou espèces d'animaux. » D'où il résulte en dernière analyse que, selon l'auteur de la *Philosophie zoologique*, l'instinct est chez les ascendans, à l'origine, une habitude acquise, et chez les descendans une habitude héritée. La première de ces deux assertions n'a pas résisté à la critique. Que penser de la seconde?

Ne perdons pas de vue que, de l'avis de tous, l'instinct est un premier principe de détermination et que les actes qui dérivent immédiatement d'un tel principe sont les seuls qui méritent le nom d'instinctifs. N'oublions pas non plus que l'habitude, si semblable qu'elle soit à l'instinct, est appelée une seconde nature, non-seulement par Aristote, mais par tout le monde. Ainsi, en dépit des apparentes similitudes, l'instinct s'oppose à l'habitude comme la nature première ou innée s'oppose à la nature seconde ou acquise. Si l'habitude héréditaire se confond avec l'instinct, c'est donc que l'hérédité a l'étrange vertu de transformer la seconde nature en nature première. Qu'on nous dise alors d'où lui vient cette puissance. Sera-ce de la longueur du temps? Oui, sans doute, si le temps indéfiniment prolongé imprimait par cette durée à l'habitude le caractère d'énergie créatrice, de force commençante; mais, antique ou récente, l'habitude garde son essence propre, qui est d'exiger un premier acte au moins, produit avant elle, et dont elle deviendra l'habitude. Avec les jours et les années, elle rendra plus

facile, plus perfectionné cet acte qui lui a été livré comme matière première; elle ne le créera point, puisqu'elle le suppose. Ici donc, pour employer les expressions mêmes de M. A. Lemoine, le temps ne fait rien à l'affaire. En prétendant que l'instinct est une habitude héréditaire, on repousse dans les profondeurs du passé l'origine de l'instinct; mais on se trompe si l'on pense ainsi l'expliquer, et si l'on s'imagine la supprimer par là, on se trompe plus gravement encore.

Que les psychologues y prennent garde toutefois : le temps n'est pas le seul auxiliaire que l'hérédité procure à l'habitude; elle lui en amène d'autres en nombre innombrable, qui travaillent sans interruption, avec les siècles pour complices, à la transformer en instinct. Concédons qu'à cette transformation complète la durée éphémère d'un individu ne suffise pas; mais l'individu se reproduit, les familles succèdent aux familles, les générations se multiplient : des myriades de sujets reçoivent l'habitude en héritage, la prolongent, la consolident, la fixent tant et si bien, qu'à la fin rien plus ne la distingue de l'instinct. En effet, à ce point de sa croissance, à cette date de son âge, comme l'instinct elle a la puissance aveugle et irrésistible, et comme lui elle appartient à des races tout entières. Soyez justes, — diront les partisans de l'hérédité, — et convenez qu'une aussi profonde ressemblance équivaut à l'identité.

Il n'est pas facile, je l'avoue, de résister aux fascinations d'une certaine science. Elle procède par accumulations énormes. De même que dans nos pièces de théâtre modernes les fortunes et les héritages ne se chiffrent que par millions, de même dans les traités d'histoire naturelle les centaines de mille de siècles ne coûtent pas plus que les millions de générations. Dès qu'une difficulté se présente, on la submerge dans un océan d'années, et, ainsi diluée, on l'estime résolue. Lorsqu'un phénomène ne s'explique pas aisément par l'existence de l'individu, on l'étend à d'interminables successions de races, et ainsi éparpillé dans des multitudes indéfinies, on s'imagine l'avoir rendu plus aisé à saisir. Dans les amas de faits dont on accable les esprits, tantôt les différences s'effacent, tantôt les ressemblances s'exagèrent. C'est le travail et le devoir des penseurs de rétablir la simple vérité : travail ingrat, parce que presque toujours il mécontente et souvent il irrite ceux qui aiment la séduction des mirages.

Le mirage, dans la recherche qui nous occupe, c'est que, regardés de loin, par masses, ces faits ont l'air d'attester que la loi d'hérédité est absolue. La simple vérité, c'est qu'étudiés de près, en détail, ils ne démentent pas cette loi, mais attestent que la puissance en est limitée. Tous ceux qui invoquent avec une confiance excessive la transmission héréditaire se sont-ils demandé quel se-

rait le spectacle offert par les races animales, si ce principe biologique s'appliquait avec rigueur? Par une conséquence forcée, il n'y aurait plus aucune différence individuelle. Les animaux seraient non moins pareils entre eux que les exemplaires d'une statue tirés d'un même moule; on ne verrait ni diversités physiques, ni particularités psychologiques, nul polymorphisme, partout la plus stricte uniformité, rien que des sujets indiscernables qu'on ne pourrait distinguer que par des signes extérieurs, comme ces jumeaux au cou desquels les mères, pour ne pas les confondre, attachent des rubans de couleur différente. Or quiconque a, je ne dis pas observé en savant, mais jeté autour de lui un coup d'œil simplement attentif, sait de reste qu'il n'en est pas ainsi. Dans les espèces animales comme dans les lignées humaines, la règle est sans cesse entamée par l'exception, et l'uniformité incontestable du type laisse mille entrées aux accidens, aux bizarreries, aux écarts, nous dirions presque aux incartades plus ou moins hardies d'une nature à la fois disciplinée et libre. Et ce qu'il faut noter sans retard, c'est que le plus illustre théoricien de l'hérédité, M. Ch. Darwin, reconnaît l'existence de ces accidens et de ces effets bizarres, qui sont autant de restrictions apportées par la force des choses au principe de la transmission. Disons plus, toute sa doctrine est fondée sur ces exceptions accidentelles. D'une habileté supérieure à faire jouer les ressorts les plus opposés, il se sert de l'hérédité variable pour susciter des races nouvelles, et de l'hérédité constante pour maintenir la variation acquise et en assurer la lente accumulation.

L'atavisme lui-même, si souvent attesté dans ces derniers temps, prouve que la loi d'hérédité n'a pas l'inflexibilité que certains systèmes lui attribuent. Avons-nous besoin de rappeler ce que c'est que l'atavisme? Une infirmité de naissance, la surdité par exemple, ou bien une difformité comme celle qui consiste à avoir six doigts à chaque membre, provenant de quelque aïeul, épargne deux ou trois générations et se jette sur les suivantes : telle est la forme de transmission fatale qu'exprime ce mot. Il saute aux yeux que l'atavisme viole la loi d'hérédité directe. Celle-ci, encore une fois, n'est donc pas absolue.

Que l'on fasse néanmoins à cette loi la part aussi large que possible; qu'il soit admis que toutes les habitudes du père et de la mère passent par voie d'héritage à l'enfant; s'ensuivra-t-il que toutes les habitudes ainsi léguées soient des instincts et en méritent le nom? Et inversement en résultera-t-il que tous les actes nommés instinctifs ne soient que des habitudes héréditaires? Consultons les faits. Les chiens aboient de père en fils : c'est là assurément une habitude héritée. Est-ce un instinct? Il paraît que non : en effet, des savans voyageant dans l'Amérique du Sud y ont ren-

contré des chiens redevenus sauvages après avoir été apportés là par des Européens. Ces animaux n'aboyaient plus et se creusaient des terriers. Qu'en conclure, sinon que l'aboiement du chien domestique n'est pas un instinct primitif, et qu'au contraire le penchant à se terrer en est probablement un qui disparaît à l'état de domestication? Veut-on maintenant un exemple d'instinct fortement caractérisé et qui échappe à l'explication par voie héréditaire? Ch. Darwin lui-même nous le fournira. Les abeilles ouvrières sont stériles; les abeilles fécondes, les reines, ne sont jamais ouvrières. Impossible de dire ici que l'industrie de ces insectes est une habitude acquise peu à peu par les générations antécédentes et communiquée aux suivantes par l'hérédité, puisque les mêmes abeilles lèguent l'industrie qu'elles n'ont pas et ne transmettent pas la fécondité qu'elles ont. Selon M. Ch. Darwin, les faits de ce genre démontrent que la théorie de Lamarck est une erreur. Il y a plus : avec sa sincérité ordinaire, l'auteur de *l'Origine des espèces* reconnaît que c'est là contre sa propre théorie une grave objection.

Aussi n'est-ce point dans l'habitude héréditaire, mais dans l'hérédité secondée par la sélection naturelle et par la concurrence vitale qu'il cherche et croit saisir le principe formateur de l'instinct : « Si l'on peut, dit-il, établir la moindre variation dans les instincts, il n'y a aucune difficulté à admettre que la sélection naturelle puisse conserver et accumuler constamment les variations de l'instinct qui peuvent être utiles aux individus ; et je crois voir dans ce fait l'origine des instincts les plus merveilleux et les plus compliqués. » Dans ces lignes si explicites, la force qui conserve et accumule la variation et qui en forme l'instinct, c'est évidemment l'hérédité : l'habitude n'y est pas nommée. Un passage voisin de celui-là n'omet pas seulement l'habitude : il l'exclut en termes exprès du travail par lequel la plupart des instincts sont peu à peu constitués : « Ce serait une erreur de croire que la plupart des instincts aient été acquis par habitude dans une génération, et se soient ensuite transmis par hérédité aux générations subséquentes. On peut montrer que les instincts les plus étonnans que nous connaissions, ceux de l'abeille et de beaucoup de fourmis, ne peuvent pas avoir été acquis par habitude. » Voilà l'exacte doctrine de M. Ch. Darwin : il était indispensable de la rétablir littéralement, parce que certains critiques et même certains partisans de ce chef d'école persistent à la confondre avec celle de Lamarck, et à répéter que l'habitude héréditaire est le principe commun de l'une et de l'autre.

Puisque M. Ch. Darwin repousse cette confusion de sa théorie avec une autre plus ancienne, il n'est pas permis de prétendre qu'il y ait sciemment souscrit. Mais on a le droit de démontrer qu'au fond

et malgré lui, l'hérédité se ramène à l'habitude, qu'elle n'en est qu'une forme plus ample, et que les argumens qui valent contre celle-ci sont également forts contre celle-là. Le premier, à notre connaissance, M. Albert Lemoine a fourni cette démonstration: son livre a des parties ingénieuses; celle où il opère, par voie d'analyse, la réduction de l'hérédité à l'habitude s'élève jusqu'à l'originalité. Qu'on en juge.

Considérons l'habitude et ses effets dans chaque individu pris isolément. Si les minutes de la vie individuelle s'égrenaient comme les perles d'un collier dont le fil est rompu, le passé détaché de ce qui le suit tomberait dans le néant : rien n'en serait reporté sur le présent; le présent à son tour ne réserverait rien de lui-même à l'avenir, parce qu'il ne naîtrait que pour périr aussitôt tout entier. Heureusement il n'en est pas ainsi. Comme ces coureurs antiques qui, bien qu'emportés par leurs chevaux au galop, se passaient de main en main un flambeau allumé sans l'éteindre, de même nos instans, en s'écoulant, remettent une partie de leurs richesses acquises à notre heure présente qui les laisse à nos jours à venir. La puissance bienfaisante qui établit la communication entre les parties successives de notre durée, c'est l'habitude. Mais à ce point de vue, nos momens se comportent visiblement comme les héritiers de plusieurs générations se léguant sans interruption les uns aux autres un même patrimoine. En sorte que l'habitude, dans la brève carrière de l'individu, rendant à la lettre chaque acte particulier héritier en quelque chose de l'acte semblable qui l'a précédé, constitue une hérédité très réelle, malgré ses proportions raccourcies. Au fond donc, on le voit, l'hérédité et l'habitude ne sont, sous des apparences un peu différentes, que la puissance de transmission agissant ici dans l'individu, là dans l'espèce.

Certes, chez l'un comme chez l'autre, ce pouvoir n'est pas médiocre. La science contemporaine aura eu le mérite d'en avoir fait comprendre la grandeur, et M. Ch. Darwin y a contribué plus que personne. Cependant, si étendu qu'il soit, il n'est pas sans limites. Jusqu'où va-t-il donc? Très loin, nous l'accordons. Au cours de la vie individuelle, il produit un résultat merveilleux : cette chose fuyante qu'on nomme le présent et qui, prise en elle-même, n'est rien, puisqu'elle disparaît aussitôt qu'elle tente d'être, l'habitude la prend, l'enchaîne, la fixe. Comment? En la rattachant au passé et à l'avenir de telle façon que cet insaisissable élément devient l'un des anneaux d'une chaîne solide. — Grâce à cet intermédiaire, il y a continuité entre les fractions de chaque existence. Au lieu de vivre au jour le jour, de consommer chemin faisant tout son lot quotidien de forces sans en rien garder, l'individu accumule, thésaurise; il forme un capital d'énergies physiques et intellectuelles qui va gros-

sissant sans cesse. Quoi de plus admirable? J'ai souffert autrefois : l'habitude de la souffrance m'a rendu plus fort contre l'épreuve. J'ai peiné jadis pour le moindre travail; mais, en devenant habituel, l'effort a diminué et le labeur m'est plus facile. Il faut constater ces précieux phénomènes; il ne faut pas y voir ou y mettre ce qui n'y est pas. Ce qui n'y est pas, c'est l'énergie créatrice. Partout où elle agit, grande ou petite, individuelle ou spécifique, l'hérédité transmet ce qu'elle a reçu; ce qu'elle a reçu n'est pas son ouvrage, ni en bien ni en mal. Tel étudiant en médecine ne peut à ses débuts pénétrer dans l'amphithéâtre de dissection : un invincible dégoût l'en chasse. Plus tard, il ne perçoit même plus l'odeur écœurante des chairs mortes. Ce progrès, d'où vient-il? Dirons-nous que la cause en réside dans cette hérédité de l'habitude qu'on a tout à l'heure mise en lumière? Convenez que cette transmission d'une sensibilité moindre de jour en jour à la répugnante nausée a eu pour condition première un acte viril par lequel le jeune homme a triomphé une fois de la révolte de ses sens. Ce premier acte, voilà le fondateur du capital de force résistante dont il use aujourd'hui, voilà le créateur de cette épargne que l'habitude transmet comme un héritage et grossit en la transmettant. Variez maintenant les exemples d'après ce type : vous rencontrerez toujours les mêmes élémens au bout de vos analyses. Le buveur d'absinthe, asservi à sa misérable habitude, y cède de plus en plus : l'impossibilité de se vaincre qu'il éprouvait l'avant-veille, s'ajoute à celle de la veille, celle-ci ainsi augmentée s'ajoute à celle du lendemain. Et chaque jour ayant reçu et transmis un nouveau surcroît de faiblesse, d'étape en étape l'infortuné aboutit à l'hébêtement et à la mort. Regardez bien : toute cette lamentable série de faits a son principe non pas dans l'habitude, mais dans l'acte qui la créa et qui créa avec elle le penchant à boire ce poison. — Maintenant, au lieu de la transmission s'opérant d'un acte à l'autre dans l'individu, étudions l'héritage passant d'un individu à l'autre dans l'espèce : un créateur du patrimoine légué sera nécessaire. Voici un noble : il l'est de naissance et par héritage, soit; cependant ce n'est pas l'hérédité qui a créé sa noblesse, c'est le roturier qui l'a un jour conquise, et comme on le dit aujourd'hui dans les familles dont un membre est devenu célèbre, c'est le fondateur du nom. De même pour l'instinct, toute la race en hérite sans doute; mais avant d'être transmis il a fallu qu'une fois, d'une façon quelconque, il fût naturellement, primitivement possédé. Donc l'hérédité, par rapport à l'instinct, n'est pas plus une origine que l'habitude héréditaire.

Ainsi, lorsque M. Charles Darwin affirme que l'hérédité, agissant par voie d'accumulation et de sélection naturelle, donne naissance à l'instinct, il se fait illusion. En méconnaissant que sa théorie con-

tient une explication souvent heureuse de la variation et même de la transformation de certains instincts, on serait injuste; on ne l'est pas en soutenant qu'elle ne montre ni qu'ils puissent être acquis, ni comment ils le sont. En effet, sans s'en apercevoir, l'illustre naturaliste admet, — s'il ne le prouve pas, — que l'instinct est primitif et non acquis, et en second lieu qu'il est, au commencement, tout à fait accidentel et individuel. Ces deux points, qui sont d'importance majeure, ressortent de l'exemple du pigeon culbutant et du commentaire qu'en fournit M. Ch. Darwin lui-même. « Personne n'aurait songé, dit-il, et probablement ne serait jamais parvenu à apprendre au pigeon à faire la culbute, acte que peuvent exécuter, j'en ai été témoin, de jeunes oiseaux qui n'ont jamais vu un pigeon culbutant. Nous pouvons croire que, quelque individu ayant *une fois* montré *une tendance* à cette habitude étrange, celle-ci aura été développée au point où elle en est actuellement par une sélection continue des meilleurs individus dans chaque génération. » On aura certainement remarqué, comme nous, cette tendance d'un individu se manifestant *une fois*, lisez : une première fois. Assurément voilà l'instinct absolument primitif. Charles Darwin le signale encore chez le chien d'arrêt : « On peut douter qu'on eût jamais pensé à dresser des chiens à l'arrêt, si un de ces animaux n'avait pas montré *naturellement* une tendance vers cet acte (1). » Ces lignes, plus explicites que les précédentes, signalent non-seulement une tendance toute primitive, mais l'attribuent à la seule nature de l'animal chez lequel elle a paru. Enfin, — et c'est ici le second point à noter, la seconde conséquence, inaperçue par l'auteur, de son interprétation de ces faits, — en même temps que l'instinct culbutant du pigeon est primitif, il apparaît, il se produit envers et contre la loi d'hérédité. Que voulait-elle, cette loi, qu'ordonnait-elle? Que ce pigeon fût l'exacte image de ses parens, lesquels n'avaient jamais culbuté. Or, loin de se montrer fidèle héritier du vol correct de ses ancêtres, le voilà qui naît avec une tendance à faire le saut périlleux, et à la première occasion il obéit à ce penchant aussi bizarre que personnel. Que devient dans ce cas la puissance de la transmission héréditaire? Elle reparaîtra tout à l'heure pour fixer cette singularité fortuite et faire souche de cabrioleurs, et elle y réussira à tel point que, d'après M. Breat, les culbutans de maisons des environs de Glascow ne savent plus s'élever de dix-huit pouces au-dessus du sol sans tourner sur eux-mêmes. Mais au début la loi est éludée, je ne dis pas assez : elle est transgressée, car aucun des ascendans du premier pigeon ne

(1) Ch. Darwin, *l'Origine des espèces*, traduction française par M. J.-J. Moulinié, Paris 1873, p. 234.

s'était montré doué de la faculté de clown. Cette vocation a jailli du fond de sa nature à lui. En tant que culbutant, il n'est pas héritier, il est ancêtre. C'est un créateur d'instinct.

Comment M. Ch. Darwin ne s'est-il pas aperçu du démenti donné par ces observations frappantes à sa théorie de l'origine de l'instinct? Serait-il tombé dans cette contradiction, s'il eût pris soin tout d'abord de définir le principe instinctif par son caractère saillant, et si, pour saisir ce caractère, il eût complété la méthode plus extérieure du naturaliste par l'analyse plus intérieure du psychologue? Ce qui est certain, c'est que la doctrine de l'évolution, — que d'ailleurs nous ne discutons pas en ce moment, — fût-elle vraie, expliquerait la variation, la transmission, la croissance des instincts, nullement leur origine. Celle-ci ne réside donc pas plus dans l'hérédité que dans l'habitude héréditaire, que dans l'automatisme soit absolu, soit tempéré, que dans l'expérience, que dans la raison. L'instinct n'est rien de tout cela. Qu'est-il alors?

III.

On ne cherche une vérité, un fait, une force, une cause que lorsqu'on en a déjà une certaine notion plus ou moins confuse. Les psychologues qui se proposent d'élucider assez la nature de l'instinct pour arriver à en donner une définition partent d'une idée qu'ils en ont. Quelle est cette idée? Celle qu'en a tout le monde. Les philosophes, les littérateurs, les savans, les gens du monde, malgré la diversité des points de vue où ils sont placés, s'entendent quand ils prononcent ensemble le mot instinct. Sous ce mot, ils mettent donc tous quelque élément commun, toujours le même. C'est évidemment cet élément qu'il faut commencer par dégager, sauf à pousser ensuite l'analyse plus à fond.

Comme l'instinct, même dans l'homme, est une des énergies les plus obscures dont la science ait à s'occuper, le procédé le meilleur pour le connaître est de le considérer d'abord dans ses analogues. Or ses analogues, on croit les apercevoir aujourd'hui principalement dans le génie et dans l'habitude. M. A. Lemoine a comparé l'instinct avec l'habitude : il a eu raison, et on verra dans un instant ce que cette comparaison a produit. Peut-être son travail si clair eût-il été plus lumineux encore s'il eût expliqué pourquoi, dans la langue actuelle, les termes d'instinct et de génie sont souvent, trop souvent remplacés l'un par l'autre. Démêlons-en, s'il se peut, la raison.

Sous la plume de certains auteurs trop préoccupés de frapper fortement l'oreille, une vocation de peintre devient un tempérament pittoresque, et le génie de la mélodie s'appelle un instinct

musical. Ces locutions à moitié fausses ne passent que parce qu'elles sont à moitié vraies. Le génie, si profondément différent de l'instinct, lui ressemble cependant en ce point que, comme lui, il est une puissance inventive. Ces petits animaux dont parle M. Flourens (1) et qui, rapprochés des mamelles, tettent, même avant d'être entièrement sortis du sein de leur mère, ce sont des inventeurs : ils découvrent en une seconde comment il faut s'y prendre pour se nourrir. M. Ch. Darwin dit avec une irréprochable justesse: « Si Mozart, au lieu de jouer du piano à l'âge de trois ans avec fort peu de pratique, eût joué un air sans pratique aucune, on aurait pu dire réellement qu'il le faisait par instinct (2). » Pourquoi ne le peut-on pas? Parce que le génie, qui a besoin de pratique et d'éducation, est une puissance inventive intellectuelle, tandis que l'instinct qui improvise, ou à peu près, l'action compliquée de teter, est une puissance inventive aveugle. Mais éliminez les différences, il reste une énergie originale, une force créatrice de part et d'autre. Cette ressemblance ne justifie nullement la littérature matérielle qui violente la langue; elle sert du moins à saisir ce premier trait essentiel de l'instinct, qu'il est un pouvoir d'inventer.

La confusion de l'habitude avec l'instinct est plus fréquente, apparemment parce que l'analogie est encore plus grande. Comment sans cela des observateurs sérieux auraient-ils été tentés de réduire l'instinct à l'habitude? et comment le proverbe qui fait de l'habitude une seconde nature aurait-il gardé l'autorité d'une maxime vraie? Il faut évidemment que l'un des deux phénomènes reflète l'autre avec quelque fidélité. Et en effet l'habitude est bien l'image de l'instinct; mais ce n'est pas parce qu'elle n'arrive qu'avec le temps et l'exercice à la soudaineté, à la précision, à l'aisance des actes, tandis que l'instinct y atteint du premier coup, car c'est là au contraire leur différence. Otez cette différence, que demeure-t-il pour établir l'analogie? Ceci, que l'habitude, d'où les actions les plus compliquées jaillissent comme de source, est un principe déterminant, et que l'instinct est pareillement une force propre et originelle de détermination.

Mais en dehors des régions où nous avons vu se fourvoyer Montaigne et Descartes, Buffon et Condillac, Lamarck et Darwin, où prendre une telle force? Sera-ce dans la nature inorganique? M. Albert Lemoine fait observer avec raison que personne ne s'avise de prêter l'instinct à la matière brute. Le motif qu'il en donne, c'est que les corps bruts étant toujours en action, jamais à l'état de tendance, n'ont pas besoin d'une force interne pour les pousser à leur

(1) *De l'Instinct et de l'Intelligence des animaux*, 1845, p. 144.
(2) *L'Origine des espèces*, trad. citée, p. 228.

but, puisqu'ils y sont fatalement entraînés. Une pierre est sur ma main : vous dites qu'elle tend à tomber? Ce n'est pas cela : cette pierre est réellement tombante; sa chute est un fait actuel attesté par le poids dont elle pèse sur ma main. Donc, la matière brute, toujours déterminée à des actes qu'elle ne produit pas, qu'elle ne diversifie pas elle-même, n'a que faire de cette force interne déterminante qu'on nomme instinct. Sans discuter cette théorie de l'éminent psychologue, dont l'exposition paraîtra, nous le craignons, trop succincte, nous dirons qu'elle est confirmée par la science la plus récente. Celle-ci, s'appuyant sur la conception moderne du mouvement, a dépouillé peu à peu la matière des attributs dont on l'avait revêtue. Tous ces attributs, pesanteur, cohésion, attraction, répulsion, affinité, elle les a réduits à des formes du mouvement. Et ce mouvement, d'où qu'il vienne d'ailleurs, ce n'est pas la matière, pas même la plus subtile, j'entends l'atome d'éther, qui se l'imprime à elle-même, car elle est inerte. Les physiciens, ou si l'on veut les métaphysiciens les plus libéraux envers la matière, lui accordent la résistance, mais rien de plus, et encore c'est parce qu'ils ne peuvent faire autrement. Comment, par exemple, M. Poinsot (1) eût-il ramené l'élasticité au mouvement, à cette sorte de mouvement réfléchi qui est le rebondissement d'un atome en rotation ayant heurté un autre atome, si ni l'un ni l'autre atome n'avait été résistant? Que l'atome heurtant soit résistant et pas l'autre, le premier pénétrera le second, il passera au travers. Que ces deux atomes soient également dépourvus de résistance, ils ne se heurteront même pas. Bien plus, un moteur quel qu'il soit ne pourra les mouvoir. Il n'y a donc pas moyen de refuser à l'atome ce minimum de force qui est la résistance et qui constitue toute sa fortune dynamique; mais de l'énergie résistante, dénuée d'impulsion spontanée, à l'instinct qui est l'impulsion, la spontanéité même, il y a loin.

En regardant à l'autre extrémité de l'échelle des existences, je veux dire dans l'homme, y aperçoit-on l'instinct? Sans contredit : ce n'est pas là pourtant qu'il se déploie à son plus haut degré et avec la prédominance d'un caractère distinctif. La nature humaine a pour caractéristique la liberté ou volonté conduite par la raison et agissant d'après un choix réfléchi. De l'aveu de la plupart des zoologistes, si l'homme possède l'instinct, c'est principalement à titre d'animal. Cela seul indique au psychologue que l'instinct dans sa force réside au-dessous de l'homme.

Mais dans l'intervalle qui s'étend de la molécule chimique à l'homme, il y a la plante et l'animal. L'un et l'autre sont vivans :

(1) Poinsot, *Questions dynamiques sur la percussion des corps.*

ils se nourrissent, croissent, se reproduisent, ce qui signifie qu'ils poursuivent la continuation, l'augmentation, la multiplication de leur être. Ils ont donc des besoins qu'ils tendent à satisfaire. Pourquoi cette tendance, qui agit également dans l'un et dans l'autre, est-elle appelée instinct chez l'animal et non chez la plante? C'est, répond M. Albert Lemoine, que le besoin n'est un instinct qu'à la condition d'être senti et que les plantes ne sentent pas leurs besoins. Aussi longtemps que l'on n'aura pas prouvé, ajoute-t-il, que le sens commun et la langue se trompent en niant que la plante n'éprouve jamais la piqûre, l'aiguillon de l'instinct, le végétal devra être regardé comme dépourvu de sensibilité. — Or voici que la science croit tenir et nous apporte la démonstration demandée. Depuis la mort de M. Lemoine, et même depuis la publication de son dernier livre, un maître dont l'autorité est grande en physiologie essaie d'établir, dans une suite de leçons, qu'entre l'animal et la plante on a exagéré les différences, et que, « si l'on tient compte des transitions, on verra que la sensibilité n'est point l'apanage exclusif de l'animalité. » Ce que M. A. Lemoine aurait opposé aux savantes raisons de M. Claude Bernard, je l'ignore; mais il est de mon sujet d'en apprécier la valeur et la solidité.

Ces raisons, ce sont d'abord des faits intéressans, curieux, nouveaux en partie, puis l'interprétation que l'on propose de ces faits. Les corps bruts, dit la science, ne peuvent par eux-mêmes modifier leur état. Toutefois il leur est donné de réagir, chacun selon sa nature, sous une provocation extérieure. L'irritabilité leur appartient comme aux corps vivans. M. Gernez a enseigné par d'intéressantes expériences qu'un cristal mis dans une dissolution sursaturée du même sel détermine la cristallisation immédiate de toute la masse. M. Pasteur a rendu évidens des phénomènes dans lesquels certains cristaux mutilés non-seulement cicatrisent leurs blessures, mais refont leurs parties amputées, quand on les soumet à l'excitation réparatrice de leur eau mère. Il n'y a donc pas, on le voit, de dissimilitude absolue entre les corps bruts et les corps vivans quant à l'irritabilité. La présence de cette aptitude à recevoir une stimulation du dehors et à y répondre en réagissant est devenue saisissante chez le végétal depuis que les plantes carnivores ont été soumises à des observations minutieuses et suivies. On a lu ici même (1), il y a peu de temps, la fidèle description du *drosera sulfurea*, tel que l'ont fait surtout connaître l'expérimentation délicate et le livre récent de M. Charles Darwin. On se rappelle la feuille singulière de cette plante, sorte de piége à mouches qui,

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1er février 1876, la belle étude de M. J.-F. Planchon, intitulée *les Plantes carnivores d'après de récentes découvertes.*

tendu pour saisir la proie, se rabat sur l'insecte dès que celui-ci a seulement effleuré l'extrémité visqueuse des tentacules. Incontestablement, dit-on, la plante a subi la pression des pattes de la mouche, elle a réagi en se contractant; enfin elle a dissous et digéré le corps vivant qu'elle avait capturé. D'après M. Claude Bernard, ces phénomènes doivent être considérés, « à cause de leur rapport étroit avec les stimulations extérieures, comme des manifestations de la sensibilité. »

Il ne nous déplaît pas, quant à nous, de constater que la science moderne se montre quelque peu généreuse envers les êtres les plus infimes. Trop longtemps la matière a été déclarée passive et le mot d'inertie entendu dans un sens rigoureux. Avec une matière radicalement inerte et des molécules tout à fait passives, il n'y aurait aucune réaction entre les corps, et les phénomènes les plus élémentaires seraient impossibles. Lors donc qu'une part plus large d'attributs est rendue soit aux plantes, soit même aux minéraux, il n'y a dans cette réhabilitation rien qui doive effrayer les partisans de la doctrine de l'esprit, pourvu que la mesure soit gardée et que la signification des termes ne reste pas équivoque. Or est-ce garder la mesure et maintenir le véritable sens des mots que d'appeler sensibilité, fût-on cette sensibilité aussi éteinte qu'on le voudra, l'impressibilité des substances chimiques et l'irritabilité du drosera, de la grassette, de l'aldovrandia, du *mimosa pudica?*

D'abord à quel ordre de fonctions appartiennent ces phénomènes? Pour quelques-uns, on n'en sait rien; pour d'autres, on pense qu'ils sont des actes de nutrition. Cependant, de ce côté, la certitude n'est pas complète; les doutes sont même assez nombreux. Ainsi il y a des plantes qui capturent des insectes sans les employer si peu que ce soit à leur alimentation. Il peut d'ailleurs arriver que l'absorption, lorsqu'elle s'opère, n'aboutisse qu'à une élimination rapide par un travail analogue à celui des glandes cutanées ou du rein chez les animaux. De plus il n'est point démontré que les substances absorbées soient toujours utiles à la plante; quand elle en reçoit trop, elle tombe malade et périt. Du moins celles qui n'en digèrent qu'une juste dose paraissent-elles plus vigoureuses que celles de leurs sœurs qui n'ont jamais dévoré d'insectes? Nul ne le déclare résolûment, et plus d'un savant affirme le contraire. Il n'est donc pas encore démontré que l'irritabilité et les mouvemens contractiles des plantes dites carnivores doivent être tenus pour des phénomènes de nutrition comparables à ceux de l'animal.

Accordons toutefois à M. Ch. Darwin et à M. Claude Bernard que la preuve en soit faite; quelles en seront les conséquences? Beaucoup moindres, selon nous, qu'on ne l'a supposé. Au fond, voici

comment on raisonne, que l'on s'en aperçoive ou non : certaines plantes saisissent des insectes, les engluent de viscosités, les dissolvent et les absorbent; donc elles manifestent de la sensibilité. — Oui, répondrons-nous, si elles sentent réellement ce qu'elles font et ce qui se passe en elles; non, si elles ne le sentent pas, car on comprend de reste qu'une sensibilité non sentie et non sentante n'est qu'une contradiction. Lorsque je déclare le drosera sensible, ou c'est par une sorte de divination, et dans ce cas mon affirmation n'a aucune valeur; ou c'est par voie d'induction régulière, et dans ce second cas je conclus de mon organisation, ou plutôt de ma sensibilité, la seule que je connaisse directement, à la sensibilité du végétal. Or cette induction n'est légitime qu'à la condition expresse que tous les phénomènes digestifs qui s'accomplissent en moi et qui ressemblent le plus à ceux du drosera, soient sentis par moi. En est-il ainsi? Prenons un phénomène d'analyse facile, et donnons la parole aux physiologistes eux-mêmes. Quand l'aliment, après la déglutition, pénètre dans l'estomac de l'homme, les parois de cet organe sont excitées, et le suc gastrique coule en abondance sur la substance ingurgitée. En second lieu, certaines fibres musculaires de l'œsophage se contractent de façon à maintenir l'aliment dans la cavité stomacale et à empêcher la régurgitation. Puis les parois de l'estomac deviennent le siége de contractions circulaires, et ensuite de mouvemens vermiculaires péristaltiques qui portent le chyme vers le pylore, d'où il passe dans l'intestin grêle. Cet exemple est assurément celui où se voient reproduites avec le plus de ressemblances toutes les phases de la digestion présumée des plantes carnivores : contact d'un corps venu du dehors, irritation de l'organe, sécrétion d'un liquide, contractions diverses des fibres, enfin absorption. Eh bien, ces phénomènes de la nutrition chez l'homme sont-ils sentis par l'homme? Dans certaines circonstances, on en sent quelques effets : ainsi le passage d'un liquide brûlant, ou le sillon que trace une bouchée grosse et dure, ou bien encore le malaise de l'indigestion, ou la menace du vomissement. Mais à l'état normal, en pleine santé, les organes jouant avec aisance et liberté, qui donc sent l'aliment irriter les parois de l'estomac, qui donc sent la sécrétion du suc gastrique et les mouvemens circulaires, et les contractions péristaltiques? Personne. Voilà qui est décisif. Revenez maintenant à l'induction de tout à l'heure; qu'y voyez-vous? Que cette induction, passant d'un ensemble de faits de nutrition qui s'accomplissent dans l'homme à des faits semblables qui s'accomplissent dans le végétal, a conclu qu'ils sont sentis par le végétal alors qu'ils ne le sont pas par l'homme, — ce qui mérite d'autant plus l'attention que c'est uniquement par esprit de conci-

liation et malgré l'insuffisance des preuves fournies, que nous avions élevé les mouvemens de la plante carnivore au niveau d'un phénomène de digestion animale. Et fussent-ils digestifs, on n'aurait pas le droit de les qualifier même d'actions réflexes, selon des savans autorisés, parce que « l'absence totale d'un tissu nerveux chez les plantes fait pécher par la base cette dernière assimilation. »

La précision du langage scientifique exige que la susceptibilité particulière d'où procèdent les actions végétales les plus élevées soit appelée simplement *impressibilité*. Ce mot me semble marquer avec exactitude la place qu'occupe cette propriété sur l'échelle des spontanéités vitales, immédiatement au-dessous de la sensibilité. Cela n'implique pas, on vient de le voir, qu'elle soit un degré inférieur de la sensibilité : celle-ci suppose toujours une impression antécédente; mais l'impression a lieu fréquemment sans qu'une sensation la suive, elle est un phénomène distinct et mérite une dénomination spéciale.

Or, point de sensibilité, point d'instinct, puisque instinct signifie piqûre reçue et sentie. Par conséquent, résignons-nous, poètes, savans et philosophes, à avouer que l'instinct, refusé à la plante, est l'apanage exclusif de l'animalité. C'est donc chez l'animal, rien que chez lui, qu'il faut étudier cette puissance active.

Même au plus bas degré de l'animalité, le besoin est senti. Sentir, c'est souffrir ou jouir, et la douleur est le premier aiguillon de l'instinct. Quant au plaisir, il n'est évidemment au début que la récompense de l'effort par lequel « l'instinct fuit la douleur du besoin dont il naît. » Tant que la jouissance est encore inéprouvée, inconnue, elle ne saurait exercer l'attrait d'une promesse ou d'une espérance. La tendance originelle de l'instinct n'enveloppe donc pas le désir, car le désir marche à une fin connue d'avance, tandis que l'instinct pousse l'être à produire un acte sans lui proposer une fin. Le fondateur de l'histoire naturelle dans l'antiquité, en dépit de son génie, s'est trompé lorsqu'il a représenté tous les êtres de l'univers sans exception portés par le désir vers le bien suprême. Au-dessous du désir qui voit son but, il y a l'instinct, qui est aveugle, — aveugle, et néanmoins doué de cette part minime de conscience sans laquelle il n'y a ni douleur ni plaisir, et de cette pâle lueur d'intelligence nécessaire à l'animal imparfait pour lui montrer non la portée, mais du moins « la réalité grossière et sensible de ses actes. » En sorte qu'à sa limite inférieure l'instinct comprend la spontanéité, la capacité de sentir, la conscience la plus obscure et l'intelligence la plus vague. — A cette première esquisse de l'instinct, je ne vois pas ce que la critique pourrait reprendre.

Une fois assurée de ne pas regarder trop bas quand elle cherche

l'instinct, la science s'efforce de ne pas regarder trop haut. La puissance instinctive, dans sa plus large expression, offre des caractères saillans qu'il importe de marquer, et dont la méconnaissance a produit des confusions fâcheuses. Or consultez les maîtres en zoologie, ils disent d'un commun accord que les animaux supérieurs, ceux qui diffèrent le moins de l'homme, ne fournissent pas l'image la plus pure de l'instinct, parce que chez eux une part variable d'intelligence, d'expérience, d'éducation quelquefois, altère les traits de leur nature propre. Dans la vie de l'insecte au contraire, d'après M. Milne-Edwards entre autres, c'est de l'instinct que dépendent presque toutes les actions, même celles qui semblent demander le plus de calculs et de prévisions. Là donc sera le type cherché. C'est bien l'instinct, rien que l'instinct, sans mélange d'éducation, ni de réflexion, ni d'expérience, qui pousse telle araignée, par exemple la mygale, à se construire d'emblée une habitation ouatée et fermée par une porte à charnière. C'est lui, rien que lui, qui dirige l'art infaillible d'une autre araignée, l'épéire diadème, filant d'abord des toiles larges et verticales, puis tissant son cocon dans une feuille enroulée. C'est lui seul qui inspire les fourmis et les abeilles. Sous cette forme aussi accomplie, aussi épurée que possible, ses caractères sont remarquables et constans, et sans ces caractères, il n'est pas. Notons d'abord la précision, cette sûreté étonnante qui imprime à ses œuvres la netteté d'un premier jet exempt d'erreur et correct sans retouches. D'une main d'homme aussi certaine, vous diriez qu'elle agit comme par instinct, tant celui-ci est le type de la force qui ne saurait manquer son coup. Le second caractère est l'invariabilité, dont on a quelquefois exagéré le déterminisme uniforme, mais qui, moins raide que dans le cristal, plus souple encore que dans la plante, maintient pourtant une fixité relative dans les produits de l'industrie animale. La forme géométrique des cellules dessinées par les abeilles ne serait jamais attribuée à un instinct, si chacune des ouvrières de la ruche modelait un polygone différent. Enfin nous exigeons qu'un instinct, pour mériter son nom, appartienne à l'espèce tout entière et non pas seulement à l'individu. M. Ch. Darwin lui-même, malgré le rôle qu'accorde sa théorie aux variations individuelles, a suivi le courant de l'opinion générale : il n'a guère donné le nom d'instinct qu'aux facultés devenues communes à l'espèce par le travail du temps et de la sélection.

Peu à peu donc, grâce aux délicates analyses des psychologues exercés, la figure de l'instinct, si l'on me passe ce mot, se détache plus visible, plus lumineuse, de l'obscurité où la retient la nature des choses. Dans cette clarté nouvelle, mieux que dans les descrip-

tions trop chargées de détails physiologiques, telles par exemple que celles de MM. Herbert Spencer, on discerne l'œuvre de l'instinct. On peut aussi, toujours dans cette lumière, mieux isoler les opérations de l'instinct des actes de certains autres principes qui sont ses alliés ou ses collaborateurs, sans s'identifier avec lui. L'œuvre propre de l'instinct, c'est la conservation de l'individu et de l'espèce; c'est même encore plus le maintien de l'espèce que le salut de l'individu. Donc il a pour but essentiel la vie. A cet égard, les opinions sont unanimes. Si l'auteur du livre sur *l'Habitude et l'Instinct* n'avait établi que cette vérité, mince serait son mérite. Il a fait mieux et davantage : il a tenté de tracer la ligne de démarcation qui sépare les phénomènes instinctifs des actes soit vitaux, soit psychologiques, et je ne sais personne qui, dans cette entreprise, ait réussi autant que lui.

Parce que l'instinct est plus fort, plus varié dans ses formes, plus fécond en industries diverses chez l'animal que chez l'homme, on s'imagine parfois qu'il paraît plus à découvert dans les natures inférieures à la nôtre. C'est une illusion. Même en ce qui touche l'instinct, l'homme est à lui-même ce qu'il y a de plus clair, tandis que, selon le mot de Descartes, « nous ne sommes pas dans le cœur des animaux. » Étudier d'abord l'âme humaine, puis comparer ce qu'on y a vu avec ce que trahit la vie extérieure de la bête, voilà jusqu'ici la seule méthode qui porte fruit. Que nous apprend ce procédé quant à la part de l'instinct dans l'œuvre de la vie? Les faits qui visent ou aboutissent directement à la conservation de l'existence humaine sont de trois sortes : les uns ne peuvent jamais être ni produits, ni reproduits par la volonté; d'autres sont toujours et uniquement les effets de la volonté; d'autres enfin, accomplis dans l'origine sans la volonté, sont plus tard repris et reproduits par elle. Les premiers échappent à l'activité humaine, et par conséquent à l'instinct qui est la partie aveugle de cette activité. Les seconds provenant de la volonté, qui est notre activité éclairée et réfléchie, il serait contradictoire de les rapporter à l'aveugle instinct; mais c'est bien à lui qu'appartiennent les derniers, car, si la volonté s'en empare ultérieurement, dès le début c'est la spontanéité ignorante, inéclairée, infaillible qui les a improvisés. Si l'on y prend garde, on remarquera que ces faits sont presque uniquement ceux que le langage ordinaire qualifie d'instinctifs.

Voilà un bon signe, un critérium, comme parlent les logiciens. Si, avant de traiter de l'instinct, M. Herbert Spencer s'était mis en possession d'un pareil signe, et s'il s'en était servi pour caractériser les faits au lieu de les plier aux exigences de l'hypothèse évolutionniste, il n'aurait pas identifié les actes instinctifs avec les

mouvemens réflexes, même composés. Il eût, en revanche, développé davantage cette pensée fort juste, que « les phénomènes d'instinct révèlent une grande différence entre la vie physique et la vie psychique. » L'instinct en effet rentre dans la vie psychique, et c'est précisément pour cela qu'il n'est à aucun degré une action réflexe. On s'en assurera en employant le signe qui vient d'être indiqué.

Appliquons-le au phénomène essentiel de notre vie physique, à la nutrition. Ce phénomène se compose d'une longue série de mouvemens dont l'impulsion première est la sensation de la faim. La faim rentre dans l'instinct de conservation : elle en est le stimulant. A quoi cette piqûre douloureuse pousse-t-elle l'être qui la ressent? à digérer? Non, à manger, ce qui n'est pas la même chose. On voit tout de suite que la digestion n'est qu'une conséquence de l'acte instinctif, tandis que manger est cet acte même. Étudiez-en maintenant les différences. Il a été montré précédemment que, si quelques-unes des impressions qui résultent de la digestion sont parfois senties, les mouvemens profonds de ce travail interne ne le sont pas. Redisons-le : je ne sens pas, par exemple, l'aliment passer de l'estomac dans l'intestin grêle. Or non-seulement ce passage n'est pas senti, non-seulement je n'en ai pas conscience, mais ma volonté n'y peut rien. C'est un mouvement réflexe, un acte physiologique, étranger à la psychologie. Là, nulle trace d'instincts. Au contraire, j'avale le bol alimentaire déjà préparé par les dents et par la langue. D'abord cette déglutition est sentie, à moins qu'on ne soit distrait. En outre, elle dépend de ma volonté : je me hâte d'avaler, ou j'y mets le temps, ou je m'en abstiens à ma convenance. Toutefois au début l'acte d'avaler a été involontaire; il l'est encore aujourd'hui quand je suis préoccupé. Ainsi cette action porte la double marque d'avoir été d'abord spontanée et d'être à mon gré ressaisie par le vouloir. Eh bien! que l'on cherche un mouvement plus évidemment instinctif : il n'y en a point. Maintenant la liste des faits semblables à celui-là sera celle de nos instincts nutritifs. Il y faudra inscrire, avec la déglutition des solides et des liquides, cette déglutition de l'air qu'on appelle respiration et qui est tantôt spontanée, tantôt volontaire. Vous y mettrez aussi l'acte de teter, qui est le second de la vie, puisque respirer en est le premier, et vous aboutirez à cette conclusion, que « la vie de relation, en tant qu'elle est un auxiliaire indispensable de la vie organique ou nutritive, voilà le domaine où règne surtout l'instinct. »

Certes ce domaine paraîtra bien resserré, notamment à ceux auxquels il coûte si peu de reconnaître une foule d'instincts sur-

prenans, comme l'instinct monarchique, l'instinct républicain, l'instinct monothéiste, que sais-je encore? Et pourtant les limites que nous venons de tracer à l'instinct de l'homme sont promptement franchies par les envahissemens de l'expérience. C'est ici une nouvelle distinction à opérer et une autre part à faire. Dès sa naissance, l'enfant commence à apprendre; dans le second de ses actes, il y a déjà un peu d'expérience, le peu d'expérience acheté par le premier. Il apprend, sinon à teter, du moins à saisir, à marcher, à parler, à comprendre la parole des autres. Cette éducation si diverse, M. A. Lemoine l'a plusieurs fois mise en lumière à l'encontre de certains savans, de M. Flourens entre autres. Cependant il y a des actes qui doivent être exécutés dès notre venue au jour, qui doivent être sus sans être appris, avant toute expérience, sous peine de mort. Ceux-là seuls appartiennent à l'instinct pur. Il est donc d'une méthode exacte de restituer à l'expérience les actes relatifs à la nutrition que l'homme accomplit après ses premiers jours, car ceux-là, il a pu les apprendre, et de rapporter à l'instinct le plus primitif ceux qu'il faut accomplir ou périr, comme avaler, respirer, teter. M. Alexandre Bain (1) définit l'instinct « une aptitude non apprise à faire des actions de toute sorte et plus spécialement celles qui sont nécessaires ou utiles à l'animal. » La formule est trop large en ce qui regarde l'homme : chez lui, cela seul est instinctif qui est rigoureusement et immédiatement nécessaire. Les actes qui ne sont qu'utiles sont appris et viennent plus tard.

Et l'on peut en ce point conclure légitimement de l'homme à la bête. Ce que l'enfant doit exécuter avant toute expérience, parce que le temps de l'apprendre lui manquerait, la bête est obligée à plus forte raison de l'accomplir sans délai, car le temps lui manque encore plus qu'à l'homme, en sorte que la science de nos instincts est tout de suite dans une ample mesure la science des instincts de l'animal. Toutefois ces inductions, pour être justes, veulent être tempérées par des distinctions nombreuses et limitées par des réserves. Dans ce sujet multiple, les termes absolus sont presque toujours faux. Une comparaison incessante des espèces entre elles est indispensable au savant. Ne dites pas, par exemple, que tous les actes instinctifs sont également imperfectibles et invariables, même chez les animaux les moins doués, car l'observation y surprend quelque progrès au moins dans le cours de l'existence individuelle. N'affirmez pas, comme M. Flourens, que l'instinct est en raison inverse de l'intelligence, car il suivrait de là que l'éponge et le polype, ayant moins d'intelligence que l'araignée qui se laisse apprivoiser,

(1) *Les Sens et l'Intelligence*, trad. E. Cazelles, p. 209.

sont par les instincts au-dessus de celle-ci. Ce n'est pas l'absence d'intelligence qui est la principale raison d'être de l'instinct, c'est bien plutôt l'urgente nécessité de vivre, laquelle réclame un art inné, tout prêt d'assurer l'existence.

Cet art, dans son inspiration originale, dans sa fécondité spontanée, voilà l'instinct lui-même; mais il a une autre forme, sous laquelle il apparaît encore plus caractérisé, s'il est possible. A un moment certain, il tend à conserver l'espèce en créant de nouveaux individus, en les nourrissant, en les défendant. Si ce n'est pas là un instinct, il n'y en a pas, car quelle autre tendance revêt au même degré les signes de la puissance instinctive? L'impulsion vient à celle-ci d'un besoin tellement ressenti que la sensation en est parfois violente et peut irriter l'animal jusqu'à la fureur. L'agent que pousse ce brûlant aiguillon ignore d'ordinaire la fin providentielle de son acte, ou, quand il la connaît, ce qu'il poursuit ce n'est pas cette fin, c'est l'apaisement d'un impérieux appétit. L'acte alors accompli est vital, puisque, par l'harmonie de deux êtres vivans, un être nouveau naît à la vie. Enfin cet acte, aveugle et vital, appartient à la vie de relation, dont il exalte toutes les puissances et dont il produit les expressions les plus riches, la famille et la société. Plus on y pense, moins on comprend que M. Ch. Darwin, attaché à la poursuite des origines, tant à celle des espèces qu'à celle des instincts, n'ait pas fait de l'instinct procréateur l'objet principal de son étude. Comment un esprit si sensible à la vérité expérimentale n'a-t-il pas vu que cet instinct explique l'hérédité, loin d'être expliqué par elle? Tout héritier est précédé par ses auteurs, lesquels ne créent que sous l'empire de la tendance reproductrice. Celle-ci, à tous les points de vue, est le pouvoir animal par excellence. Chez l'homme lui-même, elle est l'empreinte de l'animalité. Que la raison de l'homme s'éclipse, que sa liberté s'égare ou s'aveugle, comme chez l'aliéné, ce qui reste alors presque uniquement, c'est l'énergie bestiale de cet instinct et le cynisme de l'animal déchaîné. La tragédie antique le plaçait au rang des puissances fatales :

C'est Vénus tout entière à sa proie attachée.

Les philosophes, les ascètes, les saints savent et prouvent que l'âme libre est capable de lui résister; mais ils n'ignorent pas que ni la raison, ni l'expérience, ni la volonté ne créent cette force; tant elle a sa nature à elle, tant elle est un instinct, le plus incontestable de tous, celui de tous qui démontre de la façon la plus éclatante que l'instinct est un principe déterminant qui ne se confond avec aucun autre.

Si l'on en doute encore, si, secrètement épris du transformisme

avant d'avoir approfondi l'essence des faits, on tient à imaginer l'instinct reproducteur comme le degré inférieur et le commencement d'un sentiment plus noble, que l'on considère cette énergie dans l'animal. Là on la discerne mieux parce qu'elle n'est point mêlée aux élémens qu'y ajoute chez nous l'éducation intellectuelle et morale. Prenez ce que vous nommez le sentiment maternel et paternel de la bête : quelles aptitudes crée ce principe, à quoi travaille-t-il, à quel moment son action propre cesse-t-elle? Inspirateur merveilleux, il rend l'animal architecte pour concevoir le plan du nid, charpentier pour en agencer les parties, maçon au besoin pour les revêtir d'un crépi, tapissier pour le capitonner d'ouate, musicien pour distraire et charmer la femelle pendant son labeur de couveuse, guerrier pour défendre la nichée, éducateur pour lui enseigner à voleter ou à courir et enfin à prendre son essor. Inspirée elle aussi, comme le mâle, la femelle participe à quelques-uns de ces actes; mais, quand les jeunes sont en possession de la vie physique et des forces qu'elle exige pour se conserver, que font les parens? Ils écartent leur progéniture, la repoussent, la maltraitent même. Leur tâche est terminée désormais. Or, à cette heure-là, une seconde tâche a depuis longtemps commencé pour les parens humains, celle de donner la vie morale, de la développer dans l'individu qu'ils ont mis au jour et d'assurer son progrès spirituel et celui de l'espèce. C'est à quoi les excite l'amour avant que le devoir les y oblige. L'instinct procréateur transmet la vie physique, garantit ainsi la durée matérielle de l'espèce, et s'en tient là. L'amour maternel et paternel fait cela aussi; mais il vise plus haut : il a souci de l'âme, de son élévation et par là du perfectionnement de la race. Entre l'amour et l'instinct, voilà les différences : elles sont flagrantes et profondes.

M. A. Lemoine ne les a pas toutes mises dans un égal relief. La dernière du moins est presque sous-entendue. On aurait souhaité de plus que son livre, après avoir tracé le cercle que l'instinct ne dépasse pas, fît voir sous quelle forme, à quel degré l'intelligence s'y associe chez l'animal, et comment la configuration des organes imprime aux mouvemens instinctifs des directions certaines. Peut-être n'a-t-il pas voulu répéter ce que d'autres, M. Henri Joly notamment, avaient déjà écrit sur ce point. Peut-être aussi sa ferme intelligence n'a-t-elle pu triompher de l'affaiblissement et de la souffrance de ses derniers jours. Ce qui le prouve, c'est que sur d'autres problèmes compris dans le même sujet, il n'a laissé que des notes (1) précieuses encore, mais incomplètes. Ces problèmes,

(1) Ces notes, dont la pensée est claire et forte, ont été imprimées à la fin du vo-

d'importans ouvrages en ce moment sur le métier nous y ramèneront. Pour cette fois, arrêtons-nous ici.

On s'était proposé de présenter dans cette étude la psychologie comparée marchant méthodiquement à la solution de son plus important problème. Cette solution, qui s'est peu à peu dégagée des faits eux-mêmes, et qui, chemin faisant, a été tantôt élargie, tantôt redressée, paraîtra sans doute aussi exacte que possible. Elle a consisté à décrire l'instinct plutôt qu'à le définir, à l'isoler des autres puissances actives et à en compter les caractères propres. On ne peut guère douter qu'il ne soit un principe d'action absolument spécial, de nature psychologique et travaillant à l'œuvre de la vie physique sans se confondre d'une part avec les énergies vitales, de l'autre avec les puissances mentales. Tel le distingue une méthode intérieure et physiologique à la fois, mais où l'induction fondée sur les témoignages de la conscience a et doit garder le rôle prédominant. Constatons avec quelque satisfaction que cette première élucidation de l'instinct est de source française. Nos voisins, quels qu'ils soient, ont remué et analysé depuis quelques années une multitude de faits intéressans. Sur ce terrain, ils ont fait preuve d'une rare puissance : qu'on se rappelle seulement les étonnantes élucubrations de MM. Ch. Darwin, H. Spencer, Huxley, Helmholtz. Mais, pour parler comme eux, les faits ne sont que des signes : quand ils sont rassemblés, il faut les interpréter. Il y a en France une philosophie scientifique qui, tout en faisant des vastes approvisionnemens d'observations l'estime qu'il convient, attache à l'interprétation des signes zoologiques une importance supérieure. Elle veut que cette interprétation, s'appuyant sur des comparaisons précises et légitimes, n'attribue à l'animal que les facultés qu'exprime sa vie extérieure. Cette tâche lui est chère : on voit qu'elle l'a assez heureusement commencée ; elle la poursuivra pas à pas, maîtresse d'elle-même, sourde aux sollicitations pressantes des amans de l'hypothèse. Si ses premières solutions se confirment et se complètent, ainsi qu'on peut l'espérer, non-seulement la psychologie générale aura reçu de nécessaires accroissemens, mais la question brûlante de l'heure actuelle, l'évolution, ne tardera pas à être jugée.

Ch. Lévêque.

lume sur *l'Habitude et l'Instinct*, par les soins des éditeurs de l'ouvrage, M. Émile Beaussire, ami de M. A. Lemoine, et MM. E. Rabier et Victor Egger, ses anciens élèves.

LE

COMTE DE CAVOUR

ÉTUDE DE POLITIQUE NATIONALE ET PARLEMENTAIRE.

I. *Il Conte di Cavour, ricordi biografici*, par Giuseppe Massari, 1 vol. in-8°. — II. *Discorsi parlamentari del conte Camillo di Cavour*, raccolti e publicati per ordine della camera dei deputati, 12 vol. — III. *Le comte de Cavour, récits et souvenirs*, par M. W. de La Rive, 1 vol. in-8°, etc. — IV. *Historia documentata della diplomazia europea in Italia*, per Nicomede Bianchi. — V. Documens inédits, etc.

IV.[1]

LA GUERRE DE 1859. — CAVOUR ET LA PAIX DE VILLAFRANCA.

Au moment où le drame national de l'Italie va se précipiter, qu'on remette par la pensée deux dates en présence. Le 23 mars 1849, le Piémont tombe vaincu sur un champ de bataille, n'ayant plus dans la main qu'un tronçon d'épée et un drapeau. Il n'a pas d'alliés; c'est à peine s'il lui reste quelques amis plus disposés à blâmer ses témérités ou à s'apitoyer sur ses mésaventures militaires qu'à le secourir. L'Autriche triomphe par les armes, la réaction triomphe par la logique invariable des révolutions désordonnées. Tout semble perdu pour longtemps au-delà des Alpes. Aux premiers jours de 1859, tout est regagné, tout a changé. La cause de l'Italie a conquis l'attention de l'Europe, elle s'impose aux gouvernemens comme à l'opinion. C'est l'œuvre de la politique inaugurée à Turin,

(1) Voyez la *Revue* du 15 mars, du 15 avril et du 1er juin.

obstinément suivie pendant dix ans, — de cette politique qui a conduit le Piémont de Novare à la guerre de Crimée, du congrès de Paris aux négociations de Plombières. Elle est arrivée, cette politique de dix ans, à isoler l'Autriche dans sa domination contestée, à rallier tous les sentimens italiens autour d'une monarchie nationale, à séparer la question d'indépendance de la révolution et à intéresser les cabinets; elle a réussi jusque-là par une étonnante combinaison de circonstances habilement préparées ou toujours saisies à propos, et à l'heure voulue elle trouve comme coopérateurs deux hommes qui, avec des différences profondes de situation, de caractère et d'esprit, se complètent pour rendre possible l'entreprise la plus difficile. Napoléon III et Cavour se rencontrent et entrent en scène!

Non assurément, ces deux hommes ne se ressemblent guère; ils apparaissent plutôt comme un contraste vivant et mystérieux. Ils sont exposés à se heurter plus d'une fois, et néanmoins ils s'attirent mutuellement, ils se sentent nécessaires l'un à l'autre. Pour Cavour, Napoléon III est l'allié puissant, dangereux peut-être, mais indispensable, le chef d'une des premières nations du continent, d'une armée réputée encore irrésistible. Pour Napoléon III, Cavour est le ministre extérieur de ses vues énigmatiques sur l'Italie, l'homme le mieux fait pour l'entraîner, pour lui tenir tête au besoin, pour le soulager du poids de ses irrésolutions en pressant ses volontés, en lui offrant par des expédiens toujours nouveaux l'occasion de se décider et d'agir. On raconte que, pendant l'entrevue de Plombières, l'empereur, alors dans l'illusion de son omnipotence, avait dit à Cavour : « Savez-vous qu'il n'y a que trois hommes en Europe, nous deux et un troisième que je ne nommerai pas. » Quel était ce troisième personnage? Il est resté inconnu. De la rencontre des deux autres dans la petite ville des Vosges naissait bientôt, au commencement de 1859, cette double péripétie de la scène du 1er janvier aux Tuileries et du discours vibrant de Victor-Emmanuel au parlement de Turin, le 10 janvier. Dès le premier instant, Cavour, sans avoir été prévenu, n'avait pu se méprendre sur la portée des paroles négligemment adressées par Napoléon III à M. de Hubner, et en recevant la nouvelle il avait dit avec un sourire : « Il paraît que l'empereur veut aller en avant. » Quant au discours prononcé une semaine plus tard par le roi Victor-Emmanuel, l'empereur l'avait connu et conseillé. C'était sa tactique de laisser dire par son allié ce qu'il ne voulait pas dire lui-même, ce qu'il ne pouvait encore avouer. Quelques jours étaient à peine écoulés qu'un incident nouveau éclatait comme un signe révélateur de plus. On apprenait presqu'en même temps que le prince Napoléon venait de partir pour Turin, accompagné du général Niel, et que le mariage d'un Bona-

parte avec la princesse Clotilde de Savoie était accompli. Avant le 30 janvier, tout était fini à Turin, où l'opinion frémissante voyait dans cette union dynastique le gage d'événemens prochains. C'est à ce moment, le 18 janvier, que les arrangemens, jusque-là tout personnels et secrets, prenaient une forme diplomatique plus précise et devenaient une alliance régulière fondée toujours sur la prévision d'une attaque de l'Autriche. Dernier coup de théâtre enfin : au lendemain du mariage du prince Napoléon et de la princesse Clotilde paraissait subitement à Paris une brochure retentissante, — *Napoléon III et l'Italie,* — qu'on savait inspirée par l'empereur, qui traçait tout un programme de réorganisation italienne par une fédération nationale en dehors de la domination étrangère.

Ainsi en peu de temps les faits significatifs se succèdent et se pressent. Les paroles de Napoléon III à M. de Hubner trouvent leur commentaire, une sorte d'écho grossissant dans le discours de Victor-Emmanuel, et ces deux actes se complètent par l'alliance de famille, par le manifeste impérial qui relève devant l'Europe le problème des destinées italiennes, comme si les traités de 1815 n'existaient pas. Quelques semaines, quelques jours ont suffi pour mûrir la crise. Rien n'est décidé cependant, et la question est encore de savoir si ce sera l'épée qui tranchera définitivement le nœud ou si les gouvernemens, par un dernier effort, réussiront à détourner l'orage qui, en paraissant s'amasser sur l'Autriche seule, menace le continent tout entier. Entre le courant belliqueux et le courant pacifique, la lutte est engagée pendant cet hiver de 1859, prologue agité et confus du grand drame.

I.

Situation étrange en effet, où tout semblait conduire fatalement à un conflit et où le point précis du débat restait obscur, où la diplomatie ne savait comment prendre ce problème italien, qui était sans doute dans les mauvais gouvernemens, dans les légations ou les duchés, mais qui était aussi, avant tout, dans la domination étrangère, c'est-à-dire dans ce qui ne pouvait être résolu que par la force. Phase curieuse de l'histoire du siècle, où Cavour lui-même, qui seul savait ce qu'il voulait, passait près de quatre mois entre un mouvement national qu'il stimulait ou retenait tour à tour, et les difficultés qui lui venaient de l'Europe, des négociations engagées de toutes parts pour lui barrer le chemin !

Si l'Autriche avait eu plus d'initiative et de souplesse, elle aurait bien pu simplifier la question, et elle eût peut-être singulièrement embarrassé ses adversaires. Elle semblait en avoir eu l'idée, et c'est

comme un épisode d'une mélancolie furtive disparu dans le mouvement tumultueux des choses. Peu auparavant, pendant l'année 1858, le cabinet de Vienne avait envoyé l'archiduc Maximilien comme vice-roi en Lombardie avec une mission de paix et de conciliation. L'infortuné prince promis par son destin à la tragédie mexicaine était arrivé à Venise et à Milan plein d'intentions libérales. Il avait pour lui la jeunesse, la bonne grâce hardie, l'intérêt bien entendu de l'Autriche, les conseils du prudent Léopold de Belgique, dont il venait d'épouser la fille, — et par le roi Léopold l'encourageante faveur de l'Angleterre. Maximilien avait pris sa tâche au sérieux. Dans une course qu'il avait faite au Lac-Majeur et dans une conversation qu'il avait eue avec le ministre de Prusse à Turin, le comte Brassier de Saint-Simon, il avait parlé de Cavour dans les termes les plus sympathiques. « J'admire beaucoup M. de Cavour, disait-il, mais comme il s'agit de faire une politique de progrès, je ne me laisserai pas devancer. » Cavour, qui faisait attention à tout et ne dédaignait rien, n'avait pas été sans s'émouvoir de cette tentative, qui pouvait déconcerter tous ses plans, et depuis il avouait que la mission de l'archiduc Maximilien avait été un de ses plus vifs soucis. Supposez un instant que l'Autriche, forte d'un droit territorial incontesté et d'une puissance militaire qui lui permettait les concessions sans déshonneur, eût persisté dans cette libérale pensée, désintéressant autant que possible le sentiment national italien, adoucissant son régime et prenant l'Europe à témoin; supposez ce rêve devenant une réalité par le gouvernement pacificateur d'un archiduc, que d'événemens pouvaient être changés depuis la guerre de 1859 jusqu'à la guerre de 1866 et à tout ce qui s'en est suivi, en passant par le Mexique!

Dût-elle ne point réussir, c'était du moins une politique à essayer; mais par un de ces emportemens ou un de ces faux calculs dont elle a donné plus d'un exemple et qui lui ont toujours coûté cher, l'Autriche, aux premiers signes d'une crise possible, se rejetait effarée vers ses traditions d'immobilité et de répression. Elle ne se bornait pas à révoquer la mission de l'archiduc Maximilien, elle aggravait partout le régime militaire. Elle avait déjà commencé ses préparatifs de guerre avant le 1er janvier 1859, elle les précipitait fiévreusement au lendemain du 1er janvier, envoyant corps d'armée sur corps d'armée en Italie, organisant ses forces comme à la veille d'une entrée en campagne, et allant jusqu'à prendre position sur le Tessin, en face du Piémont. Quelques-uns de ses officiers, emportés par l'ardeur belliqueuse, commettaient bien d'autres imprudences. Dans des banquets, à Milan, ils ne parlaient de rien moins que du prochain départ pour Turin, — qui devait être la première

étape sur la route de Paris! L'Autriche ne voyait pas que, par ses agitations et ses précipitations, elle compromettait tout, qu'elle désarmait d'avance ceux qui travaillaient pour la paix, et qu'elle se plaçait elle-même dans une condition où elle pouvait être conduite, un jour ou l'autre, à un coup de tête par l'excès de ses déploiemens militaires et de ses dépenses. Elle ne s'apercevait pas qu'elle jouait le jeu de ses adversaires, qu'elle tombait peut-être dans un piége, et dans tous les cas elle commençait par donner un prétexte dont le Piémont, se sentant désormais appuyé, ne manquait pas de profiter. Aux armemens, le Piémont répondait par des armemens; aux démonstrations, il opposait des démonstrations, mettant en défense ses forteresses d'Alexandrie et de Casale, rassemblant ses régimens dispersés des deux côtés des Alpes. Le parlement votait un emprunt de 50 millions ostensiblement motivé par les « provocations de l'Autriche, » de telle sorte qu'on était déjà presque en présence, ou du moins la question se trouvait terriblement engagée ou envenimée, lorsque la diplomatie se mettait à l'œuvre pour retenir les événemens près de se déchaîner.

Que voulait, ou plutôt que pouvait la diplomatie, au point où en étaient les choses? Elle n'avait pas tardé à s'émouvoir de tous ces incidens qui tourbillonnaient autour d'elle, qui lui révélaient un danger de guerre. Elle voulait évidemment la paix, elle désirait travailler à la maintenir. L'Angleterre, représentée par le ministère tory de lord Derby et de lord Malmesbury, tenait à la paix plus que tout le monde. Malheureusement l'Europe était profondément divisée, et l'Angleterre elle-même, en prenant l'initiative des explications et des négociations, en ouvrant la campagne diplomatique, l'Angleterre était pleine de perplexités. Elle se sentait partagée entre ses traditions de politique continentale, qui la rattachaient aux traités de 1815 et à l'Autriche, ses sympathies d'opinion qui l'inclinaient vers le Piémont et l'Italie, ses intérêts de puissance commerçante, ses inquiétudes à l'égard de la France, dont les desseins et l'intimité croissante avec Turin la préoccupaient. Elle aurait voulu tout concilier, la paix et ce qui menaçait la paix, l'Autriche, la France, le Piémont, et elle ne voyait pas qu'en allant de l'un à l'autre elle risquait d'échouer partout.

Lorsque l'Angleterre s'adressait à Vienne, le comte Buol, ministre de l'empereur François-Joseph, lui répondait avec impatience : « Vous vous trompez, ce n'est pas ici que vous avez à porter vos instances et vos conseils, c'est à Paris et à Turin que vous devez parler sans réticence. Que l'empereur Napoléon sache bien que, si son armée franchit les Alpes, l'Angleterre ne restera pas inactive; que le roi de Piémont sache que l'Angleterre ne sanctionnera aucun attentat

contre les possessions autrichiennes en Italie! Si les ministres de la reine tiennent un langage résolu, il n'y aura pas de guerre... L'Italie n'a aucun besoin de changement; qu'on cesse de l'agiter, et il n'y aura rien... » Lorsque le cabinet anglais se tournait vers Turin, on lui disait que, s'il voulait la paix, il devait s'adresser à Vienne, que tout le mal venait de la domination étrangère, qui était un dangereux appui pour les mauvais gouvernemens, une menace pour la liberté constitutionnelle piémontaise, et l'éternel aliment des passions révolutionnaires; on lui démontrait que, si l'Autriche était dans la légalité de 1815 à Milan, elle n'y était plus en occupant Bologne et Ancône depuis dix ans, en enchaînant les duchés du centre par des traités de vassalité, en faisant de Plaisance une forteresse impériale à la frontière du Piémont. Lorsque l'Angleterre interrogeait la France, l'empereur l'encourageait dans ses efforts pacifiques, désavouant toute pensée d'agression, prenant l'air d'un conciliateur prudent qui retenait le Piémont, et en définitive laissant entrevoir au sujet des affaires italiennes des idées qui avaient peu de chances d'être acceptées par l'Autriche.

L'Angleterre aurait pu trouver un levier dans les puissances neutres; mais la Prusse lui prêtait un concours assez platonique, et quant à la Russie, le prince Gortchakof avait dit dès le premier moment à l'ambassadeur anglais Crampton : « Certainement la Russie désire la paix, elle en a besoin; mais avec ma franchise habituelle je dois vous déclarer que nous ne pouvons pas voir du même œil la France et l'Autriche. Avec la première nous sommes dans les termes d'une étroite cordialité, avec la seconde c'est le contraire. La cour de Vienne a indignement répondu à nos procédés. Dans d'autres temps, la Russie offrait ses conseils à ses alliés; aujourd'hui elle s'abstient de conseiller qui que ce soit. Si on nous demande notre opinion, nous serons favorables à la paix; nous irons jusque-là, pas plus loin. Remarquez bien que, si la paix de l'Europe est troublée, je ne vous dis pas de quel côté pourront être les armes russes. Sur ce point, nous sommes résolus à rester libres de tout engagement... » Au milieu de ces contradictions et de ces confusions, l'Angleterre était certainement embarrassée; elle ne se décourageait pas cependant. Elle avait commencé, dès le mois de janvier, par essayer d'amener Napoléon III à préciser ses vues. Bientôt elle avait fait un pas de plus : avant la fin de février, l'ambassadeur de la reine à Paris, lord Cowley, était parti pour Vienne avec un programme de négociation auquel il devait s'efforcer de rallier l'Autriche. Il s'agissait, dans ce premier programme, de la cessation des occupations militaires à Bologne et à Rome, de l'abrogation des traités autrichiens avec les duchés, d'un système de réformes libérales dans

les états italiens, et avant tout de la régularisation des rapports de l'Autriche et de la Sardaigne. La mission de lord Cowley n'avait pas trop réussi; elle n'avait pas non plus absolument échoué, le cabinet anglais le croyait du moins, et peut-être même se flattait-il déjà de pouvoir dominer les événemens par une médiation lorsque tout à coup, vers le 20 mars, éclatait en pleine Europe une proposition de congrès venant de Saint-Pétersbourg et en réalité répondant à un vœu secret des Tuileries. C'était la première apparition de cette idée ou de cette chimère de congrès si souvent et si vainement poursuivie depuis par Napoléon III. Un congrès à propos des problèmes italiens! Dans quelles conditions et où se réunirait-il, ce congrès? Comment serait-il composé? Traiterait-il des affaires de l'Italie sans les Italiens? Allait-il s'ouvrir au bruit des armemens qui ne discontinuaient pas sur le Tessin? Évidemment la question, au lieu de se simplifier, ne faisait que se compliquer en mettant au grand jour toutes les incohérences européennes, en entrant dans une voie sans issue. Un diplomate avisé disait : « Voilà un congrès qui ne se réunira jamais! »

II.

C'est en présence de ces difficultés que Cavour se trouvait incessamment entre le 1er janvier 1859 et le mois d'avril. L'art suprême pour lui n'était pas seulement de faire sortir la guerre d'une situation si troublée : c'était d'aller au but à travers toutes les complications sans trop se séparer de l'Europe, surtout sans cesser un instant d'être en contact avec la France, dont il devenait l'avant-garde au-delà des Alpes. L'art suprême pour Cavour était de concilier le mouvement intérieur sur lequel il avait à s'appuyer, dont il restait plus que jamais le guide aussi prudent que passionné, et les difficultés extérieures auxquelles il ne pouvait échapper. Dans ce double travail, il déployait quatre mois durant une inépuisable et alerte activité, ayant toujours l'œil sur le Tessin et sur l'Autriche, passant d'une conférence diplomatique à la visite des fortifications de Casale ou d'Alexandrie, veillant à tous les services et recevant tout le monde, communiquant sans cesse autour de lui son esprit et son feu.

Aux premiers incidens de la nouvelle année, au moment où « la bombe avait éclaté, » selon l'expression dont on se servait, le Piémont et l'Italie entière avaient ressenti la commotion. L'opinion avait compris que l'heure était venue, et pour tous il n'y avait plus eu dès lors qu'une pensée. D'Azeglio, ce galant homme, toujours prêt aux résolutions généreuses, s'était empressé d'écrire à Cavour:

« Ce n'est plus le moment de discuter ta politique, il n'y a qu'à la faire réussir; fais de moi ce que tu voudras... » Ce que disait d'Azeglio traduisait un sentiment universel : de toutes les parties de l'Italie, la confiance refluait en quelque sorte vers Cavour. Ceux qui songeaient avant tout à l'indépendance se tournaient vers Turin, et de la Lombardie comme de la Toscane, comme de la Romagne ou de Modène, accourait toute une jeunesse impatiente de s'enrôler sous le drapeau de Victor-Emmanuel. Ces manifestations n'avaient rien de désordonné comme en 1848; elles avaient au contraire je ne sais quoi de régulier et de discipliné jusque dans les frémissemens de l'émotion nationale. Il y avait comme une conspiration d'un nouveau genre dont le mot d'ordre était de ne pas recommencer les fautes du passé, de se rallier sans marchander à une direction qui avait ramené l'Italie de si loin.

Cavour jouissait de ce mouvement, qui était son œuvre et sa force, dont il prétendait bien se servir en l'organisant et qui répondait à une de ses plus vives préoccupations. Si le patriote habile et prévoyant avait tout fait pour conquérir une grande alliance sans laquelle rien de sérieux n'était possible, il ne voulait pas d'un autre côté devoir tout à cette alliance. Il écrivait à La Marmora : « Pour que la guerre ait des résultats heureux, il faut nous préparer à faire les plus grands efforts... Malheur à nous si nous triomphons uniquement par l'aide des Français!... » Il tenait, pour la dignité nationale comme pour la liberté de sa politique, à ne pas recevoir l'indépendance comme un don gratuit. Aussi mettait-il tous ses soins à la préparation morale et matérielle du pays, en s'efforçant d'associer autant que possible l'Italie au Piémont. A côté de l'armée piémontaise, au risque de se brouiller avec la diplomatie, il s'occupait de créer sous le nom de « chasseurs des Alpes » des bataillons destinés à servir de cadres à toute cette jeunesse lombarde, toscane, qui affluait à Turin, et en homme hardi il n'avait pas même reculé devant la pensée de confier ces bataillons à Garibaldi. Un matin de cet hiver de 1858-1859, avant le jour, un visiteur inconnu s'était présenté chez le président du conseil, qui avait été aussitôt prévenu par un valet de chambre un peu effaré. « Quel est cet homme? disait le chef du cabinet piémontais. — Il a un large chapeau, un gros bâton à la main, et il ne veut pas dire son nom, il prétend que M. le comte l'attend. » C'était Garibaldi, qui était venu s'entendre avec Cavour en se rangeant sous les ordres de Victor-Emmanuel. Seulement, comme ce nom pouvait être encore un épouvantail, Garibaldi était reparti pour Caprera, laissant à Turin, pour l'organisation des « chasseurs des Alpes, » le colonel Medici, en qui Cavour trouvait bien vite un auxiliaire fasciné et dévoué. C'était assez risqué sans doute, et il n'était

point impossible que ce ne fût un embarras pour l'avenir. Évidemment Cavour seul pouvait jouer avec tous ces élémens et tenter l'aventure : il y voyait un moyen de réunir toutes les forces nationales, de rallier ou d'annuler les républicains en ne laissant de côté que les sectaires endurcis de Mazzini, et quant à ceux-ci, il n'hésitait pas à déclarer que, s'ils bougeaient, il les mitraillerait sans pitié comme des Allemands. Cavour sentait grandir en lui une force de commandement à l'aide de laquelle il pouvait se servir de tous les concours, se mesurer avec tous les obstacles et rester maître d'un mouvement qui venait en quelque sorte de lui-même se placer sous sa main. Il disposait du Piémont et de l'Italie.

La difficulté la plus grave pour lui était encore au dehors, en Angleterre, et même jusqu'à un certain point en France. L'Angleterre, qui le trouvait toujours sur son chemin dans ses négociations pour la paix, l'Angleterre, à vrai dire, le traitait avec rudesse. Lord Derby, lord Malmesbury ne cessaient de le harceler de leurs récriminations et de leurs admonestations, que son ami, le brillant sir James Hudson, lui portait avec plus de fidélité que de conviction personnelle. Le cabinet anglais voyait en lui, et il avait bien un peu raison, le grand agitateur, le provocateur incessant de l'Autriche, le plus dangereux adversaire de toutes les tentatives pacifiques. Cavour, de son côté, écoutait patiemment, non sans inquiétude quelquefois, mais également décidé à résister à l'Angleterre et à ne pas la blesser. Au besoin, si on le poussait un peu trop, il se révoltait, et à un diplomate anglais qui lui disait que l'opinion publique à Londres l'accusait de mettre en péril la paix européenne par sa politique italienne, il répliquait vivement : « A merveille! et moi je pense au contraire que c'est sur l'Angleterre que doit peser la plus sérieuse responsabilité de la situation troublée de l'Italie. Ce sont les hommes d'état de l'Angleterre, les orateurs de son parlement, ses diplomates, ses écrivains qui ont travaillé pendant des années à exciter dans notre péninsule les passions politiques. Est-ce que ce n'est point la Grande-Bretagne qui a encouragé la Sardaigne à opposer la propagande des influences morales à la prépotence illégitime de l'Autriche en l'Italie? »

Au fond, si sensible qu'il fût aux sévérités du cabinet de Londres, Cavour ménageait extrêmement l'Angleterre, qu'il s'étudiait à lier par le souvenir de ses encouragemens de la veille, par ses traditions libérales, par ses sympathies pour le régime constitutionnel piémontais. Il saisissait les occasions de s'adresser en plein parlement au peuple britannique; il rappelait que toutes les causes justes, l'émancipation irlandaise, l'émancipation des noirs, avaient fini par triompher, et il s'écriait : « Est-ce que la cause de l'Italie est moins

sacrée que celle des Irlandais, que celle des noirs? Elle aussi, elle triomphera devant l'opinion anglaise. Je ne peux croire que l'éminent homme d'état, — lord Derby, — qui préside aux conseils de l'Angleterre, après avoir attaché à l'émancipation des nègres le nom que l'histoire lui a transmis, veuille terminer sa brillante carrière par une complicité avec ceux qui voudraient condamner les Italiens à une servitude éternelle... » Au même instant, l'habile ministre recevait à Turin avec les plus gracieuses attentions d'éminens Anglais, un membre du parti whig, le général Fox, M. Gladstone, qui, en quittant récemment les îles ioniennes, où il avait rempli une mission officielle, venait de traverser la Vénétie, la Lombardie, qu'il avait trouvées en pleine occupation militaire. Cavour ne négligeait rien pour montrer à ses hôtes que l'Angleterre se trompait en identifiant la paix avec la domination autrichienne. « Vous avez pu le voir, disait-il à M. Gladstone, l'Autriche nous menace; ici nous sommes tranquilles, le pays est calme; nous ferons notre devoir. » Il savait ce qu'il faisait; s'il n'avait pas l'Angleterre pour amie, il ne voulait pas l'avoir pour ennemie, et il lui envoyait comme ambassadeur extraordinaire l'homme le mieux fait pour réveiller ses sympathies, ses instincts libéraux, Massimo d'Azeglio. « Celui-là, disait-il gaîment, est le père de la question italienne, c'est un modéré, on ne se défiera pas de lui. Sa présence à Londres pourra être très utile auprès de tous ceux qui ne sont pas du pur sang autrichien... » Et d'Azeglio allait à Londres, comme il venait d'aller à Rome porter le collier de l'Annonciade au prince de Galles qui visitait la ville éternelle!

Avec la France, les rapports de Cavour étaient d'une autre nature sans être moins compliqués et moins laborieux. Le hardi Piémontais avait, il est vrai, en Napoléon III un ami de la cause italienne, un allié plus qu'à demi engagé, et dès le mois de janvier le mariage du prince Napoléon lui assurait un auxiliaire de plus, un complice de famille. Il ne cessait point d'ailleurs d'avoir avec les Tuileries des relations directes et secrètes par M. de Villamarina, surtout par M. Nigra, son jeune et fidèle confident, dont la mission tout intime grandissait avec les circonstances. L'influence de Turin sur Paris était aussi réelle, aussi active que l'influence de Paris sur Turin. L'alliance nouée et resserrée depuis six mois restait entière; mais Cavour n'ignorait ni ce qu'il y avait d'incertain et de fuyant dans le caractère de Napoléon III, ni les difficultés que le chef de la France rencontrait autour de lui. Par le fait, la politique qui s'était déclarée depuis le 1er janvier soulevait dans une partie de la société française, dans le monde religieux, dans l'ancien monde parlementaire et même dans une certaine classe des amis de l'em-

pire, un tourbillon d'opposition. Les uns, et c'étaient des esprits sérieux, voyaient, dans la guerre qui semblait se préparer, des bouleversemens d'équilibre dont les intérêts traditionnels de la France auraient nécessairement à souffrir. Les autres voyaient dans un conflit en Italie une menace pour la situation temporelle du pape. Paris, le Paris mondain, passionné et pensant, que l'empire ne comptait guère et qui néanmoins avait son influence d'opinion, ce Paris était pour la paix. Cavour ne l'ignorait pas; il se savait appuyé par bien des esprits libéraux, il ne pouvait se dissimuler les dispositions d'une partie de la société parisienne, et il savait aussi que jusque dans les conseils impériaux le ministre des affaires étrangères, le comte Walewski, partageait jusqu'à un certain point ces dispositions peu favorables à l'action pour l'Italie.

Chose bizarre et pourtant vraie! Napoléon III, dans le secret de sa pensée, restait évidemment attaché à la cause pour laquelle il avait noué l'alliance de Plombières et de Turin; le comte Walewski parlait et agissait en ministre pratiquant une autre politique, la politique de la répugnance pour la guerre avec l'Autriche, de la sévérité à l'égard du Piémont et de l'Italie, de la défiance et même presque de l'hostilité personnelle à l'égard de Cavour. Dans un gouvernement d'omnipotence, il y avait une sorte de conflit intime de directions à l'abri duquel l'empereur, par inertie ou par calcul, semblait se complaire, couvrant sa marche des déclarations et des efforts pacifiques de son ministre, qu'il laissait s'avancer sans lui dire son dernier mot. Napoléon III, lui aussi, voulait ménager l'Angleterre; il voulait paraître subir la guerre et ne prendre les armes que dans l'intérêt de la paix, des principes conservateurs, de l'équilibre de l'Europe, compromis ou menacés par l'Autriche en Italie. Il laissait le comte Walewski jouer sur ce thème-là en négociateur parfaitement sincère, de telle sorte que Cavour, ayant déjà assez d'embarras avec l'Angleterre, se trouvait de plus en présence de ce casse-tête d'une double politique française. Soutenu à Paris par l'empereur, qui ne parlait pas tous les jours, il avait d'un autre côté affaire aux salons, aux puissances financières, aux influences religieuses, à la diplomatie régulière et officielle, qui dans les intervalles du silence impérial avait la parole.

Bien des fois pendant ces semaines laborieuses, agitées, du commencement de 1859, Cavour, obligé de faire face à toutes les difficultés et à tous les périls, se voyait réduit aux plus pénibles anxiétés par ces contradictions incessantes dont il sentait le poids. Il ne se laissait pas arrêter, il marchait toujours à travers les péripéties intimes qui se succédaient en s'aggravant. Au moment où éclatait la proposition de congrès surtout, vers le 20 mars, la situa-

tion commençait réellement à devenir critique. Il y avait à Paris, entre le ministre des affaires étrangères de France et le représentant sarde, M. de Villamarina, une scène des plus vives. Le comte Walewski, dans un moment de mauvaise humeur, peut-être calculé pour intimider le cabinet de Turin, se laissait emporter jusqu'à dire que « l'empereur ne ferait pas la guerre pour favoriser les ambitions de la Sardaigne, que tout devait être réglé pacifiquement dans un congrès auquel le Piémont n'avait aucun droit de participer. » Le comte Walewski faisait en même temps tenir à Turin, par le prince de la Tour d'Auvergne, un langage qui, sans être aussi acerbe, ne laissait pas d'être inquiétant. Cavour se hâtait de faire face à l'orage; il écrivait au prince Napoléon et il expédiait une lettre du roi que M. Nigra devait remettre lui-même à l'empereur. « Que M. Nigra, poursuivait-il, parle avec énergie à sa majesté, qu'il lui dise que le comte Walewski écrit ici au ministre de France de manière à nous décourager ou à nous pousser à un acte désespéré ! » L'empereur répondait : « Que le comte de Cavour vienne à Paris sans plus de retard ! » Et aussitôt en effet il se rendait à cet appel; il était à Paris le 25 mars.

Dès son arrivée, il ne tardait pas à s'apercevoir qu'il était en présence de tout un travail qui n'avait pas seulement pour objet le maintien de la paix, fût-ce par le sacrifice du Piémont, qui tendait peut-être aussi à l'écarter lui-même comme le principal obstacle à la paix : il était plus que jamais le grand suspect! L'attitude du comte Walewski vis-à-vis de lui était courtoise et froide; lord Cowley se montrait également à son égard assez grave : aux Tuileries, il retrouvait un accueil cordial et confiant comme à Plombières. Il avait des entrevues successives avec l'empereur, et ces quelques jours qu'il passait à Paris n'étaient pas du temps perdu pour lui : il les employait à reconnaître la situation, étudiant le jeu de la politique parisienne, gardant sa liberté d'esprit et sa gaîté : « J'irais bien vous voir, écrivait-il à Mme de Circourt, mais je crains de trouver dans votre salon des partisans frénétiques de la paix auxquels ma présence déplairait souverainement. Or comme, malgré mon humeur belliqueuse, je ne me soucie nullement de faire la guerre à vos amis, je ne me présenterai chez vous qu'autant que vous me promettrez de me recevoir seul ou en présence de personnes qui ne m'arracheront pas les yeux par amour de la paix... » Un matin de cette fin de mars, un roi de la finance, le baron James de Rothschild, était allé voir Cavour, qu'il connaissait depuis longtemps, et entre les deux interlocuteurs s'engageait un piquant dialogue. Le tout-puissant banquier, fort opposé à la guerre, intéressé à savoir où en étaient les choses, se montrait pressant. « Eh! eh! répliquait

Cavour, il y a beaucoup de chances pour la paix, il y a beaucoup de chances pour la guerre. — Toujours drôle, monsieur le comte! — Tenez, monsieur le baron, je vais vous faire une proposition : achetons ensemble des fonds, jouons à la hausse, je donnerai ma démission, il y aura une hausse de 3 francs. — Vous êtes trop modeste, monsieur le comte, vous valez bien 6 francs. » Le fait est que si, au moment où M. de Rothschild recevait cette goguenarde confidence, il y avait en Europe un homme disposant de la guerre et de la paix, c'était le premier ministre du Piémont, et la vérité est encore que, lorsqu'il parlait ainsi, Cavour n'en savait pas beaucoup plus que son interlocuteur. Il emportait à Turin, où il était rentré le 1er avril, un sentiment assez vif de la gravité de la situation; il voyait l'affaire mal engagée. Sans douter de l'empereur, il croyait à des difficultés, à des atermoiemens, — qui pouvaient toutefois être brusquement abrégés par l'Autriche, si l'Autriche lui rendait le service de commettre quelque faute d'impatience et de précipitation.

La question par le fait ne pouvait rester longtemps indécise. Dès les premiers jours d'avril, elle se resserrait de plus en plus, elle se concentrait en définitive sur deux points qui n'en faisaient qu'un, le congrès et le désarmement préalable. C'est là que l'accord était à peu près impossible. D'un côté l'Autriche ne voulait pas que la Sardaigne fût admise au congrès, et en outre elle réclamait avec irritation, avec hauteur, le désarmement du Piémont avant toute délibération européenne. Cavour, de son côté, avait vu d'un mauvais œil ce congrès qui avait surgi tout à coup, et dans tous les cas il ne pouvait admettre que le Piémont, après avoir pris part depuis trois ans à toutes les délibérations de l'Europe, fût laissé à la porte des conférences nouvelles sur les affaires italiennes. Dès le premier moment, il avait déclaré que le « congrès produirait un effet désastreux en Italie, si la Sardaigne était exclue, » et qu'il serait « entraîné ou forcé de donner sa démission. » Quant au désarmement, il n'en admettait pas même la pensée; il écrivait résolûment au prince Napoléon : « Nous ne désarmerons pas. Mieux vaut tomber vaincus les armes à la main que de nous perdre misérablement dans l'anarchie ou nous voir réduits à maintenir la tranquillité publique par les moyens violens du roi de Naples. Aujourd'hui nous avons une force morale qui vaut une armée; si nous la perdons, rien ne nous la rendra... » Entre des prétentions si contraires, où était la conciliation possible? La diplomatie restait perplexe; elle comprenait que, si l'on refusait au Piémont l'entrée du congrès, il était difficile de lui imposer un désarmement, et que, si on lui demandait de désarmer, il était de la plus simple équité de l'appeler au congrès. De là une combinaison mise en avant par l'Angleterre, complétée ou transformée par la France, et qui consistait dans un

désarmement général qu'on ferait accepter par le Piémont en l'admettant au congrès avec les autres états italiens. Cette combinaison, sur laquelle les cabinets mettaient le dernier enjeu de la paix, n'était, à vrai dire, nullement du goût de Cavour, qui suivait avec anxiété tout ce travail d'expédiens diplomatiques. Tant que l'Angleterre était seule à lui parler de désarmement, il se dérobait à la pression de la diplomatie anglaise, il s'ingéniait à éluder une réponse. Le jour où la proposition officielle de désarmer lui venait également de la France, il ressentait une émotion violente comme à l'heure la plus décisive de sa vie.

C'était le soir du 18 avril, vers minuit, qu'un secrétaire de la légation de France lui portait chez lui le télégramme aussi bref que péremptoire par lequel le cabinet de Paris lui demandait une adhésion immédiate, et à cette lecture, dans un saisissement soudain, il s'écriait « qu'il n'avait plus qu'à se brûler la cervelle. » Il croyait tout perdu, il se considérait comme abandonné en pleine crise par l'empereur, et il se sentait l'âme émue d'une angoisse patriotique à la pensée qu'une œuvre à laquelle il travaillait depuis dix ans, qui avait semblé près de réussir, pouvait être compromise. Le premier moment passé cependant, avec cette élasticité qui était sa force et qui heureusement ne lui laissait pas le temps de se brûler la cervelle toutes les fois qu'il en aurait eu l'occasion, il se remettait à réfléchir. Il agitait dans son esprit toutes les combinaisons et toutes les résolutions. « Il est vrai, disait-il avec animation dans son intimité, il est très vrai que notre amour-propre est sauf. L'Angleterre nous a demandé d'abord le désarmement préliminaire, et nous avons répondu négativement, elle nous a demandé ensuite de souscrire au principe du désarmement, et nous avons encore refusé. Aujourd'hui, si nous adhérons à la proposition de désarmement à la condition d'être admis au congrès, nous nous rendons à une demande qui nous est adressée par l'Europe. Notre honneur est sauf! Nous avons résisté tant que nous avons pu. Néanmoins notre situation est grave, elle n'est pas désespérée, elle est grave... » Cavour avait plus d'une raison de se calmer et de croire que rien n'était désespéré. D'abord, dès le lendemain, il recevait de Londres et surtout de Paris, des Tuileries même, des télégrammes qui commençaient à le rassurer. Puis il y avait un fait dont il n'avait pas saisi toute l'importance : l'adhésion qu'on lui avait demandée, qu'il s'était résigné tristement à mettre sur le fil du télégraphe, cette adhésion n'avait de valeur que si elle était complétée par l'adhésion de Vienne. Il avait prudemment fait son sacrifice pour rester avec l'Europe, pour ne point se séparer de la France; l'Autriche se soumettrait-elle de son côté? La question, loin d'être décidée, devenait plus que jamais douteuse. Pendant les premiers

jours, on ne savait plus rien, et Cavour lui-même en venait à dire : « L'Autriche ne parle pas; si elle refusait, Napoléon l'aurait donc devinée ! » Le cabinet de Vienne ne parlait pas en effet, et il restait muet parce qu'il avait déjà pris son parti.

L'Autriche cédait-elle à un mouvement d'orgueil blessé et impatient? Ne voyait-elle dans la proposition extrême qui lui était faite qu'un expédient captieux imaginé pour gagner du temps? Se croyait-elle en mesure de devancer ses adversaires sur le champ de bataille, de déjouer leurs plans par la rapidité et la vigueur de ses coups? Toujours est-il que, pendant ces négociations de la dernière heure, tandis que la diplomatie croyait avoir enfin trouvé une solution, l'Autriche se disposait à brusquer les événemens. Elle avait fait, elle aussi, une dernière tentative à Berlin pour tâcher d'intéresser la Prusse et l'Allemagne à sa cause en étendant la guerre, en proposant d'ouvrir la lutte sur le Rhin comme sur le Pô. Bien que n'ayant point réussi, elle se laissait emporter par l'humeur belliqueuse; elle voulait en finir, et sans plus attendre elle avait pris la résolution d'adresser directement à Turin un ultimatum sommant le Piémont de désarmer et lui laissant un délai de trois jours pour réfléchir. C'était tout ce que Cavour pouvait demander de mieux dans l'impasse où il croyait être, et il n'avait d'autre crainte que de voir l'Autriche s'arrêter. Le 19 avril, il ne savait rien encore, il ne se doutait pas que ce jour-là même l'ultimatum était déjà tout prêt à Vienne. Le 21, il commençait à saisir les premiers signes du prochain coup de théâtre. Le 23, il était à la chambre des députés, au palais Carignan, lorsqu'un mot tracé à la hâte par un de ses confidens lui apprenait l'arrivée du baron de Kellersperg, porteur d'une communication du comte de Buol, et peu après, à 5 heures 1/2, au ministère des affaires étrangères, il recevait des mains de l'envoyé autrichien cette communication qui n'était autre que la sommation de désarmement. Trois jours après, à la même heure, — c'était le délai fixé, — il remettait la réponse du gouvernement piémontais à M. de Kellersperg, dont il serrait courtoisement la main en lui témoignant le désir de le revoir « dans des circonstances plus heureuses. » Aussitôt il donnait ses derniers ordres au colonel Govone, chargé d'accompagner l'officier autrichien à la frontière, puis, se tournant vers quelques-uns de ses amis qui attendaient la fin de la scène, il s'écriait avec une familiarité confiante, avec ce naturel qui ne l'abandonnait jamais : « Tout est fini... *Alea jacta est!* Nous avons fait de l'histoire, maintenant allons dîner ! »

Assurément l'Autriche pouvait prétendre qu'elle avait été poussée à bout. Elle avait bien quelque raison de croire et de dire qu'elle ne faisait que se défendre en plaçant sous la sauvegarde des armes

une situation menacée, contestée, assaillie de toutes parts. Et cependant tout s'était arrangé, un peu par sa faute, de façon à lui donner ce rôle de provocation qu'on voulait lui laisser, qui n'était pas sans conséquence pour elle, qui désintéressait l'Europe, refroidissait l'Angleterre et dégageait le Piémont en lui assurant, comme on l'écrivait aussitôt de Paris, « l'appui le plus énergique » de la France. De ce long et laborieux imbroglio diplomatique de plus de trois mois, il ne restait qu'un défi de guerre lancé avec précipitation, relevé avec une impatience fiévreuse et ouvrant la carrière aux événemens, à l'Italie, à l'homme hardi qui avait tout fait depuis dix ans, qui était allé en Crimée et à Plombières pour préparer cette heure décisive.

III.

Lorsque, dès le matin du 30 avril, les premières têtes de colonnes françaises, descendues des Alpes, débouchaient sur la place du Château, à Turin, au milieu d'une population frémissante, Cavour se trouvait au balcon du ministère des affaires étrangères avec quelques personnes, des Italiens, des Français, et même le ministre d'Angleterre sir James Hudson; il avait certes le droit de voir dans cet émouvant spectacle sa politique en action, et peu de jours après Napoléon III, en débarquant à Gênes, ne faisait qu'exprimer la vérité la plus évidente lorsqu'il lui disait : « Vous devez être content, vos plans se réalisent. »

La guerre, sous ce rapport, devenait sans doute un soulagement pour cet habile homme; elle le délivrait des incertitudes en faisant de son rêve de dix ans une réalité vivante et saisissante. La guerre n'était pas naturellement pour lui le repos, surtout à ce premier moment où Turin pouvait voir paraître l'ennemi, où les Autrichiens, avec un peu d'audace, pouvaient déjouer toutes les combinaisons de leurs adversaires avant la jonction des forces du Piémont et de la France. Un instant en effet tout était à craindre, si les Autrichiens, qui avaient encore la supériorité du nombre, qui avaient déjà passé la frontière, savaient profiter de la circonstance en marchant résolûment sur Turin, si après avoir commis la faute d'un coup de tête diplomatique ils ne commettaient pas la faute nouvelle et bien plus étrange d'hésiter dans l'action militaire. A quoi tint que la guerre ne commençât pas par un contre-temps désastreux pour la France et le Piémont? Peut-être uniquement à une inspiration heureuse du maréchal Canrobert, qui dès son arrivée, le 29 avril, prenait sur lui de jeter en avant, à Casale, les premières troupes françaises qu'il avait sous la main, de façon à tromper et à intimider les Autrichiens. A tout événement, Cavour se tenait prêt,

ne reculant pas plus devant la résolution de défendre Turin à outrance que devant la cruelle nécessité d'inonder la Lomelline pour arrêter l'ennemi. Au milieu des émotions nouvelles de cette guerre qu'il avait appelée, dont il affrontait les chances et les épreuves d'un cœur intrépide, il avait certes de quoi occuper et enflammer son activité.

Demeuré seul à Turin pendant que le roi et le général de La Marmora allaient au camp, réunissant à la présidence du conseil le ministère des affaires étrangères, le ministère de l'intérieur, le ministère de la guerre, le ministère de la marine, il était tout et il suffisait à tout. Il ne vivait plus que dans le feu de ce travail dévorant. Il avait fait de ses bureaux un autre champ de bataille qu'il ne quittait ni nuit ni jour, où il combattait à sa manière, ayant à faire face à la fois aux transports militaires, aux approvisionnemens, aux demandes d'instructions qui lui arrivaient de tous les côtés, à la correspondance diplomatique, aux rapports avec l'armée française. Rien ne l'étonnait, il avait réponse à tout : témoin ce jour du mois de mai où il trouvait le moyen de résoudre en vingt-quatre heures le problème de nourrir notre armée à bout de ressources. Par des arrangemens particuliers, le gouvernement piémontais devait pourvoir à tous les besoins des troupes françaises, jusqu'à une date déterminée. Cette date était arrivée, et l'administration militaire française se trouvait dans le plus extrême embarras pour le lendemain. L'empereur, déjà campé à Alexandrie et surpris par cette désagréable nouvelle, ne voyait rien de mieux que d'expédier aussitôt à Turin M. Nigra, qu'il avait auprès de lui. Cavour, après s'être un peu fâché, ne se hâtait pas moins de prendre ses mesures. Il mettait en mouvement les syndics de toutes les communes à portée de la ligne ferrée; il leur donnait l'ordre de réquisitionner les farines qu'ils trouveraient, d'allumer tous les fours, de préparer sur-le-champ le plus de pain qu'ils pourraient, puis de le porter sans perdre un instant au chemin de fer, — et le lendemain tout un approvisionnement dépassant ce qu'on avait demandé arrivait à Alexandrie! Mais ce n'était là qu'un des mille détails matériels de cette improvisation permanente appliquée aux affaires administratives et militaires.

Le point le plus grave était dans la marche, dans la direction et les conséquences politiques de cette guerre, qui s'ouvrait par des succès, qui en quelques semaines et par des étapes victorieuses,— Montebello, Palestro, Magenta, Melegnano, — allait porter les alliés, français et sardes, jusque sur le Mincio. Aux premiers instans, il n'est pas douteux que les engagemens négociés par Cavour avec Napoléon III restaient entiers comme le programme de la guerre. L'empereur, avant de quitter Paris, avait dit lui-même dans une procla-

mation : « L'Autriche a amené les choses à cette extrémité qu'il faut qu'elle domine jusqu'aux Alpes, ou que l'Italie soit libre jusqu'à l'Adriatique, car dans ce pays tout coin de terre demeuré indépendant est un danger pour son pouvoir... Le but de cette guerre est donc de rendre l'Italie à elle-même, non de la faire changer de maître, et nous aurons à nos frontières un peuple ami qui nous devra son indépendance... » L'empereur ajoutait aussi, il est vrai : « Nous n'allons as en Italie fomenter le désordre ni ébranler le pouvoir du saint-père, que nous avons replacé sur son trône, mais le soustraire à cette pression étrangère qui s'appesantit sur toute la péninsule... » Peu après, à Milan, au lendemain de Magenta, qui livrait la Lombardie aux alliés, Napoléon III adressait des paroles bien plus graves aux « Italiens » en leur disant : « La Providence favorise quelquefois les peuples en leur donnant l'occasion de grandir tout à coup; mais c'est à la condition qu'ils sachent en profiter. Profitez donc de la fortune qui s'offre à vous!.. Unissez-vous dans un seul but, l'affranchissement de votre pays. Organisez-vous militairement. Volez sous les drapeaux du roi Victor-Emmanuel, qui vous a déjà si noblement montré la voie de l'honneur,... et, animés du feu sacré de la patrie, ne soyez aujourd'hui que soldats; demain vous serez citoyens libres d'un grand pays... »

L'empereur parlait ainsi, et naturellement à ce signal, par la logique irrésistible des choses, tout s'ébranlait. Déjà, au début de la guerre, aux derniers jours d'avril, Florence avait fait sa révolution, laissant paisiblement partir son grand-duc lorrain, qui allait chercher un refuge au camp de l'Autriche. Les gouvernemens de Modène, de Parme avaient disparu d'eux-mêmes. Bientôt, vers la mi-juin, les Autrichiens, voulant avoir toutes leurs forces sur l'Adige, se hâtaient de quitter les provinces du pape qu'ils occupaient depuis dix ans, Ancône, Bologne, et aussitôt, d'un élan spontané, la Romagne entrait à son tour dans le mouvement. Tous ces faits s'accomplissaient sans résistance, sans combat, de sorte que sur les pas des armées il se formait une Italie à demi émancipée et se tournant vers le Piémont. C'était à vrai dire, dans le programme de la guerre, la partie la plus délicate, dont Cavour se préoccupait vivement. Il avait à suivre jour par jour ce travail d'affranchissement successif qui avait certes toutes ses sympathies et qu'il ne voulait pas laisser dégénérer, dans lequel il voyait une de ses forces. Il avait envoyé à Parme le comte Pallieri, à Modène l'ardent et dévoué Farini, à Florence le sage M. Boncompagni. Pour Bologne, où la situation devait être difficile, il réservait le personnage le mieux fait pour en imposer par l'autorité de son nom, de sa loyauté et de son esprit, Massimo d'Azeglio. Ce qui serait décidé de ces provinces, pour le moment livrées à elles-mêmes, c'était l'affaire de la

guerre. Les hommes qu'il leur envoyait représentaient auprès d'elles la protection piémontaise, la dictature acceptée, recherchée de Victor-Emmanuel. A tous il donnait les mêmes instructions : « Sévérité pour l'ordre, activité pour la guerre, le reste à l'avenir. » Sa grande préoccupation était de ne laisser aucune place aux incohérences, aux agitations, et c'est dans cette pensée qu'il écrivait à M. Vigliani, magistrat piémontais, conciliant et libéral, dont il avait fait le premier gouverneur de Milan : « Nous ne sommes plus en 1848, nous n'admettons aucune discussion. Ne tenez aucun compte des sensations de ceux qui vous entourent. Le moindre acte de faiblesse perdrait le gouvernement. » Il avait des représentans partout, même au camp de Garibaldi, où il avait placé un jeune Lombard, M. Emilio Visconti-Venosta, celui qui a été depuis ministre des affaires étrangères et qui était alors commissaire royal auprès des « chasseurs des Alpes, » avec lesquels il faisait campagne. En un mot les armées marchaient, l'Italie se mettait en mouvement, et Cavour inspirait ou conduisait tout en restant le plus possible dans le programme impérial. On touchait au point culminant, à Solferino!

Déjà cependant, même avant cette rencontre, plus sanglante que décisive, du 24 juin, des nuages avaient commencé de s'élever au camp des alliés. A mesure que les événemens se déroulaient, la situation tendait à se compliquer. Les armées de la France et du Piémont, en se rapprochant du Mincio et de l'Adige, allaient avoir, non plus des batailles à livrer, mais des opérations laborieuses à poursuivre, des siéges à entreprendre, des positions formidables à enlever : on allait se trouver en face du quadrilatère! En même temps, la diplomatie européenne, qui avait laissé passer les premiers feux de la guerre, paraissait disposée à se remettre à l'œuvre; la Prusse, sans témoigner aucune hostilité, avait l'air de vouloir prendre un rôle plus actif. D'un autre côté, ces mouvemens italiens qui se succédaient, qui gagnaient les provinces du saint-siége, réveillaient les ombrages, les animosités contre ce qu'on appelait « l'ambition piémontaise, » et toutes ces circonstances devenaient le prétexte d'un travail qui avait son centre à Paris, qui allait aboutir au quartier-général de Napoléon III, en pleine Lombardie. C'était comme la revanche d'une politique qui, après avoir été impuissante à empêcher la guerre, s'efforçait du moins de la limiter, de l'arrêter le plus tôt possible en excitant les défiances, les craintes de l'empereur, et cette politique avait sûrement d'efficaces complices dans la chaleur accablante d'une saison torride, dans la fatigue d'un souverain qui, à cinquante ans passés, croyait pouvoir se mettre à conduire de grandes opérations militaires. En réalité, la bataille de Solferino, glorieuse et sanglante affaire, n'était

que le dernier coup de soleil qui mûrissait, pour ainsi dire, cette situation. Dès le lendemain, l'empereur recevait de Paris des informations qui lui faisaient craindre une prochaine entrée en scène de l'Allemagne. D'un autre côté, il avait été profondément remué par l'effroyable spectacle de carnage qu'il avait eu sous les yeux. « J'ai perdu 10,000 hommes, » disait-il à quelqu'un, de l'accent ému d'un homme obsédé d'une idée fixe.

Tout agissait sur son esprit. Il voyait les difficultés, les dangers de la continuation de la guerre, la facilité, les avantages possibles, quoique limités, d'une transaction dans la victoire, et c'est sous cette impression que le 7 juillet au soir il chargeait le général Fleury de porter au camp autrichien, à Vérone, une proposition d'armistice qui, dans sa pensée, devait conduire à la paix. Trois jours après en effet, à la suite d'une entrevue de Napoléon III et de l'empereur François-Joseph à Villafranca, sur la route de Vérone, les préliminaires qui mettaient fin à la guerre étaient signés. Ils ébauchaient les traits sommaires de la paix : Cession de la Lombardie au profit du roi de Sardaigne, création d'une confédération italienne avec la présidence « honoraire » du pape et l'accession de la Vénétie, qui restait « sous la couronne de l'empereur d'Autriche, » rentrée éventuelle du grand-duc de Toscane et du duc de Modène dans leurs principautés. Ces préliminaires devaient être transformés en traité définitif par des plénipotentiaires réunis dans la ville neutre de Zurich. Ainsi le 30 avril une avant-garde française arrivait à Turin; le 20 mai avait été livré le premier combat, celui de Montebello; le 11 juillet la guerre d'Italie se dénouait à Villafranca. Pour en finir, Napoléon III avait dû, comme il le disait, « retrancher de son programme le territoire qui s'étend entre le Mincio et l'Adriatique. » En s'arrêtant à mi-chemin dans l'exécution des plans qui avaient fait l'objet de l'alliance de Plombières, il devait aussi renoncer, momentanément si l'on veut, aux avantages prévus pour la France de ce côté des Alpes, et il n'hésitait pas, il ne demandait rien. Il croyait évidemment avoir accompli devant l'Europe un grand acte en signant la paix. C'était du moins une paix obscure et précaire, qui laissait bien des problèmes à résoudre et qui avait le suprême inconvénient de ne répondre ni aux intérêts permanens de la France, ni aux espérances de l'Italie. Elle se ressentait de ce malheureux penchant d'un esprit qui alliait d'une manière si étrange les fascinations chimériques et les défaillances de volonté. On n'avait pas fait assez ou l'on avait trop fait.

Ce qu'il y a de certain, c'est que l'empereur avait conçu et exécuté sa résolution tout seul, sans consulter son allié. Malgré les signes d'une situation difficile qui lui inspirait parfois des inquiétudes, Cavour ne prévoyait pas un coup de théâtre si prochain.

Peu auparavant il avait été appelé sur le Mincio par le roi précisément pour tranquilliser l'empereur sur ce qui se passait dans les légations : il croyait avoir réussi, et il avait quitté l'armée, emportant lui-même une vive et profonde émotion du spectacle du champ de bataille de Solferino, mais sans rien soupçonner. Le 6 juillet encore, il écrivait au ministre de Sardaigne à Saint-Pétersbourg, au marquis Sauli, qui lui parlait d'une médiation possible : « En ce moment, une médiation ne pourrait avoir que de fâcheux résultats. Il faut que l'influence autrichienne disparaisse complétement de l'Italie pour que la paix soit solide et durable. » Il admettait encore moins la possibilité d'une paix négociée directement; il ne se doutait pas qu'au moment même où il parlait ainsi la pensée d'une négociation directe était déjà acceptée par l'empereur. C'est deux jours après en effet, le 8 juillet, qu'il recevait à Turin, par une dépêche du général de La Marmora, la nouvelle d'une suspension d'armes, et La Marmora avouait qu'on ne savait encore « ni comment ni par qui l'armistice avait été proposé. » Aussitôt il partait pour le camp, et à son arrivée au quartier-général du roi, à Pozzolengo, il démêlait toute la vérité; il se trouvait en présence d'une paix qu'il ne pouvait plus empêcher, qui frustrait ses espérances et confondait sa politique. Il voyait la paix fatale, il n'en connaissait pas encore les conditions; il ne les connut que le 11 juillet, dans une scène familière et dramatique qui se passait au moment où le roi revenait du camp impérial de Valeggio portant l'acte qu'il venait de signer avec cette formule ou cette restriction singulière : « pour ce qui me concerne. » Victor-Emmanuel, le visage soucieux, après avoir mis bas son uniforme et s'être assis dans une attitude un peu soldatesque, dit à une des quatre personnes présentes de lire tout haut ces préliminaires. A cette lecture, Cavour entrait dans une violente colère; il était tellement exalté que le roi avait de la peine à le calmer et le confiait au général La Marmora. Cavour savait bien que le roi n'avait fait que ce qu'il devait. Placé dans l'alternative de poursuivre seul une guerre inégale qui pouvait tout perdre, ou de souscrire à une paix qui sauvait la Lombardie en laissant bien des questions ouvertes, Victor-Emmanuel n'avait point hésité, il ne pouvait hésiter, et même, sa résolution une fois prise, il avait su montrer de la finesse jusque dans la résignation; il avait laissé voir du chagrin, non du ressentiment. Cavour lui-même, dans son amertume, n'aurait pas conseillé au roi une autre conduite. Quant à lui, il se sentait plus libre, il ne voulait ni accepter la responsabilité de la paix, ni garder le pouvoir sous le poids d'une déception si cruelle. Dès que tout était fini, il croyait se devoir à lui-même, devoir à son honneur, à sa politique, d'abdiquer le ministère, et, après avoir remis sa démission au roi, il repartait pour Turin l'âme remplie de

douleur et d'agitation; il roulait dans son esprit toute sorte de projets. Quand il passa à Milan, un certain nombre de personnes, et notamment le gouverneur, M. Vigliani, l'attendaient à la gare, impatiens de le voir. Il avait succombé à la fatigue des émotions violentes, il dormait d'un sommeil profond, et on respecta son repos : on ne voulut pas le réveiller; c'était la première heure de sommeil qu'il goûtait dans ce terrible voyage.

Cavour, pendant son séjour sur le Mincio, n'avait pas vu l'empereur, et l'empereur de son côté n'avait pas voulu avoir avec lui des explications dont il sentait le danger. Assurément l'entrevue de Valeggio aurait été un peu différente de l'entrevue de Plombières. Ce n'est que quelques jours après que Napoléon III passant par Turin, à son retour en France, lui faisait témoigner le désir de le voir, et l'entretien atténuait à demi la vivacité douloureuse des récentes blessures. Les deux interlocuteurs se quittaient du moins en hommes qui pouvaient se retrouver. Il était allé au palais le soir avec un ami qui l'avait accompagné par les rues les plus désertes, et chemin faisant il disait : « J'ai été invité au dîner de la cour, mais j'ai refusé; je ne me sens pas dans un état d'esprit à accepter des invitations. Penser que j'avais tant fait pour unir les Italiens, et qu'aujourd'hui tout est peut-être compromis! On me reprochera de n'avoir pas voulu signer la paix : cette paix, je ne pouvais pas absolument, je ne peux pas la signer!.. » Pour lui, Cavour ne songeait qu'à s'effacer, laissant le pouvoir à un ministère formé avec le général La Marmora, Rattazzi, le général Dabormida, et chargé de suivre la politique de la situation nouvelle; puis il se hâtait de partir pour la Suisse. Il laissait voir l'état de son âme dans une lettre qu'il écrivait dès le 22 juillet à Mme de Circourt : « Si Bougival, au lieu d'être à la porte de Paris, se trouvait dans quelque coin obscur de la France, disait-il, j'accepterais avec empressement l'hospitalité que vous m'offrez avec tant de cordialité. Vous m'aideriez, j'en suis certain, chère comtesse, à ne pas désespérer de l'avenir de mon pays, et je vous quitterais après quelque temps plus en état que je ne le suis maintenant de recommencer la lutte pour son indépendance et pour sa liberté; mais que voulez-vous? je ne pourrais aller à une porte de Paris sans y entrer; cela aurait l'air de bouder, or il n'y a rien de ridicule au monde comme un ministre tombé qui boude, surtout s'il s'avise de bouder la ville la plus insouciante de l'infortune et la plus moqueuse du monde. Ma position m'impose le devoir de me tenir aussi tranquille que possible... Je m'étais acheminé vers la Suisse, cet hôpital des blessés politiques; mais l'annonce du congrès de Zurich pouvant donner à mon innocent projet une couleur suspecte, je me rabattrai sur la Savoie et j'irai m'établir au pied du Mont-Blanc, pour y oublier au milieu des merveilles

de la nature les misères des affaires menées par les hommes,... puis les chaleurs passées je reviendrai dans mes terres... » Et il ajoutait avec une fine ironie, sans doute en répondant à des complimens un peu trop empressés sur sa retraite : « Ce que vous me dites du retour de mes anciens amis me console tout à fait. Je dois considérer ma chute comme un événement heureux, si elle me fait retrouver l'estime et la sympathie de ce cercle d'élite qui se meut autour de vous et dont ma politique incomprise m'avait en quelque sorte exclu. »

Lorsque Cavour écrivait ou parlait ainsi, il avait le langage d'un vaincu; il se croyait un vaincu, et il ne l'était pas autant qu'il le croyait. Il gardait encore un peu de cette amertume qui un instant avait fait une explosion si terrible. Il avait besoin de s'éloigner, d'échapper à cette atmosphère enflammée où il vivait depuis six mois, d'aller chercher le repos qu'il était toujours sûr de trouver en Suisse, auprès de ses amis de La Rive. Un matin de la fin de juillet, il débarquait à la station d'Hermance sur le lac de Genève. N'ayant pas d'autre moyen pour arriver à Presinge, il prenait un chariot de ferme dont le propriétaire lui-même s'offrait à le conduire, et, chemin faisant, il causait avec l'honnête campagnard de l'état des récoltes, de la valeur des terrains, des diverses cultures du pays. Ne trouvant personne à Presinge, il se remettait en route à pied, l'habit sur le bras, par une rude chaleur, pour gagner une autre maison de la famille de La Rive, où il était accueilli en hôte aussi imprévu que bien venu. On n'aurait guère dit, à le voir arriver ainsi, l'homme qui venait de remuer l'Europe. Il passait là quelques jours, heureux de cette vie familière, causant en toute liberté avec ses amis, allant pêcher dans le lac, et, pour toute aventure, faisant la rencontre d'un grand soldat bernois à la longue moustache, qui lui demandait s'il était réellement Cavour, puis s'éloignait silencieux après lui avoir serré fortement la main. C'est ce qu'on pourrait appeler la convalescence de Cavour au lendemain de la fièvre. Il n'avait pas passé une semaine que déjà il n'était plus le même; il avait retrouvé cette prodigieuse élasticité de nature qui le sauvait du danger des premiers mouvemens violens dont il ne pouvait toujours se défendre au feu de l'action. Il jugeait les événemens avec une complète liberté d'esprit, sans se perdre en récriminations et en regrets inutiles, cherchant à tout comprendre avec la flexibilité d'une raison supérieure. « Il ne faut pas regarder en arrière, disait-il, maintenant regardons en avant. Nous avons suivi une voie, elle est coupée : eh bien ! nous en suivrons une autre. Nous mettrons vingt ans à faire ce qui aurait pu être accompli en quelques mois. Qu'y pouvons-nous? D'ailleurs l'Angleterre n'a encore rien fait pour l'Italie, aujourd'hui c'est à son tour ! » Et à son ami Castelli,

qui était resté à Turin, il ne tardait pas à écrire : « Je n'ai pas renoncé à la politique. J'y renoncerais si l'Italie était libre, alors ma tâche serait accomplie; mais tant que les Autrichiens sont de ce côté des Alpes, c'est un devoir pour moi de consacrer ce qui me reste de vie et de forces à réaliser les espérances que j'ai travaillé à faire concevoir à mes concitoyens. Je suis décidé à ne pas m'user inutilement en agitations vaines et stériles, mais je ne serai pas sourd à l'appel de mon pays... »

Évidemment Cavour avait cédé à l'impétuosité d'un mouvement soudain, il était allé un peu loin par l'éclat de ses protestations et de sa retraite. Tout ce qu'on peut dire, c'est qu'il avait senti le premier ce que l'Italie entière ressentait presque instantanément; il avait été comme l'écho de son pays. Dans toutes les parties de la péninsule en effet, excepté peut-être en Lombardie, où la passion satisfaite de la délivrance dominait tout, dans les autres parties l'impression avait été aussi vive que profonde. La déception était proportionnée aux espérances qu'on avait conçues, à la confiance qu'avait inspirée une guerre entreprise pour l'indépendance italienne jusqu'à l'Adriatique, commentée par la proclamation de Milan. On n'avait vu d'abord que l'abandon de Venise par un nouveau Campo-Formio, la menace de la restauration des anciens pouvoirs à Florence comme à Bologne. La paix de Villafranca faisait presque oublier aux Italiens, au moins momentanément, ce que la France venait de faire pour eux, et, même à Turin, on était loin de l'enthousiasme qui au 30 avril avait accueilli les soldats français. « Si on avait proposé il y a deux mois, écrivait le plus modéré des hommes, Massimo d'Azeglio, si on avait proposé le problème suivant : aller en Italie avec 200,000 hommes, dépenser un demi-milliard, gagner quatre batailles, restituer aux Italiens une de leurs plus belles provinces, et revenir maudit par eux, on aurait déclaré le problème insoluble. Eh bien! il ne l'était pas, le fait l'a prouvé... Dans l'Italie centrale, les esprits, enflammés par tant de prouesses, n'accepteront pas la paix de Villafranca. Ce sera, que sais-je? l'inconnu!.. Après cela, je m'abstiens de tout jugement sur la conduite de l'empereur. En fin de compte, il a été au feu pour nous contre l'Autriche, et pour ce qui est des admirables soldats de la France, j'embrasserais leurs genoux; mais cela n'empêche pas que notre pauvre Italie ne soit dans une terrible situation. En vérité, je m'y perds... » C'est ce sentiment d'une situation terrible, douloureuse, d'une déception imprévue et amère, que Cavour avait résumé dans sa vivacité spontanée en lui donnant la sanction éclatante d'une démission qui faisait encore du ministre vaincu le représentant populaire d'une grande vicissitude nationale, l'ouvrier possible d'une fortune nouvelle. Il était resté d'accord avec l'in-

stinct public; s'il y avait eu une faute d'emportement, il avait commis cette faute avec son pays, et c'était une force pour lui comme pour son pays, dont il restait jusque dans sa retraite volontaire et momentanée le champion toujours disponible.

A peine la première bourrasque passée cependant, on commençait à se reconnaître, et ici encore Cavour se retrouvait bien vite d'accord avec l'Italie. L'impression restait toujours vive, mais on se mettait aussitôt à regarder de plus près cette situation qui venait d'être créée, à démêler le sens des événemens, à chercher une direction nouvelle. Cette paix de Villafranca, qui avait brusquement suspendu l'action militaire, elle n'était pas, après tout, sans offrir des ressources. Elle maintenait, il est vrai, la domination étrangère dans son dernier retranchement de la Vénétie, — elle permettait en même temps peut-être bien des combinaisons, elle laissait une certaine liberté dont on pouvait profiter. Les ducs pouvaient rentrer dans leurs duchés : comment rentreraient-ils? On devait demander des « réformes indispensables au pape : que ferait-on si le pape refusait ces réformes et si la Romagne refusait de se soumettre au pape? La France, après avoir combattu pour l'indépendance italienne contre l'Autriche, ne pouvait pas renier les conséquences morales de son intervention et se mettre avec l'Autriche contre l'Italie... Napoléon III était lié par ses œuvres, par ses connivences, par ses préférences intimes. L'Angleterre, cette Angleterre qui n'avait rien fait encore, selon le mot de Cavour, venait justement de passer par une crise qui avait renversé le ministère tory et amené au pouvoir les whigs, Palmerston, Russell. L'Angleterre, à défaut d'un secours matériel sur lequel on ne devait pas compter, pouvait aider plus activement de ses sympathies, de sa diplomatie; elle y était intéressée, ne fût-ce que pour étendre son influence au-delà des Alpes et chercher son avantage dans l'organisation nouvelle de l'Italie. En réalité, tout restait plus que jamais en suspens; que sortirait-il de là? Le premier moment avait été à la confusion, au trouble, à l'irritation. Ce que n'avaient vu d'abord ni Napoléon III en improvisant une paix qu'il croyait nécessaire, ni les Italiens en subissant cette paix qu'ils croyaient mortelle, c'est que Villafranca, loin d'être un dénoûment, était à peine une halte entre la crise de la veille et la crise du lendemain; ce n'était qu'une trêve des armes à la faveur de laquelle se préparait une campagne italienne d'un nouveau genre, et Cavour lui-même allait pouvoir revenir sur la lutte pour dégager des conséquences bien autrement imprévues de cette paix qu'il avait maudite.

CHARLES DE MAZADE.

LES

ROUTES DE L'AVENIR

A TRAVERS L'ASIE

I. *Asien, seine Zukunftsbahnen und seine Kohlenschätze.* Eine geographische Studie von Ferd. von Hochstetter, Wien 1876. — II. *Le chemin de fer Central-Asiatique,* par M. Ch. Cotard, Paris 1875.

La grande vague de la civilisation, qui suit le soleil dans sa marche d'orient en occident, a dépassé le Nouveau-Monde et semble près d'envahir l'immense continent asiatique, d'où elle est partie autrefois, dans la nuit des temps, et qu'elle paraissait avoir abandonné pour toujours. Il y a du côté de l'extrême Orient comme un remuement et des voix confuses qui annoncent un réveil; les regards des peuples commencent à se diriger vers ces contrées si longtemps oubliées par l'histoire. Quatre siècles durant, leur attention a été absorbée par la lutte des races dans les deux Amériques, par la colonisation espagnole et anglo-saxonne, qui transformait les nouvelles terres découvertes par les navigateurs. L'esprit d'aventure ou d'entreprise, l'industrie ou la curiosité, chassaient par-delà les mers le flot de l'émigration, augmenté par le contingent des déportés, et l'on voyait des peuples nouveaux sortir de terre, prospérer et prendre leur rang dans le concert des nations. Pendant que naissait ainsi à l'occident un nouveau monde au sein des deux océans, monde jeune et vigoureux qui menaçait de disputer à la

vieille Europe la palme de l'avenir, on s'habituait à laisser complétement de côté les millions d'hommes dispersés sur l'antique continent qui fut le berceau de notre race. Et pourtant l'Asie donne encore asile à la majorité de la population du globe. Cette population peut s'évaluer à 1,400 millions d'âmes, dont 800 millions appartiennent à l'Asie, tandis que l'Europe possède 303 millions d'habitans, l'Afrique environ 200 millions, et l'Amérique avec l'Australie 89 millions. Pourquoi l'immense fourmilière asiatique serait-elle retranchée de l'histoire, perdue pour l'avenir du genre humain?

Depuis peu d'années, l'Europe constate avec surprise les symptômes de plus en plus nombreux qui l'avertissent que les peuples de couleur jaune s'apprêtent à sortir de leur léthargie séculaire. Le Japon ouvertement et avec une naïve précipitation, la Chine sourdement, d'une manière presque inconsciente ou sans se l'avouer, s'engagent dans les voies de la civilisation occidentale. L'un des derniers explorateurs de l'Empire du Milieu, le baron de Richthofen, exprime la conviction que la séve de ces peuples, loin d'être épuisée, ne demande qu'à monter et à produire une riche inflorescence; il croit la Chine appelée à jouer un rôle inattendu sur la scène du monde, une fois que la fermentation née du contact de l'esprit moderne aura dépassé la période de trouble inévitable et que toutes les forces qui dorment auront été réveillées. Le développement de la navigation et celui des chemins de fer donneront de la mobilité à ces masses humaines qui sont restées jusqu'à présent dans une sorte de réclusion, séparées de nous par les montagnes, les déserts et l'immensité des mers. Qui peut dire ce que nous réserve l'expansion de ces races, que nous avons été obstinément chercher chez elles, et qui commencent maintenant à venir chez nous ?

Ce qui donne à de pareilles préoccupations un intérêt immédiat, c'est que le moment approche où les deux puissantes nations qui sont en voie de conquérir l'Asie par le nord et par le midi, les Russes et les Anglais, se rencontreront au cœur de ce continent. Les progrès des Russes ont été considérables dans ces dernières années, et déjà ils songent à construire une voie ferrée pour assurer leur lointaine domination. De leur côté les Anglais, qui commandent à 230 millions de sujets dans l'Inde, ont couvert la péninsule d'un réseau de chemins de fer très bien combiné. L'idée d'une grande ligne qui mettrait l'Inde et la Chine en communication rapide avec l'Europe devait donc se présenter à beaucoup d'esprits. Une foule de projets ont été élaborés par des hommes que leurs connaissances spéciales mettaient à même de juger de la possibilité d'une pareille entreprise, et il est plus que probable que la réalisation de l'un ou de l'autre de ces projets n'est plus qu'une question de temps. Notre siècle a vu s'accomplir tant de grandes choses

dans le domaine où règnent les ingénieurs! Il faut donc se familiariser avec l'idée que le voyage de Paris à Calcutta ou à Changhaï pourra être fait en dix jours, dans des wagons confortables, aménagés à l'américaine. Dès lors il est intéressant de passer en revue les divers tracés qui ont été proposés pour le chemin de fer transasiatique, et nous ne pourrions pour cela prendre de meilleur guide que M. Ferdinand de Hochstetter, le celèbre naturaliste de l'expédition de la *Novara*, qui vient de publier sur cette question un ouvrage rempli de faits et de chiffres puisés aux meilleures sources.

I.

Le grand obstacle auquel se heurtent tous les projets qui ont pour but de relier l'Inde ou la Chine à l'Europe par une route de terre, c'est la vaste intumescence du sol qui forme le cœur du continent asiatique. On peut regarder comme le centre de ce massif le plateau de Pamir, le « toit du monde, » qui offre une élévation moyenne de 4,000 mètres, et d'où rayonnent vers l'est les chaînes de l'Himalaya, du Karakorum, du Kouen-loun et du Thian-chan, dont les plus hauts sommets ont une altitude presque double de celle du Mont-Blanc, puis vers l'ouest l'Hindou-Kouch (le Paropamisus des anciens), qui soude par une sorte d'isthme étroit les hautes terres de l'Asie centrale au plateau de l'Iran, et sépare ainsi les plaines de l'Hindoustan de celles de la Tartarie et de la Caspienne. C'est par les gorges du Paropamisus que passèrent les armées d'Alexandre; c'est là que se trouve, comme l'a dit un célèbre géographe, « la principale porte des nations âryennes, le défilé par lequel passaient les flux et les reflux des guerres, des migrations, du commerce. » C'est peut-être le point de la terre qui a joué le plus grand rôle dans l'histoire de l'humanité. Plus au nord, on rencontre la chaîne de l'Altaï, que sépare des monts Thian-chan une large brèche par laquelle les hordes mongoles se sont jadis ruées sur l'Asie-Mineure et l'Europe.

Il résulte de cette configuration de l'Asie centrale que les tracés des voies de communication destinées à relier l'occident à l'orient ou le nord au midi sont obligés de faire des détours pour éviter le massif du milieu, ou de le franchir par des défilés vertigineux. Ces tracés, dont le nombre est déjà considérable, ont pour objet, soit de mettre l'Europe en communication directe avec l'Inde par une route qui partirait d'un point de la Turquie d'Asie ou d'une tête de ligne russe, soit d'aller d'Europe en Chine par la Sibérie ou l'Asie centrale. Ils se ramènent au fond à quatre types principaux, que l'on pourrait désigner d'après les nationalités des promoteurs : 1° le projet anglais, auquel se rattache entre beaucoup d'autres le nom de

sir Henry Rawlinson ; 2° le projet français, élaboré récemment par MM. Ferdinand de Lesseps et Ch. Cotard; 3° le projet russe, dont l'infatigable défenseur est le colonel Bogdanovitch; enfin 4° le projet allemand, dû au baron de Richthofen. Les deux premiers ont pour objet d'ouvrir une nouvelle route de l'Inde, les deux derniers relient l'Europe à la Chine.

Longtemps avant le percement de l'isthme de Suez, les hommes d'état de l'Angleterre avaient senti la nécessité de chercher entre Londres et Calcutta une route plus courte que celle du cap de Bonne-Espérance, qui représentait un voyage de plusieurs mois. Lord Wellesley, au siècle dernier, avait organisé un service bimensuel par de petits bâtimens entre Bombay et Bassora, sur le Golfe-Persique; de Bassora, des Arabes montés sur des dromadaires portaient les dépêches à Alep, d'où elles étaient envoyées par des Tartares à Constantinople. Ce service ne fonctionna pas longtemps; mais depuis plus de quarante ans des ingénieurs et des officiers supérieurs anglais étudient et discutent la possibilité d'une voie de transit qui, partant d'un point de la côte syrienne, irait rejoindre l'Euphrate ou le Tigre et suivrait la vallée de l'un ou de l'autre de ces fleuves pour aboutir à un point du littoral du Golfe-Persique, par exemple à Bassora ou à Grane. En 1835 et 1836, le colonel Chesney entreprit une reconnaissance complète de la vallée de l'Euphrate et des contrées riveraines (1), et en 1857 il sollicita la concession d'une voie ferrée depuis l'embouchure de l'Oronte, sur la Méditerranée, jusqu'au Golfe-Persique, à laquelle le gouvernement devait garantir 5 pour 100 d'intérêt. Sa demande n'eut pas de succès ; mais l'idée qu'il avait mise en avant fit lentement son chemin. Même après l'ouverture du canal de Suez, une route directe entre la Méditerranée et le Golfe-Persique conservait aux yeux des hommes d'état anglais une importance politique et stratégique assez grande pour que la chambre des communes crût devoir charger une commission spéciale, sous la présidence de sir Stafford Northcote, d'étudier les divers projets qui lui avaient été soumis. Le rapport de cette commission a été imprimé en 1872 ; il discute, comme particulièrement dignes d'attention, cinq tracés différens dont quatre ont pour point de départ Alexandrette et qui suivent, les uns la vallée de l'Euphrate, les autres celle du Tigre ; la première route est plus courte, mais la seconde traverse des régions plus fertiles et mieux peuplées. La dépense prévue par les auteurs de ces projets est d'environ 10 millions de livres sterling (250 millions de francs). La commission pense que les deux routes, celle du

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1er janvier 1870, l'étude de M. J. Clavé, intitulée *la Route de l'Inde par la vallée de l'Euphrate.*

Golfe-Persique et celle de la Mer-Rouge, pourraient très bien être utilisées concurremment, chacune offrant des avantages particuliers dans certaines saisons et pour certains usages. Ainsi la première, comparée à la seconde, abrégerait le trajet de Londres à Bombay d'au moins quatre, peut-être même de sept ou huit jours, et une pareille économie de temps ne serait point à dédaigner ; il est vrai que la malle des Indes en profiterait seule, car les transports de troupes ou de marchandises exigeraient deux transbordemens qui feraient toujours perdre quelques jours, et l'avance se trouverait ainsi annulée. Au reste la ligne du golfe aurait une utilité encore plus grande pour les communications avec les provinces du nord-ouest de l'Inde que pour la malle de Bombay, surtout quand les travaux du port de Karrachi et ceux du chemin de fer de la vallée de l'Indus seront terminés.

Malgré l'avis favorable de la commission parlementaire, le gouvernement de la reine paraît avoir provisoirement renoncé à l'exécution de l'un ou de l'autre de ces projets. Aussi bien ces solutions partielles du problème d'une route continentale vers l'Inde sont-elles aujourd'hui dépassées par les solutions plus complètes qui reposent sur l'établissement d'une voie ferrée prolongée jusqu'à une tête de ligne du réseau indien. L'un de ces tracés utilise la route de l'Euphrate en la continuant le long des côtes du Golfe-Persique, depuis Bassora jusqu'à Karrachi; le développement total de la ligne, qui partirait de Scutari (Constantinople), serait d'environ 5,000 kilomètres. Deux autres tracés, qui passent à travers la Perse et l'Afghanistan et rejoignent le réseau de l'Inde anglaise, l'un à Chikarpour, l'autre à Pechawer, abrégent le trajet de 300 ou 400 kilomètres. Tous ces projets, dont les auteurs se placent strictement au point de vue des intérêts de l'Angleterre, évitent autant que possible le voisinage de la frontière russe. L'exécution de chacune de ces lignes coûterait au moins 1 milliard de francs. Comme elles se rattachent directement au réseau autrichien, lequel s'intercale comme un anneau obligé dans la chaîne qui doit relier l'Angleterre à son empire indien, il est naturel que ces projets trouvent en Autriche de chauds partisans. M. de Hochstetter insiste lui-même sur l'importance que la route continentale projetée aurait pour le commerce international. Malheureusement c'est aussi de toutes les routes transasiatiques celle qui rencontre le plus d'obstacles de tout genre, et ces obstacles, qui se font déjà sentir en Europe, s'accumulent, pour ainsi dire, en proportion géométrique à mesure qu'on avance vers l'est.

Les difficultés ne viennent pas uniquement de la nature du terrain : nos ingénieurs n'en seraient pas effrayés; ce qui créerait le plus d'embarras, c'est l'hostilité des populations turbulentes dont il

faudrait traverser les territoires. Ajoutez à cela l'absence de routes déjà faites dont on pourrait profiter pour y rattacher le tracé de la grande ligne. La Turquie d'Europe ne possède encore que 1,300 kilomètres de chemins de fer en exploitation. La répugnance de la Sublime-Porte à faire passer l'artère principale du réseau à travers la Serbie a jusqu'à présent empêché la jonction des réseaux turc et autrichien par la ligne de Constantinople-Sofia. Quant à la Turquie d'Asie, c'est à peine si l'on y trouve quelques centaines de kilomètres en exploitation, bien que le grand réseau vaguement projeté comporte une longueur totale d'au moins 5,000 kilomètres. Le peu de densité de la population, la misère où elle croupit et le manque de combustible, surtout de charbon, étaient les obstacles principaux qui s'opposaient à l'exécution des voies déjà tracées à travers l'Asie-Mineure. La malheureuse population de l'Anatolie attend comme le messie l'arrivée du *kara papor* (fumée noire), que les percepteurs de l'impôt lui promettent depuis longtemps comme une récompense bien méritée; mais l'écroulement des finances turques recule cette perspective dans un avenir lointain.

De tous les empires asiatiques, l'Inde seule possède un réseau de chemins de fer étendu et comparable à nos réseaux européens. Commencé en 1845, il comprenait déjà en 1874 une longueur totale de 10,000 kilomètres de lignes en exploitation, et environ 3,000 kilomètres étaient en construction (1). En dehors du réseau de l'Inde anglaise, on ne rencontre encore sur le continent asiatique que de petites lignes d'intérêt local ou des embryons de grandes lignes qui pourront un jour devenir importantes : en Asie-Mineure, le chemin de fer de Scutari à Ismid (92 kilomètres), et les deux lignes qui vont de Smyrne à Aïdïn et à Alacheher (128 et 130 kilomètres), puis un tronçon de ligne qui mettra Brousse en communication avec le port de Moudania, — enfin, dans le Caucase, le chemin de fer de Poti à Tiflis, qui doit être prolongé jusqu'à Bakou, sur la Caspienne. Avec de pareils élémens, tout est à faire : il faudrait poser 5,000 kilomètres de rails pour arriver aux portes de l'Inde par un chemin de fer qui partirait d'un point de la Méditerranée. Et avant de pouvoir monter en wagon, les voyageurs européens auraient à faire une traversée plus ou moins longue à bord d'un bateau à vapeur; même en faisant passer le tracé par Constantinople, il resterait toujours le transbordement du Bosphore, qu'on ne pourrait éviter, car

(1) Tous les chemins de fer qui existent aujourd'hui sur le globe entier, mis bout à bout, formeraient une ligne d'une longueur de 276,000 kilomètres, de quoi faire sept fois le tour de l'Équateur. Les États-Unis en possèdent près de la moitié, 117,000 kilomètres. La France avait, en 1874, 20,000 kilomètres de voies ferrées, l'Angleterre 25,000, la Russie 17,000. Même le Japon a déjà deux *railways* d'une longueur totale de 100 kilomètres.

le pont à une seule arche, de 530 mètres d'ouverture, dont M. Seseman a fait le devis, restera probablement une simple fantaisie d'ingénieur.

Quoi qu'il en soit de ces objections, la route des Indes par la Perse a en Angleterre de nombreux partisans parmi les hommes qui jouissent d'une autorité scientifique incontestable : il suffit de citer le président de la Société de géographie de Londres, sir Henry Rawlinson, et le célèbre ingénieur Scott Russel, qui, dit-on, a soumis à son tour un projet détaillé au gouvernement britannique (1). Cette ligne est en réalité la seule qui mérite d'être prise en considération parmi celles dont il vient d'être parlé, car le tracé qui utilise la ligne de l'Euphrate en la continuant le long du Golfe-Persique jusqu'à la frontière de l'Inde doit être écarté tout d'abord : cette route desservirait des régions à peine peuplées, sans importance aucune, et ne pourrait entrer en concurrence avec la navigation du golfe. Il ne reste donc que les tracés qui relient Constantinople à Téhéran, et Téhéran à Hérat, la capitale de l'Afghanistan, d'où les uns rejoignent le réseau indien à Pechawer par la route de Caboul, tandis que les autres obliquent vers le sud et passent par Candahar pour aboutir à la station de Chikarpour. C'est la seconde de ces deux solutions qui paraît rencontrer le moins d'obstacles dans la nature du terrain; mais ces obstacles sont encore considérables, car les plateaux accidentés qu'aurait à franchir la nouvelle voie ont une hauteur moyenne de 2,000 mètres. Toutefois une étude sérieuse du terrain pour les sections de la ligne qui doivent traverser l'Afghanistan reste encore à faire. Au surplus, les difficultés matérielles seraient peut-être moins sérieuses que celles que créeraient aux ingénieurs européens l'humeur belliqueuse et le fanatisme religieux des hordes indisciplinées qui peuplent ces contrées montagneuses. Avant de pouvoir songer à tracer des routes dans ces pays mal gouvernés, il faudrait probablement les soumettre par les armes.

La section persane pourrait évidemment être abordée avec plus de sécurité. On sait d'ailleurs que plus d'une tentative a été faite pour doter l'empire du soleil des bienfaits d'un chemin de fer. Il y a un certain nombre d'années, des ingénieurs français proposèrent au shah, à titre d'essai, de joindre sa capitale par un tronçon de *railway* à un lieu de pèlerinage voisin; mais cette offre ne fut point acceptée. En 1872, un financier de Londres, le baron Reuter, profita du séjour de Nasr-Eddin en Europe pour se faire octroyer la concession d'un chemin de fer et d'une foule d'autres travaux qu'il

(1) Il est juste d'ajouter que M. É. Pereire avait publié un projet analogue au temps où se construisaient nos premiers chemins de fer.

comptait exécuter en Perse à l'aide d'une société d'actionnaires. On devait commencer par relier Téhéran au port de Recht sur la Caspienne, par une voie ferrée de 437 kilomètres de longueur qui aurait eu à escalader les défilés de l'Elbourz, dont les altitudes dépassent 2,000 mètres. Des terrassemens avaient été déjà entrepris dans les terrains boisés et marécageux des environs de Recht, lorsqu'au bout d'une année la concession fut retirée, et les travaux en sont restés là. On peut conclure de ces faits que l'Angleterre ne se soucie pas pour le moment de prendre la responsabilité d'entreprises qui auraient pour objet plus ou moins direct la création d'une route continentale vers ses possessions asiatiques; elle compte évidemment se contenter de la route maritime ouverte par le canal de Suez, et l'achat d'une partie des actions du canal par le gouvernement de la reine est une preuve nouvelle de cette résolution bien arrêtée. Ce qui a dû fortement conseiller ce renoncement, c'est le chaos financier où se débat la Turquie, à laquelle incomberaient nécessairement la construction et l'entretien de toute une section de la ligne projetée. Dans l'hypothèse la plus favorable, il se passera toujours beaucoup de temps avant qu'une administration sage et intègre permette au gouvernement ottoman de reprendre au point où on les a laissés les travaux destinés à doter l'Asie-Mineure d'un système de voies ferrées. Le jour n'est pas encore proche où la locomotive fera entendre son sifflet sur les bords de l'Euphrate ou du Tigre, et où l'on verra une gare s'élever sur les ruines de Ninive.

II.

Les choses se présentent sous un autre aspect, si nous tournons nos regards du côté de la Russie. On sait avec quelle patience et quelle ténacité elle travaille à étendre et à compléter le réseau de ses chemins de fer; elle a compris la nécessité de créer, d'un bout à l'autre de l'empire, des artères où puisse circuler la séve qui doit animer ce vaste corps et le rendre mobile. Après avoir à peu près achevé les voies de communication avec les pays limitrophes de l'ouest et celles qui rattachent ses provinces du nord aux provinces du midi, elle se trouve en présence d'une tâche tout aussi vaste, car il s'agit maintenant pour elle de prolonger son réseau du côté de l'est pour rapprocher ses lointaines conquêtes du centre de l'empire, et pour s'ouvrir des débouchés vers la Chine et vers l'Inde.

Silencieuse et irrésistible, depuis vingt ans la Russie avance en Asie et recule ses frontières, englobant peu à peu dans le vaste empire des tsars les territoires des nomades et les petits états des émirs musulmans. Et de fait elle ne peut s'arrêter; sa propre défense l'oblige à aller toujours en avant. Comme l'a expliqué net-

tement la célèbre circulaire du prince Gortchakof, écrite après la prise de Tachkend en 1864, toutes les nations civilisées qui se trouvent entourées de tribus turbulentes sont forcées, pour protéger leurs sujets, de s'étendre peu à peu jusqu'à ce qu'elles rencontrent devant elles des populations sédentaires vivant paisiblement sous un régime régulier.

Après avoir entamé le Khokand en 1853 par la prise de la forteresse d'Ak-Mesdjid, les Russes s'établirent à l'est du khanat, au sud du lac Balkhach, où les forts de Kopal et de Vernoë leurs fournissaient une base d'opération. La ligne de leurs postes fortifiés s'avança pas à pas jusqu'au pied des monts Thian-chan, où le fort de Narim fut érigé sur les frontières mêmes de la Kachgarie. Enfin, au printemps de 1864, le général Tchernaïef s'empara des principales villes du khanat : Auli-Ata, Hazret, Chemkend, Tachkend, — ville de près de 100,000 âmes, qui est devenue le centre commercial de la Russie d'Asie et la capitale de la province du Turkestan, instituée par un ukase impérial au mois de janvier 1865. Le khan de Khokand, ayant accepté le protectorat de la Russie, fut laissé en possession de ce qui restait de ses états. Puis vint le tour de l'émir de Bokhara. Battu une première fois en 1866, puis de nouveau en 1868, il dut se résigner à un traité de paix qui accordait aux négocians russes toute liberté d'aller et venir sur son territoire et qui réduisait à 2 1/2 pour 100 les droits de douane sur les marchandises importées. Il perdit aussi la ville de Samarcande : après l'avoir gardée pendant deux ans comme garantie du paiement de l'indemnité de guerre, le général von Kauffmann annonça en 1870 qu'elle était incorporée dans la province du Turkestan. Soutenu plus tard par les armes russes contre son propre fils, l'émir de Bokhara a perdu son prestige aux yeux des populations musulmanes et n'est plus, à vrai dire, qu'un vassal du tsar.

Des trois khanats de l'Asie centrale, Khiva seul gardait encore son indépendance et obligeait les caravanes de Tachkend à faire de longs détours pour entrer en Russie; les pirates turcomans pillaient les navires marchands de la Caspienne et vendaient les matelots comme esclaves. Après avoir fondé en 1869 la station de Krasnovodsk sur la rive orientale de cette mer intérieure, les Russes entreprirent en 1872 l'expédition de Khiva, qui a fait du khan Mohammed-Rachim l'humble vassal de son puissant voisin. Il a perdu toute la rive droite de l'Amou-Daria, qui a été donnée à l'émir de Bokhara; son territoire est désormais ouvert aux négocians russes, les marchandises sont affranchies des droits de douane et de transit, l'esclavage est aboli, et le khan renonce à la faculté d'entretenir des relations directes avec d'autres souverains. Un fort con-

struit sur l'Amou-Daria, en amont de la ville de Khiva, permet aux Russes de surveiller les nomades d'alentour, et sera sans doute le noyau d'une colonie moscovite. Enfin l'année dernière ils ont achevé la conquête du Khokand, en profitant d'une insurrection qui avait détrôné Khoudoïar-Khan. Après la prise de la forteresse de Mahram, qui était défendue par une armée de 30,000 Kiptchaks et Kirghiz, le général von Kauffmann, gouverneur-général du Turkestan, a fait une proclamation dans laquelle il apprend aux vaincus « qu'une guerre contre le tsar blanc, dispensateur de la paix et de la prospérité de tous les peuples soumis à son pouvoir, est une iniquité, et que Dieu sera toujours contre ceux qui prennent les armes contre les Russes. » Il ajoute que l'ancien khan a été envoyé à Pétersbourg; « il ne redeviendra pas votre souverain, car il m'est connu que Khoudoïar-Khan n'avait pas l'affection du peuple khokand. » Le 2 mars dernier, un ukase impérial a décrété l'annexion définitive de l'ancien khanat sous le nom de « district de Fergana. » Sur les frontières de la Chine, le soulèvement des musulmans a fourni aux Russes, il y a cinq ans, l'occasion de s'emparer de la ville de Kouldja, située dans la fertile vallée de l'Ili, sur le versant nord des monts Thian-chan. En même temps, ils ont conclu un traité de commerce avec Mohammed-Yaçoub, le souverain du nouvel état qui est sorti de cette révolte et que l'on désigne sous le nom de la Kachgarie (1). Dans le désert de Gobi, ils ont maintenant un comptoir à Ourga; au nord de la Chine, ils possèdent, grâce à l'habileté diplomatique du général Ignatief, un immense territoire sur la rive droite de l'Amour. Enfin tout récemment ils ont obtenu du Japon la cession de la moitié méridionale de l'île Sakhalin, qui renferme des gisemens de charbon, en échange des Kouriles.

Un empire qui devient aussi vaste est difficile à gouverner; le télégraphe n'y suffit pas. Les négocians qui se rendent aux marchés asiatiques restent des mois en route, et les troupes n'arrivent pas aussi vite qu'il le faudrait sur les points menacés. Il est temps de rapprocher les frontières de la capitale en créant des moyens de communication plus rapides.

Le vrai centre du réseau des chemins de fer russes, ce n'est pas Saint-Pétersbourg, c'est Moscou. Le chemin de fer qui descend de Moscou vers le sud s'arrête au pied du Caucase, à Vladikavkas; de ce point, une large et belle route militaire franchit les montagnes et conduit à Tiflis, la capitale de la Géorgie. Si on se décidait à continuer de ce côté la voie ferrée, il faudrait percer un tunnel qui aurait à peu près la longueur de celui du Mont-Cenis; mais l'ob-

(1) Voyez, dans la *Revue* du 15 mai et du 1er septembre 1874, les études de M. Blerzy sur *les Révolutions de l'Asie centrale.*

stacle peut être tourné de la manière suivante : Tiflis sera avant peu la station centrale d'un *railway* reliant la Mer-Noire à la Caspienne. La section de Tiflis à Poti, sur la Mer-Noire, est dès à présent en exploitation; celle qui va de Tiflis à Bakou, sur la Caspienne, sera probablement terminée dans trois ans. Alors on pourra continuer les rails le long du rivage de la Caspienne pour rejoindre par un détour la station de Vladikavkas. D'après les études faites par le colonel Romanof, la construction de cet embranchement ne rencontrerait aucune difficulté technique sérieuse; de plus il présenterait une grande importance économique et commerciale, car il desservirait des contrées fertiles en produits de toute espèce : on y cultive la garance, le coton, le mûrier, la vigne; il s'y trouve des puits de naphte, des sources thermales, et sur les rives de la Caspienne on pourrait établir des salines; enfin l'abondance du poisson dans cette mer intérieure est telle, que chaque année on en expédie aux marchés de la Russie près de 200 millions de kilogrammes, qui représentent une valeur de 10 millions de roubles : c'est beaucoup plus que n'en fournissent annuellement les pêcheries si renommées de la Norvége.

On ne peut douter que la Russie ne songe sérieusement à prolonger un jour son réseau méridional de manière à déboucher dans le Golfe-Persique. En 1874, le général du génie Falkenhagen fut envoyé à Téhéran pour négocier la concession d'une voie ferrée qui devait partir d'un point de la frontière et s'avancer jusqu'à Tauris : ç'eût été un premier tronçon de la ligne de Tiflis à Téhéran; mais l'agent russe ne put rien obtenir. Au reste l'exécution d'un chemin de fer de Téhéran au golfe rencontrerait de sérieuses difficultés dans l'élévation des montagnes qu'elle aurait à franchir et où passent aujourd'hui la route postale et le télégraphe. Si, au lieu de chercher à atteindre le golfe, on allait de Téhéran par Hérat à Chikarpour, il suffirait, pour rattacher le Caucase à l'Inde, d'une ligne de 3,700 kilomètres; mais sur cette route se dressent les obstacles de toute sorte que nous avons déjà énumérés. Il faut donc pour le moment renoncer à l'idée d'atteindre le nord de l'Inde par une voie ferrée qui partirait de Constantinople ou de Tiflis et qui passerait par l'Afghanistan. On se trouve ainsi amené à considérer comme le seul praticable le projet français, qui prend son point de départ en Sibérie et relie en Orient l'empire russe à l'empire britannique par un chemin de fer pour lequel M. Ferdinand de Lesseps a choisi le nom de *Central-asiatique*.

Après l'achèvement du canal de Suez, qui fut ouvert à la grande navigation en 1870, M. de Lesseps se voyait libre de chercher un autre champ pour son infatigable activité. Ce fut alors que M. Charles Cotard, l'un des ingénieurs du canal, lui proposa de se mettre à la

tête d'une entreprise qui aurait pour but de faire communiquer l'Europe avec l'Inde par une voie ferrée qui traverserait l'Asie centrale. Un tel projet devait plaire au célèbre diplomate qui a déjà mis l'Angleterre en possession, malgré elle, d'une route directe vers son empire indien. A ceux qui craignaient pour la voie de la Mer-Rouge la concurrence de la voie de terre, il répondait que les deux routes, loin de se nuire l'une à l'autre, se prêteraient un mutuel concours; le chemin de fer, en développant les relations commerciales de l'Europe avec l'extrême Orient, augmenterait le mouvement des marchandises, qui est le principal profit du canal. Il était même permis d'espérer qu'en créant des rapports continus entre les possessions asiatiques des Russes et des Anglais, on mettrait fin à l'esprit de défiance qui existe entre les deux nations, et qui amasse des orages sur les petits pays qui les séparent encore. Le moyen le plus simple d'assurer la paix entre les deux puissances qui se disputent la domination de l'Asie, ce serait en effet, en dépit des apparences contraires, de les amener au contact sur une frontière bien tracée, car on supprimerait ainsi les causes ou les prétextes de conflits que font naître les incursions des tribus barbares encore insoumises qui occupent les contrées montagneuses entre l'Inde anglaise et le Turkestan russe.

Les lettres échangées entre M. de Lesseps et le général Ignatief fixèrent l'attention de l'Europe sur le projet. Le prince Orlof obtint du tsar l'autorisation de procéder à des études préliminaires. On forma un comité qui se chargeait de faire les premiers frais de ces études. L'idée d'envoyer par la Russie une grande caravane d'exploration qui se rendrait aux Indes en traversant les territoires intermédiaires fut bientôt abandonnée; depuis une dizaine d'années en effet, ces contrées ont été parcourues en tout sens par des explorateurs russes et anglais qui ont rapporté de leurs voyages tant d'informations précises que les ténèbres qui couvraient les pays de l'Asie centrale n'existent plus. Le comité se contenta d'envoyer deux de ses membres, MM. Victor de Lesseps et A. Stuart, aux Indes, pendant que M. Cotard se rendait à Saint-Pétersbourg pour y recueillir tous les renseignemens qu'on pourrait se procurer. En même temps M. Ferdinand de Lesseps adressait à lord Granville, alors secrétaire d'état aux affaires étrangères, un exposé du projet, et lui annonçait le voyage de son fils. Le ministre répondit que le gouvernement anglais refusait d'autoriser une expédition dans l'Afghanistan; il ne voulait pas, disait la lettre, prendre la responsabilité des conflits qui pourraient en résulter. Après être restés quelque temps à Calcutta, où tous les documens nécessaires furent mis à leur disposition, MM. Victor de Lesseps et Stuart visitèrent le nord de l'Inde, une partie de la frontière ouest et la vallée de Kachmir. Le résultat de

leur exploration a été publié l'année dernière par M. Stuart dans une série de mémoires, et M. Cotard a exposé l'état des négociations dans une communication faite à la Société de géographie de Paris dans sa dernière séance annuelle. Nous y puiserons quelques chiffres intéressans.

Ce qui est certain, c'est que la route des Indes par la Russie est de toutes la plus directe, plus courte encore que la route maritime par la Méditerranée et le canal de Suez. La direction à vol d'oiseau, en d'autres termes le grand cercle tiré par Londres et Calcutta, est loin de descendre autant vers le sud : cette ligne passe par Amsterdam, Berlin, Varsovie, coupe la Caspienne et la mer d'Aral, traverse Samarcande, la vallée de l'Indus et l'Himalaya. Le tracé qui se rapprocherait le plus de cette ligne idéale serait celui qu'a indiqué un ingénieur russe, M. Baranovski, et dont le point de départ est Saratof; mais ce tracé a le grave inconvénient de traverser, sur la plus grande partie de son parcours, des régions absolument désertes et privées d'eau, comme l'aride plateau de l'Oust-Ourt, qui s'étend entre la mer d'Aral et la Caspienne. En outre, il laisse de côté Tachkend, qui est le principal entrepôt du commerce de l'Asie centrale. Ce projet n'a donc aucune chance d'être jamais pris au sérieux. Dans le choix qu'il s'agit de faire entre les divers tracés, il ne suffit point de considérer la longueur des lignes, il est essentiel de tenir compte de toutes les circonstances qui peuvent en faciliter l'exécution et en améliorer le produit. Il faut avant tout que le chemin de fer central-asiatique passe par Tachkend et traverse des contrées qui offrent certaines ressources, et notamment du combustible et de l'eau.

Les points extrêmes atteints vers l'est par les chemins de fer russes sont, avec Saratof, Orenbourg et Nijni-Novgorod; du moins la ligne d'Orenbourg est-elle sur le point d'être achevée. En choisissant Orenbourg comme tête de ligne, on aurait eu l'avantage d'une distance plus courte à franchir, car Orenbourg avait une avance considérable sur tout autre point, tant que la prolongation de la ligne de Nijni-Novgorod vers la Sibérie n'était pas encore décidée. Le général Kauffmann, que M. Cotard a vu à Pétersbourg, et le célèbre voyageur Severzof s'étaient également prononcés pour le choix d'Orenbourg. Les conditions ne sont plus les mêmes depuis que le gouvernement russe a ordonné, au mois de décembre dernier, la construction de la ligne sibérienne depuis Nijni-Novgorod jusqu'à Ekaterinbourg et Tiumen, sur une longueur de 1,500 kilomètres. On pourrait maintenant aussi bien choisir comme point d'attache avec le réseau russe l'une ou l'autre de ces deux stations nouvelles; au mois d'avril dernier, les journaux russes ont même annoncé que l'empereur venait d'accorder l'autorisation de com-

mencer les « travaux préparatoires » de la ligne d'Ekaterinbourg à Tachkend. Alors même que cette décision impliquerait un choix définitif, il est intéressant d'examiner avec M. Cotard les conditions économiques du tracé qui partirait d'Orenbourg, car la distance à Tachkend est à peu près la même, que le point de départ soit Orenbourg ou Ekaterinbourg, et d'ailleurs le projet français laissait le choix de la tête de ligne du *Central-Asiatique* facultatif.

De Tachkend, la ligne passe à Chodjend et arrive, par des défilés d'un passage facile, à Samarcande; puis elle se rapproche légèrement de Bokhara et traverse l'Amou-Daria pour atteindre Balkh, « la plus ancienne ville du monde, » au pied de l'Hindou-Kouch. Là commencent les difficultés. Pourtant, d'après tous les renseignemens recueillis par M. Cotard, la traversée de cette chaîne est praticable pour un chemin de fer, et vraisemblablement elle ne sera pas plus difficile que celle des Alpes. Les montagnes de l'Asie centrale s'élèvent par gradins. A partir de Pechawer, la tête de ligne indienne du Central-Asiatique, il faudra monter d'environ 3,000 mètres pour atteindre l'un des cols de l'Hindou-Kouch, qui ont des altitudes de 3,300 à 3,500 mètres. La distance à parcourir sur les deux versans étant d'environ 400 mètres, la pente moyenne ne dépassera guère 10 millimètres par mètre. La hauteur absolue du passage n'a rien d'excessif, si l'on considère que la limite des neiges dans ces contrées est de 1,000 mètres plus élevée que dans les Alpes. La partie difficile du tracé ne consiste donc que dans les 800 kilomètres qui séparent Pechawer de Balkh, et cette section de la route traverse des pays fertiles et suffisamment peuplés. La section moyenne, de Balkh à Tachkend, aurait une longueur de 1,000 kilomètres et serait d'une exécution beaucoup plus facile; de plus, elle desservirait des centres importans. De Tachkend à Orenbourg, on traverse sur 2,000 kilomètres un pays de steppes moins peuplé, mais nullement désert. Si l'on compare ces conditions avec celles que rencontrait le chemin de fer du Pacifique, on est obligé de convenir que cette ligne eût semblé *a priori* moins justifiée que celle de l'Asie centrale. Longue de 3,000 kilomètres, elle a eu à traverser un pays affreux, dénué de ressources, manquant d'eau et de bois, et dont l'altitude se maintient à une moyenne de près de 2,000 mètres sur plus de la moitié du parcours. Dans la Sierra-Nevada, on a des pentes de 25 millimètres par mètre. Les amoncellements de neige ont nécessité la construction de galeries de protection en charpente sur une longueur de plus de 100 kilomètres. Sur toute cette étendue, la population était nulle : on ne rencontra qu'une seule petite ville, Cheyenne, qui compte à peine 5,000 habitans. Il fallut, pour la construction de la ligne, tout apporter : matériaux, combustible, nourriture des ouvriers, et se défendre en même temps

contre les attaques des Indiens. Ces difficultés n'ont pas arrêté les Américains, et le chemin de fer du Pacifique a été achevé en moins de cinq ans. Le grand Central-Asiatique sera loin de rencontrer de pareils obstacles, et il sera assuré d'un trafic autrement considérable, car il réunira l'Europe et l'Inde, peuplées ensemble de 500 millions d'habitans et sillonnées de plus de 100,000 kilomètres de voies ferrées.

M. Cotard a essayé d'évaluer d'une part les dépenses d'établissement et de l'autre les revenus immédiats et certains de cette grande route internationale. En estimant le coût de la portion facile, d'Orenbourg à Tachkend, à 150,000 francs le kilomètre, on arrive à un total de 300 millions pour 2,000 kilomètres. Pour la section moyenne de 1,000 kilomètres, il faut compter 200,000 francs, et pour la dernière section, qui a 800 kilomètres, 375,000 francs par kilomètre, ce qui donne respectivement 200 et 300 millions, soit 800 millions pour la ligne entière. En supposant que la ligne soit achevée en moins de huit ans, et en ajoutant au capital les intérêts pendant la moitié de ce temps, on arrive à une dépense totale inférieure à 1 milliard, correspondant à un coût kilométrique d'environ 265,000 francs.

Cette évaluation sommaire des frais d'établissement peut suffire pour le calcul du produit probable de la ligne. Pour avoir d'abord une idée du transit sur lequel on pourra compter, prenons comme base avec M. Cotard les chiffres fournis par le canal de Suez. Il passe aujourd'hui par le canal 80,000 voyageurs par an, dont 60,000 vont aux Indes ou au-delà, et leur nombre augmente chaque année de 5,000. Le voyage de Paris à Calcutta par Marseille demande trente-deux jours et coûte 1,620 francs; par la voie la plus rapide, c'est-à-dire par Brindisi, le trajet est de vingt-trois jours et coûte 2,200 francs. Par le Central-Asiatique, nous dit M. Cotard, on ira de Paris à Calcutta en onze jours au plus, moyennant une dépense de 1,500 francs. La même économie de temps et d'argent s'appliquera aux voyages au-delà des Indes, qui se continueront par mer à partir de Calcutta. La sécurité et la régularité plus grande des voyages par chemin de fer suffiraient d'ailleurs pour attirer au Central-Asiatique une nombreuse clientèle, que M. Cotard croit pouvoir évaluer à 100,000 voyageurs par an dès l'ouverture de la ligne, et qui donnerait une recette kilométrique d'au moins 11,000 francs. En faisant un calcul semblable pour le mouvement des marchandises, on arrive au chiffre de 30,000 francs pour la recette brute de transit, et, en y ajoutant 10,000 francs pour le trafic du parcours intermédiaire de l'Asie centrale, on obtient un produit kilométrique total de 40,000 francs, dont le bénéfice net pourra être d'environ 20,000 francs. C'est, pour la ligne

entière, un revenu annuel de 76 millions, ou d'environ 7 1/2 pour 100, le capital étant de 1 milliard.

Quelle que soit la valeur de ces chiffres, qui reposent nécessairement sur des hypothèses plus ou moins plausibles, ils suffisent pour montrer que l'entreprise du chemin de fer Central-Asiatique, bien qu'elle sorte des limites habituelles, n'entraînerait que des frais comparables à ceux des voies ferrées ordinaires, et qu'elle promet une rémunération suffisante aux capitaux engagés. Il faut ajouter que les compagnies dont les lignes seront empruntées pour le passage des trains des Indes sont intéressées à la création de la voie nouvelle, qui leur apportera une recette supplémentaire importante par la circulation qu'elle fera naître. La meilleure preuve que ce projet n'a rien de chimérique, c'est que le gouvernement russe vient de faire les premiers pas vers la réalisation de la route asiatique en commençant la construction de la ligne de Sibérie, que le commerce réclamait depuis longtemps, et l'étude de celle qui doit descendre vers Tachkend.

Le chemin de fer des Indes une fois achevé, la communication directe de la colonie anglaise avec la Chine pourrait être établie par un embranchement qui se détacherait de la ligne principale (1). Une autre route de la Chine, — mais celle-là se trouve en dehors de la grande ligne transasiatique, — c'est le chemin que suivait jadis le trafic de la Birmanie avec le Yunnan, province chinoise dont l'insurrection des Panthays a fait un pays indépendant. Une expédition partie de Bamo, au mois de janvier dernier, pour explorer de nouveau cette contrée montagneuse, déjà visitée en 1868 par le major Sladen, a été attaquée par des soldats chinois qui ont assassiné l'un des interprètes, M. Augustus Margary; mais cet insuccès n'a pas refroidi le zèle des Anglais. Cette route leur permettrait d'attirer vers le port de Rangoun les produits du Yunnan et de la Chine méridionale, parmi lesquels les plus importans sont les thés et divers métaux, le cuivre, le zinc, l'étain, le plomb, l'or et l'argent, le mercure, etc. Espérons cependant qu'il sera possible, suivant les prévisions de l'infortuné Francis Garnier, de faire dériver ce grand courant commercial vers le fleuve du Tonkin, que les marchandises descendraient jusqu'à l'embouchure, où le cabotage les prendrait pour les porter à Saïgon. Ce port deviendrait ainsi le point de chargement des productions du Toukin et de celles du sud de la Chine, et leur fournirait le débouché facile qui leur manque jusqu'à présent.

(1) Remonter la vallée du Brahmapoutra pour atteindre Changhaï, comme le voudrait M. Bouniceau, serait une entreprise par trop ardue.

Pendant que l'Angleterre cherche à s'ouvrir l'accès du Céleste-Empire du côté du sud et que ses navires lui permettent d'y pénétrer par l'est, la Russie étreint le vieux colosse par le nord et par l'ouest, et elle finira par traverser la grande muraille à toute vapeur en prolongeant jusqu'à Pékin ou jusqu'à Changhaï la ligne qui se construit déjà en Sibérie.

III.

Comme une mer sans rivages, la plaine sibérienne s'étale à perte de vue devant le voyageur qui descend le versant oriental des monts Oural. Ce sont des territoires qui semblent créés exprès pour recevoir d'immenses lignes de voies ferrées rayonnant vers l'est et le sud jusqu'aux frontières de la Chine et aux fertiles vallées du centre de l'Asie, dont le commerce ne demande qu'à refleurir. A l'heure qu'il est, le chemin de fer qui part de Moscou dans la direction de l'est s'arrête à Nijni-Novgorod, au confluent de l'Oka et du Volga, le plus important entrepôt du commerce intérieur de la Russie, où se tient chaque été une foire célèbre entre toutes. De là à l'Oural, il y a encore aussi loin que de Vienne à Constantinople. On peut, il est vrai, faire une bonne partie de la route en bateau à vapeur, sur le Volga jusqu'à Kazan, puis sur la rivière de Kama jusqu'à Perm; mais la voie fluviale n'est ouverte que d'avril en octobre. L'exécution du chemin de fer qui doit joindre Nijni-Novgorod à Ekaterinbourg, le centre des districts miniers de l'Oural, était donc depuis longtemps désignée par l'opinion publique en Russie comme une de ces œuvres dont la nécessité s'impose. C'était le moyen de rendre vraiment accessibles les richesses souterraines des territoires de l'est et de ranimer le trafic avec la Chine, qui lutte péniblement contre le commerce maritime.

Ekaterinbourg est une jolie ville bâtie sur le flanc oriental de l'Oural; elle a maintenant 22,000 habitans. C'est le siége de l'administration des mines appartenant à la couronne, et le chef-lieu d'un district qui compte 440 usines. C'est là que passe naturellement la route du commerce avec l'Asie, car la chaîne de l'Oural offre en ce point une dépression où la hauteur n'est plus que de 350 mètres au-dessus du niveau de la mer. La ville de Tiumen, située sur la même route, et où doit s'arrêter provisoirement la ligne qui vient d'être décrétée, est aussi un centre commercial important; il y a vingt ans, elle comptait déjà 10,000 âmes. C'était autrefois le lieu de résidence d'un khan tatar. Il s'y tient chaque année une foire au mois de janvier.

On peut se faire une idée de l'importance du trafic qui suit cette

route par les chiffres que le colonel Bogdanovitch cite dans son étude sur *le Chemin de fer à travers l'Oural.* Il y a quelque temps, le mouvement de marchandises entre la Russie et l'Asie atteignait 11 millions de pouds (184,000 tonnes). Encore en 1850 les Russes envoyaient en Chine pour plus de 7 millions de roubles d'objets manufacturés, qui étaient échangés contre 13 millions de livres de thé. Ce trafic, qui a lieu par la voie de Kiakhta, a bien baissé par suite de la concurrence que lui fait la navigation depuis que les ports chinois sont ouverts aux étrangers. En 1867, sur 127 maisons de commerce d'Irkoutsk, 40 ont cessé les affaires. C'est que le transport depuis Kiakhta jusqu'à Moscou coûte trois ou quatre fois plus cher que le transport par mer. Les moyennes triennales suivantes, que nous empruntons à M. de Lindheim, représentent le mouvement des échanges de la Russie avec la Chine depuis 1856 :

Périodes.	Exportation.	Importation.	Total.
1856-58.....	24 millions de fr.	29 millions de fr.	53 millions de fr.
1859-61.....	22 —	30 —	52 —
1862-64.....	16 —	30 —	46 —
1865-67.....	19 —	22 —	41 —
1868-70.....	14 —	27 —	40 —
1871-72.....	13 —	29 —	42 —

On voit que depuis quinze ans le trafic continental a diminué au lieu d'augmenter; l'exécution du chemin de fer de la Sibérie le relèvera bien vite.

Le colonel Bogdanovitch a été l'un des plus zélés promoteurs de ce chemin de fer, et c'est son tracé qui a été adopté par le gouvernement. Son projet toutefois ne s'arrête pas à l'Oural; il eût voulu continuer la ligne jusqu'à la capitale de la Chine. De Tiumen, elle passerait à Omsk, ville de plus de 12,000 habitans où réside le gouverneur-général de la Sibérie occidentale, puis à Tomsk, Krasnoïarsk, Irkoutsk, Khaïlar, sur la frontière mongole, d'où elle descendrait brusquement vers le sud jusqu'à Pékin.

Relier l'Europe à la Chine par un chemin de fer, qui de Paris à Pékin offrirait un développement d'environ 10,000 kilomètres (1), n'est certes pas une idée sans valeur pratique, ni même une idée prématurée. Il suffit, pour s'en convaincre, de jeter les yeux sur les tableaux statistiques du commerce chinois. On sait que la direction des douanes maritimes du Céleste-Empire est depuis douze ans confiée à un Anglais, M. Robert Hart, dont la vigoureuse administration a rétabli l'équilibre dans les finances chinoises. D'après les rapports

(1) De Paris à Ekaterinbourg, 4,100 kilomètres; d'Ekaterinbourg à Pékin, 5,800 kilomètres. Le chemin de fer de New-York à San-Francisco a une longueur totale de 5,320 kilomètres. Au mois de juin dernier, un « train-éclair » a franchi cette distance en trois jours et demi; d'ordinaire le trajet se fait en sept jours.

qui ont été publiés, le mouvement commercial, dans les quatorze ports ouverts aux étrangers, est représenté par les chiffres suivans : en 1864, les entrées ont atteint une valeur de 51 millions de taëls, et les sorties 54 millions : total 105 millions; en 1872, les entrées s'élèvent à 75 et les sorties à 84 millions : total 159 millions. En 1873 et en 1874, le mouvement des échanges a un peu baissé, car pour ces deux années on ne trouve que 152 et 146 millions respectivement. En moyenne, on peut estimer l'importation aussi bien que l'exportation à 75 millions de taëls, ce qui donne un mouvement total d'une valeur de 150 millions de taëls ou de 1 milliard 200 millions de francs, en évaluant le taël à 8 francs. Ainsi le commerce extérieur de la Chine atteint dès à présent le chiffre de 1 milliard 200 millions, en ne consultant que les registres des ports ouverts aux étrangers, ou d'environ 1 milliard 250 millions, en tenant compte du trafic continental avec la Russie et l'Asie centrale (1). Pour apprécier l'importance de ces chiffres, il faut les rapprocher de ceux qui représentent le commerce extérieur des autres nations, pour la même époque. La Grande-Bretagne, avec un commerce extérieur de 15 milliards, se classe hors pair; puis viennent la France avec 9 milliards, les États-Unis avec 6 milliards; pour la Russie, le mouvement général des entrées et des sorties est de 3 milliards, pour l'Inde anglaise de 2 milliards 500 millions. Si l'on considère que l'Inde est couverte d'un réseau de chemins de fer, qu'elle jouit depuis longtemps d'une administration organisée à l'européenne, et que néanmoins son commerce extérieur ne dépasse celui de la Chine que du double, il est facile de se faire une idée de ce que pourrait être le développement commercial du Céleste-Empire si des voies ferrées y facilitaient le transport des produits.

Les 5,500 kilomètres de rails qui resteraient à poser pour continuer le chemin de fer depuis Tiumen jusqu'à Pékin n'effraieraient pas les Russes, qui en quinze ans ont exécuté 17,000 kilomètres de voies ferrées avec une dépense de 6 milliards. Cependant on paraît vouloir pour le moment se contenter des moyens de communication moins coûteux que peut offrir la navigation fluviale. L'année dernière, une expédition qui avait été envoyée en Sibérie pour étudier la question, a publié un rapport provisoire d'après lequel un canal d'une longueur modérée suffirait pour relier l'Obi à l'Iénissei et pour créer ainsi une voie fluviale continue entre la rivière de Tobol et le lac Baïkal, c'est-à-dire depuis Tiumen jusqu'au-delà d'Irkoutsk.

Le tracé recommandé par le colonel Bogdanovitch ne rencontre-

(1) Chose triste à dire, dans ce total la France ne figure encore que pour une cinquantaine de millions, et, sur quinze mille navires enregistrés en 1873 dans les ports cinois, deux cents à peine portaient notre pavillon.

rait pas de difficultés d'exécution bien considérables; il aurait seulement l'inconvénient de faire traverser aux voyageurs sur une longueur de 2,000 kilomètres, c'est-à-dire pendant deux jours, des régions désertes où ils seraient exposés aux horreurs de l'hiver sibérien. L'objection principale qu'il soulève, c'est qu'il pénètre en quelque sorte dans le Céleste-Empire par une porte de derrière. Pékin en effet est loin d'être l'entrepôt principal du commerce chinois. La capitale est située dans une province pauvre de ressources et tout à fait en dehors de la grande route des caravanes qui se dirigent vers l'intérieur de l'Asie. — On a encore proposé de faire passer le tracé par Kiakhta et Ourga, route ordinaire des caravanes par lesquelles se font les échanges entre la Sibérie et la Chine. Aucun de ces projets, dit M. de Richthofen, ne peut se présenter à l'esprit de celui qui, se plaçant sur le littoral chinois, regarde dans la direction de l'Europe. Le point de départ naturel d'un chemin de fer transasiatique qui doit traverser l'Empire du Milieu, c'est la plaine d'alluvions si fertile et si bien peuplée qui s'étend entre le Fleuve-Jaune et le Fleuve-Bleu, et dont le commerce intérieur a son centre à Hankow (1), tandis que Changhaï en est le port principal.

La voie ferrée partirait soit de Changhaï, soit de Hankow, et se dirigerait d'abord à Si-ngan-fou, la populeuse capitale du nord-ouest de la Chine, située au centre d'un district houiller; c'est, par son périmètre, la troisième ville de l'empire, mais peut-être la première par le nombre de ses habitans, car on lui donne un million d'âmes. Si-ngan est le grand entrepôt du trafic avec l'Asie centrale; pendant trois mille ans, ce fut la résidence des Fils du Ciel. De ce point, la route va au nord-ouest et finit par atteindre l'oasis de Khamil, au pied des monts Thian-chan, où elle se bifurque; la branche qui suit le versant méridional se dirige vers Kachgar et Yarkand, la branche supérieure aboutit à Kouldja, comptoir important que la Russie possède depuis 1871.

De temps immémorial, le trafic a suivi ces routes, notamment celle du sud, par laquelle la soie arrivait aux Perses et aux Romains; c'est aussi la route qui conduisit Marco Polo chez Koublaï-Khan. Le voyage de Yarkand ou de Kouldja passe parmi les Chinois pour la chose du monde la plus facile et la plus simple. D'ordinaire on n'emploie pas de chameaux, on se sert de chars attelés de deux mules, que l'on loue, pour ce voyage de quatre-vingts jours, qui vous fait franchir une distance de 3,500 kilomètres, moyennant le

(1) L'ensemble des trois villes de Hankow ou Han-kéou, Han-yang et Ou-tchang, situées au confluent du Han-kiang et du Yang-tse-kiang, a bien encore une population de 1,500,000 âmes. D'après M. l'abbé David, cette population était portée par les relations anciennes à 6 ou 7 millions; les ravages des taïpings l'ont réduite au quart de ce qu'elle était autrefois.

prix modique de 64 taëls (environ 500 francs). On trouve de quoi nourrir hommes et bêtes sur tout le parcours, sauf les trois jours de marche qui séparent Khamil de la porte de la grande muraille, et pendant lesquels on traverse le désert Gobi.

M. de Richthofen propose de choisir pour la voie ferrée la route du nord, c'est-à-dire celle de Kouldja, ou mieux encore, afin d'éviter le voisinage de la chaîne du Thian-chan, de suivre la vallée de l'Irtych jusqu'à Semipalatïnsk et Omsk, où la voie ferrée rejoindrait la ligne de la Sibérie. Cette route a été parcourue en 1875 par le colonel Sosnovski, dans son voyage de Hankow à Pétersbourg. M. Sosnovski était entré en Chine par le chemin qui conduit de Kiakhta à Pékin. De Pékin, il était allé à Hankow, où il avait trouvé un certain nombre de négocians russes venus pour acheter du thé. De là, il avait suivi la grande route des caravanes qui traverse la Dzungarie en passant par Khamil, et il avait rejoint la frontière russe au lac Zaïsan, après un voyage de huit mois. Se présentant ouvertement comme envoyé du gouvernement russe, il avait trouvé partout le meilleur accueil auprès des autorités chinoises, qui l'avaient protégé et l'avaient fait escorter de ville en ville. L'expédition a rapporté de riches collections, des photographies, etc. Avant son retour, on avait reçu de ses nouvelles par un sous-officier cosaque qui, parti de la ville chinoise de Lan-tchéou, avait fait 3,000 verstes en cinquante jours, traversant tout seul un pays complétement inconnu, et était arrivé au poste de Zaïsan avec ses dépêches sans avoir éprouvé le moindre accident.

Le district de Semipalatïnsk est la région la plus heureuse de la Sibérie occidentale; malgré le froid intense qui y règne en hiver, on l'appelle « l'Italie sibérienne. » Il a pris une importance nouvelle par la découverte de gisemens de charbon. La ville, qui doit son nom aux sept « palais » qu'elle possède, est belle et située dans une plaine fertile; elle a plus de 8,000 habitans. Il s'y tient deux foires, l'une au commencement de juin, l'autre à la fin de décembre. Le commerce est surtout animé pendant l'hiver. Dès que l'Irtych se couvre de glace, on voit arriver les Kirghiz des steppes voisines avec leurs chameaux portant d'immenses charges de peaux de moutons et d'agneaux, de poils de chameau, etc., qu'ils échangent contre des produits européens, tels que blé, farine, tabac, fer, objets de bois. Chaque hiver, il vient à Semipalatïnsk plus de mille de ces animaux, qui remportent 2,500 tonnes de marchandises. Semipalatïnsk est aux portes de la Chine, car la vallée de l'Irtych perce les remparts de la Mongolie et offre le passage le plus facile pour pénétrer dans le Céleste-Empire. De ce point, le commerce peut rayonner vers la Chine, le Turkestan et la Kachgarie, et déjà les Anglais s'efforcent de disputer aux Russes ces marchés importans.

On ne sait pas assez qu'il existe au cœur de l'Asie, entre l'Altaï et l'Himalaya, une population nombreuse, une population qu'on peut évaluer à 50 ou 60 millions d'habitans, qui a tous les besoins variés d'une demi-civilisation, et qui deviendrait une excellente clientèle pour le commerce européen. Fermé aux étrangers sous la domination chinoise, le Turkestan oriental est devenu accessible après l'établissement du puissant état de la Kachgarie par Yacoub-Beg, et les relations commerciales de l'Inde avec ces pays se sont développées à vue d'œil depuis qu'un traité, conclu en 1870 par lord Mayo, les a affranchies des droits de transit abusifs et exorbitans que le maharajah du Kachmir prélevait sur les marchandises. Les Anglais, qui ont pour spécialité d'habiller les peuples, se préparent à profiter largement de ce nouveau débouché; il s'agit d'inonder de leurs tissus les marchés du Turkestan. Les routes, les moyens de transport, ne manquent pas; les trafiquans indigènes se chargeront de disséminer les marchandises jusqu'aux points les plus éloignés, pourvu qu'on alimente un réservoir communiquant avec cette espèce de réseau d'irrigation. L'esprit de négoce, l'énergie commerciale de ces races ne connaît pas d'obstacles; leurs caravanes vont intrépidement par monts et par vaux, comme au temps des *Mille et une nuits*. Et notez que ces nouveaux cliens des fabriques de Manchester ne seront pas de pauvres acheteurs comme les paysans bengalis. Au lieu de la pièce de cotonnade qui forme l'unique vêtement de ces derniers, vêtement qui n'a point varié depuis des siècles, les habitans des vallées de l'Asie centrale ont au moins deux ou trois vêtemens distincts qui couvrent le corps depuis le cou jusqu'aux pieds, avec des pardessus de laine ou de soie pour les gens riches. La ceinture et le turban, qu'ils ont adopté à la place du bonnet fourré depuis l'expulsion des Chinois, demandent au moins 10 mètres d'étoffe. Puis ces hommes robustes ne se contentent pas, comme les *ryots*, d'un peu de riz et d'eau claire; il leur faut, pour compléter leur repas, les épices de l'Inde, le thé de la Chine, le sucre de la Russie. Or le commerce du Bengale était déjà une source de gros profits; que sera-ce quand on sera fournisseur attitré de leurs riches voisins? Ne croyez pas que ces gens n'aient rien à donner en échange de ce qu'ils voudront acheter. Leurs pâturages nourrissent de nombreux troupeaux de chèvres : ils pourront donner cette laine à châles qui fait le secret de la supériorité des métiers kachmiriens. La soie du Khotan est un autre produit digne d'attention; enfin leurs montagnes recèlent toujours de l'or comme aux temps anciens.

Le commerce avec le Turkestan promet donc de très sérieux profits. Il faudra seulement bien connaître les besoins et jusqu'aux petites manies des acheteurs. M. Robert Shaw, aujourd'hui consul

britannique à Yarkand, qui a consacré à cette question un travail intéressant (1), cite un exemple très propre à montrer la nécessité de ces connaissances spéciales. Les Tourki n'achètent pas de couteaux de fabrique anglaise, bien qu'ils en apprécient les qualités, — parce qu'ils s'imaginent qu'ils souilleraient la viande en la découpant avec un couteau où il n'y a rien qui sépare la lame du manche. Il suffirait de les satisfaire sur ce point pour leur vendre de la coutellerie. De même il serait facile, avec toutes les nouvelles applications du coton, de la laine, de l'alpaga, et avec les belles couleurs que l'on tire maintenant du goudron de houille, de préparer des tissus spécialement adaptés aux besoins et aux goûts de ces peuples. Des étoffes légères, mais fortes et d'un tissu serré, à dessins larges et brillans, seraient ce qu'il faudrait pour les vêtemens extérieurs, des cotonnades à dessins plus unis pour les vêtemens de dessous.

Les Anglais feront tout pour attirer cette magnifique clientèle aux marchés de l'Inde, où les négocians indigènes viendront eux-mêmes chercher les articles d'un placement facile, une fois qu'ils en auront fait l'essai avec succès, pour les répandre ensuite dans l'Asie centrale et dans les provinces occidentales de la Chine. Une route transasiatique pourrait détruire ces calculs; voilà une des raisons qui font que le projet de M. de Lesseps a rencontré peu de faveur en Angleterre. Les profits que promettent les échanges avec l'Asie centrale peuvent être estimés d'après la différence des prix de divers objets dans les marchés russes et dans ceux de l'Asie. Les étoffes de soie, de coton, de velours, sont de 50 pour 100 plus chères en Asie qu'à Moscou; le prix du drap augmente de 100 pour 100, et pour d'autres marchandises la différence atteint 200 et 300 pour 100. Inversement la soie crue se vend de 150 pour 100 plus cher en Russie, le coton cru de 200 pour 100, et ainsi de suite (on sait que le sol et le climat de plusieurs points du Turkestan se prêtent admirablement à la culture du coton). Un rapport adressé au gouvernement russe affirme qu'avec 20,000 roubles on ferait aisément un bénéfice de 60,000 roubles dans le voyage aller et retour. Les Anglais ont tout intérêt à chasser de ces marchés les tissus russes. Le coton imprimé se vend dans les bazars du Turkestan oriental de 1 fr. 50 cent. à 2 francs le mètre; la pièce de 20 mètres se paie donc en moyenne 35 francs. Or à Bombay on l'achète au prix de 13 francs, et les frais de transport et de douanes ne dépasseraient point 7 francs, de sorte que le bénéfice net serait de 15 francs, ou de 75 pour 100.

En prolongeant la ligne de Sibérie jusqu'au cœur de l'Asie cen-

(1) On en trouve une traduction dans l'*Explorateur* du 18 novembre 1875.

trale, la Russie s'assurerait presque le monopole de ce trafic important, et en la continuant par la vallée de l'Irtych aussi loin que le permettrait le Fils du ciel, elle pourrait ressaisir le trafic continental avec la Chine, qui lui échappe. En Angleterre, on voit ces projets d'un mauvais œil. Et pourtant le chemin de fer Central-Asiatique, s'il pénétrait dans l'Inde, soit par les défilés de l'Hindou-Kouch, soit, comme le voudrait M. Stuart, par Kachgar et Yarkand, permettrait aux Anglais d'exporter en Russie une foule de leurs produits, et notamment le thé, dont la culture a si bien réussi dans le nord de l'Inde. Ils profiteraient également, dans ce cas, de l'embranchement qui se dirigerait vers la Chine; mais il faudra peut-être encore attendre longtemps avant que le cabinet de Pékin consente à y prêter la main. La gazette chinoise qui paraît à Changhaï, le *Hwei-pao*, traite les chemins de fer d'œuvre du démon, — le démon, c'est le « barbare rouge » venu du côté du couchant. Toutefois n'est-ce pas beaucoup que la question des *railways* soit discutée par un journal chinois?

En présence de ces difficultés, et en attendant que le temps soit venu de les résoudre, il peut suffire à la Russie d'assurer ses communications avec ses possessions asiatiques qui s'étendent chaque jour. Ne pouvant pas encore accrocher les fils de sa vaste toile d'araignée ni au Golfe-Persique, ni aux ports de la mer de Chine, elle se contentera d'en fortifier la trame en multipliant les voies ferrées qui lui permettront de porter, le cas échéant, ses troupes rapidement et sûrement sur tous les points de ses territoires où leur présence pourra devenir nécessaire. Ces considérations ont suggéré à M. de Hochstetter le projet d'un chemin de fer circulaire qui, contournant l'immense dépression aralo-caspienne, partirait d'Ékaterinbourg, passerait à Omsk, Semipalatïnsk, Sergiopol, Kopal, Vernoë, Tachkend, Samarcande, et rejoindrait un jour, à travers la Perse, la ligne du Caucase. Ce tracé est sans doute moins direct que celui qui d'Ekaterinbourg descend droit au sud jusqu'à Tachkend, mais il a l'avantage d'éviter les déserts et de desservir les provinces les plus riches et les mieux peuplées de la Russie d'Asie, et ce résultat compenserait amplement l'augmentation de dépense qu'entraînerait ce détour (1).

Au reste, le gouvernement russe ne perd pas de vue un seul instant la tâche qu'il s'est donnée en Asie; les expéditions scientifiques s'y succèdent, et nous avons vu qu'on travaille en silence à l'extension graduelle du réseau des chemins de fer. L'Angleterre voit avec terreur sa rivale s'approcher des frontières de son empire indien. Plusieurs fois déjà on a parlé d'aller à Kelat, d'occuper le

(1) D'Ekaterinbourg à Tachkend, il y a moins de 2,000 kilomètres en prenant par le plus court; par Semipalatïnsk, la ligne aurait un développement de 2,800 kilomètres.

Beloutchistan, qui sépare l'Inde de la Perse; mais on attend que la Russie fasse mine de mettre un pied sur le territoire afghan, car c'est la ville de Hérat surtout qu'on craindrait de voir aux mains des Russes et qu'on s'efforcerait de leur disputer.

Espérons pourtant que les deux puissances qui se partagent la mission de renouveler la face de l'Asie finiront par s'entendre : il y a place pour deux dans ce vaste continent. Vouloir arrêter les progrès de la Russie sur cet immense échiquier serait peine perdue. Mais en la voyant tourner ses efforts avec tant d'énergie du côté de l'Asie, on comprend qu'elle ne soit pas pressée de faire aboutir la question d'Orient. Tant qu'elle n'aura point assuré son flanc gauche en occupant la rive méridionale de la Caspienne, qui appartient encore à la Perse, elle hésitera à engager l'action contre la Turquie.

IV.

Une question qui se rattache étroitement au problème des voies de communication transasiatiques, c'est celle des gisemens carbonifères de l'Asie. Les dépôts de houille que les lignes projetées rencontreront sur leur parcours ne sont pas seulement d'une importance capitale pour l'exploitation de ces lignes, qui consommera des quantités effrayantes de charbon, ils représentent encore l'avenir industriel des contrées que ces lignes doivent traverser. Le charbon en effet est l'aliment principal de l'industrie moderne : c'est la force portative, la force condensée sous un faible volume. Avec les machines à vapeur perfectionnées que l'on possède aujourd'hui, on peut admettre qu'un kilogramme de houille représente une heure de travail d'un cheval-vapeur, ou bien une journée d'ouvrier. Une tonne de houille peut donc fournir dès à présent le travail de trois hommes occupés une année durant. En ne prenant même que la moitié de ce chiffre, on trouve que les 256 millions de tonnes de houille que l'industrie du globe entier consomme annuellement remplacent près de 400 millions d'ouvriers !

Cette consommation augmente avec une inquiétante rapidité. L'Angleterre à elle seule fournit la moitié de la quantité dont l'industrie a besoin (125 millions de tonnes en 1872); un sixième (42 millions de tonnes) est fourni par l'Allemagne, un autre sixième par les États-Unis, le reste principalement par la France, la Belgique et l'Autriche-Hongrie, car la Russie produit tout au plus 1 million de tonnes par an. Jusqu'à présent, on le voit, l'Europe a eu presque le monopole de la production du charbon que consomme l'industrie, et c'est ce qui lui a si longtemps assuré une suprématie incontestée. Cependant est-elle sûre de garder à jamais cette

avance? La houille est un capital qui s'use et ne se reproduit point : il s'en va en fumée, il se dissipe sous forme de chaleur, de lumière, de force dépensée. Les houillères de l'Europe seront épuisées tôt ou tard, et c'est alors que les immenses richesses souterraines des autres continens auront tout leur prix. Depuis dix ans, l'enquête se poursuit en Angleterre sur la richesse et la durée probable des trésors que recèlent les mines du royaume-uni. M. Jevons a calculé que cette durée ne dépasserait pas un siècle; sir William Armstrong recule du double le terme fatal. Le rapport de la commission du parlement, publié en 1871, est plus rassurant; il n'en est pas moins vrai que la production des houillères anglaises aura une fin.

Aucun pays n'exploite ses mines aussi largement que l'Angleterre, où cette industrie est depuis longtemps arrivée à son développement complet et comparable à un arbre séculaire tandis que dans la plupart des autres pays elle n'est qu'un jeune plant. En effet, les bassins carbonifères de la Grande-Bretagne ont une superficie totale d'environ 24,000 kilomètres carrés, et ils sont exploités par trois mille mines qui en 1872 ont produit 125 millions de tonnes de charbon, tandis que les États-Unis, dont les gisemens ont peut-être une étendue vingt fois plus considérable, ne produisent encore que le tiers de cette quantité, et que la Russie, qui possède des gisemens presque aussi étendus que ceux de l'Angleterre, commence seulement à les entamer.

D'après les évaluations les plus récentes, les gisemens carbonifères de l'Europe entière couvrent une aire totale d'environ 62,000 kilomètres carrés. Ceux de l'Australie paraissent être d'une étendue à peu près équivalente; mais les bassins houillers de l'Amérique du Nord présentent une superficie totale de 300,000 kilomètres carrés selon les uns, de plus de 500,000 (la surface de la France) selon les autres, et ceux de l'Asie sont pour le moins aussi considérables. Or en Asie et en Amérique ce vaste domaine est, pour ainsi dire, encore vierge : il renferme une provision presque indéfinie de combustible minéral. Il y a là de quoi rassurer ceux qui craignent l'épuisement plus ou moins prochain du *stock* de combustible que la lente action du soleil a jadis créé pour nous et qui se trouve emmagasiné dans les entrailles de la terre. Ce qui est moins rassurant, c'est que cette réserve souterraine, qui n'appartient pas à l'Europe, pourrait bien déplacer le centre de gravité de l'industrie du globe. Dès à présent, la progression rapide que suit le chiffre de la production houillère aux États-Unis (il double toujours en moins de dix ans), permet de prévoir avec certitude qu'avant cinquante ans l'Amérique marchera sous ce rapport de pair avec l'Angleterre.

M. de Hochstetter a réuni toutes les données qu'il a pu se procurer sur l'étendue et la puissance des dépôts carbonifères de l'Asie, en

profitant notamment des renseignemens recueillis par le baron Richthofen pendant ses voyages en Chine. La Turquie d'Asie ne paraît posséder qu'un seul gîte houiller : c'est celui d'Eregli (Héraclée), sur les bords de la Mer-Noire, qui fut découvert en 1834 et dont l'exploitation fut commencée sept ans plus tard par des Croates et des Monténégrins. Ce bassin s'étend le long de la mer sur plus de 100 kilomètres : il est très riche et renferme une houille comparable à la houille anglaise; mais on gaspille ces trésors par une exploitation des plus imprévoyantes, qui est un véritable pillage. Tout le monde peut se procurer un *teskéré* qui autorise le porteur à faire des recherches et, en cas de succès, à exploiter la mine trouvée pour le compte du gouvernement. On pousse les puits tout au plus à la profondeur de 80 ou 100 mètres, et on les abandonne dès que le mauvais temps ou les eaux interrompent le travail. De cette façon, le terrain est fouillé un peu partout, et ce magnifique gisement perd chaque jour de sa valeur. Le transport, qui pourrait se faire si facilement par mer, a lieu à dos d'homme, et c'est l'arsenal qui consomme tout le produit de ces mines primitives. D'autres affleuremens ont été signalés sur les côtes de la Mer-Noire jusqu'au-delà de Trébizonde, puis dans le Kurdistan, où l'on trouve aussi de l'asphalte, qui est exploité par les indigènes.

La Perse possède des dépôts carbonifères assez riches dans la chaîne de l'Elbourz; une mine existe près du village de Hif, au nord de Téhéran. Bien que la houille soit de qualité inférieure, ces gisemens ont une grande importance à cause du manque de bois, qui est une des plaies de cette contrée. Ce qui en augmente encore la valeur, c'est que le charbon fossile y est accompagné de minerais de fer. Le charbon de Hif revient à 28 francs la tonne sur le carreau de la mine, mais à Téhéran on le paie 50 ou 60 francs pendant l'été, et jusqu'à 100 francs l'hiver.

Dans l'Inde, la houille indigène est également d'une qualité inférieure (elle ne renferme en moyenne que 52 pour 100 de carbone). Aussi l'extraction dans les quarante-quatre mines atteint-elle à peine 5 millions de tonnes par an, et l'on continue d'importer beaucoup de houille anglaise, bien qu'elle revienne cinq ou six fois plus cher que le produit indigène, qui se vend à Calcutta 9 francs la tonne, tandis que la houille anglaise y coûte 50 francs. Le bassin principal s'étend à l'ouest de Calcutta et couvre une surface de 1,500 kilomètres carrés; d'après M. Oldham, le directeur du *Geological Survey*, la richesse de ce dépôt peut être estimée à 14 milliards de tonnes. La superficie totale des bassins carbonifères de l'Inde anglaise est évaluée à 3,800 kilomètres carrés. Les dépôts appartiennent à des âges géologiques divers, depuis le permien jusqu'au jurassique supérieur, et notamment au lias.

Les Russes possèdent en Asie des gisemens de houille et d'anthracite sur les deux versans de la chaîne de l'Oural, au pied de l'Altaï (dans le gouvernement de Tomsk), dans la steppe des Kirghiz (aux environs de Semipalatînsk), dans le Caucase, puis dans le Turkestan au pied des monts Alatau et Karatau, au nord-est de Tachkend, enfin dans le voisinage de Sergiopol et de Kouldja, d'où les Chinois tiraient déjà du charbon. Une partie seulement de ces gisemens, auxquels on en pourrait ajouter beaucoup d'autres d'un moindre rapport, est exploitée, et l'on n'a encore que des données assez vagues sur la richesse des dépôts; mais le gouverneur-général du Turkestan a chargé un ingénieur des mines d'une enquête sur cette question.

Les gîtes carbonifères du Turkestan russe sont une ressource providentielle pour le futur chemin de fer des Indes, qui doit côtoyer les monts Karatau. M. de Hochstetter pense qu'ils appartiennent au terrain houiller proprement dit, ce qui ferait supposer que cette formation s'étend sur de vastes espaces le long des pentes nord-ouest de l'Altaï et du Thian-chan; le chemin de fer circulaire dont il a indiqué le tracé aurait donc, pour ainsi dire, une mine de houille aux portes de chaque station.

Le charbon des monts Karatau est de l'anthracite de bonne qualité, et sert déjà à l'approvisionnement de la flottille de bateaux à vapeur que les Russes entretiennent sur la mer d'Aral. Comme ces gisemens sont accompagnés de minerais de fer, de cuivre et de plomb, il y a là tous les élémens d'une florissante industrie. Le Turkestan est d'ailleurs un des plus anciens centres miniers. Le géographe arabe Istakhry, qui vivait au xe siècle, nous apprend que le Fergana (le Khokand actuel) produit beaucoup d'or, puis aussi de l'argent, du mercure, du fer, du cuivre, du plomb; il ajoute que dans cette contrée « il existe une montagne que l'on dit formée d'une roche noire qui brûle aussi bien que du charbon. On en a trois charges pour un *dirham;* les cendres sont employées à blanchir le linge. »

La Chine est probablement avec le Turkestan le pays où la houille a été le plus anciennement utilisée comme combustible. Au XIIIe siècle, Marco Polo constate que les habitans du Cathay brûlent en guise de bois une pierre noire qu'ils appellent *meï*. Pour une contrée presque entièrement privée de bois, — les maigres broussailles qui poussent sur les pentes des collines ne peuvent être rasées que tous les trois ans, — ce combustible minéral est un élément de vie. Cependant on l'exploite toujours par les mêmes procédés primitifs qui étaient sans doute en usage il y a mille ans : on attaque les flancs des collines par des galeries inclinées, et on les déserte aussitôt que l'eau commence à se montrer. Cette année, les premières machines

à vapeur doivent être installées dans les mines voisines de Pékin; ce sera le début d'une ère nouvelle pour l'exploitation des richesses souterraines de la Chine. En attendant, la navigation à vapeur, qui est très active sur les côtes et sur les fleuves, en est encore réduite à consommer du charbon de provenance étrangère, que lui fournissent l'Angleterre, l'Amérique, l'Australie, le Japon et Formose, et dont les entrepôts sont les ports de Hong-kong et de Changhaï. Ce charbon se vend à Changhaï de 50 à 100 francs la tonne, selon la provenance et la qualité; le transport de la houille indigène d'un port à l'autre est rendu à peu près impossible par un droit d'exportation exorbitant.

Les gisemens houillers de la Chine n'ont guère attiré l'attention des explorateurs européens que depuis une dizaine d'années. Des voyageurs de grand mérite, parmi lesquels nous citerons M. W. Kingsmil, M. Raphaël Pumpelly, l'abbé David, avaient déjà visité quelques-unes des mines les plus importantes; mais c'est surtout à M. de Richthofen que l'on doit une connaissance plus exacte des bassins carbonifères de l'empire du Milieu. Si l'on considère l'immense étendue de ces bassins, que sillonnent des fleuves et des rivières navigables, et l'extraordinaire aptitude des Chinois pour tous les genres d'entreprises industrielles et de travaux d'art, on se trouve amené à penser que la mise en œuvre de ces gisemens, qui viennent s'ajouter à ceux de l'Amérique, pourrait changer la face de la production houillère, et peut-être du commerce et de l'industrie en général.

Au sud de la chaîne qui sépare le bassin hydrographique du Yang-tse-kiang de celui du Hoang-ho (Fleuve-Jaune), les dépôts houillers n'ont pas la même importance qu'au nord de la ligne de partage; cependant ils occupent encore de vastes espaces. Le plus étendu de ces bassins, qui forment de larges taches noires sur la carte, là où tout est encore vierge dans les atlas les plus récens, est celui de la province méridionale de Sé-tchuan; M. de Richthofen en évalue la superficie à 250,000 kilomètres carrés. Ce bassin est entouré de tous côtés par de hautes montagnes; les cours d'eau qui alimentent le Yang-tse-kiang y tracent des sillons profonds où les lits de houille apparaissent au jour, ce qui en rend l'accès facile, car la plupart de ces rivières sont navigables jusqu'au bord du bassin. La qualité du charbon que fournit ce bassin varie suivant les régions : dans la région du nord et dans celle de l'ouest, on trouve une bonne houille bitumineuse; dans le sud et dans l'est, elle est remplacée par un anthracite de qualité assez médiocre. On ne peu songer à porter ces produits jusqu'à Changhaï; mais les habitans de la province qui renferme ce gisement ont ainsi sous la main un combustible très peu coûteux et très suffisant pour leurs besoins. Plus

au sud, dans le Yunnan, qui sépare la Chine de l'empire birman, il existe des gîtes considérables d'un anthracite de bonne qualité, et dans le voisinage on trouve du minerai de cuivre, d'étain, de zinc et de plomb en abondance. D'après M. de Richthofen, tous ces gisemens, comme ceux de l'Inde, appartiennent à une formation plus moderne que le terrain houiller, peut-être au trias, peut-être même au lias. Le véritable terrain houiller fait son apparition un peu plus vers l'est, dans la province de Hounan, d'où une flottille de bateaux qui animent sans cesse le Yang-tse-kiang et ses affluens apportent le charbon fossile à Hankow. Le bassin houiller de la province de Hounan peut se comparer à ceux de la Pensylvanie; il couvre une aire de 46,000 kilomètres carrés, et s'étend sur les deux rives du Siang jusqu'à Siang-tan. Il renferme de l'anthracite d'excellente qualité dans la partie sud, et de la houille bitumineuse dans la partie nord. Ce gisement pourra surtout approvisionner le centre de la Chine; les ports tireront leur combustible avec plus de facilité des provinces du nord. La première qualité d'anthracite se vend à Hankow 25 ou 30 francs la tonne. L'extraction atteignait en 1870 environ 150,000 tonnes. Les habitans de cette province sont, d'après M. de Richthofen, une race rude, laborieuse et intelligente, mais très hostile aux Européens. C'est la province qui fournit le plus de mandarins; on y trouve une école où un millier de jeunes gens étudient toute la journée chacun dans sa cellule : ils n'ont qu'un seul professeur, qu'ils vont consulter lorsqu'ils se trouvent embarrassés par une difficulté.

C'est dans le nord de la Chine, dans cette région où tout est jaune, la terre et l'eau, les routes, les champs, les collines et les rivières, que se rencontrent les bassins carbonifères les plus riches et les plus étendus. Il semble qu'il y ait eu là dans le principe un dépôt houiller continu qui régnait sur un espace de 25 degrés de longitude, depuis les déserts de l'ouest jusqu'aux rivages de la Mer-Jaune; le lent travail d'érosion et de dénudation qu'accomplissent les eaux depuis un nombre inconnu de siècles, et qui modifie peu à peu le relief de la surface terrestre, y a fait sans doute de larges brèches. Néanmoins ce qui reste peut encore rivaliser avec les gisemens américains, et la plus grande partie de ces dépôts appartient à la vraie formation houillère, une faible partie seulement à des terrains plus récens.

Le centre de ces gisemens peut être placé à bon droit dans la province de Chansi, qui est aussi le district le plus fertile en minerai de fer. Toute la partie sud de la province forme un gîte houiller d'une incroyable richesse, et nulle part ailleurs l'extraction ne rencontre des conditions aussi favorables. Les strates carbonifères, où la houille apparaît en lits puissans et presque horizontaux, con-

stituent un seul plateau d'une étendue d'au moins 80,000 kilomètres carrés, reposant sur une assise de calcaire également horizontale, et terminé à l'est et au sud par des escarpemens qui lui donnent l'aspect d'un massif isolé. Cette montagne de houille, connue depuis les temps les plus anciens sous le nom de *Taï-hang-chan*, s'élève à 600 ou 900 mètres au-dessus du niveau de la plaine adjacente; elle est surmontée par une seconde terrasse, composée de couches horizontales de grès, qui atteint une hauteur de près de 2,000 mètres; des failles la déchirent en plusieurs endroits jusqu'au niveau du calcaire inférieur, et c'est là et dans les sillons creusés par de nombreux cours d'eau, que les lits de houille affleurent et deviennent accessibles. Il serait facile de les attaquer souterrainement par des galeries horizontales, où l'on établirait des voies ferrées; la faible inclinaison des strates favoriserait l'écoulement naturel des eaux. On ne trouverait nulle part ailleurs un *stock* de charbon à la fois aussi abondant et aussi facile à exploiter. Si ce gisement à fleur de terre existait en Europe, où s'arrêterait l'essor de notre industrie?

Ajoutons qu'une montagne de gneiss, le Ho-chan, qui court du nord au sud, et qui s'élève à 2,400 mètres, divise le plateau houiller en deux ailes ou régions : l'aile orientale se compose d'anthracite, l'aile occidentale de houille ordinaire. L'anthracite est de première qualité, compacte et très pur; l'un des lits, dont les affleuremens peuvent être suivis sur une étendue de plus de 300 kilomètres le long des flancs du Taï-hang-chan, a une épaisseur qui varie de 6 à 9 mètres. On le débite en gros blocs cubiques, qui se vendent sur les lieux au prix de 60 centimes la tonne; le charbon bitumineux vaut de 30 à 40 centimes. Ces prix montrent assez avec quelle facilité s'obtiennent ces produits.

Les provinces de Honan et de Kansou, qui touchent au Chansi du côté du sud et de l'ouest, sont moins riches en charbon; mais elles ont l'avantage d'être situées sur la route de Changhaï à Moscou. Dans le voisinage de Pékin, il y a des mines d'où l'on tire un anthracite de qualité moyenne qui est porté à la capitale par des ânes et des chameaux. Enfin la province de Chantoung renferme des gisemens de houille situés à proximité de la côte, qui malheureusement n'a pas de port en cet endroit; mais il serait facile de les mettre en communication avec la capitale par une voie ferrée. Les négocians de Tien-tsin y avaient songé; ils n'ont pu obtenir l'autorisation du gouvernement, et ils continuent d'acheter au prix de 12 taëls (100 francs) la tonne du charbon anglais, qui n'est pas meilleur que le charbon indigène, qu'on pourrait si facilement se procurer pour la moitié de ce prix.

Ces données sommaires, empruntées à M. de Richthofen, suffiront

pour montrer que les bassins houillers de la Chine peuvent marcher de pair avec ceux de l'Amérique pour l'étendue des gisemens comme pour l'abondance et la qualité des produits. Ce qui en augmente encore l'importance, ce sont les facilités de toute sorte qu'on trouve dans les régions du nord pour l'extraction et pour le transport du combustible minéral. En ajoutant à ces gisemens ceux de l'Inde, du Turkestan, de la Sibérie, enfin ceux qui sont exploités à Formose et au Japon, où l'extraction atteignait l'année dernière près de 400,000 tonnes, on n'aura pas de peine à se convaincre que le *stock* de combustible minéral que les siècles passés ont accumulé dans les entrailles de la terre n'est pas encore près d'être épuisé. La superficie totale des bassins houillers qui ont été signalés jusqu'à ce jour dans l'ancien et le Nouveau-Monde paraît égaler vingt fois celle des gisemens qui sont exploités dans l'Europe entière; elle dépasse vraisemblablement 1 milliard de kilomètres carrés, c'est-à-dire la surface de la France et de l'Espagne réunies. Quel que puisse être l'accroissement progressif de la consommation, il y a là encore du combustible pour plusieurs milliers d'années, et les craintes qui ont été formulées à cet égard sont vaines.

Ce qui n'est pas impossible, c'est que l'Amérique du Nord et l'extrême Orient entrent en scène comme pays producteurs par excellence et accaparent, dans un avenir plus ou moins rapproché, l'hégémonie de la grande industrie. La houille, en Asie comme en Amérique, est accompagnée d'excellens minerais de fer, sans parler des autres métaux qu'on y rencontre en abondance. Des terres d'une grande fertilité, qui peuvent nourrir une population très dense, n'attendent que des procédés d'exploitation rationnels pour donner des récoltes prodigieuses. Enfin la Chine, et c'est un point capital, dispose encore d'un nombre de bras pour ainsi dire illimité, de 30 ou 40 millions d'ouvriers aussi habiles que sobres et qui travaillent à bas prix; dans ce *stock* de main-d'œuvre, l'Amérique puise à pleines mains. Ce sont les « Célestes » qui fouillent le guano des îles Chincha, eux qui ont construit le chemin de fer de l'isthme de Panama, une grande partie de celui du Pacifique et presque tous les canaux de la Californie. A quels résultats n'arriverait-on pas avec cette armée de fourmis si elle était bien dirigée!

Un profond connaisseur de l'extrême Orient, M. le comte Kleczkowski, a présenté, dans un ouvrage récent (1) sur l'avenir commercial de la Chine, des réflexions qui méritent à un haut degré d'attirer l'attention des hommes sérieux, quoique ses appréciations des ressources matérielles du Céleste-Empire, si on les rapproche

(1) *Cours graduel et complet de chinois,* par le comte Kleczkowski, ancien chargé d'affaires de France à Pékin. Paris 1876, Maisonneuve. — *Avant-propos,* p. VII-LIII.

des jugemens de M. l'abbé David, paraissent parfois un peu optimistes. La Chine, dit M. de Kleczkowski, a plus de 1,000 lieues de côtes; admirablement arrosée par un immense réseau de fleuves, de rivières et de canaux, elle produit toute sorte de blés et de grains, du riz, des thés, des soies, des laines, du coton, du lin, du chanvre, des sucres, de l'indigo, du tabac. Les montagnes et les plaines regorgent de houille et de toute sorte de minerais. Comme détentrice de numéraire, elle est peut-être le plus riche pays du monde : il suffit, pour s'en convaincre, de supputer les sommes que depuis trente ans l'Occident lui a payées, aux trois cinquièmes comptant, rien que pour ses thés et ses soies. Considérez maintenant les admirables industries de ce peuple, la patience et la ténacité infatigable des ouvriers chinois, leur sobriété, leur frugalité, leur respect pour l'autorité, leur amour de l'ordre et de la paix, et surtout leur contentement dans la peine comme dans la réussite, leur gaîté au milieu du plus dur labeur; constatez que l'aptitude du Chinois pour le commerce surpasse même celle de l'Anglo-Saxon, et qu'à cette aptitude se joint une scrupuleuse probité, et vous comprendrez ce qu'il couve de force et de puissance dans cette nation de 400 millions d'âmes.

Ceux qui jugent les Chinois d'après les échantillons qu'ils ont vus dans les ports et sur le littoral, qui les accusent d'indolence, de poltronnerie, de mauvaise foi, et qui pour ces belles raisons dédaignent les relations qui pourraient s'établir avec ce peuple, ceux-là n'ont vu que la surface. Pour ne parler que de cette prétendue mauvaise foi des Célestes, les négocians qui habitent la Chine savent que chez aucun autre peuple les promesses verbales ne sont aussi rigoureusement tenues. « En quel autre pays, demande M. de Kleczkowski, pourrait-on, comme cela se faisait en Chine, même en 1852, confier à des hommes qui ne possédaient rien au monde 500,000 ou 600,000 francs en argent ou en traites, avec mission d'aller dans l'intérieur des provinces acheter de village en village, de hameau en hameau, des épices, des sucres, des thés ou des soies? Où trouverait-on d'aussi nombreux exemples de suicide n'ayant d'autre cause que l'impossibilité d'acquitter aux approches du jour de l'an, — époque à laquelle tous les comptes doivent être absolument liquidés, — des dettes contractées uniquement de vive voix? » Cette probité commerciale est parfois poussée jusqu'à l'héroïsme, comme le montre un fait qui s'est passé à Canton en 1856, à la veille de l'incendie des factoreries étrangères. Le vice-roi Yé venait de rendre un édit condamnant à la peine de mort tout indigène convaincu d'entretenir le moindre rapport avec les « barbares » qui étaient alors en guerre avec la Chine. Les Français, les Anglais s'em-

pressaient de quitter leurs comptoirs. Une nuit, un négociant suisse (les résidens de cette nation étaient alors sous la protection du drapeau français) faisait ses préparatifs de départ lorsqu'il voit entrer un de ses cliens chinois qui, aidé de plusieurs coulies, lui apportait quelques millions de piastres en lingots d'argent, dont il était débiteur envers lui. Comme l'Européen lui exprimait sa surprise d'une telle témérité en pareil moment : « Je n'ai pas voulu, répondit le Chinois, qu'on pût me croire capable d'avoir profité du malheur des circonstances pour ne pas payer ma dette. » De pareils traits suffisent pour réduire à leur véritable valeur les accusations lancées contre cette race par des voyageurs superficiels.

Ainsi non-seulement les immenses ressources naturelles encore presque vierges que recèlent la Chine et les contrées limitrophes, mais le caractère et les aptitudes des habitans rendraient tout d'abord extraordinairement fructueux les rapports qui s'établiraient avec l'Europe grâce à la construction d'un chemin de fer à travers l'Asie. Et ce chemin de ferse fera; ce n'est plus qu'une question de temps. Pour le moment, les Chinois repoussent encore loin d'eux cette diabolique invention des rails de fer : ils aiment bien mieux leurs innombrables canaux, où les transports se font si facilement et à si bas prix! Mais, n'en doutez pas, ils cèderont à la force des choses, car la grande muraille n'est pas assez solide pour arrêter les courans du XIX[e] siècle, qui l'ont ébranlée par le ressac de plus en plus violent de leurs vagues. La résistance des Célestes contre « cette espèce de force majeure que représentent l'activité et l'initiative anglaises » ne sera pas longue : il n'y a que le premier pas qui coûte. Déjà une compagnie anglaise a construit un petit *railway* d'une quinzaine de kilomètres qui relie Changhaï au village de Ou-song, sur le Yang-tse-kiang, et qui vient d'être livré à la circulation malgré la vive résistance des mandarins. Ce n'est qu'un essai, mais le charme est rompu. Les Chinois, une fois qu'ils se seront faits à l'idée de cette innovation, se lanceront résolûment dans la nouvelle carrière ouverte à leur activité. C'est qu'en dépit des apparences la Chine marche; mais elle marche lentement. « Un tel colosse, ébranlé tout à coup jusque dans ses plus profondes assises, par trois guerres avec les étrangers et par un contact immédiat de plus de trente années avec ses vainqueurs, ne peut s'arrêter sur la pente où il a été si violemment poussé (1). » Le tout, c'est de savoir si les initiateurs des Chinois garderont la direction de ce mouvement. Depuis quelque temps, on constate chez les « Célestes » une tendance marquée à se passer des étrangers. Les instructeurs européens sont remerciés au fur et à mesure qu'un service quelconque

(1) M. de Kleczkowski, *l. c.*

semble pouvoir marcher avec des fonctionnaires indigènes. Puis les armemens sont poussés avec la plus grande activité : on achète des canons, on fabrique des projectiles, on se met en mesure de tenir tête aux barbares.

Ce n'est peut-être pas dans dix ans qu'on commencera les études du chemin de fer russo-chinois; mais ce sera probablement avant la fin du siècle. Quand cette route sera tracée à travers l'Asie, et qu'on pourra aller en chemin de fer des bords de la Manche aux rives de la Mer-Jaune, « le tour du monde en 80 jours » nous fera sourire : deux mois suffiront et au-delà pour traverser à toute vapeur l'ancien et le nouveau continent et les deux océans. On fera le tour du globe pour le prix de 3,000 ou 4,000 francs, tandis qu'aujourd'hui il en faut dépenser au moins 10,000. Voici en effet les distances à franchir et le temps que demandera chaque traversée :

Du Havre à New-York..........	5,630 kilomètres	= 12 jours.
De New-York à San-Francisco...	5,320 kilomètres	= 6 jours.
De San-Francisco à Changhaï...	10,730 kilomètres	= 24 jours.
De Changhaï au Havre..........	10,460 kilomètres	= 12 jours.
Total.......	32,140 kilomètres	= 54 jours.

On voit que la longueur totale de la route circulaire autour du globe sera, en nombre rond, de 8,000 lieues, — dont on fera 4,000 par terre et 4,000 par mer. Quel que soit d'ailleurs le tracé qu'on préfère pour le chemin de fer de l'Asie centrale, la distance à parcourir pour aller soit de Paris à Calcutta, soit de Paris à Pékin ou à Changhaï, sera toujours d'environ 10,000 kilomètres. Ce trajet serait à la rigueur accompli en dix jours par un train-hôtel marchant à une vitesse moyenne de 42 kilomètres à l'heure, arrêts compris. On adopterait pour ces longs voyages les wagons-dortoirs du système Pullmann, qui sont employés aux États-Unis, et dont on commence déjà à faire usage sur nos lignes du nord. On sait que dans les *sleeping-cars* les siéges se transforment le soir en couchettes au-dessus desquelles une seconde rangée de lits est formée par des cadres mobiles qui se rabattent. Le train-hôtel proprement dit se compose d'une série de wagons réunis entre eux et communiquant les uns avec les autres par une galerie latérale. Chaque wagon forme une sorte de salon complet avec cabinet de toilette, etc.; un ou deux sont aménagés en restaurans : ils permettent aux voyageurs de prendre leurs repas sans quitter le train et sans s'exposer aux déceptions des buffets. Dans les intervalles des repas, ils servent de salles de lecture, de jeu; on y cause, on y fait de la musique, car il y a généralement un piano dans un coin. Un trajet fait dans ces conditions ressemble assez à un voyage en ba-

teau à vapeur, moins le mal de mer. En outre, au lieu de la monotonie de la mer avec ses chances de mauvais temps, le trajet offrira toute la variété d'un voyage par terre à travers des pays sans cesse nouveaux, et les négocians, au lieu de l'isolement où les condamne toute traversée un peu longue, resteront par le télégraphe et la poste en communication avec leurs affaires, et pourront utiliser leur voyage pour établir chemin faisant des relations nouvelles.

C'est le moment de nous demander si en définitive le développement de ces rapports intimes avec l'extrême Orient tournerait à notre profit, ou s'il se ferait à nos dépens. On sait avec quelle rapidité l'immigration mongole augmente en Californie : les Célestes y arrivent maintenant par milliers et font partout baisser le prix de la main-d'œuvre par leur habileté et leur amour du travail, aussi bien que par les salaires infimes dont ils se contentent. Ils font tous les métiers, ils supportent tout, et ils vivent avec rien; déjà en Californie des industries entières, comme la fabrication des cigares, la cordonnerie, les manufactures d'étoffes de laine, sont passées entre leurs mains. Le chemin de fer transasiatique les amènerait en foule d'abord dans l'empire des tsars, qui subirait le premier choc de ces flots d'envahisseurs pacifiques. Ils y apporteraient leur intelligence pratique, leur énergie, leur esprit de négoce, leur rapide fécondité; mais en même temps ils deviendraient redoutables par le nombre. Puis de la Russie ils déborderont sur l'Europe. Que dirons-nous quand des négocians chinois tenteront de fonder des maisons de commerce à Paris et à Londres, et y réussiront? M. l'abbé David, qui les connaît à fond pour les avoir longtemps pratiqués, signale les dangers qu'offrirait pour nous l'initiation trop rapide de la race mongole aux sciences qui font notre force et notre supériorité.

Quoi qu'il en soit de ces pressentimens et de ces craintes, il est trop tard pour arrêter le courant qui entraîne l'extrême Orient dans les voies de la civilisation moderne, et les rapports de ces pays, autrefois si éloignés de nous, avec l'Europe se développeront de jour en jour sous l'impulsion de cet irrésistible mobile qui se nomme l'intérêt. Les chemins de fer tôt ou tard sillonneront les steppes de l'Asie, et l'on verra les points de contact se multiplier entre les races. « La locomotive, dit Buckle, a plus fait pour l'union des hommes que tous les philosophes ou poètes qui l'ont précédée. » C'est à nous de veiller pour que ce rapprochement, ce mélange des races tourne à bien et ne devienne pas pour le monde une calamité.

R. RADAU.

UN

MORALISTE INÉDIT

M. DOUDAN D'APRÈS UNE PUBLICATION RÉCENTE.

Mélanges et Lettres de M. X. Doudan, avec une introduction par M. le comte d'Haussonville et des notices par MM. de Sacy et Cuvillier-Fleury, 2 vol. in-8°, 1876.

C'est toujours une épreuve délicate pour un nom de sortir de la pénombre d'un cercle intime, propice aux engouemens et aux illusions, et de passer brusquement au grand jour. Cette épreuve, le nom de M. Doudan vient de la subir et d'en triompher. On ne pouvait craindre raisonnablement que la faveur, j'allais dire la ferveur de dévotion intellectuelle dont cet esprit était entouré dans quelques salons, fût une pure illusion de coterie. On avait, pour se rassurer à cet égard, quelques-uns de ces pressentimens éclatans qui avertissent ou devancent l'opinion. Sans prendre au pied de la lettre l'hyperbole de M. Cousin, s'écriant un soir « que personne, depuis Voltaire, n'avait eu tant d'esprit, » pour s'expliquer à lui-même sa surprise d'avoir trouvé un champion capable de lui tenir tête, on avait beaucoup remarqué, vers 1866, une note de M. Sainte-Beuve jetée au bas d'une page des *Causeries du Lundi*, où il révélait au public sous ce nom ignoré « un de ces esprits délicats nés sublimes, nés du moins pour tout concevoir, et à qui la force seule et la patience ont manqué. » Plus d'une aimable indiscrétion de M. Saint-Marc Girardin, de M. de Sacy, de M. Cuvillier-Fleury, d'Hippolyte Rigault, était venue nous avertir qu'il y avait là un observateur d'une rare finesse, une intelligence toujours en

éveil sur les hommes et les choses, quelqu'un, en un mot, qui n'était facilement dupe ni des autres ni de lui-même. Malgré tout, parmi les amis survivans, il pouvait y avoir des appréhensions, non sur la sympathie publique, mais sur le degré de cette sympathie. Le jour où parut ce livre qui allait dire le dernier mot de cet esprit et déterminer son rang dans l'opinion, j'ai recueilli l'écho de plus d'une prévention défavorable, soit dans le public, qui n'aime pas que l'on se défie de lui, soit de la part de quelques juges non consultés et mal disposés pour une réputation qu'ils n'avaient pas faite. Cela me rappelait l'histoire de cet homme qui seul ne pleurait pas à un beau sermon, tandis que tous les assistans fondaient en larmes, et qui s'en excusait en disant froidement : « Que voulez-vous? Je ne suis pas de la paroisse. » Il s'est produit ici quelque chose de semblable; il y a eu l'opinion de ceux qui n'étaient pas de la paroisse et dont quelques-uns ont d'abord résisté au charme. On a bientôt vu que cette résistance n'était pas juste et ne prévaudrait pas contre le sentiment du grand public.

Ces deux volumes de lettres nous montrent, sous un aspect inattendu, toute une partie de l'histoire et de la société contemporaines. Ce n'est pas sans quelque surprise qu'on se voit invité à ce spectacle, et l'on serait tenté, au premier abord, de se reprocher le plaisir qu'on y trouve comme une sorte d'indiscrétion. C'est la première fois, à ma connaissance, que cette partie de la société française, la plus ombrageuse à l'égard de la publicité, le monde doctrinaire (puisqu'il accepte ce nom), vient s'exposer ainsi presque sans voile et en pleine lumière à la curiosité des indifférens et des adversaires. L'épreuve tournera à son avantage; on sent dans ces lettres, écrites au jour le jour, la marque d'une vie intérieure élevée, le souci presque unique des choses de l'esprit, le désintéressement de tout ce qui est bas et commun, l'horreur du commérage et de la vulgarité, la passion exclusive des idées générales, la recherche ardente des formes les plus hautes de l'art et de la pensée, et par-dessus tout la liberté de l'opinion la plus complète. Mais enfin, c'est toute une révélation de ce monde très particulier et très réservé, je dirais même une révolution dans ses habitudes de discrétion. Qui eût dit au mois de juin 1844, quand M. Doudan racontait avec un si bel entrain les fêtes données à Gurcy, qui eût dit alors à M. Doudan que trente-deux ans après, jour pour jour, sa lettre paraîtrait, avec tant de jolis détails si intimes, tant de traits si expressifs et fins sur les rôles, les acteurs et les actrices, n'aurait trouvé assurément en lui qu'un incrédule. Alors tout cet aimable monde disait comme lui : « Nous espérons bien que les journaux voudront bien ne pas disserter sur ces amusemens de Gurcy; » et c'est tout un événement qu'un feuilleton de la

Presse qui vient troubler cette sécurité. Que les temps sont changés! C'est le récit de ces fêtes charmantes qui va maintenant, comme par une pente naturelle, aux journaux. La publicité est entrée partout de nos jours, tantôt par effraction, tantôt par persuasion. Est-ce un bien, est-ce un mal? la question reste douteuse. En tout cas, ici, c'est la persuasion qui a seule agi. On s'est convaincu que le plus sûr moyen de mettre le public d'accord avec les amis de M. Doudan sur un si rare mérite, c'était de le mettre de moitié dans leurs plaisirs littéraires, de tout lui donner, sans autre réserve que celle de certaines bienséances.

M. le comte d'Haussonville a placé en tête du premier volume une introduction qui est tout un portrait vif et brillant. Il a appelé en témoignage MM. de Sacy et Cuvillier-Fleury, qui ont répondu à son appel par quelques pages d'une sincérité pénétrante et d'un accent qui ne trompe pas. Pourquoi de si bons juges, de si vrais amis se sont-ils tenus à l'écart du travail préparatoire d'où est sortie cette publication? Il y a une vingtaine de lettres et plus qui auraient pu être sacrifiées pour faire place à cet opuscule si distingué, *les Révolutions du goût*, qu'on a bien voulu me communiquer et sur lequel j'aurai l'occasion de revenir. Et puisqu'il fallait faire un choix dans cette ample correspondance, je pense, en comparant certaines lettres publiées à d'autres qui ne l'ont pas été et que j'ai sous les yeux, qu'on aurait pu parfois autrement ou mieux choisir. Après tout, c'est affaire de goût personnel et de tempérament. Ce qui est moins sujet à discussion, c'est l'inexpérience trop visible qui a présidé à la révision du texte et qui se marque par une foule de traits. C'est une chose difficile et délicate que de publier ses propres écrits, à plus forte raison ceux des autres; Il y faut une attention extrême, un soin infini du détail. J'imagine M. Doudan relisant ces lettres, d'un goût si exact et si pur, par lesquelles il charmait ses amis, dans l'édition offerte au public. Combien ce délicat humaniste, cet ami d'Horace et de Virgile, aurait d'occasions de se fâcher ou de rire, surtout à propos des citations latines qu'on lui attribue et de certains *errata* plus invraisemblables encore par lesquels on prétend les corriger! Je le vois en rire de bon cœur (c'est définitivement le parti qu'il prendrait), comme il le faisait un jour, des fautes qui déparaient l'éloge de l'ancien M. de Sacy, publié dans un journal fort sérieux cependant et fort bien fait, où on lisait : cet *honorable chrétien* au lieu d'*humble chrétien* (1). L'*honorable chrétien* faisait la joie de M. Doudan. « Après tout, ajoutait-il, on lit vite de notre temps, et l'on n'y regarde pas de si près. » Il se consolerait de la même manière aujourd'hui et n'en

(1) Lettre du 5 mai 1840.

serait pas moins touché des soins qu'une amitié délicate a rendus à sa mémoire; mais je crois bien que, s'adressant à ses amis de l'Académie française, il serait tenté de leur dire, de cet air qu'ils connaissaient bien : « Franchement, vous auriez bien pu revoir les épreuves de mes lettres, puisque j'en étais empêché. »

I.

« Il serait difficile, dit M. d'Haussonville, à qui n'en a pas été témoin, de se figurer la place occupée par M. Doudan dans la société qui fréquentait habituellement le salon du duc de Broglie. Ceux-là même qui n'ont fait que le traverser ont dû y remarquer, non sans curiosité, la physionomie singulièrement aimable et spirituelle de cet hôte si discret, mais si entouré, dont les visiteurs les plus illustres s'appliquaient à rechercher l'entretien particulier. Rien dans sa figure n'indiquait un âge plutôt qu'un autre. On eût dit qu'il n'en avait point, tant il y avait à la fois de maturité et de jeunesse dans ses traits fins et réguliers, qui rappelaient ceux d'Érasme, avec lequel il ne trouvait pas mauvais qu'on s'amusât à lui chercher certaines ressemblances. Son regard était doux et profond, le plus souvent bienveillant, bien qu'un sourire d'ironie involontaire courût sur ses lèvres chaque fois qu'il entendait exprimer une idée commune ou un sentiment affecté. Tout était tempéré dans sa personne. Cependant la discussion, qu'il ne fuyait pas, sans la provoquer jamais, sinon comme une joute entre de purs esprits, venait-elle à l'animer, la transformation était soudaine, et sa verve était incomparable. Combien de fois ne l'ai-je pas vu croiser le fer sans désavantage, en politique, avec M. Guizot et M. Duchatel, en philosophie avec M. Cousin ou M. de Rémusat, en littérature avec M. Villemain ou M. Saint-Marc Girardin! Avec lui, les paradoxes n'étaient pas de mise; il en avait horreur, et toute déclamation était impossible, parce que d'un mot il la faisait tomber à terre. Cette rigueur de logique qu'il mettait dans ses raisonnemens, il l'imposait aux autres. Jamais homme ne se paya moins que lui de phrases, si belles qu'elles fussent, ni de saillies, si heureuse qu'en fût la tournure, lorsqu'elles ne faisaient pas avancer la controverse... C'était le propre de M. Doudan de ne jamais faire le sacrifice de la moindre nuance de ses opinions à ceux qu'il prisait le plus ou qu'il aimait le mieux; ni le respect, ni l'affection n'avaient de prise sur l'indépendance de ses jugemens. Il mettait une sorte de fierté modeste à demeurer et à se montrer tel qu'il était. »

Tel je le vis un soir, il y a douze ans, tel il me semble le voir encore dans un coin de cet austère salon, avec sa figure fine, un

peu railleuse sous un air de bonhomie apparente, curieux des livres nouveaux et des mouvemens d'idées qui pouvaient se produire en dehors de ce cercle distingué, mais restreint, où le confinaient ses habitudes et ses goûts. Ce qui frappait le plus, au premier abord, dans ce milieu qu'on aurait cru inspiré et dirigé par une pensée unique, c'était l'accent libre et varié des différens esprits, souvent de la même famille, qui s'y rencontraient. C'est la marque ineffaçable de ce salon dans le souvenir de tous ceux qui l'ont traversé. Nulle part ailleurs on n'aurait trouvé dans Paris, avec le même fonds d'idées générales et la même culture, une plus franche diversité d'opinions, surtout en matière philosophique et religieuse. Les nouveaux venus, même quand ils n'apportaient aucune illustration du dehors, n'avaient aucun effort à faire pour surveiller leur manière de penser ou de sentir et ne pas heurter celle de leurs hôtes. On ne leur demandait que d'être eux-mêmes et on leur savait bon gré de l'élément de variété qu'ils introduisaient; on se donnait la peine d'étudier leurs idées et d'observer les nuances de leurs jugemens; on les encourageait à penser tout haut par cette curiosité courtoise et ces interrogations discrètes qui étaient une sorte d'invitation à produire leur pensée dans sa sincérité et dans sa mesure. Noble et délicate hospitalité de l'intelligence, qu'exerçait avec l'instinct du plus libéral esprit le duc de Broglie, déjà vieux quand j'eus l'honneur de le connaître, mais dont l'activité intellectuelle ne s'était jamais montrée plus grande ni déployée plus à l'aise dans la sphère des idées pures. A cette époque, éloigné de la politique active depuis près de quinze années, *grande mortalis ævi spatium*, il ne s'en désintéressait pas assurément, comme l'a bien prouvé le livre qu'il a intitulé *Vues sur le gouvernement de la France*, véritable testament de l'homme d'état et programme définitif de cette école libérale et constitutionnelle qui cherche ses modèles au-delà de la Manche sans se résoudre à passer l'Atlantique. — Cependant on sentait qu'à mesure qu'il avançait vers les sommets de la vie, le noble vieillard, embrassant sous son regard plus de ciel et de lumière, plaçait plus haut l'objet de ses méditations. C'est le problème religieux, sous sa forme scientifique et dans son rapport avec la philosophie, qui attirait les derniers efforts de cette pensée si ferme, jamais plus vigoureuse qu'à ce moment de sa vie, plus sûre de sa méthode, plus maîtresse d'elle-même, plus assurée dans sa dialectique et dans ses conclusions. Il est resté du travail de ses dernières années un ouvrage considérable, un monument qui, s'il est publié un jour, comme nous l'espérons, étonnera, par l'ampleur de ses lignes et la solidité de ses constructions, l'activité languissante et si vite découragée des générations nouvelles. Le point de vue d'où procède l'œuvre est d'une

hardiesse calme et calculée qui marquera, je le crois, une date dans l'apologétique chrétienne. Rien de pareil n'avait été, je ne dis pas conçu (l'évêque anglais Butler, dans son *Analogie*, a eu quelque dessein semblable), mais exécuté avec cette résolution et poussé jusqu'à son dernier terme avec ce courage logique qui ne se fatigue pas à travers les problèmes les plus ardus, qui ne se dément pas un instant et qui se développe vers le but comme un théorème, sans exclure, chemin faisant, l'emploi des facultés les plus libres et les plus délicates de l'esprit.

On ne doit pas s'étonner qu'avec de pareilles préoccupations les recherches et les discussions philosophiques fussent à l'ordre du jour dans ce salon, au moins vers les dernières années. Je ne doute pas que M. Doudan n'ait eu une grande part dans l'ouvrage de M. le duc de Broglie, parce qu'il en avait une grande dans la conversation de chaque jour. Il représentait l'objection; il n'y mettait aucune obstination, aucun parti-pris; mais enfin c'était sa tournure d'esprit, c'était l'aspect sous lequel il se montrait tout d'abord, excellant à saisir le point faible d'une doctrine, et par là que de services il rendait à ceux qui jouissaient du libre commerce de sa pensée! D'un mot, il avertissait les esprits entraînés sur la pente de leur idée, il les mettait en défiance contre un raisonnement trop facile, il montrait la contradiction possible sous l'argument d'école, il arrêtait d'un sourire la tentation de l'infaillibilité, qui se rencontre en philosophie comme ailleurs, et dans toute cette partie du grand ouvrage de M. le duc de Broglie où sont exposées avec un art implacable les difficultés de tous genres et les antinomies des doctrines, il semble bien que l'on reconnaisse souvent l'écho de cette fine dialectique contre les systèmes, l'ironie de ce nouveau Socrate, un Socrate tout intime et tout familier, sans l'*Agora*, sans les disciples, mais aussi sans la prison et sans la ciguë.

C'était certes une physionomie originale et qu'on n'oubliera plus, si on l'a vue une fois. Quant à la biographie de M. Doudan, elle était aussi simple que possible, et c'est une de ces histoires où il n'y a eu, à vrai dire, que des événements d'idée ou de sentiment. Il n'aimait pas d'ailleurs que la curiosité, même celle de ses amis, y pénétrât. On nous dit qu'il usait de ruses innocentes pour dérouter les conjectures sur son âge, sur son passé, sur sa famille. Il ne parlait jamais de lui-même pendant sa vie; ce que l'on a appris depuis sa mort se réduit à fort peu de chose. Les souvenirs de M. de Sacy en ont fourni la meilleure part. Né à Douai, au commencement du siècle, d'une famille modeste, après des commencemens pénibles, nous le retrouvons, de 1820 à 1825, répétiteur au collége de Henri IV, se préparant à prendre ses grades dans l'Université, se consolant de son métier laborieux et de sa pauvreté dans l'intimité de quelques

jeunes gens, animés comme lui des belles espérances de la vingtième année, remplis des plus nobles ardeurs. M. de Sacy nous a peint, avec l'enchantement des jeunes souvenirs, ces soirées de la rue des Sept-Voies (je puis assurer à M. de Sacy que cette jolie rue existe encore), et ces promenades au jardin du Luxembourg, où M. Doudan déployait, nous dit-on, « avec cette fraîcheur de jeunesse que la maturité ternit toujours un peu, tout ce qu'on a pu lui connaître de profondeur et de délicatesse d'esprit, de grâce et de séductions. »

Le sujet de ces entretiens, on le devine : c'était moins leur avenir personnel qui intéressait et passionnait ces jeunes gens que l'avenir de leur pays, pour lequel ils faisaient de si beaux rêves de grandeur et de liberté, l'avenir même de l'humanité, à laquelle ils ouvraient une ère radieuse de justice universelle et de progrès raisonnable. Pour préparer cette ère nouvelle, pour en hâter l'heure, ils s'essayaient à l'éloquence dans une conférence qu'ils avaient placée sous les auspices de Montesquieu, et où chacun des jeunes orateurs était tour à tour, selon le sujet ou l'inspiration, Royer-Collard, Foy, Benjamin Constant. D'autres fois c'était l'art, c'était la poésie, dont on suivait d'un regard curieux et troublé les premiers efforts pour s'affranchir et les premières innovations. On relisait ensemble le livre de Mme de Staël sur *l'Allemagne,* on comparait les littératures étrangères entre elles et avec les nôtres : Shakspeare, Byron, Walter Scott, Schiller, Goethe, ouvraient en tout sens des horizons nouveaux à ces jeunes intelligences et les inclinaient peu à peu vers le romantisme, innocent encore, parce qu'il ne faisait que de naître. On était heureux de discuter sur tous ces grands et aimables sujets, heureux aussi quand par hasard on était d'accord, mais on l'était rarement; on ne peut pas l'être à trois. Il arrivait souvent à M. Doudan et au jeune Saint-Marc Girardin de penser de même et de sentir à l'unisson, mais on se trouvait alors en face de M. de Sacy, et comment être d'accord avec « ce classique obstiné qui n'admettait pas une autre langue poétique que celle de Racine et qui trouvait à redire (il s'en est repenti plus tard) aux plus heureuses hardiesses de Lamartine et de Victor Hugo? » Enfin c'étaient les plus hautes questions philosophiques et religieuses qu'on agitait, chacun y apportant la note particulière de son esprit ou l'humeur passagère de son âge, tous trois se croyant très hardis dans des limites qui sembleraient étroites aujourd'hui aux jeunes libres-penseurs du jardin du Luxembourg, celles d'un spiritualisme très décidé, parfois égayé d'une nuance voltairienne, parfois obscurci par quelque nuage d'idée allemande passant sur le fond très clair et très français de ces jeunes esprits.

Un jour, l'aimable petite société se trouva dispersée. Pendant

qu'on agitait l'avenir de la France et du monde, pendant qu'on discutait sur la nature et les limites de la raison, sur le fini et l'infini, on s'aperçut qu'il fallait vivre ; on ne s'en était pas douté jusqu'alors. L'heure fatale arrive toujours où ces petits cénacles disparaissent, emportant les beaux loisirs, les rêveries en commun, les espoirs enchantés, tous les mirages qu'allume un rayon de soleil dans le nuage et qu'un coup de vent dissipe. La vie sérieuse, la vie active commence. M. Doudan parti, M. Saint-Marc Girardin entra au *Journal des Débats*, M. de Sacy l'y suivit bientôt. Ils se jettent tous les deux avec intrépidité au plus fort de la mêlée, ils s'y plongent avec ardeur, avec délices; ils font de leur vie nouvelle deux parts, une pour la politique, l'autre pour les lettres. Tous deux, avec des fortunes variées, deviennent ce que chacun sait; après avoir brillé au premier rang dans la lutte, tour à tour victorieux et vaincus dans ces combats politiques où le succès ne dure qu'un jour, mais où il n'y a pas de défaite irréparable ni de jugement sans appel, après avoir épuisé sur eux les traits et la colère des partis sans rien perdre de leur dignité ni de leur courage, tous deux ont fini, à leur heure, par entrer dans ce port tranquille de l'Académie avec le renom incontesté des beaux talents qui honorent un temps et un pays. Seul, le troisième ami d'autrefois n'est arrivé à rien : il n'a été rien, *pas même académicien*, et si de pieuses mains n'avaient recueilli quelques pages fugitives, vingt personnes, trente au plus, se douteraient, à l'heure qu'il est, que ce nom obscur cache un des talens les plus originaux, un des esprits les plus vifs de ce temps, et le vague souvenir de ce qu'il fut se serait bien vite éteint avec la vie de ceux qui l'ont aimé.

Comment cela s'est-il fait? Comment s'expliquer cette disproportion étonnante dans la destinée de ces trois jeunes gens, nourris des mêmes études, enflammés des mêmes ardeurs, amoureux des mêmes idées, tous trois élancés du même essor vers l'avenir? — Au fond, rien de plus naturel. M. Doudan a passé la vie la plus active à ne rien faire, j'entends à ne rien faire au dehors. Il a eu l'existence qu'il s'est choisie, très remplie au dedans, si l'on estime comme on le doit la plénitude de la pensée et du sentiment, silencieuse et inactive en apparence, si l'on ne tient pas compte de l'action très grande, mais difficilement appréciable, qu'il a exercée sur les esprits autour de lui.

En 1826, M. Villemain avait désigné le jeune répétiteur du collége de Henri IV à la famille de Broglie, qui cherchait quelqu'un pour diriger l'éducation de l'enfant que Mme de Staël avait laissé de son mariage avec M. de Rocca. M. d'Haussonville marque en quelques traits cette vie qui finit par s'absorber et se fondre entièrement dans la famille où il venait d'entrer : entre M. Dou-

dan et cet intérieur qui lui fut ouvert, l'accord des sentimens et des idées était si complet, qu'au bout de très peu de temps il y vécut sur le pied de l'ami le plus intime. Après les événemens de juillet 1830, le duc de Broglie, appelé au ministère de l'instruction publique, insista pour faire de M. Doudan le chef de son cabinet. Il ne tint pas moins à le garder auprès de lui, dans la même situation, quand il devint plus tard ministre des affaires étrangères et président du cabinet du 2 octobre. Pendant ces cinq années, M. Doudan n'a pas un instant cessé d'être en relations suivies avec tout ce que la France et l'Europe comptaient de personnages les plus considérables. La tradition de la famille constate les grands services que M. Doudan a rendus alors à M. le duc de Broglie, par sa mesure, son tact, son esprit toujours prêt, sa loyauté fine et sa discrétion spirituelle. En revanche, on sait que le duc de Broglie avait une confiance sans bornes dans M. Doudan, qu'il l'a constamment initié à tous les actes de sa vie politique et consulté dans toutes les circonstances les plus importantes. Quand il se retira définitivement des affaires en 1836, il proposa à M. Doudan, en récompense de ses services, de le faire entrer au conseil d'État. Les différens ministres qui l'avaient connu lui offrirent des fonctions publiques qu'il ne voulut jamais accepter. « Après la mort de la duchesse de Broglie (septembre 1838), il devint évident que jamais il ne consentirait à se séparer d'un intérieur où un tel vide venait de se produire et dans lequel ses affections étaient désormais concentrées. » S'il était permis d'ajouter un mot en un sujet si délicat et si intime, on pourrait voir dans cette résolution irrévocable un hommage rendu à une pure et noble affection, de l'ordre le plus rare et le plus élevé, une manière de l'honorer par le don de soi et de sa vie entière, quelque chose comme une consécration intérieure à une mémoire discrètement adorée.

On dirait d'ailleurs qu'ayant vu de près, pendant quelques années, les agitations de la politique et touché même à quelques-uns des ressorts qui font mouvoir les choses humaines, il avait pris vite en dégoût la peine qu'on s'y donne et qui est si grande pour de si petits résultats. Dès 1835, à l'âge où l'on a devant soi les horizons largement ouverts, il écrivait ces mots, où se laissent pressentir la fatigue prématurée de la vie active et l'abdication des vastes espérances : « *Quand on n'est pas M. Fox ou le général Bonaparte, ce n'est pas la peine d'être sur la scène ou au parterre du monde politique*... Vanité des vanités, et tout est vanité dans ce monde, hors ma chambre avec ma fenêtre qui regarde vers l'Italie, par-dessus les Voirons. » Cette disposition ne fit que s'accroître avec l'expérience et l'âge. On pourrait en recueillir les symptômes à chaque page de la correspondance : « Je me sens de plus en plus incapable,

écrit-il sans cesse à ses amis, et fatigué de chaque petit détail de la vie plus que je ne puis dire... Quand je vois ouvrir ma porte, je prends en haine celui qui entre, soupçonnant avec raison qu'il faudra lui répondre s'il me parle, ou faire quelque chose pour lui s'il me le demande (1). » Sans doute il ne faut pas prendre ces aveux misanthropiques au pied de la lettre; ce sont fantaisies d'humeur et boutades d'un homme d'esprit que ses nerfs tourmentent; mais au fond il y a chez lui, sinon inaptitude à la vie pratique (le tact, la discrétion, la finesse, qui sont des conditions pour y réussir, il les avait au plus haut degré), du moins une lassitude précoce du mouvement, de l'agitation, des démarches et manœuvres de toute sorte qui sont nécessaires en ce monde pour conduire les choses ou les hommes.

Sa santé, dont il ne cesse pas de se plaindre, fut pour beaucoup dans ce goût de plus en plus prononcé pour la retraite studieuse où il enferma sa vie. Il fut, pendant les soixante-douze ans qu'il vécut, persuadé qu'il était mourant, et le sentiment de lassitude morale qui se marque en lui n'est peut-être que le contre-coup de petites sensations physiques accumulées, exagérées par l'imagination et capables à la longue de produire de grands effets : «Connaissez-vous cette odieuse maladie de la fatigue, la fatigue chronique? Encore si c'était comme la fatigue après une longue promenade, on aurait le plaisir du repos; mais ordinairement cet accablement est mêlé d'agacement nerveux. J'ignore si l'âme de Brutus ou de Caton, tout stoïciens qu'ils étaient, aurait résisté à ce genre de captivité; mais ces anciens ne connaissaient probablement pas ces désordres nerveux, et le diable n'avait pas fait encore sa découverte (2). » — Et ailleurs : « Je suis toujours dans un très misérable état de nerfs. Tous les médecins disent que je n'ai rien; mon bon sens me le dit aussi; mais je n'en suis pas moins repris de mes dragons tous les jours, dès que je suis seul (3). » — Je remarque, à ce propos, que plusieurs des plus fins psychologues et des plus délicats observateurs de la vie morale, un Joubert ou un Maine de Biran, ont été, comme M. Doudan, des malades réels ou imaginaires. Une santé robuste, des nerfs baignés dans de larges afflux de sang, des muscles solides, des poumons infatigables, voilà d'utiles engins pour l'action, pour la lutte, le journal, la tribune ou la guerre; c'est l'appareil physiologique du combat. Changez tout cela, modifiez ce tempérament, faites prédominer les nerfs sur les muscles, vous aurez non pas assurément le principe qui fait les esprits délicats et fins, mais l'organisation appropriée à cette nature

(1) 15 février 1840.
(2) Mai 1868.
(3) Août 1858.

d'esprits. En s'écoutant vivre, non parfois sans inquiétude, ils se sont habitués à quelque chose de plus utile et de meilleur, ils se sont entendus penser, et en s'observant jusqu'à l'excès eux-mêmes, ils ont pris l'habitude d'observer les autres dans leur fond intime, au-delà des surfaces menteuses et des apparences agitées.

Indépendant de toute fonction, maître absolu de ses heures, excusé à ses propres yeux de son dégoût pour la vie active par une santé qui lui donnait la sensation ou l'illusion de souffrir toujours, assujetti seulement (et encore dans la mesure de son humeur et de ses goûts) aux relations et aux sympathies de son milieu intime, M. Doudan put s'abandonner, sans scrupule et sans réserve, à sa passion dominante, la lecture. Sans compter ses chers auteurs classiques, son Horace, son Virgile, qu'il relit sans cesse, ou quelques ouvrages du XVIII[e] siècle, qui étaient devenus des classiques pour lui, pas un livre nouveau de quelque importance n'a certainement paru, depuis un demi-siècle, qui lui soit resté étranger, et dont l'idée principale au moins n'ait passé sous une forme quelconque dans la substance de son esprit. Ce qu'il acquit par là de variété de connaissances, d'élémens de comparaison, de perceptions neuves, ce qu'il y goûta de plaisirs délicats, de sensations vives et fines, on le devinait à l'agrément substantiel de sa conversation et à cette abondance de germes d'idées jetés négligemment dans la moindre de ses lettres; mais, il faut bien le dire, cette passion de la lecture, si innocente en apparence, n'est pas sans péril. Elle trompe à la longue, et par son excès même, l'activité de l'esprit, en lui donnant du dehors un mouvement qu'il ne produit pas de lui-même; elle l'agite et le remplit sans toujours le féconder, souvent même en l'empêchant de creuser dans sa propre substance et d'en faire jaillir ces sources de fécondité interne qui ne se trouvent que par un effort prolongé de méditation et dans l'éloignement des sources extérieures. Il est bon de lire pour s'exciter à penser soi-même; mais, l'impulsion une fois donnée, il faut fermer le livre et ne plus lire qu'en soi, ce qui ne s'obtient pas sans fatigue. Il faut donc se défier de la tentation des lectures indéfinies et prolongées. L'esprit s'y engourdit dans la volupté facile des idées qu'on lui apporte et des jouissances toutes préparées qui lui viennent sans effort. Nul mieux que M. Doudan n'a senti le péril et l'excès, et nul plus que lui n'a complaisamment cédé au charme. Voyez comme il s'en rend compte à lui-même, avec une lucidité qui analyse le mal sans pouvoir s'en délivrer : « Je sais bien, dit-il, que cette curiosité infinie est un genre de paresse, et peut-être le pire de tous, parce qu'il fait l'effet du travail (1). » Il est toujours pour les plans sans bornes et les

(1) 4 décembre 1837.

grandes entreprises, et les lectures les plus multipliées sur les mêmes sujets. « J'ai une rage d'apprendre qui ne fait que croître et embellir. Il n'y a de véritable originalité en tout que sous les dernières couches de l'érudition. Quand on ne sait rien, on se croit trop facilement des idées neuves. Ce serait une sage résolution de ne rien penser par soi-même jusqu'à ce qu'on sût bien ce que tous les siècles ont pensé (1). » Oui, voilà bien l'illusion de cette nature d'esprits dans la première moitié de la vie. Mais cette moitié est bien vite passée; déjà on descend la pente et l'on s'aperçoit qu'on a employé son temps à amasser des matériaux, à polir des instrumens, à raffiner son esprit, et le moment d'exécuter ce qu'on a rêvé n'arrive jamais : *ars longa, vita brevis*. Alors on sent les illusions, on reconnaît les piéges de cette méthode charmante et paresseuse. Sans doute, on a lu beaucoup, et lire comme le faisait M. Doudan, c'est exercer son jugement, sa faculté d'analyse et de critique, c'est en ce sens travailler, c'est-à-dire se perfectionner soi-même; mais enfin ce n'est pas produire, et parfois le sentiment de cette stérilité relative devient une souffrance véritable, presque un remords. « J'ai au fond de moi-même, écrivait-il, une irritabilité maladive qui s'exalte de jour en jour. Parler m'ennuie; parler sans produire le moindre effet m'est impossible. Albert me reproche de parler plus avec les étrangers. C'est que j'ai du moins la sensation qu'ils ont la curiosité de ce que je dirai. Dès que rien ne renvoie le son de vos paroles, on perd la force de rien dire. Après avoir renoncé à la parole, je m'achemine à renoncer à la pensée (2). »

Comme c'est bien là le cri mélancolique d'un esprit qui a senti sa force et qui craint de l'avoir dissipée! C'est l'aveu de ce mal que j'essaie d'analyser : le mal de cette paresse active qui s'est épuisée dans les livres et qui se sent comme écrasée de ses acquisitions sans but, de ses conquêtes sans fin et de ses trésors sans emploi. Il s'est trompé heureusement, et, grâce à d'admirables pages jetées au hasard, ou plutôt à l'amitié, et que l'amitié lui a pieusement rendues, sa pensée ne sera pas morte sans écho, et une élite de lecteurs lui *renverrait le son de ses paroles*, s'il vivait encore pour cela. Mais enfin il a pu craindre souvent que tout ne fût perdu sans retour; ce sont là de ces rapides instans de tristesse, de désespoir même, auxquels on n'échappe pas quand on a la conscience de ce qu'on vaut, de ce qu'on peut, de ce qu'on aurait fait, si l'on ne s'était pas « noyé sous dix pieds de livres. » — Or assurément il

(1) 11 décembre 1835.
(2) 16 mars 1840.

savait ce qu'il valait; sans l'ombre de vanité, il pouvait prendre intérieurement sur lui-même la mesure des œuvres et des auteurs, et garder un juste sentiment de fierté en se comparant à ceux qui réussissaient le plus bruyamment dans le monde. Un jour, vers les derniers temps de sa vie, ce sentiment, longtemps comprimé, éclata dans une page superbe où il ne tient qu'à nous de voir la tardive revanche du talent inconnu contre les œuvres à la mode et les auteurs à succès. « Ne soyez pas si méprisante, écrit-il à une femme distinguée, mais un peu sceptique, à ce qu'il paraît, à l'égard des prétendus beaux esprits qui n'ont rien écrit, soyez un peu moins méchante pour *votre prochain obscur.* » Et, rappelant avec à-propos la charmante pièce de vers de de Gray, il développe cette pensée du poète, qu'il y a dans les cimetières de village bien des Milton qui n'ont point chanté, des Cromwell qui n'ont point versé le sang... « Pour moi, je ne passe jamais dans une petite ville de province sans soupçonner qu'il y a là des inconnus qui, dans d'autres ciconstances, auraient égalé ou surpassé les hommes qui remplissent aujourd'hui le monde de leur nom. *Il y a beaucoup de cages où sont des oiseaux qui étaient faits pour voler très haut...* Croyez-le : la nature est très riche et il ne lui fait rien que des inconnus de grand talent n'entrent pas dans la gloire. *Ils vivent de leurs pensées et se passent de l'Académie française...* Si le monde était si exactement écrémé que vous le voulez, tout ce qui n'a pas de renommée, c'est-à-dire la presque totalité de l'espèce humaine, serait digne d'un peu de mépris; tout de même qu'il y avait à Athènes un temple au dieu inconnu, il ne serait pas mal d'élever un panthéon aux grands esprits inconnus. Vous êtes terriblement aristocrate, madame! (1) » Il est difficile de ne pas sentir là un accent tout particulier, tout personnel, celui des grands inconnus, dont il se reconnaît le frère et l'égal, qui se résignent à ne pas entrer dans la gloire, mais qui prétendent garder leurs droits.

Et il avait raison. Si le goût d'une perfection inaccessible, ce sentiment « d'un idéal placé trop haut qui décourage *les suprêmes délicats,* » l'empêcha de produire une de ces œuvres définitives où un esprit donne sa mesure à l'opinion publique, il n'en avait pas besoin pour faire sentir la supériorité du sien à tous ceux qui entraient en quelque commerce avec lui. Il était un maître de goût, reconnu comme tel, consulté par les écrivains les plus célèbres. Son suffrage était la consécration d'une réputation et d'un livre. Tel auteur en renom, comme M. Saint-Marc Girardin, sollicitait d'avance cette amicale censure avant de rien publier. On nous le

(1) Septembre 1865.

montre dans son emploi véritable de directeur de consciences littéraires. C'était, à ce qu'il paraît, un spectacle divertissant de voir les appréhensions mal déguisées de M. Villemain, si ombrageux à l'égard de l'opinion, si inquiet pour chacun de ses ouvrages, lorsqu'après avoir mis au jour quelque nouvelle production, il rencontrait pour la première fois M. Doudan et attendait son jugement. « M. Doudan, nous dit-on, jouissait discrètement de cette juste autorité, comme il faisait de toutes choses. Non-seulement sa modestie ne l'empêchait pas de se reconnaître juge excellent en littérature, mais il avait la prétention très fondée d'être un merveilleux éducateur des intelligences. Il se vantait d'être plus que personne habile à faire sortir d'un esprit tout ce qu'il était capable de produire... C'était son don particulier d'étudier pour son compte et d'expliquer aux autres les règles du goût en matière de composition et de style. » Il en a donné des preuves multipliées presqu'à chaque page de sa correspondance, où l'on voit cette faculté en acte, et les conseils les plus justes, les plus fins, les plus délicats en matière de goût, donnés avec une complaisance et une bonne grâce charmantes. On pourrait extraire de ces pages quelques préceptes exquis sur l'art d'écrire, qui, sans rien avoir de scolaire ni de pédantesque, présenteraient un vif et piquant enseignement, utile à tous aussi bien qu'à ceux auxquels ils étaient adressés.

Je ne dirai pas cependant, avec M. d'Haussonville, que ce soit là sa faculté maîtresse. S'il y en a une, dans cet esprit si bien doué, où rien n'excède, où tout est si naturellement tempéré, c'est celle de l'observation morale. Là était vraiment son penchant inné, sa supériorité de nature : il avait en lui la vocation du moraliste, dans le sens large et français du mot. Il était né pour observer et peindre les hommes et pour saisir dans la variété de leur physionomie individuelle l'unité persistante de quelques traits fondamentaux, pour discerner les analogies et les contrastes du personnage humain, pour retracer quelques-uns des jeux de la scène. Il s'y intéressait au plus haut point. L'homme dans les livres et l'homme dans le livre vivant du monde, ce fut là sa constante étude. La plupart de ses lettres, si l'on met à part les détails intimes et les affections privées, sont d'inimitables, de ravissans petits chapitres de la comédie contemporaine. Il était là aux premières loges pour la voir et pour en jouir, plus près de la scène encore, dans les coulisses; il a largement profité du spectacle et il nous en a donné une image qui restera. N'y a-t-il pas quelque ressemblance à cet égard, toute proportion gardée d'ailleurs, entre sa situation et celle d'un autre moraliste dont M. Doudan ne me permettrait pas de rapprocher l'illustre nom du sien, La Bruyère? C'était aussi d'une mansarde, c'était de quelque rue aussi obscure que celle des Sept-Voies que La Bruyère était

sorti un jour pour aller habiter l'hôtel de Condé, comme professeur d'histoire de M. le Duc. C'était tantôt à l'hôtel de Condé, tantôt à Chantilly, qu'il vit passer tant de personnages de la cour dont il nous a transmis les types dans une immortelle peinture. N'est-ce pas une singulière analogie avec la destinée de cet autre moraliste, notre contemporain, admis de près au spectacle « de la ville et de la cour, » plus mêlées du temps de Louis-Philippe que du temps de Louis XIV? N'y a-t-il pas enfin ce trait commun entre les deux auteurs, quel que soit l'intervalle que mettra entre eux la postérité, que tous les deux « écrivent par *humeur*, que c'est le cœur qui les fait parler, qui leur inspire les termes et les figures, et qu'ils tirent pour ainsi dire de leurs entrailles tout ce qu'ils expriment sur le papier? » — Encore une fois, il n'y a ici qu'une analogie, non une comparaison. Insister sur cette idée, ce serait lui donner des proportions qui la rendraient fausse; mais ce rapprochement s'est présenté naturellement à ma pensée, et je l'ai exprimé comme il est venu.

II.

Il est temps d'introduire M. Doudan lui-même et sans intermédiaire; mais avant de le faire parler d'après ses lettres, qui sont déjà ou qui seront demain sous les yeux du public, nous voudrions révéler à ses amis inconnus quelques parties inédites de ses œuvres, et aussi quelques écrits publiés autrefois, injustement submergés dans le grand naufrage du temps et de l'oubli. Il y a là bien des pages marquées du signe le plus authentique du talent, et que l'édition posthume aurait dû, à notre avis, recueillir avec plus d'empressement.

Ce qui me frappe dans tout ce que j'ai lu de M. Doudan, c'est l'art, ou plutôt l'instinct avec lequel, d'une phrase, d'un mot, il agrandit tous les sujets auxquels il touche. Il a cette marque du talent original, qu'il ne se traîne pas dans l'enceinte de la question qu'il traite ou du livre dont il parle : sans les perdre de vue, il s'élance au-delà; il dépasse d'un coup d'aile ce qui a été l'occasion et le point de départ de sa méditation. Personne, d'un essor rapide et naturel, ne s'élève comme lui de l'intérêt momentané et de circonstance à l'idée grande, aux horizons larges, aux points de vue supérieurs. J'en donnerai quelques exemples où se montre bien le mouvement de cette pensée qui en toute chose cherche son niveau et ne le trouve qu'à une certaine hauteur. Dans une excellente notice sur Mme Necker de Saussure, imprimée en 1855 et restée enfouie dans les archives de la famille, tout d'un coup, au milieu du récit de cette vie studieuse et pure, à propos de l'influence qu'exer-

cèrent sur ses écrits une vie plus retirée et une société moins troublée que celle de Paris, éclate, — comme une magnifique dissonance, — cette page où, généralisant la question, l'auteur examine, au point de vue de la production des idées, l'influence des grandes villes et l'action destructive qu'elles opèrent à la longue sur l'originalité du talent. C'est la contre-partie de cette pensée qu'exprimait un jour le duc de Weimar écrivant à Schiller: « Ce qui est destiné au grand nombre doit être composé dans la société du grand nombre. » — On dirait que M. Doudan répond à cette pensée pour la restreindre et la limiter : « Il est vrai, dans ces centres de civilisation, les esprits sont plus frappés de plus d'idées à la fois, et s'ils n'ont pas beaucoup d'ardeur naturelle, cette vie qui fermente autour d'eux les provoque à penser. Le concours de tant de sentimens, de vues et d'intérêts divers, continuellement aux prises, donne l'entente de ce qui plaît au plus grand nombre, et développe les qualités nécessaires pour traiter avec les hommes, pour accommoder les pensées à la mesure moyenne des intelligences ; mais en même temps il n'est pas douteux que les grands foyers de civilisation et d'activité politique diminuent l'énergie du sentiment moral; on y voit passer si vite les opinions qu'on y professait tout à l'heure d'un ton si parfaitement dogmatique, les maximes s'y conforment avec tant de promptitude aux exigences de la conduite, le flux et le reflux des passions de chaque jour se joue si hardiment de toutes les vérités, que l'esprit le plus intrépide et le plus enthousiaste se trouble et se décourage à ce spectacle. Cet être bizarre qu'on nomme le monde, dont les formes varient, mais dont la force est à peu près toujours la même, atteint chacun dans les régions de l'âme qui sont en apparence les plus inaccessibles à l'influence extérieure; il agit sur sa manière de sentir comme sur sa façon de penser; il dérobe à chacun une partie de sa propre nature pour l'animer de l'esprit mobile de la foule. Je ne vois pas que les temps les plus anarchiques au premier aspect soient exempts de cet esclavage : l'excentricité devient aussi une mode, et peut-être la plus monotone de toutes, car l'extravagance est ce qu'il y a de moins varié. — Qui peut s'assurer d'avoir l'esprit assez robuste pour résister à ce joug? L'empire du monde n'inspire le talent que par la préoccupation du succès, il tourne en dehors toutes les facultés, et si le foyer intérieur n'est pas d'une ardeur extrême, il pâlit promptement. Je sais que Racine n'avait pas besoin de l'isolement pour contempler, comme dans une glace limpide, les traits les plus purs de l'antiquité grecque; je sais que Rousseau, dans le bruit de Paris, et presque dans les salons des encyclopédistes, se recueillait assez pour voir le soleil se lever sur les sublimes entretiens de son *Vicaire savoyard;* mais

qui peut se rassurer par de si grands noms et qui me dira toutes les âmes distinguées, tous les esprits marqués d'abord d'une originalité véritable, que l'influence invisible et toute-puissante du monde a rapidement affaiblis et usés? »

Dans un autre ordre d'idées, je trouve à la fin d'un vieux numéro de la *Revue de Paris*, à l'occasion de *la Royauté de 1830*, des considérations singulièrement élevées et qui sont de tous les temps, à l'adresse de cette détestable école de diffamation historique qui jette aux gémonies tout le passé monarchique de ce pays, au nom des idées modernes. Ces pages, écrites il y a plus de quarante ans, ont un air d'à-propos qui prouve que les idées justes et vraies ne vieillissent pas. Ne dirait-on pas qu'elles ont été inspirées hier ou aujourd'hui par quelques-uns de ces pamphlets ou de ces réquisitoires haineux qui sont comme un crime de lèse-nation et un attentat sacrilége contre l'histoire de notre pays? Je n'en citerai que quelques traits : « Nos annales ne datent pas de 1789. Il faut accepter la solidarité des autres siècles, car les Français sont une vieille nation, et ils doivent s'en faire gloire... On n'a pas d'histoire quand on méprise le passé et qu'on n'en veut pas tenir compte. Si ce qui a été hier n'est pas un peu la raison de ce qu'on fait aujourd'hui, il n'y a point réellement d'histoire; autant vaut pour les Français l'histoire de Sésostris que celle de François Ier... Ne prétendons plus être une jeune nation née de la fin du dernier siècle. Laissons cela à l'Amérique du Nord, qui s'excuse de tout ce qui lui manque en répétant qu'elle est née au désert et née d'hier. » Et, traçant d'avance à grands traits l'idée qui sera l'idée maîtresse de M. de Tocqueville : « La liberté a besoin d'habitudes et de traditions. Il serait funeste de persuader aux peuples que c'est un essai qui ne date que de la veille. Ce n'est pas une aventurière qui ait commencé sa fortune vers 89; elle est d'illustre et ancienne famille. Sous une forme ou sous une autre, elle est à peu près partout dans notre histoire, moins fière et moins forte qu'aujourd'hui, mais promettant dès lors ce qu'elle a fait depuis. » Puis portant un regard d'envie sur l'Angleterre, sur cette vertu du patriotisme fidèle à ses anciens souvenirs : « Là du moins, malgré ses révolutions, le pays est toujours la vieille Angleterre... C'est une nation fière et sérieuse qui n'entend livrer au mépris des peuples aucune page de ses chroniques. Elle accepte la responsabilité de son histoire. Là tout se tient... Il en est résulté pour les institutions une merveilleuse solidité; le ciment des années a uni tous ces débris respectés et en a formé comme un rempart indestructible. » Dans ces réflexions, inspirées de si haut, il n'y a pas, à proprement parler, une date particulière qui les attache à un fait momentané, à

la circonstance d'un jour; par un mouvement presque insensible, l'auteur s'élève de l'incident à l'idée générale et son style reçoit l'empreinte des vérités durables.

J'ai hâte d'arriver à l'écrit le plus considérable qu'ait laissé M. Doudan, *les Révolutions du goût*, un opuscule d'une centaine de pages, où la pensée est tellement pressée et condensée en vives formules, qu'il y a là de quoi alimenter bien des écrivains et enrichir plusieurs volumes. Avec son indifférence pour la renommée, M. Doudan avait donné ce petit ouvrage en manuscrit à M. Auguste Poirson, l'un de ses plus anciens amis. Après la mort de M. Poirson, sa veuve a eu l'excellente idée de faire tirer quelques copies lithographiées du manuscrit et c'est peut-être à cette précaution que le précieux opuscule devra d'être sauvé; il en valait bien la peine. C'est là que M. Doudan a donné la mesure de sa force inventive et de la finesse originale avec laquelle il conçoit et expose ses idées. Les défauts de cet esprit s'y montrent aussi, il a tellement l'horreur du commun qu'il arrive à paraître subtil, parfois même obscur. Une logique secrète gouverne l'œuvre; il est vrai qu'elle n'est pas toujours facile à saisir, elle dévore les transitions et les faits. Si l'auteur n'avait pas pris soin de faire lui-même des résumés de sa pensée et de nous avertir, en marge du texte, de la suite et de la liaison des idées, nous serions souvent embarrassés pour en reconstruire l'ordre. Dans la rapide analyse qui va suivre, nous nous tiendrons aussi près que possible de l'auteur, de sa pensée, de son style même. C'est l'accent très personnel de cet esprit que je veux faire sentir; c'est sa physionomie que je veux rendre.

Il semble que l'idée première de l'ouvrage soit née de cette question qui revient souvent dans sa correspondance: Pourquoi *la Nouvelle Héloïse*, après avoir ému tout le XVIIIe siècle, est-elle aujourd'hui si peu en faveur? Pourquoi, après avoir passionné deux ou trois générations, dit-elle si peu à la jeunesse de nos jours? — Ce n'est là que l'occasion présumée de la recherche. Si la question s'est posée tout d'abord sur cette forme, elle s'est aussitôt étendue et agrandie. Comment se fait-il que certains ouvrages, les plus en vogue aux siècles précédents, pâlissent et s'altèrent si vite? Quelles sont les raisons qui les font décliner dans l'estime, ou du moins dans le goût du public? Enfin quelle est la loi ou quelles sont les lois complexes qui règlent la destinée des ouvrages de l'esprit?

Il y a une réponse générale à cette question, c'est que le passé, hommes et livres, est bien loin d'avoir pour nous, soit la clarté, soit la vivacité de ce qui est de notre temps. Au fond, on n'entend bien que son temps, que sa langue, que ses contemporains. L'homme du passé devient bientôt pour l'homme du présent un étranger qui parle une langue étrangère; mais cette réponse est

vague, elle ne peut pas suffire; ces époques que je ne comprends plus qu'à demi ont-elles connu la vraie beauté littéraire? S'il est vrai que ce qui plaît à une génération n'est plus entendu par une autre, ce charme qui est si fugitif, qui a disparu tout à coup, n'a donc rien de réel? Si ce qui est beau un jour n'est plus beau un autre jour, c'est donc que le beau n'est rien de solide, d'absolu, comme disent les philosophes, c'est donc qu'il est une affaire de mode et n'a pas de fondement plus réel qu'une sensation momentanée, une disposition du tempérament, une fantaisie, un caprice. Mais peut-être le beau a-t-il été donné par privilége à une époque, et toutes les autres époques en ont-elles été privées? On ne peut raisonnablement le croire. Le beau doit se rencontrer, à des degrés divers, dans toutes les civilisations. Nous revenons à cette question toujours obscure et agitée : pourquoi la littérature des autres âges, à quelques exceptions près, nous dit-elle si peu, et comment comprendre que ces œuvres, que nous sommes portés à dédaigner, aient inspiré légitimement à nos pères ces sentimens d'admiration que nous avons peine à nous expliquer à présent?

La solution de ce problème inquiétant et irritant doit être cherchée dans ce principe que le beau, dans ses diverses manifestations, dépasse de beaucoup en grandeur, en variété, en fécondité, l'intelligence et l'imagination de chaque homme, de chaque siècle, et même de tous les hommes et de tous les siècles. Cette mobilité des goûts dans les générations tient à la variété des sources où l'homme puise les idées et les formes du beau, et qui ne peuvent jamais être possédées d'une seule et puissante étreinte ni par un génie, quel qu'il soit, ni par un peuple, ni par une race. Ces sources multiples du beau, c'est la nature d'abord, dans ses tableaux gracieux ou terribles, diversifiés à l'infini, et dont chaque trait, chaque nuance épuise l'activité des esprits les plus actifs et les plus profonds; c'est l'homme lui-même, non moins varié, non moins profond que la nature, c'est sa grandeur individuelle et aussi sa grandeur dans l'histoire, spectacle inépuisable que personne n'osera se vanter d'avoir saisi dans son étendue et dans ses incessantes transformations; c'est la science, qui par ses horizons toujours plus larges, par ses points de vue toujours plus hauts, passionne l'esprit et le remplit d'une ardeur nouvelle, en renouvelant en lui les sources de sa fécondité. Ajoutez à cela la multiplication presque indéfinie des formes du beau s'excitant, ou mieux s'engendrant les unes les autres, — le travail de l'imagination éveillé et animé par les obscurités du passé et le lointain des âges écoulés dont le tableau change sans cesse, et suivant la distance et selon le point de vue d'où on le regarde, — les familles des hommes se perpétuant sous des traits nouveaux, comme on le voit pour les grands esprits du siècle de Louis XIV, modifiés

par l'étude de l'antiquité grecque, créant de nouvelles figures de l'éternelle beauté, qui ne sont tout à fait ni l'antiquité grecque ni le pur esprit de la France du XVIIe siècle. Voilà à combien de sources diverses se renouvellent les littératures. « Tout, dans ce vaste monde qui nous environne, excite l'imagination, lui suggère l'idée du beau, et lui fournit de nouvelles couleurs pour essayer d'en donner quelque nouvelle image. La nature par son sourire éternel et changeant, les sciences dans ce progrès qui va vers l'inconnu et de l'inconnu à l'infini, l'âme de l'homme agitée sans cesse de nouveaux mouvemens par une force mystérieuse qui le pousse il ne sait où, ces arts qui par un trait, par un son font voir des mondes nouveaux, ces bruits inspirateurs qui sortent de la tombe des nations qui ne sont plus, et qui en disent plus que ces nations n'en ont dit dans toute la force de leur vie sur la terre, ces traditions mêlées de l'idéal, reproduisant sans épuisement des formes inattendues, tout cela apportant avec le cours des âges de nouvelles manières de voir, de sentir, de réaliser la beauté, où est l'esprit de l'homme capable de concevoir, d'éprouver à la fois, d'embrasser d'une seule vue toute cette richesse de sentimens et d'impressions? On peut bien écrire une histoire des arts ou de la littérature, mais nul homme, nulle génération n'est assez forte, n'a pour ainsi dire une assez vaste sensibilité, une imagination assez compréhensive pour jouir en détail de cet immense spectacle. »

Là est l'explication de la difficulté qui embarrassait notre esprit et l'inquiétait comme par une sorte de contradiction; c'est la solution du problème prise à la source la plus élevée. L'homme est mobile et fini, il est curieux et oublieux, son génie est exclusif, local, si je puis dire, et partiel; de là son impuissance d'embrasser à la fois toutes les formes du beau; il faut bien s'y résoudre, chaque génération ne voit qu'un côté du beau, il faut que ce vaste empire soit partagé dans le temps entre les diverses générations. On va nous montrer maintenant à quelles conditions et sous quelles réserves.

Les conditions de ce renouvellement perpétuel du sentiment du beau dans le monde et de la diversité du goût à travers les âges, sont les changemens multiples, les modifications intimes qui s'accomplissent dans l'histoire d'un peuple. Sous l'effort inévitable et continu du temps, quelquefois par des secousses soudaines, les coutumes, les mœurs, les préjugés, les croyances, changent; les langues s'altèrent, les connaissances s'étendent ou s'effacent, et suivant ces vicissitudes, les hommes tournent leur intelligence et leur imagination vers un certain point de l'horizon intellectuel; chaque génération reçoit ainsi des circonstances extérieures ou des conditions intimes de son histoire un tour d'imagination et d'esprit

qui ne la rend attentive qu'à un ordre de beautés. L'auteur analyse, avec une rapidité qui ne l'empêche pas d'être précis dans sa brièveté, l'influence des religions dans cette variation des formes du beau, l'effet des traditions d'un peuple, celui des institutions politiques, celui des langues surtout : on ne pense vraiment que dans sa propre langue, celle qui s'est formée avec nous et pour nous, à l'image de tous les faits et de tous les sentimens nouveaux qui nous ont rendus, par exemple, nous autres hommes du XIXe siècle, autres que les hommes du XVIIIe ou du XVIIe siècle.

On voit la portée de ces considérations, on en devine les résultats : nous voyons se dessiner peu à peu devant nous et se détacher en pleine lumière les lois qui règlent les révolutions du goût. Ces lois dépendent de ces trois grands faits qui n'avaient jamais été saisis d'un coup d'œil aussi juste et liés entre eux d'une main aussi ferme : la variété des sources du beau, les limites de l'esprit de l'homme incapable d'en saisir l'ensemble et la diversité complexe, enfin les mobiles qui, suivant les temps, rendent les nations exclusivement attentives à une seule page du livre ouvert devant leur esprit, tout ce cortége changeant d'associations secrètes qui dans un temps, chez un peuple comme chez un individu, servent à lui donner l'idée du beau et s'unissent invinciblement à cette idée. — Voilà toute une philosophie de l'histoire de l'art et de la littérature, qui, sans aucune prétention ni à une découverte des ressorts cachés du monde moral, ni à la rigueur des déductions logiques, sans faste métaphysique, sans aucune des allures arrogantes et impératives d'un système, sans étalage de connaissances empruntées à la physiologie ou à la chimie, enfin sans aucune formule de magie blanche ou noire tirée des officines allemandes, explique les apparentes contradictions dans les variations du goût, résout tout un ordre de questions intéressantes et nous laisse dans l'esprit des résultats clairs et positifs, qui constituent une acquisition nouvelle, un progrès véritable.

Suivrons-nous maintenant la variété des conséquences qui sortent naturellement de son principe et qui en démontrent la justesse par sa fécondité? Indiquons au moins d'un trait rapide une des principales applications que l'auteur fait de son idée. Il ne faut plus s'étonner, comme nous le faisions tout à l'heure, de la mobilité du goût en littérature, puisque l'homme est mobile lui-même comme l'histoire, et qu'il ne peut admirer pleinement que ce qu'il voit et ce qu'il sent en rapport direct avec son tour d'imagination et d'esprit. Il faudrait plutôt chercher pourquoi certains ouvrages se transmettent de race en race, de générations en générations, sans épuiser l'admiration des hommes. Il faut distinguer, en tout ordre d'œuvres, celles qui durent et celles qui passent, mais rien ne se perd abso-

lument pour cela, tout ne périt pas de ces formes passagères du beau. Une des belles lois qui règlent l'économie du monde intellectuel et moral est celle qui forme des goûts en apparence mobiles et successifs des hommes, un trésor de civilisation s'accroissant sans cesse avec la suite des âges.

Il y a toute une classe de grands artistes, d'écrivains très-distingués, qui passent. Ce sont ceux qui ont eu précisément le plus de vogue dans leur temps, parce qu'ils ont été les interprètes de ce temps, parce qu'ils ont exprimé avec plus de netteté, ou de vivacité, ou de vigueur ce que tout le monde autour d'eux a senti confusément, parce qu'ils ont reproduit avec les séductions du talent ce qui agitait sourdement un pays, ou un siècle, ou une génération, en ajoutant à ces instincts nouveaux la partie communicable de leur originalité personnelle. Ces hommes, ces interprètes privilégiés ont exercé une action profonde sur leurs contemporains; semblables en tout, mais supérieurs à leur temps, ils l'ont développé dans son sens propre. Voyez Diderot s'animant des idées, des aspirations, des instincts du XVIII[e] siècle et répandant d'un souffle ardent sur ce siècle la flamme qu'il en a reçue. Ces génies passagers parlaient admirablement la langue de leur temps, et cette langue a changé; le temps a passé sur le coloris de leurs tableaux, leur esprit s'est pour ainsi dire envolé; toutes les relations qui les mettaient dans un rapport intime avec leurs contemporains n'existent plus pour nous; nous restons froids pour eux. — Voyez au contraire l'autre race des grands esprits, ceux qui sont destinés à vivre toujours et que l'auteur peint en quelques traits, les grands hommes proprement dits, « qui habitent les Panthéons de la postérité, qui sont les vraies images de l'homme éternel et qui marquent, comme de statues magnifiques, les routes de l'humanité et toute la suite de son histoire? » A quoi doivent-ils ce privilége de durer, tandis que l'autre race d'esprits qui vit à côté d'eux, souvent au-dessus d'eux, dans un temps, passe et descend insensiblement dans l'ombre? C'est qu'ils sont destinés par leur nature et leurs facultés à donner une forme dernière et définitive aux idées qui méritent de vivre, à les dépouiller de ce qu'elles ont de périssable en les passant au feu du génie, à les élever à la pureté de l'idéal, à les faire entrer dans le trésor définitif, dans le patrimoine de l'humanité. Ce sont là les vrais grands hommes, les ouvriers de la civilisation, ceux surtout par lesquels le passé ne périt pas et la chaîne des générations n'est pas interrompue. Leurs ouvrages sont les exemplaires immortels de tout ce qui fut et doit survivre dans ce que nos pères ont senti et pensé. Ils disent avec autorité ce que la famille humaine éprouve et éprouvera éternellement. Ainsi naissent, ainsi vivent, pour ne plus mourir, les grandes œuvres. A ce

signe, vous reconnaîtrez ces beautés éternelles, qu'on a longtemps appelées classiques, qui parlent à toutes les générations, dans un langage toujours intelligible, des sentimens permanens de l'humanité.

Telle est la conclusion de cet écrit abondant en considérations profondes, animé, débordant d'un amour enthousiaste pour la vraie beauté, dans lequel se détachent en relief quelques pages d'une vigueur et d'une grâce, d'un éclat solide et substantiel où se révèle un maître. Je connais bien peu de livres de ce temps où soient répandues, d'une main plus prodigue en si peu d'espace, plus de ces suggestions profondes, de ces semences d'idées auxquelles il eût fallu si peu de chose pour leur faire produire une magnifique moisson : un peu d'ambition personnelle, non pour soi, mais pour ses idées, peut-être aussi une délicatesse moins superbe à l'égard du public, un effort plus prolongé, le courage du livre au lieu de l'effort rapide de quelques pages. On voudrait que le sillon tracé si droit, ouvert si profond, eût été poussé plus loin, jusqu'aux dernières limites du champ découvert et conquis.

III.

On comprendra mieux maintenant le regret que j'exprimais au commencement de cette étude sur la singularité du choix qui a écarté des *Mélanges* ce morceau capital, quand on aurait dû lui faire une place d'honneur. Je croirai difficilement, si l'espace de ces deux volumes semblait trop restreint, qu'on n'eût pas mieux fait de laisser en portefeuille quelques-unes de ces deux cent quarante-trois lettres, dont chacune a sans doute son intérêt, mais souvent un intérêt de circonstance et de personne. On affaiblit l'effet d'une correspondance quand l'auteur n'est pas Voltaire ou Napoléon, quand il n'a pas touché aux grandes choses de l'histoire ou qu'il n'a eu qu'une sphère d'action limitée, en donnant indistinctement tout ce qui a pu sortir de sa plume. Je n'exclus pas par là bien entendu ce qui est familier. Il y a telle de ces lettres de M. Doudan qui ne traite que de choses intimes, domestiques, enfantines même, mais avec un charme si expressif et si piquant que je ne voudrais à aucun prix qu'on nous en eût privés. Je ne parle et ne veux parler que des lettres de pure politesse ou de complaisance, qui grossissent inutilement le volume et qui ont été déjà l'occasion cherchée par quelques lecteurs peu bienveillans d'exercer leur critique facile en oubliant le reste.

La vocation de M. Doudan, l'emploi spontané de toutes ses facultés était là, dans la conversation écrite ou parlée. Il y est incomparable; tout sujet, toute occasion lui est propice pour penser tout haut

et jeter, au hasard de la plume, les réflexions les plus fines, les traits de mœurs, les anecdotes qui peignent, des jugemens d'une justesse saisissante ou d'un surprenant relief. Ici ses défauts mêmes lui deviennent des qualités : son horreur pour l'effort prolongé donne à ses pensées une rapidité qui les emporte à leur but, sans fatiguer ni ralentir l'entretien; il a ces grâces négligées, cette nonchalance du style qui sont l'attrait d'une lettre, qui seraient le péril d'un livre; il s'abandonne sans scrupule et sans remords à cette verve d'ironie éblouissante qui jaillissait si naturellement chez lui et par laquelle il aimait à châtier toute déclamation de parole ou d'attitude, l'emphase, l'affectation, tout ce qui était antipathique à sa nature esthétique, à ce sens exquis, mais facile à blesser, de la justesse et de la mesure. On a parlé quelquefois de la susceptibilité de M. Doudan, des ombrages qu'il prenait d'une parole ou d'un argument dans les conversations que l'on avait avec lui, de ces rapides colères d'esprit qui l'emportaient et l'agitaient un moment dans les discussions. L'observation est juste; cependant on aurait tort de croire que c'était la contradiction qui l'irritait : il était loin de la craindre et de la fuir; elle l'excitait et ne l'irritait pas. Ce qui troublait sa bonne humeur et altérait même sa bienveillance, c'était non pas la personnalité de son interlocuteur, mais au contraire l'absence ou l'altération de cette personnalité, ou bien quand cet interlocuteur couvrait sa pensée sous des argumens d'école et des idées convenues, ou bien quand il tentait de paraître autre qu'il n'était, de parler au-dessus ou en dehors du ton qui lui était naturel, de forcer le diapason de son esprit. C'étaient là les fautes qu'il ne pardonnait pas : au fond, il n'était intolérant que pour les notes fausses ou l'obscurité prétentieuse, comme doit l'être tout esprit amoureux d'harmonie et de lumière.

La période la plus active de cette correspondance embrasse trente-six années environ, de 1836 à 1872. Dans ce long espace de temps, il n'y a presque pas un événement de l'ordre politique ou littéraire qui n'ait laissé sa trace, qui n'ait éveillé une vibration dans ce vif esprit. Comment pourrait-il en être autrement avec des correspondans tels que M. Guizot, M. Piscatory, M. Saint-Marc Girardin, M. d'Haussonville, M. Albert de Broglie, ou des femmes telles que Mme la baronne Auguste de Staël, Mme d'Haussonville, Mme la marquise d'Harcourt, Mme du Parquet, Mme Donné? Une des parties les plus curieuses de la correspondance est celle qui est adressée à un ami inconnu des nouvelles générations, M. Raulin, mort en 1850, un de ces hommes rares qui semblent consacrés au culte de l'art et des idées, tout en vivant de la vie des autres, tout en poursuivant une carrière, administrateurs, secrétaires-généraux, conseillers

d'état. — Ces lettres sont comme un dialogue perpétuel et charmant entre deux amis qui disputent toujours, en s'aimant toujours davantage, sur la contrariété de certains de leurs goûts. On se figure sans peine ce M. Raulin tel qu'il devait être, attirant M. Doudan par des affinités de nature et l'excitant à la controverse par son goût archaïque en art, par sa recherche inquiète des formes particulières de la beauté et de la vérité, par son romantisme subtil, qui remontait par-delà le moyen âge jusqu'aux madones byzantines. Rien n'est plus agréable que cette discussion qui recommence toujours, que tout sujet ranime, et qui ne s'achève qu'à la mort de M. Raulin, racontée par l'ami survivant avec une émotion qui fait de cette lettre la plus simple, la plus touchante, la plus enviable des oraisons funèbres.

Un des personnages dont le nom paraît le moins dans la suscription des lettres, c'est le duc de Broglie : il ne faut pas s'en étonner, puisque M. Doudan ne quitta presque jamais, et seulement à de courts intervalles, l'hospitalité de cette famille qui était devenue la plus chère habitude de sa vie; mais on peut dire que la noble et pensive figure du chef de la famille domine et plane sur toute cette correspondance. On sent dans chaque lettre la présence de cette grave personnalité, qui inspirait autour d'elle un sentiment profond formé de sympathie et de respect. Les historiens et biographes futurs viendront chercher ici bien des traits expressifs pour rendre cette physionomie. — Quelle sollicitude, quel dévoûment, inspirent cette lettre où M. Doudan raconte à Mme la baronne de Staël les efforts qu'il a faits pour réconcilier le duc de Broglie avec la vie, après le coup qui l'a frappé jusqu'au fond de l'âme! C'est au mois de mars 1840, à un de ces momens d'instabilité ministérielle où M. de Broglie est en vain sollicité de toutes parts, sondé, consulté par les partis en présence dans la chambre et s'agitant sur toutes les avenues du pouvoir. « Quant à sa disposition personnelle, écrit M. Doudan, je le trouve toujours trop porté à donner sa démission de tout au monde et à s'engager irrévocablement à ne se plus jamais mêler de rien activement. Je ne désire certes pas qu'il reprenne jamais cette redoutable activité des affaires, il ne faut pas se faire des chagrins de chaque jour, alors qu'on n'a plus rien qui les fasse oublier chaque jour; mais je le détourne cependant de mon mieux de rien dire d'irrévocable sur cette question des affaires publiques. *On ne sait jamais soi-même l'effet de telles paroles sur l'imagination*. Quand les vœux sont prononcés, les grilles légères du couvent paraissent tout à coup pesantes et serrées, l'air semble ne plus passer à travers... Il faut, tant qu'on vit, un mobile extérieur quelconque. *La vie intérieure toute seule*

ravage et abat tout ensemble. On a besoin des distractions qu'on méprise; elles font revenir avec plus de force et de plaisir dans la solitude... J'aime mieux qu'il reste à M. de Broglie le tracas du monde et qu'il s'en plaigne, et qu'il en souffre, que s'il venait à sentir aussi que la solitude est vide. L'ennui du monde fait espérer quelque chose de l'isolement; l'isolement face à face fait descendre encore plus avant dans les amertumes de la vie. »

Le remède cherché par M. Doudan vint quelques années plus tard, sous la forme d'un grand travail philosophique, préparé, conduit avec une patience et un soin scrupuleux. Sous la discipline du travail le plus austère, M. de Broglie reprit toute l'élasticité de son esprit, longtemps raidie et paralysée par la douleur : « C'est un ressort que nul poids ne peut rompre désormais, écrit le témoin de sa vie. Cette force est certainement un don naturel, mais il est certain aussi que les ailes repoussent tous les matins à ceux qui vivent dans la règle. Ils ne portent jamais que le fardeau d'un jour à la fois... La méthode dans la vie agit un peu à la façon d'un *cric* sur une lourde pierre; après chaque effort, comme après chaque journée, il y a un temps d'arrêt et un repos. On soulève ainsi, sans épuisement, des masses énormes à de grandes hauteurs (1). » Oui, c'est bien ainsi que se doivent porter, que se peuvent soulever les poids les plus écrasans de la pensée et de la vie. Les grandes entreprises de l'esprit ne sont possibles qu'avec cette division exacte du temps qui le multiplie et le féconde. Les grandes douleurs ne deviennent supportables que si l'on fait effort pour donner à chaque heure son emploi utile et régulier. Sans cet appui de la règle qui nous aide à porter notre fardeau de chaque jour, nous tomberions écrasés sous lui, à chaque pas.

Qu'on nous permette de ne rien dire de la partie politique de cette correspondance, si riche en aperçus et en points de vue de tout genre. Bien que M. Doudan ait sa manière très personnelle de voir, de juger et de sentir en ces matières, le fond de ses idées est connu d'avance. C'est la politique du cercle où il vit, et auquel il s'est attaché, précisément parce qu'il s'est senti, sur presque tous les points, en harmonie avec ce milieu. Tous les événemens de la royauté de 1830, de la seconde république et du second empire, sont analysés et jugés comme on prévoit qu'ils doivent l'être, avec les doctrines et les habitudes d'esprit naturelles à la société dont il fait partie. M. Doudan est essentiellement un libéral, ami de la révolution de 1789, mais très désireux de l'arrêter et de la contenir, pas du tout révolutionnaire, et fort en défiance de la démocratie, très

(1) Lettre à Mme d'Haussonville, 29 octobre 1848.

anxieux pour les destinées du pays toutes les fois que le peuple entre en scène. Il raisonne à merveille sur tout cela, avec un bon sens ferme que rien ne désarme. Maintenant qu'à ces principes et à ces sentimens, qu'il défend si bien, se joigne une part d'illusion et de parti-pris, qui pourrait s'en étonner dans une suite aussi mobile et contradictoire que l'histoire de ce demi-siècle qu'il a vue se dérouler sous ses yeux? Quelle société particulière n'a pas ses aveuglemens et ses préjugés, qui apparaissent surtout à une certaine distance des événemens, dans la perspective de l'histoire, au-delà des agitations et par-dessus la poussière de l'heure présente? Luimême savait et sentait cela; nul n'a mieux peint l'esprit et la physionomie des sociétés restreintes, ni mieux analysé ce qui entre d'esprit de coterie dans les relations les plus distinguées. « Avant tout, écrit-il quelque part (et l'on voit errer un fin sourire sur ses lèvres pendant qu'il écrit), *avant tout, ne tirons pas sur les nôtres.* Tout compté, notre société intellectuelle à nous est infiniment supérieure par l'élévation, la portée, l'étendue, l'esprit véritable, à toutes les autres qui bavardent présentement. Ne concédons à personne l'infériorité de nos amis sur un point quelconque. Les petites gens en abusent... Je tirerai toujours sur ceux qui voudront attaquer une tente du camp que j'habite. » Et réunissant, dans ce camp où il s'est fixé, des noms que la politique devait séparer plus tard, il ajoute : « Qui me dira, hors du cercle de mes amis particuliers, que M. de Rémusat ou M. de Lasteyrie, ou M. Guizot, ou M. de Sacy, ont tel ou tel défaut, aura affaire avec moi, dans ma faible capacité de nuire. Il faut vivre et combattre et finir avec les siens; et les siens, ce sont ceux qui ont le plus décidément vos instincts. » Il ne manque ici qu'un mot : les *relations*, qui souvent nous trompent sur nos instincts et qui créent une communauté d'intérêts, une foule de petits groupes unis par des complaisances secrètes d'admiration que l'opinion et la raison publique ne ratifient pas toujours.

C'est là le péril. Que M. Doudan n'y ait jamais échappé, je n'en jurerais pas; mais il avait en lui une faculté d'analyse et ce qui s'y joint d'ordinaire, une puissance d'ironie, bien que voilée et tempérée par toute sorte de bienséances, qui ont fait certainement contrepoids à ces entraînemens et l'ont arrêté le plus souvent sur la pente. On s'en aperçoit, et de reste, à l'indépendance de sa pensée. Sauf quelques points réservés, il pratiquait une liberté d'opinion qui tranchait avec les convictions très fermes et l'esprit scientifiquement religieux du milieu où il vivait. Je ne dirai pas qu'il fût un sceptique, ce gros mot l'aurait fait sourire; c'était un voltairien tempéré, un voltairien sans libertinage d'esprit, tenant pour quelques principes qu'il considérait comme essentiels et en dehors

desquels il ne pensait pas qu'il y eût quelque chose de solide et d'établi. En philosophie, ce n'est pas tant un indépendant qu'un désabusé. Jeune, il avait voué un culte ardent à la métaphysique, il avait dévoré les doctrines et les livres : il s'imagina même pendant longtemps qu'il n'avait de goût et de capacité que pour ce genre d'études. Dès 1839, le ton change : il lit Kant avec un grand soin, mais il déclare à son ami Raulin que la métaphysique l'ennuie... « Je commence à découvrir, dit-il, que les abstractions sont des abstractions. Les prétendues solutions de la philosophie sont des noms nouveaux donnés aux insurmontables difficultés que se fait l'esprit. Pendant un siècle plus ou moins, on imagine que ces noms nouveaux cachent un sens satisfaisant, et puis l'on s'aperçoit que l'on est toujours au bord du vide. Ces eaux noires et profondes qui nous cernent de tous côtés n'ont pas baissé d'une ligne depuis que l'œil des premiers hommes les a contemplées avec crainte et avec tristesse. Il est venu des gens qui prenaient gravement plein une écaille d'huître de ces eaux et qui se flattaient d'avoir mis le gouffre à sec. Cela est pitoyable. » Le seul philosophe qui lui agrée tout à fait, c'est M. Jouffroy, et encore, ce qui lui plaît, c'est l'homme à travers ses livres, l'âme vraiment belle à travers une doctrine fort incomplète. Il parle de lui sans cesse, avec une sympathie profonde. « De l'éclat et de la tristesse, c'est bien lui, il a pour s'élever deux ailes de la même grandeur, qui sont la poésie et l'abstraction. Je dis de même grandeur parce que quelquefois, dans certains esprits distingués, ces ailes sont de force inégale, et le vol est alors peu élevé et peu élégant, et l'on a l'air de faire des cabrioles dans les cieux, mais je dis de M. Jouffroy : *paribus se sustulit alis* (1). » M. Cousin n'est pas toujours épargné. On plaisante souvent de ses airs superbes, de sa conversation impétueuse, fine et un peu déraisonnable. On le raille de faire soit pour la politique, soit pour les belles dames du XVIIe siècle de trop fréquentes infidélités à la muse de la philosophie, qui n'a pour se consoler que les relations un peu froides de M. Damiron. « Ah! pourquoi M. Royer-Collard est-il mort? On ne voit pas beaucoup d'arbres de cette séve et de cette vigueur sur notre terre refroidie. » Il maltraite fort, dans une lettre écrite à M. Poirson en 1845, nos maîtres de cette époque et assez injustement, on en conviendra, si l'on se souvient que *ces jeunes métaphysiciens de l'École normale* étaient des hommes tels que M. Émile Saisset; mais il n'aime pas non plus l'école du déisme fade et sentimental, qui affaiblissant Rousseau célébrait alors le *Dieu des bonnes gens* sur l'air de la

(1) 25 juillet 1841.

chanson de Béranger. « Ce dieu-là, disait-il plaisamment, n'a jamais suffi qu'à ceux qui ne pensent guère à lui. Il ne se révèle dans sa douceur et dans sa bonté qu'à ceux qui ont bu du vin de Champagne... Ceux qui voudraient vivre en intimité avec lui lui trouveraient d'énormes défauts : égoïste, distrait pour les grandes affaires; si vous le cherchez dans l'ombre, il n'y est pas, son ouvrage disparaît de l'esprit quand ses œuvres se cachent... Mais tous ses petits défauts s'oublient quand on le chante sur un air animé, par un soir d'été et tandis que les images de la vie passent et repassent devant vous dans un beau jardin, s'il ne fait pas humide, si l'on n'a pas mal à la tête et aux dents (1). »

Tout cela n'empêche pas ce curieux passionné d'être aux aguets de tout livre qui paraît, de toute idée nouvelle, de tout talent qui s'annonce. Il est un des premiers à lire la *Métaphysique* de M. Vacherot : « L'auteur a le ton d'un parfait honnête homme, mais je voudrais qu'il me donnât une bonne définition de la piété envers ce Dieu qui n'est rien s'il n'est pas tout... Tout cela est bien étrange, mais il n'y a pas de mal que nous nous accoutumions à sortir un peu en métaphysique des petits sentiers sablés et garnis de buis qui sont les sentiers du bon sens et qui ressemblent aux allées d'un jardin de curé (2). » Il ne déteste pas l'aventure ni le roman en métaphysique, précisément parce qu'il ne croit guère, au fond, qu'aux solutions d'un bon sens un peu étroit, un peu limité, mais bien français, et que dans le reste il ne voit qu'un jeu frivole ou sublime, une création ou une fantaisie de l'esprit. Il a été, dans le public lettré, un de ceux qui ont été le plus vivement attirés par le talent de M. Renan. Il le juge avec bien de la finesse sous une forme enjouée : « C'est dommage qu'on ne puisse pas trop savoir quel est l'idéal de ce jeune séditieux en fait d'idées. On croirait maintenant qu'il le met dans les traditions les plus reculées, auquel cas il pourra se retrouver un jour avec l'école de M. de Maistre. »

La curiosité des idées et des hommes, c'est la volupté délicate de cet esprit. Il est dans la vie comme au spectacle, il prend ses notes ou jette un coup de crayon sur son carnet à mesure que les personnages passent devant lui sur la scène; il excelle à rendre d'un trait une physionomie. Il y a dans cette correspondance une série de portraits qui resteront comme les images fidèles d'une partie de la société de son temps, et ces portraits n'auront pas besoin d'une *clef*, comme ceux de La Bruyère : le nom est au bas de chacun. Les dames n'y manquent pas non plus, et dans cette brillante

(1) Lettre à Mme d'Haussonville, 11 juin 1841.
(2) Lettre à M. Albert de Broglie, 29 décembre 1858.

galerie *Armide et Clorinde* auront le plaisir de se reconnaître; mais ce sont les personnages littéraires et politiques qui occupent, comme de juste, la place d'honneur. Tous ne sont pas flattés assurément : pour quelques-uns, ni eux ni leurs amis ne seront que médiocrement satisfaits de cette prétendue ressemblance; mais la question est de savoir si le public sera content, si l'histoire de notre société, qui reste à faire en dehors du pamphlet ou du dithyrambe, y trouvera son profit. Or de cela je ne doute guère. Quelle verve expressive dans ces rapides croquis, plusieurs fois renouvelés à travers tant d'années et qui essaient de suivre, avec des retouches habiles, les transformations des physionomies et des hommes! Chateaubriand, Lamennais, Lamartine orateur et homme d'état, Victor Hugo, Edgar Quinet, Villemain, de Rémusat, Sainte-Beuve, Montalembert, M. Thiers, passent successivement dans ces lettres fines, railleuses, partiales assurément, mais où se marque toujours le trait juste et décisif, même sous l'exagération et dans la passion.

Je ne veux détacher de ces lettres qu'un petit nombre de passages, celui d'abord où nous apercevons M. de Rémusat non plus dans l'attitude du philosophe de l'Institut ou de l'homme politique, mais au milieu d'un cercle mondain qu'il charmait par sa bonne grâce et son esprit, dans ces fêtes de Gurcy, qui durèrent plusieurs jours et où l'on joua avec tant de succès *le Philosophe sans le savoir, le Misanthrope, les Caprices de Marianne*. N'en déplaise aux acteurs et aux actrices, à Marianne ou à Célimène qui me liront peut-être, le triomphe fut pour M. de Rémusat. « On peut donner dès à présent un ordre de début à M. de Rémusat; c'est un grand acteur. Pendant qu'il joue la comédie, je lis ses dissertations sur la Trinité et sur la querelle entre Abélard et saint Bernard. On ne se douterait pas que c'est la même personne... Dans son rôle de Claudio, il a mêlé un peu de philosophie platonicienne à l'épicuréisme dévergondé de son personnage, et tout a bien tourné... M. de Rémusat est ici particulièrement bon enfant. Tout l'amuse; il est toujours prêt à aller, à rester, et cela avec entrain. » Et ce retour sur la métaphysique pendant que M. de Rémusat s'habille ou se déshabille pour la scène : « Nous parlons un peu du temps et de l'espace dans l'intervalle des répétitions. Je vois avec chagrin que la notion du temps s'est affaiblie dans son esprit, et il tournerait volontiers à croire que là où il n'y aurait rien, le temps perdrait ses droits à l'existence. Je n'ai jamais vu que les gens qui méprisaient l'idée de temps tournassent bien. » Se peut-il imaginer quelque chose de plus joli et de mieux tourné, et ne voyons-nous pas paraître devant nous, évoquée d'un mot, cette figure piquante du métaphysicien homme du monde? Il n'y a que les pédans et les sots qui puissent

s'étonner de trouver ces deux personnages réunis en un seul homme, et M. Doudan jouissait de ce contraste en homme d'esprit qui comprend tout et ne s'étonne de rien.

On ne peut passer sous silence au moins l'une des deux ou trois esquisses que l'on nous donne de M. Thiers. Nous le voyons paraître dès 1835, au lendemain de son discours de réception à l'Académie française. Quelle séance et quel discours! « J'ai regret, écrit M. Doudan à M[me] Auguste de Staël, que vous n'ayez pas vu cette séance, que vous n'ayez pas vu M. de Talleyrand arrivant sur les bancs de l'Académie en costume d'académicien. Il a produit un effet singulier de curiosité, comme une vieille page toute mutilée d'une grande histoire. A côté de cette destinée presque accomplie, M. Thiers arrivait avec toutes les espérances, tout l'orgueil du présent et de l'avenir. Il racontait d'un air hardi ces agitations qui ont passé sur l'Europe depuis trente ans. Son discours était vivant; on entendait rouler les canons de vendémiaire, on voyait la poussière de Marengo et les aides-de-camp courir *à travers la fumée du champ de bataille;* tout cela raconté devant des hommes qui avaient vu *César*, et le consulat et l'empire, et par un jeune homme qui avait concouru à une grande révolution après avoir écrit l'histoire d'une autre révolution; tout cela avec le sentiment que lui aussi serait un jour dans l'histoire. En sortant de l'Institut, je n'ai plus vu sur la place Vendôme qu'une grande statue de bronze immobile et les nuages qui couraient au-dessus comme les agitations du jour au-dessus des souvenirs du passé. » A quarante années de distance, que de réflexions suscite chaque mot de cette page, que de rapprochemens elle éveille, que d'enseignemens elle contient, au lendemain du jour où M. Thiers a pris place à l'Académie, à côté de M. Jules Simon, comme M. de Talleyrand avait pris place à côté de M. Thiers en 1835! Tels sont les rapprochemens que crée la logique secrète ou l'ironie des choses.

M. Doudan a beau faire et beau dire : ce prétendu paresseux est un des esprits les plus actifs de ce temps; il ne nous persuade pas quand il nous avoue, au bas d'une lettre, « qu'il était né pour l'immobilité absolue, qu'il est comme une marmotte; » il est vrai qu'il ajoute aussitôt « que cette marmotte est tracassée par deux petites ailes toujours en mouvement. » Ces deux ailes ne sont pas si petites qu'il le dit : elles le portent à tous les beaux spectacles de la nature, de l'art ou de l'histoire, d'un essor direct et soutenu, qui va toujours droit et qui s'élève souvent très haut. — Personne, que je sache, ne connaît et ne juge mieux la littérature et les mœurs littéraires de son temps. A propos de certains romans réalistes, qui semblent être la surcharge grossière d'une épreuve de Balzac : « Je

ne sais, écrivait-il, où les jeunes gens ont aujourd'hui la tête de trouver cela beau. En d'autres temps, on en aurait pris un violent mal de cœur. Des vilenies réfléchies dans la malpropreté tranquille du ruisseau de la rue ne sauraient faire un beau tableau. Voltaire expliquait drôlement que, bien que tout fût dans la nature et lui aussi, il croirait pourtant malséant de montrer tout ce qui était dans sa nature. Je ne crois pas que nous soyons, comme on dit, en véritable décadence, car l'esprit a acquis bien des qualités nouvelles et précieuses depuis cinquante ans; mais nous sommes dans cet âge désagréable d'une croissance difficile où les enfans prennent l'air de singes (1). » — Voulez-vous voir une critique bien délicate de la littérature sans nuances? Lisez la page écrite à l'occasion du *Juif-Errant :* « Des hommes noirs, dans une maison noire, uniquement occupés de noirceurs, cela n'a pas le sens commun, ce n'est pas ainsi que l'on peint les êtres vivans. M. Eugène Sue n'a donc pas lu Machiavel? Quand on veut nuire aux gens, la première chose à faire, c'est de prendre à leur égard un grand air d'impartialité. Il faut leur donner au besoin quelques vertus; il faut rester en deçà de la vérité dans sa peinture du mal, afin de faire dire au lecteur indigné : « Mais il ne dit pas tout; ces gens-là sont dix fois pires! » C'est, je crois, le grand artifice de la polémique d'éveiller la colère et de ne pas la satisfaire complétement. Les hommes qui ont beaucoup d'autorité naturelle parlent à voix basse; c'est une image de la manière dont il faut s'y prendre en littérature pour agir sur les autres (2). »

On n'en finirait pas si l'on voulait tout recueillir, tout citer dans ces pages où les idées éclosent à chaque ligne, sous vos yeux, se pressent en foule devant votre esprit, se disputent votre choix et votre goût. Je me contenterai d'indiquer des réflexions bien justes et pénétrantes sur le caractère de la société contemporaine, sur sa sensibilité *plus musicale que littéraire et philosophique*, parce que son tempérament est nerveux et la prédispose aux sensations vagues plutôt qu'aux idées; sur la vraie méthode du travail intellectuel, sur l'usure et l'effacement de notre personnalité au contact du monde comme enveloppé dans un grand lieu-commun, qui abat et attriste les imaginations d'un ordre distingué; sur la nécessité des grands silences et des solitudes intermittentes qu'il faut se créer de temps en temps pour lutter contre les momens de sécheresse intellectuelle et donner le temps de se refaire aux sources intérieures épuisées par la conversation et par la vie; enfin sur l'inconvénient

(1) Lettre à M. Piscatory, 12 juin 1857.
(2) Lettre à M. Poirson, 4 décembre 1844.

de n'avoir que des idées claires, ce qui est le privilége des sots, les notions les plus précieuses étant toutes au fond de la scène et dans un demi-jour, et le plus riche domaine de l'homme étant l'inconnu, qu'il soupçonne et qu'il poursuit sans l'atteindre jamais complétement (1); mais je ne résiste pas à citer cette admirable page, que j'abrége, sur la véritable inspiration en art et en littérature : « Je crois bien qu'il y a deux sortes d'inspirations; il y a une petite fièvre éphémère qui vient d'un entrain passager, qui vient du dehors, qui irrite la peau comme ferait un coup de soleil; celle-là est fausse, et ce n'est pas le fond même de l'âme qu'elle anime, c'est une petite maladie qui met au contraire hors de soi. L'éclat d'une fête, la vue d'une scène violente, la lecture d'un roman met dans cet état. On se croit alors traversé de pensées nouvelles, et ce n'est pourtant que l'écho des impressions des autres. La vraie inspiration est quand *le vrai soi-même* se réveille tout à coup du demi-sommeil où il languit d'ordinaire. On est étonné alors de ce qu'on voit en soi... Pour les gens qui n'ont pas de talent, une nuit éternelle plane sur le courant de leurs impressions personnelles, elles passent rapidement et confusément. L'inspiration est le temps où le soleil se lève sur ces rivages inconnus (2). »

Ainsi se mêlent dans cette correspondance les notes les plus élevées et les plus familières, la raillerie et l'émotion, les hautes pensées et les traits de mœurs. Ou je me trompe fort, ou le succès ne fera pas défaut à ce livre, un succès durable qui ne fera que croître avec le temps et qui s'attachera aux idées après la curiosité frivole et momentanée de la première heure, qui n'aura cherché d'abord que les petites indiscrétions et les noms propres. Ainsi cet écrivain si insouciant de sa renommée, dédaigneux jusqu'à l'excès du public, n'échappera pas à un rayon de gloire tardif, mais ce rayon, par un juste châtiment de cette indifférence superbe, ne brillera que sur un nom et sur un tombeau. Ce nom restera dans une place à part parmi les rangs pressés de la littérature contemporaine, comme celui d'un Joubert plus libre et légèrement voltairien, juge exquis des ouvrages de l'esprit, observateur pénétrant, peintre original et fin de son temps et de la société où il a vécu.

E. Caro.

(1) Lettres du 6 avril 1868, — du 22 octobre 1867, — du 19 juillet 1840, — du 6 juillet 1862, — du 24 juin 1868.

(2) Lettre à Mme d'Haussonville, décembre 1842.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 juillet 1876.

Il faut bien l'avouer, l'optimisme aurait beau se payer d'illusions, tout est laborieux et pénible dans les affaires publiques du moment. Il y a les choses visibles, les incidens qui se succèdent, les événemens extérieurs ou intérieurs qui agitent la diplomatie ou les parlemens, et il y a aussi ce qu'on ne voit pas, ce qu'on sent, ce malaise indéfinissable des situations sans fixité et sans garanties, qui restent livrées à l'imprévu. Certainement cette guerre qui vient d'éclater entre Serbes et Turcs, qui met aux prises des passions de race et de religion, cette guerre est une complication de plus dans toutes les complications de la question orientale; elle laisse l'Europe en présence d'un problème qui à chaque instant peut s'aggraver ou changer de face, et dont toutes les politiques, tous les intérêts occidentaux doivent nécessairement s'émouvoir. C'est l'inconnu, le point obscur et inquiétant pour tout le monde. L'inconnu d'un ordre particulier pour la France, c'est en vérité ce qui se passe depuis quelque temps à Versailles et à Paris, dans le monde parlementaire, dans les relations de tous les pouvoirs, dans les rapports du gouvernement avec les partis, de sorte que nos affaires intérieures ne marchent pas mieux que les affaires générales de l'Europe; elles souffrent du même mal de l'incohérence et de l'incertitude. Sans doute il y a en France, dans la masse du pays, un intime et puissant désir de sécurité qui contient les partis et détourne les crises violentes, comme il y a en Europe un profond besoin de paix qui domine les gouvernemens, enchaîne les mauvaises volontés et limite les conflits. Il n'est pas moins vrai que si ce goût salutaire et une certaine émulation de sagesse règnent un peu partout, il y a aussi le sentiment intime, inquiet des difficultés d'une situation qui se résume pour la France dans une vie intérieure assez disputée, pour l'Europe dans une paix assez précaire; c'est en un mot l'histoire du moment.

Non, en vérité, on ne peut pas dire que tout soit pour le mieux dans nos affaires intérieures, et que nous soyons arrivés à ce calme confiant qui naît du jeu régulier d'institutions accréditées. Ce qui est frappant au contraire, c'est que tout reste indécis et que, si l'on n'y prend garde, on risque de tomber dans une impuissance tourmentée. Quand ce n'est pas une élection imprévue révélant dans le sénat des arrière-pensées de résistance et de lutte, c'est dans la chambre des députés qu'éclatent à tout propos les incohérences de majorité. Quand le ministère n'en est point à se débattre et à compter des voix pour savoir s'il pourra réussir à enlever sa loi sur la collation des grades, il est réduit à conquérir péniblement une loi municipale amoindrie d'avance par des transactions sans netteté, par des manéges parlementaires assez puérils. Quand le conflit ne menace pas d'un côté, il apparaît de l'autre, et en définitive depuis plus de quatre mois que la session des chambres nouvelles est ouverte, qu'a-t-on fait? A quoi est-on arrivé? Le ministère s'est agité, le sénat a louvoyé et attendu, la chambre des députés a multiplié les propositions de fantaisie, les invalidations électorales, les enquêtes qui ont servi à recueillir les commérages d'un arrondissement, et, tout compte fait jusqu'ici, le dernier mot de cette laborieuse session de quatre mois est une situation où il y a quelques illusions de moins, quelques impossibilités ou quelques difficultés de plus. L'unique explication, c'est que depuis le premier moment on n'a cessé de se méprendre, on est allé un peu au hasard, sans direction, sans se rendre un compte assez exact des conditions réelles de ce régime qu'on était appelé à pratiquer.

C'est une question de bon sens et de jugement. Une constitution avait été promulguée, établissant la république comme le régime légal de la France, créant des pouvoirs de diverse nature. La crise d'organisation était passée. Les élections venaient de se faire, elles avaient envoyé une majorité républicaine considérable dans la chambre des députés, une majorité moins accentuée ou, si l'on veut, plus conservatrice au sénat. En réalité, ces deux assemblées, avec des tempéramens différens, étaient destinées à se compléter, à se corriger, en concourant à la même œuvre constitutionnelle. M. le président de la république, fidèle à son rôle, n'avait point hésité à se rendre aux indications du suffrage universel, à former un ministère répondant, par le caractère et les opinions des hommes qui le composaient, à cette situation nouvelle. C'était visiblement un ministère de raison, de conciliation, fait pour rassurer, pour rallier les partisans sincères de la république, sans rompre avec les nécessités de modération inhérentes à tout régime régulier, et d'ailleurs imposées par l'esprit conservateur du sénat aussi bien que par les traditions ou les préférences de M. le président de la république lui-même. Il représentait l'harmonie des pouvoirs dans les limites de la constitution de 1875. Eh bien! dans ces conditions, était-il donc impossible de

s'entendre et de marcher? C'était difficile peut-être, ce n'était point impossible. Il fallait avant tout que le ministère acceptât dans toutes ses conséquences son rôle d'initiative, de direction, et qu'il y eût dans la chambre une majorité ayant le courage d'être sensée, disciplinée, de renoncer à tout ce qui pourrait créer des difficultés incessantes, de subordonner ses fantaisies, ses passions et ses préjugés aux nécessités supérieures de la situation nouvelle. C'était le moyen de faire vivre la république, comme on le dit aujourd'hui, de l'accréditer, de la préserver des conflits, souvent mortels, selon le mot récent de M. le ministre de l'intérieur, ou même des apparences, des menaces de conflits.

Évidemment il y a des hommes qui l'ont compris dès le premier jour. Le ministère lui-même, lorsqu'il présentait son programme au mois de mars, sentait qu'il devait se hâter de préciser et de fixer la politique en faveur de laquelle il demandait l'appui d'une majorité. Dans la chambre, bien des esprits sensés et clairvoyans se sont dit que la première nécessité serait de créer autour d'un ministère rassurant pour la république une force compacte, disciplinée par la raison et par la modération. Ils n'ont pas tardé à voir le danger de cette effervescence de passion ou de fantaisie républicaine qui s'est manifestée, dès le commencement, par toutes sortes de propositions excentriques, par des exubérances radicales, par des invalidations systématiques d'élections, par des exigences puériles ou intéressées vis-à-vis du gouvernement, par une jactance de victorieux. Allons plus loin : même parmi les républicains les plus ardens ou les plus impatiens, les habiles, les tacticiens auraient voulu peut-être retenir cette fougue et mettre un frein à cette intempérance. Ils jugeaient la prudence utile, et ils ont créé à leur usage, pour déguiser la modération dont ils sentaient la nécessité, ce qu'ils ont appelé d'une façon assez baroque la « politique des résultats » ou de « l'opportunisme. » Malheureusement cette situation parlementaire renouvelée par les élections, représentée au pouvoir par un ministère qui est censé s'appuyer sur une majorité républicaine, cette situation n'est point arrivée encore à se coordonner, à prendre un certain équilibre.

Le ministère, quant à lui, existe depuis quatre mois. Il est certainement animé des meilleures intentions, il a pris au sérieux le rôle que les circonstances lui ont donné et il veut le remplir. Né d'une évolution d'opinion favorable à la république, il se croit obligé, même encore aujourd'hui, de sacrifier à la république ou aux républicains des légions de préfets, de sous-préfets et de maires souvent assez innocens de tout ce qui arrive. Dans un intérêt de paix avec les partis dont il recherche l'alliance, il se prête à des transactions qu'il n'approuve pas toujours. Il n'a ménagé ni les concessions ni les négociations, et en définitve qu'a-t-il gagné depuis qu'il est au pouvoir? Il n'est même pas assuré d'échap-

per à une crise soudaine naissant de quelque motion improvisée, et sans le vouloir, par un système de ménagemens dangereux pour son existence, pour l'autorité morale du gouvernement, pour la république elle-même, il finit par se créer une position subordonnée et précaire. Au lieu d'imprimer la direction, il semble trop souvent l'attendre de la mobilité et de l'incohérence des partis. Les républicains de leur côté peuplent la chambre. Ils forment une majorité considérable ou du moins une apparence de majorité. Ils soutiennent le ministère, ils le disent, ils le répètent sans cesse, et en même temps, dès qu'une occasion se présente, ils se hâtent de lui créer des embarras, de l'affaiblir par les concessions qu'ils lui imposent, par l'incertitude du concours qu'ils lui prêtent; ils se divisent au premier appel de quelque proposition excentrique, si bien qu'on en vient à cette condition singulière où le ministère n'est jamais certain d'avoir une majorité pour l'aider à vivre et où la majorité elle-même n'est pas certaine d'exister. C'est là justement la question, c'est la faiblesse de la situation du moment, et après tout c'est la république elle-même qui en souffre le plus. Ce n'était pas la peine de se livrer l'autre jour à tant d'exclamations parce qu'un député, accusé de vouloir déconsidérer la république, prétendait ironiquement qu'il n'avait pas à s'en mêler, que d'autres suffisaient bien. Le fait est que, jusqu'ici du moins, si le ministère n'a pas montré l'esprit d'initiative qui assurerait son autorité, les républicains ont de la peine à s'accoutumer à la discipline par laquelle ils pourraient être une force de gouvernement, sans laquelle ils ne sont qu'une force de dissolution.

Qu'on ne s'y trompe pas, c'est là aujourd'hui la vraie difficulté. On parle sans cesse de la majorité républicaine, de la nécessité pour le gouvernement de s'appuyer sur la majorité républicaine, de vivre avec elle et par elle; mais c'est en vérité répondre à la question par la question. Où est-elle, la majorité républicaine? où commence-t-elle et où finit-elle? comment est-elle composée, et quelle est sa politique? Il n'y a qu'un malheur, cette majorité qui existe par le nombre sans doute, n'est moralement et politiquement qu'une fiction, et tous les élémens discordans agglomérés sous ce nom resteront une force incohérente tant que les partis républicains réellement modérés n'auront pas réussi à se dégager de toute solidarité avec les violens et les fanatiques, tant qu'on se croira obligé de tout sacrifier à ce qu'on appelle l'union des trois ou quatre gauches. La faiblesse du ministère est précisément dans cette équivoque d'une alliance plus apparente que réelle, mais toujours onéreuse, avec des partis qui le compromettent ou qui l'abandonnent selon leur intérêt ou leur passion du moment. Il y a un an, dans la dernière assemblée, M. Buffet croyait avoir besoin des bonapartistes dans l'intérêt conservateur, et il les ménageait pour avoir leur vote; il ne lisait pas les rapports des enquêtes parlementaires sur leurs agitations et leurs

propagandes, et il tournait toute sa passion de combat non-seulement contre les radicaux, mais contre les républicains les plus modérés, à qui il disait fièrement qu'il ne serait jamais avec eux. M. Buffet, sans vouloir rétablir l'empire, préférait les bonapartistes, et il ne voyait pas que, pour conquérir leur vote, il se faisait leur prisonnier, il sacrifiait l'autorité et l'efficacité de sa politique. Le ministère aujourd'hui est un peu dans la même situation vis-à-vis des radicaux; il les ménage parce qu'il croit avoir besoin d'eux dans l'intérêt républicain, parce qu'il voit en eux des alliés républicains, et il a l'air de subir impatiemment l'appui des conservateurs, qui ne lui est pourtant pas toujours inutile. Il ne veut pas trop se brouiller avec les radicaux, et il ne voit pas que, s'il a quelquefois leur vote, il est obligé, lui aussi, de le payer par des concessions qui enchaînent sa liberté, qui affaiblissent l'autorité morale de sa politique. La majorité républicaine d'aujourd'hui est tout aussi fictive et aussi peu sûre que la majorité conservatrice de M. Buffet.

D'où sont venues depuis trois mois et d'où viennent encore tous les jours pour le ministère les difficultés intimes, les impossibilités? Rien n'est plus clair, elles viennent de cet artifice d'une majorité sans cohésion, de ces alliances qu'on se flatte de maintenir par des concessions, et qui échappent à tout instant. Le ministère l'a déjà éprouvé; dans plus d'une circonstance, il n'a été sauvé que par l'appui de ceux qu'il considère comme des adversaires, par un vote opportun des conservateurs; s'il n'avait eu pour se soutenir que ses alliés de tous les groupes républicains, il aurait été plusieurs fois perdu, et récemment encore il a suffi qu'un radical, M. Madier de Montjau, fît une proposition au sujet de l'abrogation du décret de 1852 sur la presse pour que M. le garde des sceaux, pris au dépourvu, subît une sorte d'échec. On veut être une majorité républicaine, on prétend soutenir un gouvernement dans l'intérêt de la république, et l'on ne sait pas même se plier aux conditions les plus simples d'une action suivie et régulière. On ne résiste pas à la tentation de multiplier les discussions irritantes et les incidens inutiles; on éprouve le besoin de tout remettre en doute, d'embarrasser un ministère de toute sorte d'exigences et de prétentions avec lesquelles il est tout au moins réduit à négocier laborieusement. On semble toujours se figurer que la république c'est l'agitation perpétuelle, le déchaînement et la domination de toutes les fantaisies, et le malheur est que les plus modérés, les plus clairvoyans ne se sentent pas toujours la force de prendre l'initiative de la résistance; ils sacrifient à « l'union des gauches! » Ils gémissent peut-être et ils laissent faire. C'est ainsi que renaissent à tout propos des questions qu'on croyait résolues, et que des affaires sans importance réelle deviennent pour le gouvernement des embarras, des ennuis, quelquefois des occasions de complaisances nouvelles et d'hésitations dangereuses.

Assurément on croyait en avoir fini avec l'amnistie, et à la vérité les chambres ont eu la prudence de renier avec éclat le principe d'un acte qui ressemblait à une réhabilitation rétrospective de la plus odieuse guerre civile; mais ne croyez pas qu'on s'en tienne là. L'amnistie est repoussée, aussitôt surviennent les propositions qui, déguisant la faiblesse sous une apparence de conciliation, ont pour objet de suspendre toute poursuite, d'étendre désormais la prescription à un certain nombre d'actes relatifs à la commune, de changer les juridictions. En d'autres termes, pour des cas spéciaux et rares suffisamment prévus et réglés par une lettre récente de M. le président de la république au ministre de la guerre, on soulève les questions les plus graves de législation. On veut avoir l'air de faire quelque chose, et ce n'est pas tout : voici maintenant M. Benjamin Raspail proposant une intervention parlementaire dans les actes de clémence du chef de l'état, la publication, par ordre de la chambre, de toutes les grâces, du nom des condamnés, des graciés, et il faut que M. le garde des sceaux se débatte avec toutes ces fantaisies, qui occupent des commissions, auxquelles le gouvernement se croit tenu de faire l'honneur de discussions en règle, quelquefois de concessions assez inutiles! Les républicains, c'est leur passion ou leur manie, veulent absolument toucher à tout, et M. Gambetta lui-même, malgré sa prétention à devenir un homme de gouvernement, ne peut se défendre de donner une importance démesurée à un simple incident scolaire. Parce que dans un concours pour l'École polytechnique il y a eu une indiscrétion coupable, une divulgation abusive d'un problème de géométrie proposé aux candidats, aussitôt c'est affaire de parlement! il faut une enquête, toujours avec l'intervention de la chambre. La question cléricale est là-dessous, la main des jésuites est partout, c'est elle qui a dérobé le secret; le débat s'anime, la politique s'en mêle, et on finit par échanger des aménités en se disant réciproquement que l'empire était une « pourriture » et que la république est un « fumier! » Voilà certes une discussion utile à propos d'un incident d'examen, et ce qu'il y a de plus grave, c'est que le gouvernement, par excès de scrupule ou pour plaire à la majorité républicaine, s'est laissé imposer, non pas tout à fait une enquête parlementaire, mais une enquête semi-parlementaire avec l'assistance de membres des deux chambres. Là où devaient suffire un simple éclaircissement et une simple assurance du gouvernement, qui ne peut être soupçonné sans doute de vouloir favoriser des fraudes, on a soulevé un débat politique, on s'est plu à livrer des batailles de partis, à mettre en mouvement des passions de majorité, pour arriver à un compromis dont un intérêt public des plus sérieux paie le prix. Et c'est par malheur souvent ainsi, car enfin cette loi qui vient d'être votée, qui a été pendant quelques jours un événement, presque une menace, qui est, elle aussi, un compromis, cette loi

n'est qu'un épisode de plus dans l'histoire des rapports laborieux du ministère et des partis qui dominent dans la chambre des députés.

La question est grave sans doute, elle l'est surtout parce que le plus souvent il s'agit non de l'intérêt municipal et des libertés municipales, mais d'une affaire de parti. Il y a, on le sait bien, deux systèmes éternellement en présence : celui qui attribue au gouvernement le droit de nommer les maires et celui qui laisse aux conseils municipaux le soin d'élire le premier magistrat de la commune. Quel est le meilleur des deux systèmes? Évidemment, si l'on se plaçait à un point de vue supérieur et désintéressé, ce serait le gouvernement qui devrait avoir le droit de nommer les maires; il devrait d'autant plus aujourd'hui garder cette prérogative que les magistrats municipaux ont désormais un rôle assez essentiel dans les mobilisations militaires. Au fond d'ailleurs, la liberté municipale, dont on se fait souvent une arme, est bien moins dans le mode de nomination des maires, que dans l'extension des franchises communales et des attributions des conseils locaux. Malheureusement cette question délicate est depuis longtemps livrée aux passions des partis, qui n'ont eu d'autre souci que de la résoudre tour à tour selon l'inspiration et l'intérêt du moment. L'empire l'a résolue à sa manière. L'assemblée de 1871, dans un accès de libéralisme décentralisateur, l'a résolue à son tour une première fois en limitant la prérogative de l'état au choix des maires dans les villes principales, — et une seconde fois, en 1874, elle l'a résolue dans un sentiment de pénitence, en rendant au gouvernement tous ses droits, en les augmentant même de la faculté de choisir les maires en dehors des conseils municipaux. A quelle solution s'arrêter aujourd'hui, dans les conditions nouvelles créées par la constitution de 1875 et par les élections dernières? Dès le premier jour, le ministère nouveau n'a point hésité à revendiquer pour le gouvernement, non le droit absolu que lui confère la loi de 1874, mais la faculté de nommer les maires tout au moins dans les chefs-lieux de département, d'arrondissement et de canton; d'un autre côté se sont dressés aussitôt dans la chambre les préjugés, les ressentimens provoqués par la loi de réaction de 1874, les engagemens pris dans les élections. Entre le gouvernement et la majorité républicaine représentée par une commission de la chambre, le dissentiment s'est dessiné et aggravé. Pour arriver à une vraie et équitable solution, le mieux eût été sans doute d'attendre une loi complète d'organisation municipale. C'était la première pensée de M. Ricard à son avénement au pouvoir au mois de mars; mais la question, comme toujours, n'a pas tardé à se compliquer, à cesser d'être une affaire simplement municipale pour devenir une affaire politique et même ministérielle. Il ne s'agissait plus désormais de savoir si les maires seraient nommés ou élus, il s'agissait de toute une situation parlementaire, du cabinet, qui, après avoir essuyé plus d'un mé-

compte, se voyait exposé à un échec nouveau et plus grave sous lequel il devait succomber. Or la chute du ministère, c'était une crise dont nul ne pouvait prévoir l'issue, dont l'opinion républicaine plus avancée avait dans tous les cas peu de chances de profiter.

Qu'a-t-on fait alors? On s'est prudemment arrêté au seuil d'un conflit possible, on a eu recours à l'éternel expédient du provisoire. La commission municipale s'est ingéniée à résoudre le problème de désintéresser à demi les républicains par l'abrogation de la loi de 1874, de donner satisfaction au gouvernement en lui laissant le droit de nommer pour le moment les maires dans les cantons comme dans les chefs-lieux d'arrondissement, de département, et de sauver l'honneur du principe en ajournant la solution définitive à la loi générale sur les municipalités. C'est de la diplomatie parlementaire perfectionnée. La difficulté était toujours cependant de rallier à une combinaison de circonstance, presque de miséricorde, la majorité républicaine, qui s'est si vivement prononcée jusqu'ici pour l'élection des maires, et c'est le rapporteur de la commission, M. Jules Ferry, qui s'est chargé de présenter le protocole. Le ministre de l'intérieur, M. de Marcère, lui est venu en aide avec le dévoûment modeste et résolu d'un homme qui croyait se jeter tête baissée dans le gouffre pour le cabinet. La majorité s'est laissé convaincre, et si elle a cédé, ce n'est pas cependant sans combat et sans résistance. M. Gambetta a brûlé sa poudre pour les dissidens, il a été le commandant en chef de la retraite. Il aurait peut-être bien voulu, lui aussi, suivre le gros de l'armée et se rendre à la nécessité : il a craint sans doute d'étonner un peu trop son parti par la facilité de ses évolutions, et il a montré une fois de plus comment un homme d'esprit et de ressources peut réussir à n'être ni avec ses amis de cœur, les exaltés, ni avec ses amis de raison, les modérés. Il n'a peut-être pas fait une brillante campagne, et, ce qu'il y a de plus curieux, c'est qu'on l'a battu avec ses propres armes, en lui opposant la « politique des résultats » dont il est l'inventeur. La loi a donc été votée telle qu'elle avait été présentée, non toutefois sans un supplément où l'esprit de parti a obtenu une dernière revanche, et qui fait payer au pays le prix de toutes ces transactions en lui infligeant l'agitation inutile de prochaines élections générales des municipalités. Le ministère a consenti à recevoir le supplément qu'il ne demandait pas, et en définitive il a triomphé. C'est ce qu'il y a de mieux, c'est le « résultat » satisfaisant. Malheureusement un autre « résultat » de cette discussion, c'est d'avoir mis à nu les incompatibilités, les divisions de cette majorité républicaine qui croit pouvoir soutenir un gouvernement comme on fait de l'opposition.

Supposez cependant qu'au milieu des crises intimes dont cette loi municipale a été l'occasion, au spectacle des difficultés qu'éprouvait le

ministère, des résistances décousues que semblait opposer la chambre, M. le président de la république ait demandé un jour ou l'autre à ses conseillers s'ils avaient définitivement une majorité; supposez qu'allant un peu plus loin, il ait demandé si on voulait lui rendre le gouvernement impossible, le placer dans l'alternative d'accepter un autre ministère qu'il ne subirait pas ou de recourir à une dissolution; supposez que quelque chose de semblable se soit passé, est-ce que M. le président de la république n'aurait pas été dans la vérité et dans son droit? Si les politiques qui sont dans la chambre ont un peu de prévoyance, ils profiteront de ce qui vient d'arriver, et après avoir rallié une majorité à un expédient qui n'a de valeur que par les circonstances qui l'ont rendu nécessaire, ils s'efforceront de la maintenir, de l'organiser. C'est dans des momens comme ceux-ci que des hommes tels que M. Casimir Perier laissent un vide profond en disparaissant par une mort qu'on peut bien appeler prématurée. M. Casimir Perier n'avait pas plus de soixante-cinq ans. Il avait plus que bien d'autres contribué à l'établissement de la république, et il l'avait fait par raison, par patriotisme, sans préoccupation de parti, parce qu'il voyait que le régime auquel il eût voué ses préférences était aujourd'hui impossible. Il portait aux institutions nouvelles, qu'il avait adoptées sans illusion comme sans arrière-pensée, l'autorité d'un nom qui est resté un symbole d'ordre en France, la modération d'un esprit éclairé, l'éclat et la force d'une position considérable, l'expérience d'un homme qui avait passé par toutes les affaires de la diplomatie et des finances. Nul mieux que lui ne pouvait être un conseiller prudent et indépendant pour le régime nouveau. On était bien sûr qu'en acceptant la république M. Casimir Perier n'avait entendu livrer ni l'ordre et la sécurité de la France au dedans ni son honneur au dehors; il avait voulu mettre fin à des incertitudes dangereuses pour tourner tous ses efforts vers cette réorganisation nationale qui est restée le dernier désir de son âme patriotique, et c'est ce qui fait de sa mort un deuil pour le pays comme pour ses amis, après une vie noblement employée au service public.

Les démêlés intérieurs, les agitations de couloirs parlementaires, les crises de majorité pâlissent devant la lutte qui vient de s'ouvrir, qui a déjà ensanglanté l'Orient et qui laisse pour le moment l'Europe dans une expectative inquiète. A vrai dire, la guerre commence à peine, elle n'en est qu'à ses premiers épisodes.

En réalité, une seule chose est certaine jusqu'ici. Les hostilités entre les Serbes et les Turcs se sont ouvertes aux premiers jours de ce mois. Le Montenegro de son côté est entré également dans la lutte comme allié de la Serbie. L'action militaire paraît s'être engagée vivement sur la frontière; les engagemens sanglans se sont succédé du côté de Widdin et du Danube en même temps que sur la Drina, dans la vallée de

la Morawa. Quel est le résultat de ces premiers combats? C'est ici vraiment que l'obscurité commence. Tour à tour, selon l'origine des dépêches, ce sont les Serbes qui sont victorieux ou les Turcs qui gardent l'avantage. Il semble cependant assez clair qu'après avoir franchi la frontière, après un mouvement offensif en plein territoire ottoman, les Serbes ont été obligés de reculer un peu sur tous les points. Leurs armes ont essuyé visiblement des échecs au lendemain de quelques succès plus bruyans que décisifs. Le général Tchernaïef, qui s'était le plus avancé, ne paraît pas être dans une position plus brillante que le général Zach, qui a été battu, et que le chef militaire qui commande vers Widdin. Les Serbes, favorisés par la diversion des Monténégrins et par les mouvemens qui semblent se développer dans la Bulgarie comme en Bosnie, réussiront-ils à relever leur fortune? Les Turcs, dont les forces semblent augmenter, vont-ils au contraire s'avancer dans la Serbie? C'est l'affaire de la guerre. Le jour où la question semblerait à demi tranchée par quelque événement militaire décisif, il est probable que l'Europe reprendrait un rôle de médiation qui pourrait être alors utile et efficace. Elle rentrerait en scène avec un esprit de paix qui, depuis quelques jours, s'affirme de plus en plus, qui a certainement inspiré et dominé l'empereur Alexandre II et l'empereur d'Autriche dans l'entrevue qui vient de les réunir à Reichstadt. La politique de l'Europe, à l'heure présente, se résume dans l'intention de localiser la guerre, de s'en tenir au principe de non-intervention, et au moment voulu de ne rien faire que par le concert de toutes les puissances intéressées à la pacification de l'Orient. Que M. Louis Blanc ait éprouvé hier le désir d'interroger à Versailles M. le ministre des affaires étrangères sur la politique de la France, et de lui demander des communications de documens diplomatiques, c'est sans doute une curiosité fort naturelle; que M. le duc Decazes n'ait pas pu satisfaire entièrement la curiosité de M. Louis Blanc, et qu'il n'ait pas cru pouvoir promettre des communications prématurées, c'est encore plus simple. M. le ministre des affaires étrangères a pu du moins assurer qu'entre les puissances européennes l'accord est complet, et c'est la meilleure garantie que l'incendie de l'Orient ne gagnera pas l'Occident.

Des guerres, malgré toutes les déclamations humanitaires et pacifiques, il y a toujours des guerres, et de nouveaux conflits éclatent avant que le souvenir de luttes bien autrement tragiques soit effacé. Il y a six ans à peine qu'une de ces luttes venait de se dénouer parmi nous : la France est encore occupée à guérir ses blessures au milieu de tout ce qui lui rappelle l'effroyable épreuve dont elle a été la victime. Elle n'en a pas fini et elle n'en finira pas de sitôt avec cette fatale crise de 1870; elle en subit les conséquences dans sa politique, dans toute sa situation, elle en voit encore la trace dans des ruines, et plus

d'une fois, sous toutes les formes, on lui a raconté ce qu'elle a souffert. Le bénéfice du temps, c'est d'enlever en quelque sorte ce cruel sujet aux contradictions passionnées qui le dénaturent pour le livrer à l'impartialité de l'histoire. De là l'intérêt des œuvres sérieuses, préparées avec maturité, écrites par des hommes qui s'efforcent avant tout de rassembler des faits, de retracer à la lumière de documens authentiques la marche des choses, de classer et de coordonner ces campagnes diverses dans une seule campagne, ces épisodes multiples dont le plus dramatique est encore le siége de Paris. Les Allemands, eux aussi, écrivent cette histoire, et la dernière livraison du vaste travail que poursuit l'état-major de Berlin sur la *Guerre de 1870-1871* arrive justement à l'investissement de Paris. C'est la suite, jour par jour, des opérations allemandes, c'est l'impression du camp allemand à côté de cet autre récit où un chef militaire français, M. le général Ducrot, raconte à son tour, avec autant d'autorité que d'animation, la *Défense de Paris*. L'état-major de Berlin n'en est encore qu'à l'investissement, aux premières affaires autour de Paris, au combat de Châtillon, à tous les préliminaires de ce gigantesque blocus. Le général Ducrot a déjà raconté, dans la première partie de son travail, Châtillon, La Malmaison, et, dans le second volume qu'il publie aujourd'hui, il dépasse Villiers et Champigny. Les deux récits se rencontrent, ils se compléteront et s'éclaireront mutuellement. Certes, nul mieux que l'ancien commandant en chef de la deuxième armée, de l'armée de Champigny, ne pouvait exposer les conditions, les péripéties de cette « défense, » à laquelle un officier du génie prussien a rendu cet hommage qu'elle avait été « remarquable par la puissance, par la multiplication des moyens employés, » qu'elle pouvait être « mise en parallèle avec les défenses les plus mémorables dont parle l'histoire. » Le général Ducrot, après avoir été au premier rang un des acteurs intrépides de cette campagne de cinq mois, en est l'historien exact, substantiel et émouvant.

Paris est tombé, dira-t-on toujours. Eh! sans doute il n'a pas pu être sauvé de la catastrophe, et, quoiqu'il soit tombé, les Allemands sont plus justes que bien des Français, puisqu'ils conviennent qu'avec la défense telle qu'elle était, « Paris ne pouvait être vaincu que par la famine! » Bienheureux encore si c'eût été la dernière défaite de Paris, si de vulgaires et sinistres aventuriers n'eussent profité de son infortune pour essayer de ternir un siége dont des livres comme celui du général Ducrot relèvent justement l'honneur!

CH. DE MAZADE.

ESSAIS ET NOTICES.

LES SOUVENIRS D'UN LETTRÉ.

Fragmens et Correspondance de Viguier, Paris 1875; Hachette.

Si Sainte-Beuve vivait encore, il accueillerait ce volume avec l'intérêt que lui inspiraient toujours les œuvres délicates. Il avait le plus grand souci de ce qui pouvait conserver à notre littérature son caractère de spirituelle élégance, à notre critique ses traditions de mesure et de bon goût. Il comprenait et il admirait la force, mais à la condition qu'on ne la fît pas dégénérer en brutalité. D'une main légère, il a donné plus d'une leçon aux écrivains violens et aux critiques qui ne sentent pas le prix des nuances. Si quelques-uns de ceux qui parlent le plus haut et avec le plus d'arrogance savaient ce que Sainte-Beuve disait d'eux dans l'intimité, ils ne perdraient assurément rien de leur bonne opinion d'eux-mêmes, mais ils retrancheraient peut-être quelque chose du bien qu'ils pensent de lui.

Aimant par-dessus tout les esprits délicats, Sainte-Beuve avait naturellement du goût pour un lettré tel que Viguier, qu'il avait du reste connu jeune et auquel il consacra en 1867 une bienveillante notice biographique. Il regrettait alors qu'un homme si savant et si ingénieux, que ses contemporains de la première École normale, les Cousin, les Augustin Thierry, les Patin, les Guigniaut, estimaient et comptaient comme un esprit fin et original, ne laissât derrière lui qu'une trace imparfaite, qu'un souvenir inférieur à son mérite, faute d'avoir su concentrer ses efforts sur quelques points et fixer sa pensée dans une œuvre durable. Il indiquait en même temps le seul moyen qui restât d'honorer ainsi qu'il convenait une mémoire digne de vivre. « Quelque jeune ami, écrivait-il, devrait se donner pour tâche pieuse de recueillir dans ses divers écrits, et aussi dans les lettres pleines d'effusion et nourries de détails qu'il adressait à ses amis de France durant ses voyages d'Allemagne et d'Italie, des extraits, des pensées, des jugemens, de quoi rappeler et fixer dans la mémoire quelques traits au moins de la physionomie de cet homme excellent, dont les qualités morales et la candeur égalaient la haute intelligence. Ce serait une urne modeste, mais qui renfermerait de précieuses reliques (1). »

Le vœu de Sainte-Beuve vient d'être exaucé. Le fils du meilleur ami de Viguier, le compagnon fidèle des dernières années de sa vie, M. Jules

(1) *Nouveaux Lundis*, t. XI.

Gaillard, élevé par lui dans l'amour des belles-lettres et de la philosophie, réunit en un volume tout ce qu'il a pu recueillir des écrits dispersés d'un maître auquel il doit tant. C'est d'abord une courte et élégante dissertation sur les *Principes du goût*, qui fut autrefois une thèse de doctorat, dans un temps où les thèses n'étaient guère que des compositions de style, bien différentes des travaux patiens et considérables qu'on exige aujourd'hui avec raison des futurs docteurs. Dans cet écrit de quelques pages, le jeune professeur de vingt-deux ans, qui venait de sortir de l'École normale, fait déjà preuve de la liberté d'esprit qu'il apportera plus tard dans les études les plus diverses. Il n'abandonne rien de l'éducation classique qu'il a reçue, mais il ne croit pas à la conformité du goût français avec le goût des anciens; il saisit plus de différences que ses maîtres ne lui en indiquaient entre la poésie des Grecs et la nôtre. On s'aperçoit tout de suite qu'il n'étudie plus l'antiquité à la manière de Laharpe; s'il fallait le rattacher à une école de critique, on trouverait plus d'une analogie entre ses idées et les libres vues de Diderot et de Mme de Staël.

Il ne semble pas douteux que le livre de l'*Allemagne*, si riche d'idées, n'ait beaucoup influé sur la direction ultérieure des études de Viguier. Il secoue résolûment tous les préjugés français : avant *le Globe*, il pense et il sent comme *le Globe* pensera et sentira tout à l'heure, il ouvre l'oreille aux bruits qui arrivent de l'étranger; il regarde au-delà de nos frontières pour y découvrir les symptômes d'une activité littéraire dont le contre-coup rajeunira et aiguillonnera la nôtre. Désormais l'originalité de Viguier, parmi ses contemporains, sera d'allier une érudition classique de bon aloi à la connaissance des langues et des littératures étrangères. Cette égale aptitude à comprendre les anciens et les modernes deviendra le trait distinctif de son esprit. En même temps qu'il travaille avec Cousin à la célèbre traduction de Platon, il traduit en entier le *Manuel de l'histoire de la philosophie* de Tennemann. L'Italie aussi l'attire, et l'Espagne, et l'Angleterre! Il passait sans efforts d'un texte de Sophocle à un texte de Calderon ou de Shakspeare. On a vu dans sa vieillesse cet ancien maître de conférences de grec à l'École normale, donner ses soins au texte italien de l'édition de Dante, illustrée par Doré, y ajouter des notes, et, d'accord avec Fiorentino lui-même, perfectionner une traduction déjà excellente.

Sa curiosité toujours active se porta particulièrement sur quelques problèmes difficiles de littérature comparée. Il faisait le plus grand cas des écrivains étrangers, mais à la condition qu'on ne leur sacrifiât pas nos gloires. Voltaire encourut toute sa colère pour avoir attribué à Calderon l'idée première de l'*Héraclius* de Corneille. Avec une vivacité juvénile, Viguier défendit l'originalité de l'écrivain français, prouva par des rapprochemens de textes et de dates que la tragédie française était antérieure à la pièce espagnole et que, s'il y avait eu quelque part imitation,

l'imitation venait de l'Espagne, non de la France. Le mémoire qu'il publia à cette occasion, qui fut imprimé à Rouen en 1846, qui était devenu fort rare et que M. Jules Gaillard a eu raison de rééditer, donne l'idée la plus exacte de ce que fut, au meilleur temps, la conversation abondante et aventureuse de Viguier. C'est moins écrit que parlé; on croit l'entendre éparpiller ses idées un peu au hasard, ouvrir des parenthèses en oubliant de les fermer, arriver à des conclusions très nettes et très précises à travers mille détours, s'égarer sans se perdre et n'atteindre son but qu'après avoir battu tous les buissons. Ne lui demandez pas de vous conduire où il veut vous mener par le chemin le plus court: l'abondance de ses idées l'obsède; il les conçoit toutes à la fois et ne s'arrête qu'après les avoir toutes exprimées.

Ne lui demandez pas non plus de procéder avec ordre. Il n'en eut jamais, même dans sa bibliothèque. On raconte qu'il entassait ses livres pêle-mêle dans des armoires ou sur le plancher de son cabinet; quand il avait besoin de les chercher, il ne les retrouvait plus. Il lui arrivait même souvent de savoir qu'il possédait un ouvrage, d'en avoir besoin, de ne pouvoir le découvrir au milieu du fouillis dont il était entouré et d'être obligé d'en racheter un exemplaire. Les livres n'étaient pour lui que des instrumens de travail; il ne comprenait ni le luxe des belles reliures, ni le mérite des éditions rares. Il faillit un jour se brouiller avec Cousin pour avoir laissé tomber et écorné un volume que son ami lui avait prêté, en le lui recommandant avec la sollicitude d'un bibliomane. Après cette aventure, Cousin consentit encore à le recevoir, en raison de leur vieille amitié, mais ne lui confia plus un seul ouvrage de sa bibliothèque.

Viguier était le plus doux et le meilleur des hommes; mais il ne fallait pas qu'on touchât à ses dieux. Si on froissait une de ses admirations, il entrait dans de soudaines colères, les plus amusantes et les plus difficiles à calmer du monde. Après 1848, quelqu'un qui se serait permis de parler devant lui avec peu de respect du roi Louis-Philippe, se serait attiré de sa part une foudroyante réplique. Au milieu d'un de ses accès de fureur, une dame qui le connaissait bien l'appela un jour « un mouton enragé. » Enragé, il l'était en effet, pour ce qu'il croyait la vérité contre l'erreur. Après avoir surpris Voltaire en flagrant délit de mensonge à l'égard de Corneille, il ne lui laisse plus aucun répit, il le poursuit l'épée à la main, le force à confesser ses torts et ne l'abandonne qu'après l'avoir convaincu de mauvaise foi non-seulement dans la question d'*Héraclius*, mais dans ses jugemens sur le *Cid* et sur *Rodogune*. Viguier avait raison contre Voltaire; cependant il aurait pu avoir raison avec moins de prolixité et d'emportement.

Cette passion n'excluait pas la subtilité. Viguier était un bel esprit dans toute la force du terme. Il aimait à raffiner sur les idées et sur les effets de style. Quand il traduisait un texte ancien ou étranger, il ne se

contentait pas du sens le plus simple; il supposait volontiers quelque intention secrète ou délicate de l'auteur. Il subtilisait même avec tant de naïveté et il éprouvait une telle joie à découvrir des finesses de langage qui avaient échappé à tout le monde avant lui, qu'on se serait fait scrupule de le contredire. On a rarement mêlé plus de candeur à plus de raffinemens. La candeur venait de la pureté de l'âme, la subtilité de la finesse de l'esprit.

L'ami et l'ancien collaborateur de Cousin garda jusqu'au bout une vive curiosité pour les questions philosophiques et religieuses. La *Vie de Jésus* de M. Renan, les *Origines du christianisme* de M. Havet, provoquent de sa part des notes, des observations, des lettres, où se mêle à un sentiment d'estime et de sympathie très sincère le besoin de nombreuses réserves. Il accorde volontiers à la libre pensée toute la liberté qu'elle demande; mais il ne la suit pas dans la lutte qu'elle prétend engager contre les croyances religieuses. Le croyant qui, en vertu des instincts mystérieux de son âme, s'abandonne à la foi sans réflexion ne lui paraît pas tenir dans l'histoire de l'humanité une place moins importante et moins nécessaire que le philosophe qui cherche et qui doute. Tous deux présentent des aspects divers, mais permanens et indestructibles de la nature humaine. On ne réussira pas plus à étouffer le besoin de chercher et de savoir que le besoin de croire. Il ne convient donc pas d'opposer l'une à l'autre des tendances inévitables qui dureront autant que l'homme lui-même; l'œuvre la plus philosophique et la plus vraie consisterait, suivant lui, à concilier pacifiquement ces élémens contraires en montrant qu'ils rentrent dans l'ordre des conditions de vie faites à l'humanité, qu'il ne serait pas plus raisonnable de se révolter contre l'un ou contre l'autre que contre des réalités invincibles.

On lit dans une note adressée à M. Victor Le Clerc pour être remise à M. Renan des phrases significatives qui résument sur ce point toute la pensée de Viguier : « Un même préjugé domine Strauss aussi bien que les dogmatiques et la plupart des demi-croyans, celui de supposer la réflexion, avec ses négations inévitables, capable de retrancher du monde l'élément religieux tendant au surnaturel, la foi, l'amour mystique, les espérances et les craintes du moi personnel, le besoin de l'autorité, l'ascendant féminin, l'instinct de la prière, les nécessités de l'éducation, des associations populaires, des consécrations dans la vie et dans la mort... Ce qu'il faut admettre simultanément, c'est que la réflexion, de sa nature solitaire, individuelle, intermittente, est négative et en dehors de la religion, tandis que toutes les autres forces de l'âme sont affirmatives des hypothèses et des inductions religieuses. Théoriquement, c'est la loi immanente de l'humanité, la contradiction dans l'une de ses formes les plus élevées. Ce sont deux fatalités, deux empires bien inégaux dans l'ordre réel; il ne s'agit que de reconnaître l'antinomie et de la montrer vivante dans les faits. »

Dans une lettre écrite à M. Havet, au milieu des témoignages les plus flatteurs de son approbation, Viguier ne peut s'empêcher de protester contre une phrase des *Origines du christianisme* qui semble insinuer, sous forme d'hypothèse, qu'un temps viendra où l'histoire des religions en général, et à plus forte raison celle d'une religion particulière, ne sera que l'étude d'un accident perdu en quelque sorte dans la suite de la vie du genre humain. « C'est suivant moi, dit-il, un grave contre-sens de la science incrédule, de se regarder comme militante en face des nations, et c'est à quoi elle ne manque jamais, tant qu'elle ne considère pas comme subsistante et nécessaire à toujours dans ce monde la dualité d'une pensée qui dans son domaine nie tout ce qu'elle a le droit de nier, et d'une sensibilité qui voudra toujours affirmer ce qu'il lui faut, ce qu'elle veut... Le phénomène le plus éclatant et qui ne cesse de me démontrer combien est impérissable la vie des églises, au lieu de n'être qu'un accident perdu dans la suite de la vie du genre humain, c'est de voir précisément, surtout chez les races protestantes, la critique et la philosophie passer et repasser sans cesse sur les traditions et les dogmes, exténuer les données mystiques jusqu'à les faire disparaître toutes, à ce qu'il semble, et pourtant le christianisme conserver et raviver toujours son nom, ses habitudes, son esprit, son zèle, son langage plus ou moins littéralement interprété. Qu'importe qu'on soit manichéen, arien, unitaire, adversaire du miracle! Quand il semble ne rester plus rien d'un système chrétien et de l'Évangile, il en reste toujours assez pour constituer et soutenir une église, une prière, une piété publique et privée variable selon les âges, les conditions de la vie et ses vicissitudes. »

La correspondance de Viguier, malheureusement trop rare, abonde ainsi en vues originales, où dominent surtout le sentiment des nuances délicates et le désir de se défendre des opinions extrêmes. Parmi les lettres les plus intéressantes qu'il ait écrites, il faut citer en première ligne, comme l'avait deviné Sainte-Beuve, celles qui sont datées d'Allemagne. Toute cette partie de la correspondance appartient à l'époque la plus remarquable de l'existence de Viguier. La curiosité de l'esprit, qui avait été l'inspiration principale de sa vie, qui l'avait même empêché de fixer sa pensée dans quelque œuvre durable en l'attirant sans cesse vers des études nouvelles, l'entraîna sur le tard dans une entreprise qu'on n'aurait guère attendue d'un homme de soixante ans. Mis à la retraite sur sa demande, inspecteur-général honoraire de l'Université, désormais libre de son temps, jouissant d'une fortune indépendante et sans charges de famille, il s'avisa en 1852 de retourner en Allemagne, où trente années auparavant il avait vu Wolf et Goethe, de se refaire étudiant et de s'asseoir sur les bancs des universités pour se familiariser avec toutes les richesses de l'idiome germanique. Il lisait les livres des Allemands; il voulut parler leur langue et causer avec eux, chez eux.

Le voilà donc à Heidelberg vers le milieu de novembre. Il admire cet aimable pays, les bords du Neckar et le vieux château en ruines; mais c'est aux cours de l'université qu'il passe le meilleur de son temps. Il entend jusqu'à sept leçons par jour : leçons de philologie, de jurisprudence, d'histoire, de psychologie, d'esthétique. Il suit avec assiduité l'enseignement philosophique de Fischer, il va visiter l'historien Schlosser, le jurisconsulte Mittermaier. La journée semble trop courte pour tout ce qu'il veut y entasser de provisions et d'acquisitions. Il ne manie pas encore avec aisance le difficile idiome, mais il comprend la plus grande partie de ce qui se dit; il y a même des cours, celui de Fischer par exemple, où il ne perd pas une syllabe. La joie d'apprendre, d'augmenter son bagage philologique, littéraire, philosophique, perce dans toutes ses lettres de cette époque : joie innocente et touchante qui doit rendre la mémoire de Viguier chère et respectable pour tous les amis des lettres. Ce savant, ce lettré, ne laisse que des œuvres imparfaites, inférieures à son mérite; mais sa vie même est une œuvre, un généreux et fécond exemple. Qu'une curiosité aussi désintéressée et aussi pure que la sienne se généralise en France parmi les gens de loisir, n'apprendrons-nous pas alors à connaître les étrangers aussi bien qu'ils nous connaissent, à sortir de nos horizons étroits et de notre perpétuelle contemplation de nous-mêmes?

D'Heidelberg, l'étudiant de quarantième année nous entraîne à Munich, puis à Vienne, toujours lisant, ouvrant toujours l'oreille pour recueillir des idées et des sons. L'année 1853 se passe ainsi. L'année suivante le conduit en Italie par Venise; là, plus de trace de fatigue ni d'efforts, la métaphysique ne l'assiége plus, et la douce langue italienne, dès longtemps familière à ses lèvres, n'exige de lui aucune tension d'esprit. Il se sent même si à l'aise et si parfaitement chez lui, qu'il se propose de traduire de vive voix en italien, pour un habitant de Venise qui ne sait pas l'allemand, un commentaire germanique de la *Divine Comédie.* A Milan, il explique deux inscriptions grecques au conservateur du Musée: à Chieri, il redevient, pour un jour, inspecteur-général en visitant, sur la demande d'un magistrat, les nouvelles salles d'asile et les écoles primaires. A Bologne, il s'entretient en italien avec l'abbé Döllinger, de Munich, — à Rome, avec le professeur de belles-lettres de la *Sapienza,* non sans se douter qu'il touche ainsi aux deux pôles opposés du monde catholique.

En lisant ces aimables souvenirs de voyages et d'études, je me suis pris à regretter plus d'une fois que Viguier n'ait pas occupé, pendant quelques années, une chaire de littérature étrangère au Collége de France ou à la Sorbonne. Sa curiosité, toujours en mouvement, ne lui aurait guère permis d'y exposer un enseignement suivi et régulier; mais que d'idées piquantes et ingénieuses il aurait semées devant ses auditeurs, que de rapprochemens inattendus seraient sortis de l'excitation

qu'eût donnée à sa mémoire la vivacité nécessaire de la parole publique! Il suffisait du moindre choc pour animer son esprit, pour en faire jaillir des étincelles. Ces leçons, qu'il aurait dû prononcer en présence d'un grand public, il ne les a faites, hélas! que devant quelques amis presque tous disparus à leur tour. C'est ainsi que le meilleur de lui-même s'est évaporé en causeries brillantes, en discussions pleines de feu, où il tenait hardiment tête à ses plus illustres contemporains : à Cousin, à Villemain, à Patin. Eux seuls auraient pu nous dire ce que valait ce délicat esprit : ils ont vu couler goutte à goutte le liquide précieux renfermé dans le vase; il ne nous en reste plus que le parfum. C'est assez pour nous faire regretter tout ce que nous avons perdu. A. MÉZIÈRES.

DES RAPPORTS DE L'ARCHÉOLOGIE ET DE L'HISTOIRE.

Mémoires d'archéologie, d'épigraphie et d'histoire, par M. George Perrot, membre de l'Institut. Paris 1875.

Beaucoup d'esprits cultivés soupçonnent encore fort peu les services que l'archéologie doit rendre à l'histoire. Un des plus sérieux mérites du livre que M. Perrot vient de former de travaux publiés à différentes époques est de montrer ce que doit être la science des monumens, de la mettre à la place qui lui convient dans l'ensemble des études morales, et par là même d'en faire voir toute la dignité. Si l'archéologie n'était que l'examen de curiosités secondaires, à peine pourrait-on réclamer pour elle l'indulgence qui est due à d'ingénieuses distractions. Il s'en faut qu'il en soit ainsi. Dans la vaste enquête qui fait l'objet de l'histoire, elle veut découvrir ce que nous apprennent du passé les œuvres matérielles que ce passé nous a laissées. Aux représentations figurées, aux peintures, aux bas-reliefs, aux médailles, aux ruines des édifices, elle demande ce que l'historien recherche lui-même quand il consulte des documens écrits : la connaissance de faits nouveaux, l'intelligence des formes diverses de l'esprit selon les peuples et selon les temps.

Dès que nous voulons nous occuper des anciens, les faits nous manquent de tous les côtés. Dans cette pénurie de notions précises, l'archéologie fournit tous les jours un grand nombre de données nouvelles et certaines. — Le chapitre IV de ce volume traite de l'influence que l'art de l'Asie-Mineure a exercée sur l'art grec jusqu'au IVe siècle avant notre ère; il résume une foule d'observations de détail que l'auteur a étudiées dans ses mémoires sur le bas-relief de Nymphi (chapitre II), sur un bronze d'Asie-Mineure (chapitre III), et surtout dans le grand ouvrage où il raconte sa mission de Galatie. La question est de celles qu'il est impossible de traiter, si on se borne aux témoignages des écrivains de l'antiquité. Il

s'agit de savoir si les civilisations de l'Égypte et de l'Assyrie, antérieures de tant de siècles à ces Hellènes que les prêtres de Thèbes, au temps des guerres médiques, appelaient des enfans, ont appris aux Grecs l'architecture, la statuaire, les principes de l'industrie. Étudiez les monumens de l'Asie-Mineure, des pays qui ont pu révéler Ninive et Babylone aux villes d'Ionie; classez-les selon l'ordre des temps, marquez-en la distribution géographique, comparez-les aux plus anciennes œuvres grecques; d'une suite de faits précis résulte une doctrine. La Grèce a pris de l'Assyrie les procédés techniques que l'Égypte avait donnés à l'Asie. Sous l'influence de ces empires s'est formée la civilisation gréco-lydienne, qui a été le berceau de l'art grec; mais l'hellénisme, si fort aidé qu'il ait pu être par le progrès de tant de générations, n'a trouvé qu'en lui-même le sentiment du beau. Tout ce qui est accessoire, il l'a emprunté; ce qui est important, ce qui est devenu divin sous l'influence de son génie, il ne l'a dû à personne. Ainsi un travail tout d'érudition, de comparaisons matérielles entre des objets souvent en apparence insignifians, presque toujours grossiers, des recherches qui paraîtraient fastidieuses à beaucoup de lettrés, ont pour résultat une découverte dont la haute valeur n'échappe à aucun historien.

Le chapitre VII explique quelques inscriptions grecques des côtes de la Mer-Noire, dédicaces aux dieux, hommages aux magistrats, souvenirs de piété filiale à l'égard de parens morts. Ces textes sont très simples : qu'on y regarde de près, ils nous permettent de retrouver l'administration municipale, l'organisation politique, la hiérarchie religieuse de cette partie de l'empire au IIe et au IIIe siècle de notre ère. L'auteur va plus loin : par l'étude de ces seuls marbres, il montre très bien la part d'autonomie laissée aux vaincus, l'autorité propre aux représentans du pouvoir central, plus tard la disparition de toute indépendance, le pouvoir des gouverneurs amoindri, dès lors plus exigeant, presque mesquin, le malaise et la pauvreté des sujets, la tyrannie des maîtres, la faiblesse de tous. C'est un lieu-commun pour les personnes quelque peu au fait de ces questions que l'histoire de l'administration antique doit être demandée aujourd'hui à l'épigraphie. Cette conviction, M. Perrot l'impose aux esprits qui sont le moins bien préparés à l'admettre. Les inscriptions sont les chartes des deux grandes civilisations classiques, elles en constituent les archives; elles nous permettent de saisir sur le fait et dans la vérité de la vie le mécanisme de toutes ces fonctions, que la race hellénique varia à l'infini, cette harmonie du monde romain, que les vaincus admiraient à l'égal des vainqueurs, et dont nul cependant ne nous a donné les détails.

Si nombreux que soient les faits nouveaux que l'archéologie fait connaître, elle est surtout d'un secours précieux quand il s'agit de retrouver le caractère des générations disparues. Elle a d'abord à cet égard un mérite que nul ne conteste : seule elle nous révèle les transformations

qu'a subies le sentiment du beau. Prétendre connaître un peuple et se passer de savoir comment il a compris l'idéal des formes, l'expression de la pensée, par la reproduction de la figure vivante et de la nature, serait aussi peu réfléchi que supprimer de l'histoire les idées morales et les religions. Si l'étude de l'art n'est pas, comme l'a voulu l'école d'Ottfried Müller, toute l'archéologie, elle en est du moins une des parties les plus attrayantes et peut-être la plus noble de toutes. Nous trouvons naturellement dans ce volume beaucoup de pages qui sont consacrées à des œuvres dont le principal mérite est d'être belles. Tels sont les mémoires sur les peintures de la maison de Livie. Croit-on qu'il soit indifférent à l'historien de savoir comment les Romains, aux débuts de l'empire, comprenaient la grande décoration, comment ils traitaient à la fresque ces sujets que la Grèce avait inventés au temps de Polygnote, qui avaient charmé ensuite le monde hellénique tout entier pour venir enfin de la Campanie sur le Palatin? L'auteur s'arrête devant ces tableaux; il les compare aux vases peints du IVe siècle avant notre ère, aux images que nous conserve Pompéi. De telles études n'invitent pas seulement à des analyses charmantes; elles sont d'une sérieuse instruction. Ce qui passionne ici le savant, c'est de découvrir les rapports de la peinture d'une époque et de l'esprit général de ce temps, de montrer avec netteté ces rapports à un moment précis de l'histoire, de faire dans la critique la part de l'absolu et du relatif, de marquer ce qui est de l'art de tous les temps, ce qui n'appartient qu'au génie particulier d'un peuple et même de quelques hommes dans ce peuple.

Ces chapitres nous amènent à des observations plus délicates. Parmi les objets que nous a laissés l'antiquité ceux-là mêmes qui n'ont pour l'artiste aucune valeur gardent encore le privilége de nous faire comprendre par les yeux, de nous faire voir ce qu'était la vie matérielle du passé. S'habituer, à force de connaître les formes, les lignes, les couleurs, les types, les costumes, les habitations, les ornemens que les anciens ont préférés, à faire revivre cet ensemble, à placer dans un tableau vrai les faits que raconte l'histoire, à ne pas séparer la pensée et le sentiment du milieu où ils se sont produits, qu'ils avaient formé en partie et dont ils subissaient l'influence, c'est se procurer une singulière ressource pour se garder des contre-sens, pour arriver à la nuance vraie, pour sentir d'instinct ce qui est antique et ce qui ne l'est pas. Les formes, les représentations figurées ont cet avantage qu'on les voit telles qu'elles sont, au lieu que la poésie et la prose cachent la pensée sous les voiles d'une langue que les plus instruits d'entre nous ne savent que balbutier. Tout est gauche, timide, dans nos meilleures traductions, et que deviennent dès lors la naïveté et le naturel du sentiment? Dans cette incertitude, quand nous lisons les anciens, nous sommes toujours exposés à les imaginer tels que nous sommes, — nul de nous n'échappe tout à fait à ce péril; les trois siècles qui ont suivi

la renaissance ont su mal s'en défendre. Le progrès commence à se faire; l'étude des formes antiques, la connaissance des pays grecs y sont pour beaucoup. C'est que dans l'histoire, si les faits et la science sont la base, la qualité maîtresse est l'aperception; c'est qu'il ne suffit pas de savoir et de raisonner, mais qu'il faut sentir, et que dans le rapport étroit qu'ont toujours eu les formes extérieures et l'esprit, même chez le plus intellectuel de tous les peuples, le plus sûr moyen de voir l'âme telle qu'elle a été est peut-être encore de s'arrêter longtemps à contempler toutes les manifestations matérielles qu'elle nous a laissées d'elle-même.

Tel que ce livre a été compris, et par cela seul qu'il est conforme à la bonne méthode, nous ne sommes pas surpris que la psychologie y tienne une grande place. L'analyse du génie grec est à chaque page dans ce volume; mais l'auteur va plus loin, et par une innovation dont il n'y a encore que peu d'exemples en France, il essaie d'étudier l'histoire de quelques sentimens particuliers dans le mémoire sur *les Croyances et les superstitions populaires des Grecs modernes*. Ce sont là les débuts d'une science dont l'avenir n'est pas incertain. Il est évident que, dans cette connaissance du caractère propre à chaque peuple et des facultés qui composent son génie, il est nécessaire de classer les idées, les sentimens, les passions, d'en faire l'histoire comparée, de marquer la part de la tradition, celle du fonds commun à la nature humaine, de préciser les origines, de suivre les transformations. Le but à atteindre serait d'abord pour un peuple particulier d'analyser ainsi toutes ses croyances, et en marquant le trait distinctif de chacune d'elles, d'arriver à la formule générale qui s'applique à toutes. C'est un objet d'études auquel conduit naturellement l'histoire, puisqu'elle doit être si souvent la psychologie des facultés sociales, et dont les archéologues connaissent toute l'importance : l'ambition dernière de leurs recherches, surtout dans l'examen des représentations figurées, n'est-elle pas la connaissance des formes variées de la pensée et du sentiment?

Ces courtes remarques n'ont pas la prétention d'exposer en détail, et avec la suite des preuves qu'il faudrait rappeler, les rapports de l'archéologie et de l'histoire. Pour comprendre comment ce sujet peut être traité, tout ce qu'il comporte d'idées neuves et utiles, c'est le livre même de M. Perrot qu'il faut lire. Les quelques considérations que nous lui avons empruntées montrent, croyons-nous, combien cet ouvrage fait honneur à celui qui a su l'écrire; il sert l'archéologie en la faisant voir telle qu'elle doit être; il aidera le mouvement d'opinion qui réclame pour cette science, dans notre enseignement, la place qui ne saurait plus lui être longtemps encore refusée. ALBERT DUMONT.

PUBLICATIONS NOUVELLES SUR L'HISTOIRE D'ESPAGNE.

En présence des agitations qui troublent l'Espagne contemporaine, l'histoire du passé de ce noble pays offre un intérêt mêlé de regrets : il y a pour l'esprit un singulier contraste à se rappeler quelle fut sa grandeur, on étudie volontiers à nouveau comment et par quels dramatiques épisodes cette grandeur s'est ébranlée, puis a déchu. C'est le problème, toujours instructif, que deux récentes publications remettent en lumière.

Il y a d'abord, si nous voulons suivre l'ordre des temps, le volume que viennent de donner MM. Loiseleur et Baguenault de Puchesse sur *l'Expédition du duc de Guise à Naples* en 1647 (1). Les deux auteurs ont entrepris de raconter ce curieux épisode avec le secours de documens tout à fait inédits. Ils ont trouvé, sans aller plus loin, dans la bibliothèque de la ville d'Orléans une série considérable de dépêches qu'avait adressées le comte de Brienne, chargé par Mazarin des relations extérieures, au marquis de Fontenay-Mareuil, notre ambassadeur à Rome, chargé de diriger cette grande aventure. Ces papiers venaient du couvent bénédictin de Bonne-Nouvelle, à Orléans, où les avait déposés, en se faisant moine à l'âge de seize ans, le fils d'André Félibien. Ce dernier, l'auteur bien connu des *Entretiens sur les vies des plus excellens peintres*, avait été d'abord secrétaire du marquis de Fontenay, et était resté dépositaire de ces pièces, dont le comte de Brienne, probablement par scrupule diplomatique, ne s'est pas servi dans ses Mémoires. Les éditeurs ont ajouté un grand nombre de documens provenant soit des archives de notre ministère des affaires étrangères, soit du département des manuscrits de notre Bibliothèque nationale. Ils ont publié de la sorte, au nom de la *Société archéologique de l'Orléanais*, un recueil de 400 pages ne contenant que des pièces inédites, et précédé d'une intéressante introduction, qui analyse avec soin et avec intérêt tout le volume. Il n'est que juste de rappeler qu'ils ont été aidés, en vue de cette publication, par les subsides et les conseils de l'utile Comité des travaux historiques, institué auprès de notre ministère de l'instruction publique.

Le souvenir de la singulière entreprise du duc de Guise à Naples nous reporte à une très grave époque de l'histoire d'Espagne. Dès lors était commencé, sans retour possible, ce mouvement de décadence qui avait suivi de si près le moment de l'extrême puissance. La France n'avait cessé de poursuivre la guerre contre un ennemi devenu et resté très redoutable; on était à la fin de la guerre de trente ans, déjà les négociations étaient engagées à Munster et à Osnabrück : Mazarin allait recueillir les fruits de l'habile politique de Richelieu, des victoires de Condé et de sa

(1) Un vol. in-8°; Paris 1875, Didier.

propre conduite. Ce n'était pas seulement sur les champs de bataille que les armées espagnoles éprouvaient des revers; la monarchie recevait des coups intérieurs et semblait à la veille de se dissoudre. Le Portugal venait de revendiquer son indépendance en 1640; la même année, la Catalogne se révoltait et invoquait la France; bientôt enfin Naples, accablée d'impôts, se soulevait, acclamait Masaniello le pêcheur, puis Gennaro Annese, l'armurier, et enfin le duc de Guise. Des députés napolitains étaient venus à Rome demander à notre ambassadeur l'appui du gouvernement français; ils avaient sollicité Guise, qui n'avait pas besoin d'être longtemps prié, et qui saisit cette occasion de faire valoir de prétendus droits de sa famille sur le trône de Naples; il allait s'offrir aux Napolitains comme ayant pour lui le secours des armes françaises, et il pressait en même temps Mazarin d'intervenir en prétextant un accord formel avec le peuple de Naples. L'habile ministre savait fort bien que la situation n'était d'aucun côté aussi nette; il fallait tout au moins attendre quelles seraient les résolutions à Naples, et si le peuple insurgé ne se constituerait pas en république. MM. Loiseleur et Baguenault de Puchesse ont rendu service en faisant connaître les dépêches où se montrent les hésitations et les calculs du gouvernement français. Il y a telle de ces dépêches (par exemple celle qui est inscrite sous le n° 50 : *Mémoire du roi au sieur marquis de Fontenay...*) dans laquelle se rencontrent les plus intéressantes remarques sur le caractère espagnol, sur la légèreté napolitaine, sur les chances que peut avoir chez un tel peuple un gouvernement républicain, sur l'impossibilité de laisser paraître la main de la France dans les affaires de la Sicile, où n'était pas complétement éteint le souvenir des haines qui avaient suscité les Vêpres siciliennes.

On assiste, en lisant de telles dépêches, aux délibérations politiques, et il semble qu'après cette lecture on n'est pas tout à fait du même avis que les savans éditeurs sur la conduite qu'a tenue Mazarin. Ils s'étonnent qu'il n'ait pas hardiment encouragé les prétentions du duc de Guise, afin d'obtenir ce grand succès de priver la monarchie espagnole d'une possession aussi importante que les Deux-Siciles. Ils terminent leur introduction en citant l'avis des Mémoires de Monglat que, « si le cardinal de Richelieu eût été vivant, cette révolte eût eu une tout autre suite. » Ne semble-t-il pas cependant que les hésitations de Mazarin tout d'abord, puis son entière abstention, s'expliquent et se justifient? Certes il savait bien quel profit c'eût été pour la France de voir l'Espagne perdre de si belles provinces : les dépêches écrites sous son inspiration s'en expliquent plus d'une fois; mais que de risques à courir! Fallait-il recommencer les fautes des anciennes guerres d'Italie? pouvait-il faire quelque fond sur un peuple comme les Napolitains, sur un ambitieux étourdi tel qu'était le duc de Guise? Si la révolution napolitaine avait paru d'elle-même se diriger et s'affermir, si elle eût semblé prête à accepter et à soutenir un roi feudataire de la France, Ma-

zarin, toutes les dépêches l'attestent, ne se serait pas refusé aux faveurs de la fortune; mais il y avait une chose qu'il craignait par-dessus tout de compromettre, c'étaient les négociations d'Osnabrück et de Munster; il savait combien allait être glorieuse la paix que l'habileté de Richelieu et ses propres calculs avaient si bien préparée; il avait à conduire jusqu'à cette honorable fin l'œuvre heureuse de son prédécesseur; n'est-ce pas se montrer un peu difficile que de ne pas se contenter de ce qu'il a prudemment accompli? On peut lui reprocher des maladresses et des fautes dans son gouvernement intérieur : il en a été puni par la guerre civile; mais ne paraît-il pas avoir eu sa bonne part dans les magnifiques résultats obtenus par notre diplomatie pendant la durée de son ministère? C'est lui qui a préparé et inspiré les négociations de Westphalie : il ne voulait rien admettre qui pût livrer à quelque dangereux hasard de si grandes espérances. MM. Loiseleur et Baguenault de Puchesse ont bien indiqué çà et là dans les notes cette préoccupation du grand ministre; peut-être eussent-ils bien fait de l'en estimer davantage : ils fussent restés ainsi, croyons-nous, fidèles à l'esprit de mesure et de sage appréciation qui respire dans tout le reste de leur commentaire. Somme toute, ils ont donné un volume important, et plus riche d'informations qu'ils ne l'ont dit eux-mêmes. Ce n'est pas seulement le curieux épisode de l'expédition du duc de Guise qui est ici raconté avec beaucoup de nouveaux détails, il faudra désormais tenir compte aussi de ces intéressantes dépêches pour ce qui concerne les négociations relatives au traité de 1648 et les dispositions des diverses puissances qui y ont pris part. Un principal moment de l'histoire diplomatique se trouve ainsi éclairé d'une nouvelle lumière.

Le tableau général où ces épisodes viennent prendre place, la suite des destinées de la monarchie de Charles-Quint et de Philippe II devenue celle des faibles Philippe III et Philippe IV, c'est dans la grande *Histoire d'Espagne* de M. Rosseeuw Saint-Hilaire (1) qu'on peut les trouver amplement exposés. L'auteur a poursuivi sans fatigue ni relâche le travail considérable qu'il avait entrepris il y a plus de vingt ans. Le onzième volume, publié en 1873, contient précisément les divers récits de la révolution de Portugal, de l'insurrection de Catalogne, de la révolte de Naples, qui marquent combien est précipitée la décadence espagnole. Ce même volume poursuit jusqu'à la mort de Charles II, et raconte de plus les premières années de Philippe V et de la guerre de la succession. Le bon vouloir ne manquait pas à cette cour de Philippe V, ni l'intelligence et le vœu de certaines réformes; mais il semble qu'une atmosphère débilitante y paralysât les résolutions énergiques pour y laisser place aux velléités intermittentes et au caprice. C'est une femme qui prend, au milieu de cette confusion, le premier rôle,

(1) Douze volumes in-8°; Furne et Jouvet.

avec une infatigable activité, digne en vérité d'un meilleur succès. M. Rosseeuw Saint-Hilaire, amené par l'ordre des temps en présence de cette curieuse figure de la princesse des Ursins, a pris évidemment plaisir à en tracer un nouveau portrait, et de là le petit volume, d'une lecture attachante et facile, qu'il a donné à part en le détachant du douzième volume de son *Histoire d'Espagne*. Tout n'est pas dit encore sur cette femme spirituelle et résolue. Sa vaste correspondance n'est pas même encore toute réunie. Le volume de ses lettres retrouvées en Suède (1) nous a rendu toute l'histoire, inconnue jusqu'alors, de son premier mariage et de son rôle en Italie; mais d'autres parties de sa correspondance sont encore inédites : une centaine de pièces au moins se retrouvent dans les registres des archives de notre ministère des affaires étrangères, et quelques lettres isolées ont été publiées en outre par divers écrivains, par MM. Rathery, Gustave Masson, Hippeau, Sénemaud. Ces documens, particulièrement ceux des archives du ministère des affaires étrangères non encore imprimés, se rapportent, il est vrai, à l'histoire de la guerre de la succession plutôt qu'à la biographie même de Mme des Ursins; ils n'en sont que plus importans pour qui veut suivre jusque dans le détail cette étonnante activité de femme prenant sur soi, sans y regarder, toutes les inquiétudes et tous les soins. M. Rosseeuw Saint-Hilaire, lui, se proposait de réunir et d'interpréter les grands traits de cette physionomie, et non de présenter une simple biographie érudite : il a donc fort bien mis en œuvre les récits de Saint-Simon sans lui-même cesser un instant de conserver le ton et la manière qui seuls conviennent à l'historien. On sait quel caractère particulier s'attache à cette *Histoire d'Espagne :* elle est écrite par un protestant convaincu et ardent. Il faut se hâter d'ajouter (cela est aussi très connu) que la conscience de l'homme de bien vient promptement ici corriger ce qu'on pourrait redouter de partiale influence. Il y a des gens qui professent qu'il faut, si l'on veut les bien connaître, visiter les pays chauds en été et les pays froids en hiver; ceux-là pourront souhaiter que l'écrivain soit en communauté d'idées religieuses avec le peuple dont il entreprend d'écrire l'histoire.

Pour ce qui concerne l'Espagne, nous n'avons pas besoin de compter beaucoup sur l'impartialité de M. Rosseeuw Saint-Hilaire pour croire avec lui que le génie de cette nation a mal compris parfois le christianisme, et pour maudire en particulier, de concert avec l'historien, ici comme ailleurs, la trop célèbre Inquisition; mais c'est une raison de plus pour ne vouloir reconnaître son influence que dans les circonstances où incontestablement elle paraît. Par exemple, c'est à l'Inquisi-

(1) *Lettres inédites de la princesse des Ursins, recueillies et publiées* par M. A. Geffroy; in-8°, Didier, 1859.

tion que M. Rosseeuw Saint-Hilaire attribue la disgrâce finale de la princesse des Ursins, quand peut-être cette disgrâce se trouve suffisamment expliquée par le caractère ambitieux et passionné d'Élisabeth Farnèse, peu disposée à supporter la tutelle qu'avait subie la douce et inexpérimentée Louise de Savoie. L'auteur n'invoque pas, dans le récit de ce dernier épisode, d'autre autorité que Saint-Simon, chez lequel nous ne trouvons, ce semble, aucune trace d'une pareille intrigue. Élisabeth, il est vrai, dut s'assurer de l'assentiment de la cour de France; mais cette cour n'avait, surtout alors, aucun goût à s'entendre avec l'Inquisition. Si le cardinal Del Giudice, alors ambassadeur auprès de Louis XIV, pouvait être compté comme un des ennemis particuliers de Mme des Ursins, il faut se rappeler qu'il venait de mécontenter Versailles en faisant acte de grand inquisiteur dans un document daté de Marly : le roi s'en était plaint auprès de la cour romaine. Il n'était donc pas alors en assez bons termes pour avoir pu négocier le renvoi de la princesse. La résolution d'Élisabeth avait sans doute été prise dès le moment de son départ pour l'Espagne. Ce fut probablement dans ses entretiens avec la reine douairière, exilée à Saint-Jean-Pied-de-Port, qu'elle arrêta son plan et résolut que sa première entrevue avec Mme des Ursins serait aussi la dernière. En ce moment, à la vérité, elle put et dut avoir quelques communications avec le cardinal, qui avait reçu l'ordre de s'arrêter dans Bayonne au retour de son ambassade; elle put se convaincre qu'elle serait soutenue au besoin non-seulement par l'Inquisition, mais par le parti national, qui souffrait difficilement des mains d'une étrangère les sages et excellentes réformes apportées par Mme des Ursins en Espagne; mais là se borne vraisemblablement le rôle que le grand inquisiteur put se réserver dans un drame où les ressorts politiques eurent finalement moins de part que les passions féminines. La seule chose que le faible Philippe V ait paru comprendre, c'est le tracas que lui causerait une lutte évidemment inévitable : il n'est pas étonnant qu'il ait sacrifié à la jeune reine la dominatrice plus que septuagénaire qui lui avait pourtant rendu de si grands services. Cela n'empêche pas que M. Rosseeuw Saint-Hilaire n'ait eu raison de représenter la princesse des Ursins comme l'énergique et fidèle organe de l'esprit français voulant tenter un effort suprême pour réformer l'Espagne, et il reste vrai que l'Inquisition fut au nombre des institutions mauvaises qu'elle combattit. Au milieu de la réaction qui suivit la chute de Mme des Ursins, tout le fruit de ses peines n'a pas péri : elle a préparé le règne réformateur de Charles III; sa domination auprès de Philippe V est la première et, peu s'en faut, la plus intéressante page de l'histoire d'Espagne au XVIIIe siècle.

A. GEFFROY.

Le directeur-gérant, C. BULOZ.